


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Cll. spéc.

VOYAGES

EN FRANCE,

PENDANT LES ANNÉES

VOYAGES
EN FRANCE,
PENDANT LES ANNÉES
1787—88—89 et 90.

TOME SECOND.

VOYAGES EN FRANCE,

PENDANT LES ANNÉES 1787 — 88 — 89 et 90,

Entrepris plus particuliérement pour s'assurer de l'état de l'Agriculture, des Richesses, des Ressources et de la Prospérité de cette Nation;

Par ARTHUR YOUNG, Écuyer.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR F. S.

SECONDE ÉDITION.

Avec des corrections considérables et une nouvelle Carte.

On y a joint des Notes et Observations par M. DE CASAUX, et des Cartes géographiques de la Navigation, du Climat, et des différens Sols de la France.

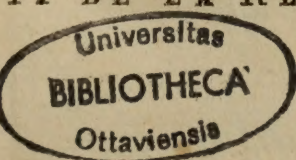
TOME SECOND.

A PARIS,

Chez BUISSON, Imprim.-Libr., rue Hautefeuille, N°. 20.

(1794 vieux ſtyle.)

L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.



VOYAGES EN FRANCE.

JOURNAL.

Le 7 Août 1789.

MOULINS paroît être une pauvre ville, mal bâtie. Je descendis à la *Belle-image*, mais je trouvai cette auberge si mauvaise que je la quittai pour aller au *Lion d'or*, qui est encore pire. Cette capitale du Bourbonnois, située sur la grande route d'Italie, n'a pas une hôtellerie comparable à celles du petit village de Chavanne. J'allai, pour lire les journaux, au café de madame Bourgeau, qui est le meilleur de la ville, où il y avoit au moins vingt tables pour recevoir la compagnie; mais on m'auroit aussi-tôt donné un éléphant qu'un papier-nouvelles. Voici un trait d'ignorance, de stupidité et de pauvreté nationale. Dans la capitale d'une grande province, résidence d'un intendant; dans un moment

comme celui-ci, lorsqu'une assemblée nationale fait une révolution, il n'y a pas un seul journal pour instruire le peuple si la Fayette, Mirabeau ou Louis XVI est sur le trône ! Une compagnie assez nombreuse dans un café pour occuper vingt tables, mais qui n'a pas assez de curiosité pour payer un papier-nouvelles ! Quelle impudence, et quelle folie ! —— Folie de la part des habitués de ce café, de ne pas exiger une demi-douzaine de gazettes, et tous les journaux de l'assemblée ; et impudence de la part de la limonadière de ne pas les avoir. Un pareil peuple auroit-il jamais pu faire une révolution ou devenir libre ? Jamais, pas dans cent mille ans : c'est le peuple éclairé de Paris, au milieu de milliers de journaux et de pamphlets, qui a tout fait. Je demandai pourquoi il n'y avoit pas de journaux. *Ils sont trop chers ;* mais on me fit payer vingt-quatre sous pour une tasse de café au lait et un petit morceau de beurre pas plus gros qu'une noix. C'est dommage qu'il n'y ait pas un camp de brigands dans votre café, madame Bourgeau.

De toutes les lettres dont je suis redevable

à M. Broussonnet, il y en a eu peu qui m'aient été aussi avantageuses que celle que j'avois pour M. l'abbé Barut, principal du collège de Moulins, qui entra avec feu dans l'objet de mon voyage, et fit toutes les démarches possibles pour me procurer des instructions. Il me mena chez M. le comte de Grimau, lieutenant-général du baillage et directeur de la société d'agriculture de Moulins, qui nous retint à dîner: ce dernier paroît être un homme d'une fortune considérable, bien instruit, agréable et poli; il conversa avec moi sur l'état du Bourbonnois, et m'assura que les terres s'y donnoient pour rien; que les métayers étoient si pauvres qu'il leur étoit impossible de les cultiver. Je fis quelques observations sur la méthode qu'il faudroit suivre; mais c'est perdre son tems en France que de parler sur de pareils sujets. Après dîner, M. de Grimau me mena à sa maison de campagne, fort peu éloignée de la ville, qui est fort bien située, commandant une vue de la vallée d'Allier. Il y a des lettres de Paris qui ne contiennent que des relations alarmantes des excès qui se commettent dans tout le royaume, particulièrement dans la

capitale et dans son voisinage. Le retour de M. Necker, que l'on croyoit devoir tout calmer, n'a aucun effet; et il est principalement remarqué qu'il y a dans l'assemblée nationale un parti violent qui veut tout pousser à l'extrémité : des hommes qui, à cause du choc et du conflit du moment, se trouvent dans une position et d'une importance qui n'est que le résultat du désordre public, auront soin d'empêcher le rétablissement de l'ordre et de la paix, qui porteroit un coup mortel à leur importance; ils s'élèvent sur les flots agités, et couleroient à fond dans un calme.

Entr'autres personnes à qui M. l'abbé Barut me présenta, fut le marquis de Goutte, chef d'escadre, qui avoit été pris par l'amiral Boscawen à Louisbourg, en 1758, et conduit en Angleterre où il avoit appris l'anglais, dont il sait encore quelque chose. J'avois dit à M. l'abbé Barut que j'étois chargé de la part d'un homme riche d'Angleterre, de lui chercher un beau bien en France; et sachant que le marquis vouloit vendre une de ses terres, il lui en parla. M. Goutte m'en fit un tel récit,

que je crus, quoique je n'eusse pas beaucoup de tems, devoir sacrifier un jour pour l'aller voir ; comme elle n'étoit qu'à deux lieues et demie de Moulins, et comme il me proposa de m'y mener le lendemain dans sa voiture, j'acceptai. Je me rendis avec le marquis et M. l'abbé Barut au château de Riaux, situé au milieu de la terre qu'il avoit envie de vendre ; c'étoit un si bon marché que je n'ai jamais été si tenté de faire une spéculation : je m'imagine que la personne qui m'a chargé de lui trouver une terre en France, a depuis long-tems abandonné son projet, qui étoit d'y résider pour son plaisir, à cause des troubles qui ont lieu ; de sorte que je l'aurois pu prendre sur son refus : ce seroit un marché plus avantageux qu'il n'étoit possible de se l'imaginer, et qui confirme l'assertion de M. de Grimau, que les terres se donnent pour rien.

Le château est grand, bien bâti, ayant deux belles chambres capables de contenir chacune une compagnie de trente personnes, et trois autres plus petites au rez-de-chaussée ; au premier, dix chambres à coucher, et au-dessus de bons greniers,

dont quelques-uns sont bien arrangés ; toutes sortes d'offices bien bâtis et sur un plan convenable à une grande famille ; outre cela des granges nouvellement faites, qui peuvent contenir la moitié du grain de la ferme en paille, et des greniers pour le mettre quand il est battu : il y avoit aussi une presse au vin, et de vastes caves pour conserver le produit des vignobles dans les années les plus abondantes. Sa situation est sur le côté d'une agréable éminence, d'où l'on a des perspectives peu étendues, mais agréables, et toute la campagne a les traits que je viens de décrire, cette province étant un des plus beaux pays de la France.

Attenant au château est un champ de cinq ou six arpens, bien muré, dont la moitié est aussi bien cultivée qu'un jardin, et très-bien plantée de toutes sortes d'arbres fruitiers. Il y a douze étangs, à travers lesquels passe une petite rivière assez grande pour faire tourner deux moulins qui se louent mille livres par an. Les étangs fournissent abondance de carpes, de tanches, de perches et d'anguilles pour la table du propriétaire, et rapportent, outre cela, mille livres de rente. Il y a vingt arpens

de vignes qui donnent d'excellent vin rouge et blanc, avec des maisons pour les vignerons ; du bois plus qu'il ne faut pour la consommation du château, et neuf fermes louées à des métayers, fermiers qui travaillent pour la moitié du produit, qui est de 10,500 livres ; conséquemment la totalité du revenu, fermes, moulins et poissons compris, est de 12,500 livres. Je suppose, selon mon calcul et les notes que j'ai prises, qu'il y a plus de trois mille arpens de terres attenant au château, ou qui n'en sont pas fort éloignés. Les dépenses pour les taxes, réparations, gardes-chasse (car il y a tous les droits seigneuriaux et haute-justice, etc.), intendant, vendange, etc. montent à environ 4,400 livres : donc cette terre rapporte net un peu plus de 8000 livres de rente. On veut la vendre 300,000 livres ; mais on comprend dans le marché tous les meubles du château, tout le bois de charpente, dont les chênes seuls sont estimés à 40,000 livres, et tous les bestiaux, consistant en mille moutons, soixante vaches, soixante-douze bœufs, neuf jumens, et bien des cochons.

Sachant que je pouvois emprunter sur ce bien tout l'argent de l'achat, je ne résistai pas à une petite tentation en ne le prenant pas pour mon compte. Le plus beau climat de la France, peut-être de toute l'Europe ; un pays superbe et fort sain ; d'excellentes routes ; une navigation jusqu'à Paris ; du vin, du gibier, du poisson, et tout ce que l'on peut mettre sur une table, excepté les productions des tropiques ; une bonne maison, un beau jardin, des marchés à portée pour toutes les denrées, et par-dessus tout, trois mille arpens de terres encloses, susceptibles, en peu de tems sans aucune dépense, de fournir le quadruple de ce qu'elles produisoient, tout cela avoit assez d'appâts pour tenter un homme qui, depuis vingt-cinq ans, avoit constamment pratiqué un genre d'agriculture propre à ce sol. Mais l'état du gouvernement, et la crainte qu'en achetant une terre, je n'achetasse aussi une part à la guerre civile, m'empêchèrent de m'engager pour le présent, et je me contentai seulement de prier le marquis de vouloir bien me donner la préférence avant de la céder à un autre. Quand j'aurai besoin d'acheter quelque

chose, je serai bien aise de trouver un homme comme le marquis de Goutte : il a une physionomie qui me plaît ; il joint à l'aisance et à la politesse de sa nation, beaucoup de probité, et n'en est pas moins aimable par un air de dignité provenant d'une famille ancienne et respectable. Il me paroît être un homme en qui, dans les affaires, on pourroit placer toute confiance. J'aurois resté un mois dans le Bourbonnois, si j'avois voulu voir tous les biens à vendre.

Près de la terre de M. Goutte, il y en a une autre de 270,000 livres, Ballain. M. l'abbé Barut ayant un rendez-vous avec le propriétaire, me mena, dans l'après-midi, voir le château et une partie des terres : c'est par-tout le même sol et la même manière de gérer. Ce bien consiste en huit fermes bien fournies de bestiaux et de moutons par le propriétaire, et les étangs donnent aussi un revenu régulier. Le revenu actuel est de 10,000 livres par an ; le prix de la terre 260,000 livres, et celui du bois 10,000 livres. Il y en a une autre près de Saint-Poncin, de 400,000 livres, dont les bois, consistant en quatre cent

cinquante arpens, rapportent 5000 livres de rente ; quatre-vingts arpens de vignobles dont le vin est si bon, qu'on l'envoie à Paris ; de bonnes terres à bled, et il y en a beaucoup de semées ; un château à la moderne, avec toutes les aisances, etc. J'ai appris qu'il y en avoit plusieurs autres. Je crois que l'on pourroit aujourd'hui réunir dans le Bourbonnois un des plus beaux biens de l'Europe ; et j'ai de plus été informé qu'il y a à présent six mille terres à vendre en France ; si les choses continuent comme elles sont aujourd'hui, il ne s'agira pas d'acheter des terres, mais des royaumes, et la France elle-même y passera. J'aime un systême de politique qui inspire la confiance de manière à donner de la valeur aux terres, et qui mette les hommes tellement à leur aise sur leurs biens, qu'ils ne pensent pas à les vendre. Je reviens à Moulins. — Dix lieues.

Le 10. Je pris congé de Moulins, où les terres et l'agriculture avoient même fait sortir Marie de ma tête, et n'y avoient laissé aucune place pour le tombeau de Montmorency. Après avoir payé extrême-

ment cher pour les murs de boue, les araignées, la tapisserie et les mauvaises odeurs du *Lion d'or*, je dirigeai ma jument vers Châteauneuf, sur la route d'Auvergne. L'accompagnement de la rivière rend le pays agréable. Je trouvai l'auberge pleine et animée : il y avoit dans l'endroit monseigneur l'évêque, qui venoit à la fête de Saint-Laurent, patron de la paroisse. Je demandai les commodités, et on me dit d'aller dans le jardin. Voilà la seconde ou la troisième fois que cela m'arrive en France. Je ne m'étois pas auparavant apperçu qu'ils étoient si bons cultivateurs dans ce pays-ci ; je ne suis pas bien calqué pour procurer cette sorte de fertilité ; mais M. l'évêque et trente gros prêtres contribueront sans doute amplement, après un dîner qui a employé tous les cuisiniers du voisinage, à l'amélioration des laitues et des oignons de M. le maître des postes de Saint-Poncin. — Dix lieues.

Le 11. J'arrivai de bonne heure à Riom en Auvergne. Près de cette ville, le pays est intéressant ; une belle vallée bien boisée sur la gauche, bornée par-tout par des

montagnes ; et celles qui sont sur la droite ont une surface intéressante. Riom, dont une partie est assez jolie, est tout-à-fait *volcanique* ; il est bâti de laves des carrières de volvic, qui sont très-curieuses pour un naturaliste. La plaine que je traversai en allant à Clermont, forme le commencement de la fameuse Limagne d'Auvergne, que l'on assure être la plus fertile de France ; mais c'est une erreur, j'ai vu des terres plus riches en Flandre et en Normandie. Cette plaine est aussi unie que la surface d'une eau tranquille ; les montagnes sont toutes volcaniques, et conséquemment fort curieuses. — Je passe devant une scène de bel arrosement en allant à Mont-Ferrand, qui est très-frappante pour l'œil d'un cultivateur, et de-là je vais à Clermont : Riom, Ferrand et Clermont sont mal bâtis, ou sont plutôt perchés sur le sommet de montagnes. Clermont est au milieu d'un pays fort curieux, entiérement volcanique, bâti et pavé de lave ; c'est en général la ville la plus mal bâtie, la plus sale et la plus puante que j'aie encore rencontrée. Il s'y trouve des rues qui, à cause de leur noirceur,

de leur mal-propreté et de leur puanteur, ne peuvent être comparées qu'à des canaux étroits de fumiers. Le conflit des mauvaises odeurs dont l'air est imprégné lorsque la brise des montagnes ne purge pas ces ruelles pestiférées, me fit envier les nerfs de ces bonnes gens, qui peut-être y sont heureux. C'est la foire, la ville est pleine, et la table d'hôte surchargée. —— Huit lieues.

Le 12. Clermont est, en quelque sorte, exempt du reproche que j'ai fait à Moulins et à Besançon ; car il y a une salle de lecture, chez M. Beauvert, libraire, où je trouvai plusieurs journaux ; mais au café il n'y en a pas. —— On me dit aussi que les habitans de cette ville sont grands politiques, et qu'ils attendent l'arrivée du courier avec impatience. —— Il s'ensuit qu'il n'y a pas eu d'émeutes ; les plus ignorans sont toujours les plus portés à faire le mal. La nouvelle qui vient d'arriver de Paris, de l'abolition entière des dîmes, des droits féodaux, du droit de chasse, des garennes, des pigeons, etc. a été reçue avec la plus grande joie par la masse du peuple, et même par ceux

qui n'y sont pas immédiatement intéressés ; plusieurs de ces derniers approuvent même hautement cette déclaration ; mais j'ai eu une longue conversation avec deux ou trois personnes fort sensées qui se plaignent amèrement de l'injustice et de la cruauté de pareilles déclarations de ce que l'on fera, qui ne sont pas effectuées et réglées au moment où on les fait. M. l'abbé Arbre, pour qui j'avois une lettre de M. Broussonnet, eut la bonté de me donner, non-seulement toutes les instructions possibles sur le pays des environs de Clermont, ce qui étoit grandement en son pouvoir, comme naturaliste, mais me présenta aussi à M. Chabrol, homme adonné à l'agriculture, et qui répondit avec beaucoup de complaisance à toutes les questions que je pus lui faire.

Le 13. A Roya, près Clermont, village dans les montagnes volcaniques, qui sont si curieuses, et depuis peu si célèbres, il y a des sources que les voyageurs philosophes regardent comme les plus abondantes de France. Je pris un guide pour les aller voir, ainsi qu'un bel arrosement que l'on pratiquoit dans cet endroit. La

renommée est toujours sûre d'amplifier ; l'arrosement n'est autre chose qu'un côté de la montagne changé, par le moyen de l'eau, en une prairie passable, mais il est mal fait et sans intelligence ; celui de la vallée, entre Riom et Ferrand, lui est fort supérieur. Les sources sont curieuses et très-fortes ; elles sortent des rochers en quatre ou cinq branches assez considérables chacune pour faire tourner un moulin dans une cave un peu au-dessous du village. Environ une demi-lieue plus haut, il s'en trouve plusieurs autres; elles sont d'ailleurs si nombreuses, qu'il n'y a presque aucune saillie de rocher ou de montagne qui n'en ait pas. Au village, je m'apperçus que mon guide, au lieu de bien connoître le pays, en étoit tout-à-fait ignorant, c'est pourquoi je pris une femme pour me conduire plus haut sur la montagne ; à mon retour elle fut arrêtée par un soldat de la garde bourgeoise (car ce misérable village n'est pas même sans milice), pour avoir, sans permission, servi de guide à un étranger ; on la conduisit à un tas de pierres appellé le château. Je fus informé qu'on n'avoit rien

à me dire, mais qu'on apprendroit à la femme à être plus prudente à l'avenir. Comme cette pauvre diablesse étoit dans la peine par rapport à moi, je me déterminai à les accompagner pour tâcher de la faire élargir en attestant son innocence. Nous fûmes suivis de tout le village, les enfans de la femme pleurant amérement, de crainte que leur mère ne fût envoyée en prison. Nous attendîmes quelque tems au château, après quoi on nous fit entrer dans un meilleur appartement où le comité étoit assemblé.

La déposition fut entendue, et il fut sagement remarqué par tous les membres, que, dans des tems si dangereux, quand tout le monde savoit que la reine conspiroit contre la France de la manière la plus alarmante, c'étoit un grand crime pour une femme de servir de guide à un étranger, — et à un étranger sur-tout qui avoit fait tant de questions suspectes. Il fut sur le champ résolu de la mettre en prison. Je les assurai qu'elle étoit parfaitement innocente ; qu'il étoit impossible qu'elle eût eu aucun motif coupable ;

que

que, trouvant que j'avois envie de voir les sources de la montagne après avoir vu celles qui étoient plus bas, et qu'il me falloit un guide, elle s'étoit offerte; qu'elle n'avoit certainement eu d'autre vue que de gagner quelques sous pour sa pauvre famille. Ils tournèrent alors leurs recherches sur moi, et me demandèrent pourquoi, puisque je ne voulois voir que les sources, j'avois fait une multitude de questions sur le prix, la valeur et le produit des terres? Qu'y avoit-il de commun entre ces questions et les sources et les volcans? Je leur répondis que, cultivant des terres en Angleterre, ces choses-là m'intéressoient personnellement, et leur dis finalement que s'ils vouloient envoyer à Clermont, ils apprendroient la vérité de mes assertions de la part de plusieurs personnes respectables; que j'espérois donc qu'ils laisseroient la femme en liberté, comme c'étoit sa première indiscrétion; car je ne pouvois pas considérer cela comme un crime. Ils refusèrent d'abord, mais y consentirent cependant après, lorsque je leur déclarai que s'ils la mettoient en prison, il falloit qu'ils m'y

missent aussi, et qu'ils en seroient responsables. Ils se contentèrent de lui faire une réprimande, et je m'en allai sans être surpris de leur ignorance (car je ne suis plus à présent surpris de rien), de s'imaginer que la reine conspiroit d'une manière si dangereuse contre leurs roches et leurs montagnes. Je trouvai mon guide au milieu de la populace, qui lui faisoit autant de questions sur mon compte que j'en avois faites sur leurs moissons. — Il y avoit deux opinions; les uns pensoient que j'étois un commissaire envoyé pour certifier le dommage causé par la grêle; les autres, que j'étois un agent de la reine qui avoit dessein de faire sauter la ville, et d'envoyer ceux qui échapperoient aux galères. Il faut qu'on se soit donné bien de la peine pour rendre le caractère de cette princesse odieux au peuple; car par-tout on le trouve prêt à ajouter foi aux choses les plus impossibles et aux absurdités les plus grossières.

Sur le soir j'allai au spectacle; *l'Optimiste* fut bien joué. Avant de quitter Clermont, je remarquerai que je dînai ou soupai cinq fois à la table d'hôte, avec vingt ou trente négo-

cians, marchands, officiers, etc. et il ne m'est guère possible d'exprimer l'insignifiance et la futilité de la conversation : à peine un mot de politique, dans un moment où tous les cœurs devroient battre de sensations politiques. L'ignorance ou la stupidité de ces gens-là est incroyable ; il ne se passe pas une semaine que leur pays ne produise une multitude d'événemens qui sont analysés et discutés même par les charpentiers et les serruriers d'Angleterre. L'abolition des dîmes, de la gabelle et des droits féodaux, le gibier rendu propriété, sont des choses que l'on traduit en anglais six jours après qu'elles sont arrivées ; et leurs conséquences, leurs combinaisons, leurs résultats et leurs modifications, sont des sujets de discussions pour les épiciers, les chandeliers, les drapiers et les cordonniers de toutes les villes d'Angleterre ; cependant les mêmes gens, en France, ne les jugent pas dignes de leur conversation, sinon en particulier : pourquoi ? parce que la conversation privée demande peu de connoissances ; c'est pourquoi, je suppose, car j'avoue qu'il y a mille difficultés

à résoudre cette question, ils se taisent; mais que de gens dont la volubilité est égale à l'ignorance sur d'autres sujets! Donnez vous-même la solution de cette question comme il vous plaira, quant à moi, voilà comme je la résous.

Le 14. Jusqu'à Issoire le pays est intéressant, à cause du nombre de montagnes coniques qui s'élèvent de tous les côtés; les unes sont couronnées de villes, sur les autres on voit des châteaux romains, et la connoissance que l'on a que tout cela fut l'ouvrage de feux souterrains, quoique dans des siècles fort éloignés, tient perpétuellement l'attention en suspens. M. l'abbé Arbre m'avoit donné une lettre pour M. Brés, docteur en médecine, à Issoire : je le trouvai à l'Hôtel-de-Ville avec tous les autres bourgeois, pour entendre la lecture d'un papier-nouvelles. Il me conduisit vers le haut de la salle, et nous nous assîmes ensemble; le sujet de ce papier étoit la suppression des maisons religieuses, et l'abolition des dîmes. Je remarquai que les auditeurs, parmi lesquels il y en avoit de la basse classe, étoient fort attentifs, et toute la compa-

gnie paroissoit satisfaite de la suppression des dîmes et des moines. M. Brés, homme sensé et fort intelligent, me mena à sa ferme, à environ une demi-lieue de la ville, sur un sol excellent; comme toutes les autres fermes, celle-ci est aussi entre les mains d'un métayer. Je soupai ensuite chez lui avec une agréable compagnie, où il y eut une conversation politique fort animée. Nous discutâmes la nouvelle du jour: tout le monde paroissoit enclin à l'approuver fort chaudement; mais je maintins que l'assemblée nationale ne suivoit pas une marche régulière; qu'elle n'avoit pas de plan fixe; qu'elle paroissoit possédée de la rage de détruire, mais qu'elle n'avoit pas le goût de recréer; que si elle continuoit, de cette manière, à tout anéantir sans rien rétablir, elle jetteroit finalement le royaume dans un si grand désordre, qu'elle n'auroit plus elle-même le pouvoir d'y rétablir la paix et la tranquillité, et qu'une pareille situation conduiroit naturellement à la banqueroute et à la guerre civile; — je me hasardai même de dire que sans chambre haute, la France n'auroit

jamais de constitution bonne et solide. Nous différions en opinion sur ce point; mais je fus bien aise de voir que l'on discutoit en offrant des argumens, — et que, dans une compagnie de six ou sept personnes, il s'en trouva deux qui voulussent approuver un systême aussi peu à la mode que le mien. — Six lieues.

Le 15. Le pays continue toujours fort intéressant jusqu'à Brioude : sur le sommet des montagnes d'Auvergne il y a plusieurs vieux châteaux, des villes et des villages. Je passe la rivière sur un pont d'une seule arche pour aller au village de Lampdes. Je fus voir, dans cet endroit, M. Gueiffier de Talairat, avocat et subdélégué, pour qui j'avois une lettre, et qui eut la complaisance de répondre, avec attention, à toutes les questions que je lui fis sur l'agriculture du voisinage. Il s'informa beaucoup de milord Bristol, et ne m'en aima pas moins lorsqu'il sut que j'étois de la même province; nous bûmes à la santé de sa seigneurie avec de fort vin blanc que milord Bristol trouvoit excellent. — Six lieues.

Le 16. Je partis de bonne heure pour

Fix, afin d'éviter la chaleur qui m'avoit incommodé la veille. Je passai la rivière à un gué, près duquel on bâtit un pont, et je montai graduellement dans un pays très-intéressant pour un naturaliste, à cause de son origine volcanique, car tout y a été renversé ou formé par le feu. Je passai à Chomet, et en descendant, je remarquai un tas de colonnes près de la grande route à droite; elles sont petites, mais forment des sexagones reguliers. Poulaget paroît dans la plaine à gauche. Je m'arrêtai à Saint-George, où je me procurai des mules et un guide pour voir les colonnes basaltiques à Chilliac, qui ne sont cependant pas assez extraordinaires pour me dédommager de ma peine. Je vis à Fix un champ de belle luzerne, chose que je n'avois pas, je crois, apperçue depuis l'Alsace; je desirai savoir à qui il appartenoit: on me dit que c'étoit à M. Coiffier, docteur en médecine. J'allai chez lui pour m'instruire de différentes choses, sur lesquelles il eut la bonté de me satisfaire, et me fit la grace de me laisser promener sur la plus grande partie de sa ferme; il me donna une bouteille d'excel-

lent vin blanc mousseux, fait en Auvergne. Je m'informai des moyens d'aller à la mine d'antimoine, à quatre lieues de là, mais il me dit que les paysans étoient si enragés, qu'il me conseilloit d'abandonner absolument ce projet. Ce pays, à en juger par le climat et par les pins nombreux que l'on y rencontre, doit être fort élevé. Il y a trois jours que je suis étouffé de chaleur, mais aujourd'hui, quoique le soleil soit brillant, elle est modérée, comme dans un jour d'été en Angleterre, et je suis assuré que les habitans n'en éprouvent jamais de plus grande, mais ils se plaignent des froids rigoureux de l'hiver, — et disent que la neige eut l'hiver dernier seize pouces d'épaisseur. La circonstance la plus intéressante est l'origine volcanique de tout l'endroit : les bâtimens et les murs sont de lave, les grandes routes sont raccommodées avec de la lave, de la pozzolane et des basaltes, et la surface du pays montre par-tout qu'il tire son origine d'un feu souterrain. Cependant la fertilité du sol n'est point frappante. Les moissons n'ont rien d'extraordinaire, et il y en a plusieurs de

mauvaises, mais il faut considérer la hauteur. Je n'ai vu, dans aucun autre pays, des montagnes cultivées si haut; on y voit du grain par-tout, même jusques sur leurs sommets, à une hauteur où l'on trouve ordinairement des rochers, du bois ou des bruyères. (*Erica vulgaris*). — Quatorze lieues.

Le 17. Toute la chaîne de montagnes, pendant l'espace de cinq lieues jusqu'à Puy en Vélay, est très-intéressante. La nature, dans la formation de ce pays, tel qu'on le voit aujourd'hui, doit avoir suivi une marche extraordinaire; il a par-tout la figure de vagues, comme l'océan orageux. Les montagnes s'élèvent les unes sur les autres avec une infinité de nuances: elles ne sont ni sombres ni affreuses, comme celles de la même hauteur dans les autres pays; mais elles sont cultivées jusqu'au sommet, quoiqu'à la vérité elles ne produisent que de foibles moissons. Quelques vallées enfoncées au milieu d'elles offrent une verdure agréable à l'œil. Vers Puy, la scène est encore plus frappante, par l'addition de quelques-unes des plus singulières roches

que j'aie encore vues. Le château de Polignac, d'où le duc prend son titre, est bâti sur un énorme rocher ; il est presque d'une forme cubique, et s'avance perpendiculairement sur la ville, qui en entoure le pied. La famille de Polignac prétend être fort ancienne; elle fait remonter son origine, je crois, à Hector ou à Achille; mais dans la conversation, on ne l'a jamais classée que parmi les premières familles de France, dont elle est certainement. Il n'y a point de château plus susceptible d'exciter l'orgueil de famille que celui de Polignac : il n'existe peut-être pas un homme qui ne sentît une certaine vanité d'avoir donné son nom, de la plus grande antiquité, à un rocher si singulier et si dominant ; si j'en portois le nom, et si j'en avois la possession, je ne le donnerois pas pour une province. Le bâtiment est si antique et sa situation si romanesque, que l'imagination se représente à la fois tous les siècles féodaux, par une espèce d'influence magique : on le reconnoît pour la résidence d'un grand baron, qui, dans un siècle plus éloigné et plus

respectable, quoique peut-être également barbare, étoit un défenseur patriote de son pays contre l'invasion et la tyrannie des Romains. Dans tous les siècles, une pareille situation seroit choisie comme une place de sûreté et de défense, depuis les terribles combustions qui l'ont formée. Il n'est pas aussi flatteur d'avoir donné son nom à un château, qui n'a aucune grandeur ni aucune singularité naturelle, situé par exemple au milieu d'une riche plaine : l'antiquité des familles vient des siècles de barbarie, quand les commotions et les guerres civiles balayoient et confondoient les habitans de semblables pays. Les Bretons des plaines d'Angleterre furent chassés en Bretagne, mais ceux qui habitoient les montagnes de Galles tinrent bon, et y sont restés jusqu'à ce jour. A environ une portée de canon de Polignac, il y a une autre roche, moins grosse, mais non moins remarquable; et dans la ville de Puy il s'en trouve une autre, d'une vaste hauteur, et une qui est encore plus singulière, par sa ressemblance à une tour, — sur le sommet de laquelle est bâtie l'église de Saint-Michel. La lave

et la pierre à chaux y abondent, et tout le pays est volcanique; les prairies même sont sur la lave : en un mot, tout y est le produit du feu, ou y a été bouleversé par le feu. A Puy, il fit fort beau, et je mangeai à une table d'hôte où je rencontrai beaucoup d'ignorance, comme à l'ordinaire. Il y a plusieurs cafés, même considérables, mais pas un seul papier public. — Cinq lieues.

Le 18. En quittant Puy, la colline que l'on monte pour aller à Costeroux, pendant une lieue ou une lieue et demie, commande une vue de la ville beaucoup plus pittoresque que celle de Clermont. La montagne, couverte de la ville conique, couronnée par un vaste rocher, avec ceux de Saint-Michel et de Polignac, forme une perspective tout-à-fait singulière; la route est belle, formée de lave et de pozzolane : les collines adjacentes ont une forte tendance à former des pentagones et des sexagones basaltiques; les pierres placées dans la grande route pour servir de bornes, sont des morceaux de colonnes basaltiques. L'auberge de Pradelles, tenue par les trois sœurs Pichot, est une des plus mauvaises

que j'aie trouvées en France. De la petitesse, de la pauvreté, de l'ordure et de l'obscurité. — Sept lieues.

Le 19. J'allai à Thueys : les forêts de pins abondent dans ce pays-là ; il y a des moulins à scie avec des roues, qui apportent l'arbre à la place où on doit le scier, sans avoir besoin constamment d'un homme, comme dans les Pyrénées, ce qui est une grande amélioration. Je passai par une nouvelle route superbe, le long d'immenses montagnes de granit ; des châtaigniers paroissent de tous les côtés, et couvrent d'une verdure abondante des rochers, en apparence si nus, que la terre y semble étrangère. On sait que ce bel arbre se plaît dans les terreins volcaniques : il y en a de fort gros ; j'en mesurai un qui avoit quinze pieds de circonférence, à cinq pieds de terre, et il s'en trouve dont la circonférence est de neuf à dix pieds, et qui ont cinquante ou soixante pieds de hauteur. A Maisse, la belle route finit, et il y a pour lors, pendant l'espace de quelques milles, une plaine de roches et presque naturelle ; mais environ un demi-mille avant d'arriver à Thueys, on regagne le

chemin neuf, qui est superbe, formé de matériaux volcaniques, ayant quarante pieds de large, sans la moindre pierre, une surface naturellement unie, ferme et cimentée. On m'a dit que dix-huit cents toises de ce grand chemin, ou environ deux milles et demi, coûtent cent quatre-vingt mille livres. Il conduit, comme à l'ordinaire, à une misérable auberge, mais avec une grande écurie ; et, à tous égards, M. Grenadier surpasse les demoiselles Pichot. Les mûriers commencent à paroître ici, ainsi que les mouches, car c'est le premier jour que j'en ai été incommodé. J'avois un objet à voir à Thueys, que je croyois devoir me retenir un jour ; c'est à quatre heures de marche de la montagne de la coupe au collet d'Aisa, dont M. Faujas de Saint-Fond a donné une estampe dans ses *Recherches sur les volcans éteints*, qui montre que c'est un objet remarquable : je commençai à faire des recherches et des préparatifs pour me procurer une mule et un guide, afin d'y aller le lendemain matin. L'aubergiste et sa femme me servirent à dîner, et ne parurent pas approuver mon projet, par la

multitude de difficultés qu'ils élevoient à tout moment : comme je leur avois fait des questions sur le prix des subsistances et des autres choses, je crois qu'ils me regardoient d'un œil suspect et ne me supposoient pas de bonnes intentions. Je voulus cependant avoir la mule, — on fit quelques difficultés, — il me falloit deux mules, — eh bien prenez-en deux. A son retour il n'avoit pas pu trouver de guide, et il exprima de nouveau sa surprise de ce que j'avois tant d'envie de voir des montagnes qui ne me regardoient pas. Après m'avoir fait de nouvelles difficultés à tout ce que je leur disois, ils me dirent pleinement que je n'aurois ni mules ni guide ; et cela d'un ton à m'ôter tout espoir. Environ une demi-heure après, je reçus un message fort honnête de la part du marquis de Blou, seigneur de la paroisse, qui, apprenant qu'il y avoit à l'auberge un Anglais qui s'informoit des volcans, me proposoit de m'accompagner dans cette excursion ; j'acceptai cette offre avec plaisir, et en allant chez lui, je le rencontrai en chemin : je lui expliquai mes motifs et mes difficultés ; il me dit que

mes questions avoient donné d'étranges soupçons au peuple, et que le tems présent étoit si dangereux et si critique pour les voyageurs, qu'il ne me conseilloit pas de faire des excursions si éloignées de la grande route, à moins que le peuple ne montrât de la bonne volonté pour m'y conduire; que dans tout autre tems il auroit beaucoup de plaisir à le faire lui-même, mais qu'à présent on ne pouvoit prendre trop de précautions. Il n'y avoit pas moyen de résister à ces argumens, et cependant il étoit bien mortifiant de ne pas voir les restes des volcans les plus curieux du pays, car le cratère de la montagne est aussi distinct sur la planche de M. de Saint-Fond, que si on en voyoit sortir la lave. Le marquis me montra alors son jardin et son château au milieu des montagnes; derrière le sien est celui de Gravène, qui est aussi un volcan éteint, mais le cratère ne s'apperçoit pas sans difficulté. En conversant avec lui et un autre gentilhomme, sur l'agriculture, particuliérement sur le produit des mûriers, ils firent mention d'une petite pièce de terre qui rapportoit pour 120 livres de soie par an, et comme elle

elle étoit près de la grande route, nous y allâmes. Cette terre paroissant fort petite pour un si grand produit, j'en comptai les pas et les marquai dans mes notes; peu après, la nuit survenant, je pris congé de ces messieurs et me retirai à mon auberge. Ce que j'avois fait avoit été vu par plus d'un témoin, car à onze heures du soir, une heure après que je fus couché, un commandant de milice bourgeoise, à la tête de vingt hommes, armés de fusils, d'épées, sabres ou piques, entra dans ma chambre, s'approcha de mon lit et me demanda un passe-port. Il s'ensuivit un dialogue qu'il seroit trop long de raconter. Je fus d'abord forcé de leur montrer mon passe-port, et cela ne les satisfaisant pas, mes papiers. Ils me dirent que j'étois sans doute dans la conspiration de la reine, du comte d'Artois et du comte d'Entraigues, (qui a des propriétés dans ce pays) et que ce dernier m'avoit employé comme arpenteur pour mesurer leurs champs, afin de leur faire payer doubles taxes. Mes papiers étant en anglais, cette circonstance me sauva; ils s'étoient mis dans la tête que je n'étois

pas Anglais, mais que c'étoit un prétexte dont je me servois, car ils parlent eux-mêmes un tel jargon, qu'ils n'avoient pas l'oreille assez fine pour distinguer à mon parler que j'étois étranger. Ne trouvant aucune carte ou plan, ni aucune chose qui ressemblât au cadastre de leur paroisse, je m'apperçus que cela faisoit un bon effet, car ils parloient alors en patois. Voyant cependant qu'ils n'étoient pas encore satisfaits, et qu'ils parloient beaucoup du comte d'Entraigues, j'ouvris un paquet de lettres cachetées, en leur disant, — voici, messieurs, mes lettres de recommandation pour différentes parties de la France et de l'Italie ; elles sont écrites en français, ouvrez celles qu'il vous plaira, et vous verrez que je suis un honnête Anglais, et non pas un coquin tel que vous me supposez. Il y eut là-dessus un nouveau conseil et de nouveaux débats qui se terminèrent en ma faveur ; ils refusèrent d'ouvrir les lettres et se préparèrent à me quitter, en disant que mes nombreuses questions sur les terres, et le mesurage que j'avois fait, tandis que je ne prétendois être venu que pour les volcans,

avoient donné de grands soupçons, ce qui, à ce qu'ils observèrent, étoit assez naturel dans un tems où l'on savoit, à n'en point douter, que la reine, le comte d'Artois et le comte d'Entraigues conspiroient contre le Vivarais; ainsi, à ma grande satisfaction, ils me souhaitèrent le bonsoir, et m'abandonnèrent aux punaises, qui fourmilloient dans mon lit comme des mouches dans un pot à miel. Je l'échappai belle, — ç'auroit été une jolie situation d'être mis probablement dans une prison ordinaire, ou gardé à mes dépens jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé un courier à Paris, pour prendre des ordres, et d'être encore obligé de payer les violons. — Sept lieues.

Le 20. Les mêmes montagnes imposantes continuent jusqu'à Villeneuve-de-Berg. La route, pendant un demi-mille, est sous une énorme masse de lave basaltique, coulée en différentes formes, et reposant sur des colonnes régulières; vers le centre, cette vaste chaîne forme une espèce de promontoire: la hauteur, la figure et les traits volcaniques de toute la masse, en font un spectacle très-intéressant pour

l'œil du savant comme de l'ignorant. Un peu avant d'arriver à Aubenas, me trompant de chemin, j'eus à tourner; c'étoit sur le penchant d'une montagne, et il est fort rare qu'il se trouve aucune barrière ou aucun mur pour préserver des précipices. Ma jument française a la manie de reculer un peu trop librement quand elle s'y met; malheureusement elle l'exerça dans un moment de danger imminent, et me jetta, elle, moi, et le cabriolet dans le précipice : par bonheur il y avoit, dans cet endroit, une bordure de rochers, qui fit que la chûte directe ne fut pas de plus de cinq pieds. Je sautai aussi-tôt hors de la voiture, et tombai sans me faire de mal : la chaise et la jument furent renversées sur le côté, cette dernière embarrassée dans les harnois, ce qui empêcha le cabriolet de tomber dans un précipice de soixante pieds. Heureusement le cheval se tint tranquille, car s'il avoit fait quelques efforts, lui et la chaise seroient roulés jusqu'au fond. J'appellai à mon secours quelques chaufourniers, que j'eus bien de la peine à faire obéir à mes vues, et à empêcher de suivre leurs propres idées, qui auroient cer-

tainement précipité le cheval et le cabriolet. Nous débarrassâmes le cheval sain et sauf, assurâmes la voiture, et alors, avec plus de difficulté, nous regagnâmes le grand chemin. Ce fut le plus grand danger que je courus; superbe pays pour se casser un bras ou une jambe, — pour être confiné pendant six semaines ou deux mois au Cheval blanc, à Aubenas, auberge qui auroit été un purgatoire pour mes cochons : — seul, sans parens, sans amis, sans domestiques, et où il n'y a pas une personne, sur soixante, qui parle français! — Je rends graces à la divine providence de m'avoir préservé d'un pareil malheur! quelle situation! — Cette réflexion seule me fait plus d'impression que ma chûte sur le bord du précipice.

Avant de quitter cette ville, il se trouvoit sept hommes autour de moi; je leur donnai un écu de 3 livres pour boire, ce qu'ils refusèrent d'accepter pendant quelque tems, disant modestement que c'étoit trop. Je fis raccommoder les harnois à Aubenas, et en quittant cette ville, je visitai les moulins à soie, qui sont considérables. Je parvins enfin à Villeneuve

de-Berg. Je fus immédiatement pourchassé par la milice bourgeoise, *où est votre certificat?* encore ici la même objection, votre signalement n'y est pas; — *vos papiers?* Ils dirent que le cas étoit important, et me parlèrent d'un ton de maréchal de France; ils me firent cent questions, et finirent par conclure que j'étois une personne suspecte. Ils ne pouvoient pas concevoir pourquoi un fermier de Suffolk voyageoit dans le Vivarais! Ils n'avoient jamais entendu dire qu'on voyageât pour l'agriculture! Ils alloient porter mon passe-port à l'Hôtel-de-Ville, — faire assembler le conseil permanent, — et mettre une sentinelle à ma porte. Je leur répondis qu'ils pouvoient faire ce qui leur plairoit, pourvu qu'ils ne m'empêchassent pas de dîner, parce que j'avois faim; alors ils me quittèrent.

Environ une demi-heure après, un chevalier de Saint-Louis, qui avoit l'air d'un homme comme il faut, vint poliment me faire quelques questions, et ne parut pas conclure que Marie-Antoinette et Arthur Young formoient en ce moment une conspiration très-dangereuse. Il se retira en me disant

qu'il espéroit que je n'éprouverois pas de difficultés. Une autre demi-heure après, un soldat vint pour me conduire à l'Hôtel-de-Ville, où je trouvai le conseil assemblé : on me fit beaucoup de questions, et on témoigna une extrême surprise qu'un fermier anglais voyageât par rapport à l'agriculture, — c'est une chose inouie ; — mais tout cela se passa fort honnêtement ; et quoique ce fût une chose aussi nouvelle pour eux de voir voyager pour l'agriculture, que le tour de l'ancien philosophe sur le dos d'une vache, en vivant de son lait, ils ne trouvèrent cependant rien d'improbable dans mon récit, visèrent volontiers mon passe-port, m'assurèrent de tous les secours dont je pourrois avoir besoin, et me renvoyèrent avec la politesse de gens bien nés. Je leur racontai le traitement que j'avois éprouvé à Thueys, qu'ils blâmèrent hautement. Je pris cette occasion de leur demander où l'on pouvoit trouver dans ce pays, Pradelles, dont Olivier De Serre étoit seigneur, écrivain fort célèbre sur l'agriculture pendant le règne d'Henri IV. Ils me montrèrent sur le champ, de la chambre où nous étions, la maison qui

lui appartenoit dans Villeneuve, et m'informèrent que Pradelles étoit à une lieue de la ville. Comme c'étoit un objet dont j'avois pris note avant de venir en France, cela me donna beaucoup de satisfaction. Le maire, pendant mon interrogatoire, me présenta à une personne qui avoit traduit Sterne en français, mais qui ne parloit pas anglais. A mon retour à l'auberge, je trouvai que c'étoit M. de la Boissière, avocat général du parlement de Grenoble : je ne me souciois pas de quitter cette ville sans connoître davantage un homme qui s'étoit distingué par son étude de la littérature anglaise ; je lui écrivis un billet pour le prier de m'accorder la faveur de quelques momens de conversation avec un homme qui avoit fait parler notre auteur inimitable dans une langue qu'il aimoit tant. M. de la Boissière vint immédiatement me trouver, me conduisit chez lui, me présenta à sa femme et à quelques-uns de ses amis, et comme je paroissois m'intéresser fort à Olivier De Serre, offrit d'aller avec moi à Pradelles; c'étoit une chose que je desirois avec trop d'ardeur pour la refuser, et j'ai passé peu d'après-

midi plus agréablement. Je contemplai la résidence du père de l'agriculture française, qui étoit, sans contredit, un des premiers écrivains, sur ce sujet, qui eût encore paru dans le monde, avec cette espèce de vénération qui ne peut être sentie que par ceux qui se sont fortement adonnés à quelque recherche favorite, et qui se trouvent, dans de pareils momens, satisfaits de la manière la plus délicieuse.

Qu'il me soit permis d'honorer sa mémoire deux cents ans après sa mort ! C'étoit un excellent cultivateur, et un vrai patriote, et Henri IV ne l'auroit pas choisi comme son principal agent dans le grand projet d'introduire la culture de la soie en France, s'il n'avoit pas joui d'une grande réputation, bien méritée sans doute, puisque la postérité l'a confirmée. Le tems où il pratiquoit l'agriculture est trop éloigné pour que l'on puisse donner autre chose qu'une esquisse de ce que l'on supposoit être sa ferme. Le fond du sol est de pierres à chaux ; il y a un grand bois de chênes près du château, et plusieurs vignobles, avec nombre de mûriers, dont quelques-uns sont, en apparence, assez vieux pour

avoir été plantés de la main de ce vénérable génie, qui a rendu ce sol classique. La terre de Pradelles, qui rapporte environ 5,000 livres de rente, appartient à présent au marquis de Mirabel, qui l'a héritée du côté de sa femme, comme descendante de De Serre. Je souhaiterois qu'elle fût pour toujours exempte d'impôts : celui dont les écrits ont jetté les fondemens de l'amélioration d'un royaume, devroit laisser à la postérité quelques marques de la reconnoissance de ses compatriotes. Quand on montra au présent évêque de Sisteron la ferme de De Serre, il dit que la nation auroit dû élever une statue à sa mémoire. Ce sentiment n'est pas sans mérite, quoique ce ne soit qu'une expression ordinaire; mais si cet évêque a lui-même une ferme bien cultivée, cela lui fait honneur. Je soupai avec M. et madame de la Boissière, etc. et eus le plaisir d'une conversation agréable et intéressante. — Sept lieues.

Le 21. M. de la Boissière desirant avoir mon avis sur l'amélioration d'une ferme qu'il vient de prendre à deux lieues de Berg, dans ma route à Viviers, m'accom-

pagna jusques-là. Je lui conseillai de faire tous les ans un enclos bien exécuté, — de finir tout à mesure qu'il avance, et de bien faire tout ce qu'il entreprendroit ; et je le mis en garde contre la méthode de couper et de brûler. Je crains bien cependant que son homme d'affaires n'ait plus de pouvoir sur son esprit que le voyageur anglais. —— J'espère qu'il recevra la semence de navets que je lui ai envoyée. Je dînai à Viviers et passai le Rhône. Après les misérables auberges du Vivarais, qui ne sont qu'ordures et punaises, et où l'on meurt de faim, arriver à *l'hôtel de Monsieur*, à Montelimart, belle et grande auberge, qui ressemble au passage d'Espagne en France, le contraste est frappant, et je me félicitai d'être de nouveau dans un pays chrétien, parmi les *lords Ninchitreas* et les *ladies Betties* de M. Chabot. Huit lieues.

Le 22. Ayant une lettre pour M. Faujas de Saint-Fond, célèbre naturaliste, qui a donné au public différens ouvrages importans sur les volcans et sur l'aréostation, ainsi que sur diverses autres branches d'histoire naturelle, j'eus la satisfaction d'apprendre

qu'il étoit en ville, — et en allant chez lui, de voir qu'un homme de mérite étoit fort bien logé, et avoit autour de lui tout ce qui indiquoit une fortune honnête. Il me reçut avec cette politesse et cette franchise qui sont dans son caractère; me présenta sur le champ à M. l'abbé Bérenger, qui résidoit près de sa maison de campagne, et qui étoit, à ce qu'il dit, excellent cultivateur, ainsi qu'à une autre personne qui avoit le même goût. Sur le soir, M. Faujas me mena chez une dame adonnée aux mêmes recherches, madame Cheinet, dont le mari est membre de l'assemblée nationale : s'il a le bonheur de trouver à Versailles une dame aussi agréable que celle qu'il a laissée à Montelimart, sa mission ne sera pas inutile, et peut-être sera-t-il mieux employé qu'à voter des régénérations. Cette dame vint avec nous à la promenade, pour examiner les environs de Montelimart; et je ne ressentis pas peu de plaisir en voyant que c'étoit une bonne fermière, et qu'elle pratiquoit beaucoup l'agriculture; elle eut la bonté de répondre à plusieurs de mes questions, particuliérement sur la culture de la soie.

Je fus si enchanté de la naïveté et de la conversation de cette agréable dame, qu'il auroit été délicieux pour moi de rester ici plus long-tems. — Mais la charrue !

Le 23. J'accompagnai M. Faujas à sa maison de campagne et à sa ferme, à Loriol, cinq lieues au nord de Montelimart, où il fait bâtir une bonne maison. Je fus content de voir que sa terre avoit deux cent quatre-vingts arpens ; j'aurois mieux aimé qu'elle ne fût pas entre les mains d'un métayer. M. Faujas me plaît beaucoup ; la vivacité et la gaieté de son caractère ne tiennent pas de la pétulance, de la fatuité ou de l'affectation ; il s'attache particuliérement à un sujet, et montre qu'il a du plaisir à éclaircir un point douteux par le conflit de différentes idées, non pas par une vaine affluence de paroles, mais pour mieux comprendre le sujet. Le lendemain, M. l'abbé Bérenger et un autre monsieur, passèrent la journée chez M. Faujas : nous allâmes voir la ferme de l'abbé ; c'est un brave homme qui me plaît beaucoup ; il est curé de la paroisse et président du conseil permanent ; il est à présent fort chaud pour réunir les pro-

testans à l'église ; il parla avec grand plaisir de les avoir persuadés, à l'occasion des actions de graces à rendre à l'Etre suprême, pour l'établissement de la liberté, de chanter le *Te Deum* en commun dans l'église catholique, comme frères, ce qu'ils firent par la confiance qu'ils ont en lui. Il est d'avis que les deux partis, en faisant réciproquement quelques concessions sur des points sur lesquels ils diffèrent, pourront se réunir. Cette idée est si libérale, que j'en doute par rapport au peuple, qui n'est jamais gouverné par la raison, mais par des cérémonies et des niaiseries, — et qui est ordinairement attaché à sa religion, en proportion des absurdités qu'elle renferme. Je n'ai pas le moindre doute que la populace d'Angleterre ne fût plus scandalisée de renoncer au symbole de foi de Saint-Athanase, que tout le banc des évêques, dont le lustre ne le cède en rien à celui du trône. M. l'abbé Bérenger a préparé un mémoire qu'il doit présenter à l'assemblée nationale, pour proposer et expliquer ce projet d'union des deux religions, et il a envie d'y ajouter une clause pour de-

mander le mariage des prêtres. Il étoit persuadé que ce seroit pour l'avantage des bonnes mœurs et pour celui de la nation, et que le clergé n'étant plus un corps isolé, auroit les mêmes intérêts et les mêmes liaisons que les autres hommes ; il remarqua que la vie d'un curé à la campagne est triste ; et connoissant ma passion, il dit qu'un homme ne pouvoit jamais être si bon cultivateur quand il n'avoit pas d'enfans pour lui succéder. Il me montra son mémoire, et je fus bien aise de voir qu'il y avoit maintenant beaucoup d'harmonie entre les deux religions, ce dont on est sans doute redevable à de bons curés comme celui-ci. Les protestans sont nombreux dans ce voisinage. J'insistai fortement sur l'insertion de la clause, pour demander le mariage des prêtres, en assurant que dans un moment comme celui-ci, elle feroit beaucoup d'honneur à tous ceux qui étoient intéressés au mémoire ; qu'ils doivent regarder cela comme une demande des droits de l'homme, violemment, injustement, et même impolitiquement enfreints. Hier, en allant chez M. Faujas, nous passâmes devant une

congrégation de protestans, assemblés comme des druides, sous cinq ou six chênes, pour offrir leurs remercîmens à l'Auteur de leur félicité et de leurs espérances. — Dans un climat comme celui-ci, n'est-ce pas un plus beau temple, bâti par la main de l'Etre qu'ils révèrent, que les temples de briques et de pierres? Ce fut un des plus beaux jours que je passai en France; nous fîmes un long dîner de fermier, bûmes à l'anglaise, succès à LA CHARRUE! et eûmes une si longue conversation sur l'agriculture, que j'aurois voulu que mes amis, cultivateurs de Suffolk, eussent partagé mon plaisir. Si M. Faujas de Saint-Fond vient en Angleterre, comme il me le fait espérer, je le leur présenterai avec beaucoup de satisfaction. Le soir nous retournâmes à Montelimart. — Dix lieues.

Le 26. Je pars pour Orange. Le pays n'est pas beaucoup meilleur; une chaîne de montagnes sur la gauche: je ne vois rien du Rhône. Il y a, dans cette ville, les restes d'un vaste édifice des Romains, de soixante-dix ou quatre-vingts pieds de hauteur, appellé cirque, d'une arche

triomphale,

triomphale, qui, quoiqu'elle soit en ruines, manifeste encore, par ses restes, que c'étoit un beau monument; la maison d'un pauvre homme, qui y réside, a un pavé superbe; mais il est inférieur à celui de Nîmes. Il y a plusieurs jours qu'il fait un grand vent de bise, avec un tems clair, ce qui modère la chaleur, qui est quelquefois étouffante. Cela peut être sain pour des Français, mais c'est diabolique pour ma santé; je me trouvai incommodé; et comme si j'allois tomber malade, j'éprouvai par tout le corps une singulière sensation; ne pensant pas au vent, je ne savois à quoi l'attribuer, mais mon mal venant en même tems, il n'y a pas de doute que ce n'en soit là la cause; d'ailleurs l'instinct, autant que la raison, fait qu'à présent je m'en garde autant que possible. A quatre ou cinq heures du matin, il fait si froid qu'aucun voyageur n'ose se mettre en route. Ce vent est plus sec que je n'en avois d'idée; les autres vents arrêtent la respiration, mais celui-ci, pénétrant à travers le corps, paroît dessécher toute l'humidité intérieure. — Sept lieues.

Le 27. A Avignon. —— Soit parce que j'avois beaucoup lu touchant cette ville dans l'histoire des siècles mitoyens, soit parce qu'elle avoit été la résidence des papes, ou plus probablement à cause des mémoires plus intéressans qu'en a laissés Pétrarque, dans des poëmes qui dureront autant que l'élégance italienne et le goût des hommes, je ne peux pas bien en dire la raison; mais j'approchai cette ville avec une sorte d'intérêt, d'attention et d'attente, que peu de villes ont excités en moi. Le tombeau de Laure est dans l'église des Cordeliers; ce n'est qu'une pierre dans le pavé, avec la gravure d'une figure qui est en partie effacée, environnée d'une inscription en lettres gothiques, et une autre dans le mur contigu, avec les armes de la famille de Sade. Que les grands talens ont de pouvoir quand ils tracent les passions du genre humain! Combien de femmes, aussi belles que Laure, ont été tendrement aimées, — mais n'ayant pas un Pétrarque pour célébrer cette passion, ont vécu et sont mortes dans l'oubli, tandis que ses vers immortels inspirent à des milliers d'êtres des senti-

mens que le génie seul est susceptible d'inspirer, de mêler en imagination leurs tristes soupirs avec ceux du poëte qui a consacré ces restes à l'immortalité! — Il y a, dans la même église, un monument du brave Crillon. Je vis aussi d'autres églises et d'autres tableaux; — mais Pétrarque et Laure sont le principal monument d'Avignon. — Six lieues un quart.

Le 28. J'allai voir le père Brouilloni, visiteur provincial, qui me procura toutes les instructions dont j'avois besoin, en m'introduisant chez des hommes qui entendoient l'agriculture. De la roche du palais du légat il y a une des plus belles vues des détours du Rhône que l'on puisse trouver; elle consiste en deux îles qui, avec le reste de la plaine, bien arrosée, supérieurement cultivée et couverte de mûriers, d'oliviers et d'arbres fruitiers, ont pour limites les montagnes de Provence, du Dauphiné et du Languedoc.— La route circulaire est belle. Je fus frappé de la ressemblance des femmes de ce pays avec celles d'Angleterre; je ne m'apperçus pas d'abord en quoi elle consistoit, mais c'est dans leurs bonnets; elles se

coëffent tout différemment des Françaises. Une chose merveilleuse encore, c'est qu'il n'y a point ici de sabots, non plus qu'en Provence (1).

— Je me suis souvent plaint de l'ignorance grossière que je trouvois aux tables d'hôtes ; elle me parut encore pire ici, s'il est possible. La politesse des Français est passée en proverbe, mais ce ne sont pas les manières de la classe d'hommes qui fréquentent ces tables, qui y ont donné lieu. Un étranger n'y reçoit pas la moindre marque d'attention une fois sur vingt. La seule idée politique qu'ils ont ici, c'est que si les Anglais attaquent la France, celle-ci a un million d'hommes en armes pour les recevoir ; et leur ignorance ne leur permet pas de faire la distinction entre des hommes armés dans

---

(1) Nous fûmes, comme vous, frappées de la ressemblance des femmes d'Avignon avec celles d'Angleterre, mais non pas pour les raisons que vous donnez ; il nous parut que cela provenoit plutôt de ce qu'elles avoient un meilleur teint que les autres Françaises, que de leur coëffure, qui est aussi différente de la nôtre que de celle des Françaises. (*Note d'une amie.*)

leurs villes ou dans leurs villages, ou en action hors du royaume. Ils conçoivent, comme le dit Sterne, beaucoup mieux qu'ils ne combinent : je leur fis quelques questions, mais je perdis mon tems : je leur demandai si la réunion d'un fusil rouillé et d'un bourgeois faisoit un soldat ? — Je leur demandai dans quelle guerre ils avoient manqué d'hommes ? S'ils avoient jamais manqué d'autre chose que d'argent ? Et si en changeant un million d'hommes en porteurs de fusils, l'argent seroit plus abondant ? Je leur demandai si le service personnel n'étoit pas un impôt ? Et si en payant un impôt pour le service d'un million d'hommes, cela augmentoit leurs facultés pour payer les autres taxes ? Je les priai de m'informer si la régénération du royaume, qui avoit fait prendre les armes à un million d'habitans, avoit rendu l'industrie plus grande, la tranquillité intérieure plus assurée, avoit fait renaître la confiance et le crédit ? Et finalement je les assurai que si les Anglais les attaquoient actuellement, ils joueroient peut-être le plus sot rôle qu'ils aient joué depuis l'établissement de la monarchie ; mais,

messieurs, ajoutai-je, les Anglais, malgré l'exemple que vous leur avez donné dans la guerre de l'Amérique, dédaigneront une pareille conduite ; ils voient avec douleur la constitution que vous formez, parce qu'ils la croient mauvaise ; — mais quel que soit le gouvernement que vous établissiez, vous aurez les souhaits de vos voisins.

Tout cela fut inutile ; ils étoient persuadés que leur forme de gouvernement étoit la meilleure du monde ; que c'étoit une monarchie, et non pas une république, comme je l'avois avancé ; et que les Anglais la croyoient bonne, parce qu'ils aboliroient sûrement leur chambre des pairs, et je les laissai dans cette idée sublime et très-exacte. —Sur le soir, j'arrivai à l'Isle, ville qui a perdu son nom dans le monde, par la réputation plus brillante de Vaucluse. On peut à peine trouver cinq lieues de pays plus riche ou mieux cultivé ; l'arrosement est superbe. L'Isle est fort agréablement situé. En descendant la colline, je trouvai de belles plantations d'ormes, avec des ruisseaux délicieux, coulant des deux côtés sur de petites pierres ; une multitude de gens bien mis prenoient le frais dans

un endroit que j'avois d'abord pris pour un village de la montagne. Ce fut pour moi une scène magique : maintenant, dis-je en moi-même, qu'il est affreux de quitter ces beaux bois et la fraîcheur de ces eaux pour entrer dans une ville sale, puante, chaude et murée, l'un des contrastes qui produit en moi les sensations les plus désagréables ! Quelle surprise agréable de trouver l'auberge hors de la ville, au milieu de la scène que j'avois admirée ; et, qui plus est, des gens fort honnêtes ! Je me promenai pendant une heure sur les bords de cette rivière enchanteresse, la lune se mirant dans ses eaux, qui couleront éternellement en vers délicieux. Je me retirai pour souper : on me servit la meilleure truite et la meilleure écrevisse du monde. Demain j'irai à la source célèbre. — Cinq lieues un quart.

Le 29. Je suis enchanté des environs de l'Isle ; de belles routes, bien plantées, sortent de la ville dans différentes directions, comme si c'étoit une capitale ; elles sont assez ombragées pour former des promenades, et la rivière se divise en tant de branches, et est si bien dirigée, qu'elle

a un effet délicieux, principalement pour ceux qui connoissent la fertilité des arrosemens. J'allai à la fontaine de Vaucluse, qui est avec justice aussi célèbre que celle de l'Hélicon. En traversant une plaine qui n'est pas si belle que celle de l'imagination de Tempé, la montagne offre une roche presque perpendiculaire, au pied de laquelle est une immense caverne fort belle, à moitié remplie d'un étang d'eau très-claire; c'est là la source célèbre : dans d'autres saisons toute la caverne est pleine, et l'eau se précipitant à gros bouillons parmi les rochers, forme un vaste ruisseau dont le lit est à présent marqué par la végétation. Actuellement l'eau sort deux cents pas plus bas de dessous des masses de rochers, et à une petite distancc forme une rivière considérable, à laquelle l'art donne immédiatement différentes directions pour l'usage des moulins et des arrosemens. Sur le sommet d'un rocher, au-dessus du village, mais beaucoup au-dessous de la montagne, est une ruine que les pauvres gens appellent le château de Pétrarque, en disant qu'il étoit habité par M. Pétrarque et madame Laure. La scène

est sublime ; mais ce qui la rend vraiment intéressante, c'est la célébrité que les grands talens lui ont donnée. Le pouvoir des rochers, de l'eau et des montagnes pour captiver l'attention, et causer en nous des sentimens susceptibles de dissiper les sensations insipides de la vie ordinaire, ne tient pas de la nature inanimée ; pour donner de l'énergie à de pareilles sensations, il faut qu'il soit animé par le pinceau créateur d'une imagination ardente, qu'il soit décrit par le poëte, ou qu'il ait quelque liaison avec la résidence, les actions, les méditations ou les passions des grands génies ; il est, pour ainsi dire, créé par les talens, et commande cet intérêt que respire tout ce qui est consacré par la renommée.

Je vais à Orgon. Je quitte le territoire du pape en passant la Durance, et vois l'esquisse de la navigation de Boisgelin, ouvrage de l'archevêque d'Aix, beau projet, et qui est bien exécuté là où les travaux sont finis : il y a une colline percée pendant l'espace d'un quart de mille. Cet ouvrage ne le cède en rien aux entreprises de ce genre. Il y a cependant plusieurs

années que les travaux sont suspendus faute d'argent. Le vent de bise a cessé, et la chaleur est augmentée ; le vent est maintenant sud-ouest. Je me portai beaucoup mieux au même instant, ce qui prouve combien il est pernicieux, même en août. — Sept lieues.

Le 30. J'ai oublié de faire mention que depuis quelques jours je suis infecté de toute la populace du pays, qui va à la chasse : on croiroit que tous les vieux fusils rouillés de la Provence sont en l'air, pour tuer toutes sortes de gibier ; le plomb est tombé cinq à six fois dans mon cabriolet et autour de mes oreilles. L'assemblée nationale ayant déclaré que tout homme a droit de tuer le gibier sur ses terres, et avançant cette maxime si absurde comme déclaration, quoiqu'elle soit si sage comme loi, sans aucun statut pour assurer le droit du gibier au propriétaire du sol, selon la teneur du décret, a, selon ce que l'on me rapporte, rempli toutes les terres de France de chasseurs nuisibles. Les déclarations au sujet des dîmes, des taxes, des droits féodaux, etc. ont produit les mêmes effets. On parle dans

les déclarations, de conditions et de compensations; mais une multitude effrénée profite de l'abolition, et se moque des obligations ou des compensations. Je pars au point du jour pour Salon, afin de voir la Crau, l'un des plus singuliers cantons de France par son sol, ou plutôt par son manque de sol, car ce n'est en apparence qu'une région de cailloux, qui nourrit cependant de grands troupeaux de moutons: j'examine les améliorations de M. Pasquali, qui fait de grandes choses, mais rudement; j'aurois voulu le voir et converser avec lui, mais malheureusement il n'est pas à Salon. Je me rends le soir à Saint-Canat. — Quinze lieues un quart.

Le 31. Je vais à Aix. Plusieurs maisons sans vitres. Les femmes ont des chapeaux d'hommes et pas de sabots. J'allai voir M. Gibelin, célèbre par ses traductions des Œuvres du docteur Priestley, et des Transactions philosophiques (1). Il me reçut

(1) *Abrégé des Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, rédigé et traduit de l'anglais, 14 vol. *in*-8°. avec beaucoup de planches. Chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 20, à Paris; 4 liv. 10 s. le vol. *br.*

avec cette politesse agréable, et qui lui est naturelle, car il paroît être un fort brave homme : il fit tout en son pouvoir pour me procurer les renseignemens dont j'avois besoin, et promit d'aller le lendemain, avec moi, à la Tour d'Aigues, chez le baron de ce nom, président du parlement d'Aix, pour qui j'avois des lettres; et dont les essais, dans les *trimestres* de la société d'agriculture de Paris, sont les plus estimables de cet ouvrage sur l'économie rurale.—Quatre lieues.

Premier septembre. La Tour d'Aigues est à sept lieues au nord d'Aix, de l'autre côté de la Durance, que nous passâmes au bac. Le pays, près du château, est hardi et montueux, et s'enfle pendant une lieue ou deux en montagnes de rochers. Le président me reçut amicalement, avec une simplicité qui donne de la dignité à son caractère; il aime beaucoup à cultiver et à planter. Nous passâmes l'après-midi à examiner sa ferme et ses beaux bois, qui sont des choses rares dans cette province nue. Le château de la Tour d'Aigues, avant que le feu, mis par accident, en eût consumé une grande partie, devoit être un des plus considérables de France, mais il

n'offre plus aujourd'hui qu'un triste spectacle. Le baron souffre énormément par la révolution ; une grande étendue de pays qui appartenoit à ses ancêtres, a été cédée pour des rentes, des cens et autres paiemens féodaux, de sorte qu'il n'y a aucune comparaison entre les terres retenues et celles cédées de cette manière par sa famille. La perte des droits honorifiques est beaucoup plus considérable qu'elle ne paroît, et entraîne celle de toute influence; il étoit naturel de chercher quelque compensation simple et facile; mais la déclaration de l'assemblée nationale n'en accorde aucune ; et il est évident, dans ce château, que les rentes que l'assemblée nationale a déclarées rachetables, ne se paient plus, sans que le propriétaire ait reçu aucune sorte de récompense. Le peuple est en armes, et dans ce moment fort agité. La situation de la noblesse, dans cette province, est réellement digne de pitié ; les nobles appréhendent qu'on ne leur laisse rien, sinon les châteaux qu'il ne plaira pas à la populace de brûler ; que les métayers ne gardent les fermes sans payer la moitié du produit au pro-

priétaire ; et qu'en cas de refus de paiement de leur part, il n'y ait pas de loi ni d'autorité assez puissante pour les contraindre. Il y a cependant ici une grande et agréable société, et fort gaie, considérant les malheurs du tems et les pertes du baron, qui avoit hérité de ses ancêtres d'immenses possessions que la révolution vient de réduire à rien. Ce château, qui est encore brillant dans ses ruines, les arbres majestueux, le parc, les armes de la famille, la liberté, la fortune et même la vie des propriétaires sont à la merci d'une populace armée. Quel spectacle ! Le baron a une bibliothèque bien garnie, dont une partie est entièrement de livres et de traités sur l'agriculture, dans toutes les langues de l'Europe. Sa collection d'ouvrages de cette nature est presque aussi nombreuse que la mienne. — Sept lieues.

Le 2. M. le président dévoua cette journée à une excursion à sa ferme de la montagne, à près de deux lieues de là, où il y a une belle file de montagnes et un des plus beaux lacs de la Provence, de deux mille toises de circonférence, et de quarante pieds de profondeur. De ses

bords il s'élève immédiatement une superbe montagne, consistant en une masse de coquillages transformés en pierres : c'est dommage qu'elle ne soit pas plantée, parce que l'eau manque d'un accompagnement de bois. Il y a des carpes de vingt-cinq livres et des anguilles de douze. (*N. B.* Il y a dans le lac Bourget, en Savoie, des carpes de soixante livres.) Un gentilhomme du voisinage, M. Jouvent, bien instruit de l'agriculture du pays, nous accompagna et passa le reste de la journée au château. Je reçus beaucoup d'instruction de la part du baron de la Tour d'Aigues, de M. Jouvent et de M. l'abbé de —, j'ai oublié son nom. Le soir j'eus une conversation sur la conduite d'une maison avec une des dames, et appris, entr'autres choses, que les gages d'un jardinier étoient cent écus; d'un domestique ordinaire, cinquante; d'un cuisinier bourgeois, 75 ou 90 livres; d'une servante, 60 ou 70 livres; la rente d'une bonne maison bourgeoise, 700 ou 800 liv. — Trois lieues.

Le 3. Je pris congé de M. de la Tour d'Aigues, et de son château hospitalier,

et revins avec M. Gibelin à Aix. — Sept lieues.

Le 4. Le pays, jusqu'à Marseille, est montueux, mais bien planté de vignobles et d'oliviers ; il est cependant nu et peu intéressant. Une grande partie de la route se trouve dans un état affreux, quoique ce soit une des plus commerçantes de France : il y a des endroits où elle n'est pas assez large pour que deux voitures y puissent passer commodément. Que l'imagination est un peintre infidèle ! — J'avois lu je ne sais quelles exagérations sur les bastides des environs de Marseille, que l'on comptoit, non pas par centaines, mais par milliers, avec cette anecdote, que Louis XIV en avoit ajouté une près d'une citadelle. —J'ai vu d'autres villes de France où elles sont plus nombreuses, et les environs de Montpellier, quoique sans commerce étranger, sont aussi bien ornés que ceux de Marseille ; cependant Montpellier n'a rien d'extraordinaire. La perspective de Marseille, en s'en approchant, n'a rien de frappant. Cette ville est bien bâtie dans le quartier neuf ; mais dans l'ancien, semblable à toutes les autres, elle est sale,

mal

mal bâtie et puante ; la population, à en juger par les rues, est grande ; je n'ai rencontré aucune ville qui la surpassât en ce point. J'allai sur le soir au spectacle dans une salle neuve, qui n'a rien de frappant, et qui n'est comparable ni à celle de Bordeaux ni à celle de Nantes. La magnificence de la ville n'est pas non plus égale à celle de Bordeaux ; les bâtimens neufs ne sont ni si étendus ni si bons ; — le nombre des vaisseaux dans le port n'est pas si considérable, et le port même n'est qu'un trou en comparaison de la Garonne. — Sept lieues moins un quart.

Le 5. Marseille est exempt du reproche que j'ai fait aux autres villes par rapport aux papiers publics. Je déjeûnai au café d'Acajou, où il y en avoit beaucoup. Je délivrai mes lettres et reçus des instructions sur le commerce ; mais je fus fort fâché de n'en pas trouver une que j'attendois pour l'abbé Raynal, auteur célèbre. A la table d'hôte, ici et à Aix, le comte de Mirabeau faisoit le sujet de la conversation ; j'aurois cru qu'il eût été plus populaire à cause des extravagances commises en sa faveur, en Provence et à Marseille

particuliérement : on le considère simplement comme un grand politique, dont les principes sont conformes à ceux des patriotes ; quant à son caractère privé on ne l'estime guère ; ses commettans assurent qu'ils ont mieux aimé se fier à un habile coquin, que de donner leur confiance à un homme sans talens, sans cependant prononcer que M. Mirabeau mérite cette dénomination. On me dit qu'il avoit une terre en Provence. Je dis que j'étois bien aise d'apprendre qu'il eût du bien ; car dans de pareilles révolutions, c'étoit un gage que tout homme devoit donner pour ne pas jetter tout dans le désordre, afin d'obtenir une importance qu'il ne sauroit avoir dans les tems paisibles. Mais il seroit mortifiant d'être à Marseille sans voir l'abbé Raynal, l'un des précurseurs incontestables de la révolution actuelle de France. N'ayant pas le tems d'attendre davantage pour des lettres, je pris la résolution de m'introduire. Il étoit chez son ami M. Bertrand. Je l'informai de ma situation, et il me dit avec cette politesse et cette aisance qui proviennent de la connoissance du monde, qu'il seroit toujours bien aise de

pouvoir être utile à une personne de ma nation ; et se tournant vers son ami, il ajouta : voici aussi un homme, monsieur, qui aime les Anglais, et qui entend leur langue.

En conversant sur l'agriculture, que j'avois dit être l'objet de mon voyage, ils témoignèrent tous deux leur surprise de trouver, par des relations en apparence authentiques, que nous importions une grande quantité de bled, au lieu d'en exporter, comme nous le faisions autrefois, et voulurent savoir si cela étoit réellement vrai, et à quoi on devoit l'attribuer ; ayant en même tems recours au Mercure de France pour savoir l'état de l'importation et de l'exportation du grain, il lut l'article comme venant de M. Arthur Young. Cela me donna occasion de dire que c'étoit moi, et ce fut une heureuse traduction ; car il me fut impossible de recevoir, après cela, plus de politesse et plus d'offres de services. J'assignai pour cause de ce changement, une augmentation de population, cause qui augmentoit encore tous les jours plus rapidement que jamais.

Nous eûmes une conversation intéres-

sante sur l'agriculture de France, et sur la situation des affaires actuelles, qu'ils pensent tous deux aller fort mal ; ils sont convaincus de la nécessité d'une chambre haute dans la législature, et ne craignent rien tant qu'un gouvernement purement démocratique.

Je remarquai que j'avois souvent été étonné que M. Necker n'eût pas assemblé les Etats de manière à les conduire naturellement à adopter la constitution anglaise, exempte du peu de défauts que le tems y a découverts ; sur quoi M. Bertrand me donna une brochure qu'il avoit publiée, adressée à son ami l'abbé Raynal, dans laquelle il proposoit d'adopter plusieurs parties de la constitution anglaise dans celle de France.

M. l'abbé Raynal remarqua que la révolution de l'Amérique avoit jetté les germes de la révolution française : j'observai que si le résultat de la révolution française étoit la liberté, la première seroit un bonheur pour le monde entier, mais plus encore pour l'Angleterre que pour l'Amérique. Ils regardèrent tous deux cela comme un tel

paradoxe, que je fus obligé de le leur expliquer, en remarquant que je croyois que depuis la paix, l'Angleterre avoit joui d'une prospérité dont il n'y avoit pas d'exemple dans aucune autre période; que sa prospérité surpassoit même celle de tout autre pays, depuis l'établissement des monarchies européennes, fait qui étoit soutenu par une augmentation de population, d'industrie, de navigation, de vaisseaux et de matelots; par l'augmentation et l'amélioration de l'agriculture, des manufactures et du commerce, qui faisoient rejaillir sur le peuple la félicité et l'aisance. Je fis mention des registres et des documens qui constatoient ces faits; et j'observerai que l'abbé Raynal, qui prêtoit beaucoup d'attention à ce que je disois, ne savoit pas un mot de toutes ces circonstances; il n'est pas néanmoins singulier en cela, car je n'ai rencontré aucune personne en France qui en fût instruite; cependant les Français font sans doute l'expérience la plus remarquable en politique, que le monde ait encore vue.

Qu'un peuple perde un empire, — treize provinces, et GAGNE, à cette *perte*, une

augmentation de richesses, de félicité et de pouvoir ! Quand tirera-t-on, de cet événement prodigieux, les conséquences justes et évidentes qui se présentent naturellement, que toutes les dominations d'outre-mer ou éloignées, sont des sources de foiblesse, et qu'il seroit sage d'y renoncer ? Appliquez cette maxime en France, à Saint-Domingue, en Espagne, au Pérou, en Angleterre, au Bengale, et réfléchissez aux idées et aux repliques qu'elle doit faire naître : je n'ai cependant aucun doute de la vérité du fait. Je lui fis compliment du don généreux de 1200 livres pour un prix qu'il avoit fait à la société d'agriculture de Paris : il dit qu'elle lui en avoit témoigné ses remercîmens, non pas dans la forme ordinaire, par les simples signatures du président et du secrétaire, mais que tous les membres présens avoient signé. Il ajouta qu'il en feroit autant aux académies des sciences et de belles-lettres, et il a donné la même somme à l'académie de Marseille, pour un prix relativement à son commerce. Il me dit aussi qu'il avoit formé un plan qu'il exécuteroit quand il auroit épargné assez d'argent, qui étoit de

dépenser, par la médiation de la société d'agriculture, 1200 livres par an, pour acheter des modèles de tous les instrumens utiles d'agriculture des autres pays, particuliérement d'Angleterre, et de les répandre dans toute la France.

Cette idée est excellente et mérite de grands éloges ; mais il est douteux que les effets répondent à la dépense. En donnant l'instrument même à un fermier, il ne sauroit pas comment s'en servir, ou auroit trop de préjugés pour vouloir l'adopter ; il prendroit encore moins de peine pour imiter un modèle. Les personnes qui cultivent elles-mêmes leurs terres, avec enthousiasme et avec passion pour l'art de l'agriculture, se serviroient sans doute de ces modèles, mais je crains bien qu'il ne s'en trouve guère en France. Il faudroit détourner l'esprit des grands propriétaires territoriaux de leurs poursuites frivoles, pour pouvoir effectuer un pareil projet. Il approuva ma recommandation des navets et des pommes de terre, mais dit qu'il n'y en avoit pas de la bonne espèce en France, et fit mention d'une expérience qu'il avoit faite avec des pommes de terre d'Angleterre

et des pommes de terre de Provence pour faire du pain, celles d'Angleterre avoient donné un tiers de farine de plus. — Entr'autres causes de la mauvaise agriculture de France, il cita l'illégalité de l'usure; actuellement les gens à argent dans la province l'enferment, au lieu de le prêter pour des améliorations. Ces sentimens font honneur à ce célèbre écrivain, et il étoit bien agréable pour moi qu'il donnât son attention à des objets qui ont presque absorbé toute la mienne; je voyois aussi, avec la plus grande satisfaction, que cet écrivain, justement célèbre, jouissoit encore d'une bonne santé quoiqu'il ne fût pas jeune, et qu'il pourra encore vivre bien des années pour éclairer le monde par les productions d'une plume qui n'a jamais été employée que pour l'avantage de l'espèce humaine.

Le 8. Je vais à Cujes. Pendant l'espace de trois ou quatre milles, la route est au milieu de rangées de bastides et de murailles, elle est faite de pierres blanches en poudre, et pleine de poussière; les vignes des deux côtes, à une distance de vingt perches, ressemblent à des têtes poudrées;

le pays est formé de montagnes de rochers, où il y a de pauvres pins ; — il est laid et sans intérêt ; les plaines, qui ne sont pas fort larges, sont couvertes de vignes et d'oliviers. Je trouve pour la première fois des capres à Cujes. A Aubagne, j'eus un dîner de six plats assez bons, un dessert et une bouteille de vin, pour vingt-quatre sous ; je dînai seul, car il n'y avoit pas de table d'hôte. Je ne sais comment M. Dutens a pu appeller la poste de Cujes une bonne auberge, c'est un misérable trou, où j'ai une des meilleures chambres qui n'a pas de vitres. — Sept lieues.

Le 9. Le pays jusqu'à Toulon est plus intéressant, les montagnes sont plus hardies, la mer ajoute à la perspective, et il y a un passage parmi les rochers, où il se trouve des traits sublimes. Malgré la beauté du climat, les neuf dixièmes de ce pays sont des montagnes incultes, ou couvertes de misérables pins, de buis et d'herbes aromatiques. Près de Toulon, particulièrement à Olioules, il y a des grenadiers dans les haies, qui portent des fruits aussi gros que des sanspareils : il y a aussi quelques oranges. Le bassin de Toulon, avec

des rangées de vaisseaux à trois ponts, et d'autres gros vaisseaux de guerre, un quai animé et plein d'affaires, est une belle chose ; la ville n'a rien qui mérite d'être rapporté ; le seul objet qui vaille la peine d'être vu, c'est le chantier, que je ne pus cependant voir, quoique j'eusse des lettres ; mais les ordres étant aussi stricts qu'à Brest, toute tentative fut inutile. — Huit lieues et quart.

Le 10. Lady Craven m'a fait faire une trotte inutile à Hières. — On croiroit, par sa description et celle de plusieurs autres, que ce pays est un jardin ; mais on l'a beaucoup trop vanté. La vallée est par-tout bien cultivée, et plantée d'oliviers et de vignes, avec un mêlange de mûriers, de figuiers et d'autres arbres. Les montagnes sont ou des roches, ou couvertes d'une pauvre végétation de pins, d'arbres toujours verds, de *lentiscus*, etc. La vallée, quoique parsemée de bastides blanches, qui animent la scène, montre cependant cette pauvreté dans la robe de la nature, qui offense toujours la vue toutes les fois que les oliviers et les fruits forment son principal vêtement. La perspective est maigre en compa-

raison du riche feuillage de nos forêts septentrionales ; les seuls traits singuliers que l'on y remarque sont les orangers et les citronniers , qui croissent ici en plein air , sont très - grands , et rendent tous les jardins intéressans à ceux qui voyagent dans le midi , mais la gelée de l'hiver dernier les a dépouillés de toute leur majesté. Ils sont tellement endommagés qu'on a été obligé de les couper jusqu'à la racine ou jusqu'au tronc , mais en général ils commencent à repousser. Je m'imagine que ces arbres , quand ils sont même couverts de feuilles et dans toute leur vigueur , n'ajoutent que très - peu à l'effet général d'une perspective ; ils sont tous dans des jardins , mêlés avec des murs et des maisons , et perdent conséquemment beaucoup de leur beauté comme partie d'un paysage. *Le tour de lady Craven* me fit aller à la chapelle de Notre - Dame de consolation , et aux collines qui conduisent chez M. Glapière de Saint - Tropez ; et je demandai le père Laurent , qui étoit cependant peu sensible à l'honneur qu'elle lui avoit fait. Les perspectives du haut des montagnes , des deux côtés de la ville, sont passables.

Les îles de *Portcros* , de *Porquerolles* et du Levant (la plus proche jointe au continent par une chaussée et une saline qu'ils appellent étang), les collines , les montagnes et les rochers sont tous arides et nus. Les pins qui croissent sur quelques-uns d'entr'eux , ne font pas un meilleur effet que le genêt épineux. La couleur des olives nuit à la verdure de la vallée. Il y a de belles limites aux perspectives ; mais pour un climat dont la végétation fait la principale gloire , elle est pauvre et maigre , et ne rafraîchit pas l'imagination par l'idée d'un ombrage épais et impénétrable aux rayons d'un soleil brûlant. Je ne vis aucun cotonnier en Provence , quoique plusieurs livres en fassent mention ; mais les palmiers et les pistachiers ont pris leur place : le myrte y est par-tout indigène , ainsi que le jasmin , *jasminum commune et fruticans.* Dans l'île du Levant il y a la *genista candescens* et la *teucrium herba-poma.* Lorsque je fus revenu de ma course à l'*hôtel de Necker*, l'aubergiste me tourmenta d'une liste d'Anglais qui passent l'hiver à Hières ; il y a plusieurs maisons bâties pour des étrangers , depuis deux jus-

qu'à six louis par mois, y compris les meubles, le linge et la vaisselle nécessaire, etc. La plupart des maisons commandent la perspective de la vallée et de la mer, et si elles ne sont pas exposées au vent de bise, ce doit être un fort beau climat pour passer l'hiver : peut-être que dans les mois de décembre, de janvier et de février, il ne les incommode pas, mais ne le fait-il pas au mois de mars et d'avril ? Il y a une table d'hôte fort bien servie à l'hôtel de Necker, en hiver, à 4 livres par tête. J'allai voir le jardin du roi, qui a peut-être dix ou douze arpens, et qui produit en abondance tous les fruits du climat ; sa récolte d'oranges seule, l'année dernière, rapporta 21,000 liv. Il y a à Hières des orangers qui produisent pour deux louis d'oranges chacun. Je dînai avec M. de Saint-Césaire, qui a une jolie maison neuve, un beau jardin muré, et une terre qui l'environne, qu'il vouloit louer ou vendre. Il eut la bonté, ainsi que le docteur Bataille, de me donner des instructions fort utiles sur l'agriculture et les productions du pays. Sur le soir je revins à Toulon. — Onze lieues et quart.

Le 11. L'arrangement de mon voyage en Italie exigeoit quelque attention. On m'avoit souvent dit qu'il ne falloit pas que je pensasse à y aller avec mon cabriolet. On m'avoit assuré qu'il faudroit que je fusse toujours présent pendant que mon cheval mangeroit, ou qu'on voleroit le foin et l'avoine, et que cet assujétissement me feroit perdre beaucoup de tems. Il y avoit aussi des cantons d'Italie où il seroit dangereux de voyager seul comme je le faisois, à cause du nombre de voleurs qui infestent les grandes routes. Persuadé par les avis de gens qui devoient savoir cela mieux que moi, j'avois résolu de vendre le cabriolet et le cheval, et de voyager en Italie par le moyen des *véturini* que l'on trouve, à ce qu'il paroît, par-tout et à fort bon compte. A Aix on m'offrit vingt louis des deux, à Marseille dix-huit; de sorte que plus j'avançois moins on m'offroit; mais pour me tirer des mains des aubergistes et des garçons d'écurie, qui s'attendoient par-tout à les avoir pour rien, je les fis mettre dans la rue, à Toulon, avec une annonce en grandes lettres, A VENDRE; prix vingt-cinq louis : ils m'en

avoient coûté trente-deux à Paris. Mon plan réussit, et je les vendis vingt-deux louis; ils m'avoient servi pendant plus de quatre cents lieues, et cependant c'étoit encore un excellent marché pour l'officier qui me l'acheta. J'eus ensuite à examiner comment je me rendrois à Nice; et croiroit-on qu'à Marseille, où il y a 100,000 habitans, et à Toulon, où il y en a 30,000, ces places étant situées sur la grande route d'Antibes, de Nice et d'Italie, il ne se trouve aucune diligence ou voiture régulière. Une personne à la table d'hôte m'assura qu'on lui avoit demandé trois louis pour une place dans une voiture qui alloit à Antibes, et qu'on l'avoit fait attendre jusqu'à ce qu'il se trouvât un autre passager qui voulût donner trois autres louis. Cela paroîtra sans doute incroyable à une personne accoutumée au nombre de messageries et de diligences qui vont dans toutes les directions en Angleterre. Les grandes villes, en France, n'ont pas la centième partie des communications entre elles que les places médiocres en ont chez nous: preuve certaine de leur manque de consommation, d'activité et de commerce.

Un particulier qui connoissoit bien toutes les parties de la Provence, et qui avoit été de Nice à Toulon par mer, me conseilla de prendre la barque commune pendant un jour au moins, afin de passer les îles d'Hières : je lui dis que j'avois été à Hières, et que j'avois vu la côte. Il répliqua que je n'avois rien vu si je ne les avois pas vues de la mer, et que ces îles, avec la côte, formoient la plus belle perspective de toute la Provence ; que je ne serois qu'un jour en mer, parce que je pourrois débarquer à Cavalero, et prendre des mules pour Fréjus ; que d'ailleurs je ne perdrois rien, parce que la route ordinaire n'offroit que le même genre de pays que j'avois déjà vu ; des montagnes, des vignobles et des oliviers. Je suivis son avis, et je parlai au capitaine de la barque pour aller à Cavalero.

Le 12. A six heures du matin je me rendis à bord de la barque, capitaine Jassoirs, d'Antibes ; le tems étoit délicieux ; et le passage, hors du port de Toulon et de son grand bassin, superbe et très-intéressant : il est impossible d'imaginer un port plus sûr et mieux abrité

par les terres. Le port intérieur, qui tient au quai, est vaste, et paroît formé des mains de l'art, une rangée de jetées le séparant du grand bassin. Il n'y peut entrer qu'un seul vaisseau à la fois, mais il contiendroit bien une flotte entière. Il s'y trouve à présent, mouillés sur deux rangs, *le Commerce de Marseille*, de 130 canons, le plus beau vaisseau de la marine française, et 17 autres vaisseaux de 90 canons, avec plusieurs navires de moindre force. Lorsqu'on est dans le grand bassin, qui a deux ou trois milles de largeur, il semble qu'on soit absolument entouré de terres élevées, et ce n'est qu'au moment d'en sortir qu'on peut deviner où est le passage qui conduit à la mer : la ville, les vaisseaux, les hautes montagnes qui s'élèvent immédiatement au-dessus, les collines couvertes de plantations et parsemées de bastides, se réunissent pour former un coup-d'œil frappant. Mais quant aux îles d'Hières, et à la belle vue de la côte dont on m'avoit fait fête, il faut, ou que mon conseiller n'ait pas eu d'yeux, ou qu'il ait absolument manqué de goût ; ce n'est, ainsi que toute la côte, qu'une file de roches et de collines arides, où l'on

n'apperçoit que des pins pour donner une idée de végétation. Si l'on ne rencontroit pas de tems en tems quelques maisons isolées, avec quelques espaces de terres cultivées épars çà et là, pour changer la couleur des montagnes, j'aurois cru que cette côte ressembloit à celle de la nouvelle Zélande ou de la nouvelle Hollande ; — noire, triste et déserte, — avec un air sauvage et sombre sur toute sa surface : les pins et les arbrisseaux toujours verds qui en couvrent la plus grande partie, lui donnent plus d'obscurité que d'agrément. Je débarquai le soir à Cavalero, que je croyois être une petite ville ; mais il ne s'y trouve que trois maisons, et c'est le plus misérable endroit que l'on puisse imaginer. On étendit un matelas sur le pavé, car il n'y avoit pas de lit ; ainsi, après avoir été affamé toute la journée, il fallut me contenter d'œufs vieux, de mauvais pain et de vin encore pire : quant aux mules qui devoient me conduire à Fréjus, c'étoit un rêve ; il n'y avoit ni cheval, ni âne, ni mule dans l'endroit; il ne s'y trouvoit que quatre bœufs pour labourer la terre. J'étois donc dans une jolie situation, et j'aurois été obligé

d'aller jusqu'à Antibes par mer, avec un vent peu favorable, si le capitaine ne m'avoit pas promis deux hommes de son équipage pour porter mon bagage à un village situé à deux lieues de là, où il me dit qu'on trouveroit certainement des mules ; ainsi, dans cet espoir, je me jettai sur mon matelas. — Huit lieues.

[*Ici l'auteur continue son voyage d'Italie ; mais comme les affaires de France sont, à présent, assez intéressantes pour attirer toute l'attention des lecteurs, nous avons cru devoir retrancher ce voyage pour ne nous occuper que de ce qui regarde plus particuliérement notre patrie. Nous passons donc subitement à l'époque où l'auteur revient d'Italie. Si cependant le public desiroit l'avoir par la suite, nous pourrions le lui donner en un petit volume.*]

RETOUR D'ITALIE.

Le 21 Décembre. Nous sommes dans le plus court jour de l'année pour faire une expédition qui exigeroit le plus long, le passage du mont Cenis, dont on a tant écrit. Ceux que la lecture a préparés à s'attendre à quelque chose de sublime, seront aussi trompés que s'ils avoient lu des romans. Si on en croit les voyageurs, la descente, en glissant sur la neige, se fait avec la rapidité d'un éclair ; je ne fus pas assez heureux pour trouver quelque chose d'aussi merveilleux. A la *grande Croix*, nous nous assîmes sur une machine composée de quatre bâtons, honorée du nom de traîneau : une mule la traîne, et un conducteur, qui marche entre la machine et l'animal, ne sert, suivant moi, qu'à faire voler de la neige dans le visage des voyageurs. Quand on est arrivé au précipice qui conduit à Lasnebourg, on dételle la mule, et alors la glissade commence : le poids de deux personnes, le guide étant assis en avant et dirigeant avec les talons dans la neige,

est suffisant pour la mettre en mouvement, car la plus grande partie du chemin il se contente humblement du sentier des mules ; mais de tems en tems il coupe pour éviter un détour, et alors le mouvement est assez rapide, pendant quelques secondes, pour être agréable : on pourroit bien raccourcir le chemin de moitié, et par ce moyen, gratifier les Anglais de cette vélocité qu'ils admirent tant. Aujourd'hui, un bon cheval anglais trotteroit aussi vîte que nous *ramassâmes*. Les exagérations qui nous sont parvenues de cette méthode de voyager nous viennent peut-être de ceux qui y ont passé en été, et qui s'en sont rapportés aux relations des muletiers. Un voyage sur la neige est communément susceptible de bien des incidens risibles ; le chemin n'est pas plus large que le traîneau, et nous rencontrions continuellement des mules, etc. Il falloit quelquefois argumenter long-tems pour savoir qui céderoit le passage, et ce n'étoit pas sans raison, car la neige ayant dix pieds de profondeur, les mules ont assez de sagacité pour y regarder à deux fois avant de s'y précipiter. Une jeune savoyarde, montée sur

sa mule, fit une culbute; car essayant de passer notre traîneau, sa monture, qui étoit rétive, tomba et démonta la cavalière ; sa tête donna la première dans la neige, et s'enfonça assez avant pour offrir aux spectateurs les beautés de la donzelle, dans la forme d'un poteau fourchu ; les espiègles de muletiers, au lieu de la secourir, ne pouvoient bouger à force de rire : si ç'avoit été une *ballarina* (danseuse), la position ne lui auroit pas été désagréable. Ces aventures plaisantes, et les rayons d'un brillant soleil, nous firent passer le jour fort gaîment, et nous fûmes d'assez bonne humeur pour manger, à Lasnebourg, un dîner qu'en Angleterre nous aurions donné aux chiens. — Sept lieues.

Le 22. Nous fûmes toute la journée dans les hautes Alpes. Les villages sont en apparence très-pauvres, les maisons mal bâties et les habitans ont très-peu des aisances de la vie, excepté abondance de bois de pin, dont les forêts sont habitées par les loups et les ours. Nous dînâmes à Modane et soupâmes à Saint-Michel. Huit lieues.

Le 23. Nous passâmes Saint-Jean-de-Maurienne, où il y a un évêque; et près de cette ville nous vîmes ce qui vaut bien mieux qu'un évêque, la plus jolie et vraiment la seule jolie femme que nous ayons rencontrée en Savoie; m'étant informé qui elle étoit, j'appris que c'étoit madame de la Coste, femme d'un fermier de tabac; j'aurois beaucoup mieux aimé qu'elle appartînt à la charrue. — Les montagnes commencent à présent à avoir des traits moins terribles: elles s'éloignent assez pour offrir à l'industrie des pauvres habitans quelque chose qui ressemble à une vallée; mais les torrens jaloux s'en emparent en despotes, et comme les autres tyrans, leurs confrères, ne règnent que pour détruire. Sur quelques penchans, on commence à voir des vignes et des mûriers. Les villages deviennent plus nombreux; mais ce ne sont encore que des tas de pierres inhabités, plutôt que des rangées de maisons: néanmoins, dans ces vilaines chaumières, au-dessous des montagnes couvertes de neige, où le soleil ne porte que des rayons tardifs, et où l'art semble plutôt vouloir les exclure que

les admettre, la paix et le contentement, compagnons de l'honnêteté, pourroient bien y résider ; et ils le feroient certainement, si les maux de la nature étoient les seuls que l'on y éprouvât, mais peut-être la verge du despotisme y pèse-t-elle davantage. Dans plusieurs endroits la vue est pittoresque et agréable : les enclos paroissent suspendus sur les côtés des montagnes, comme un tableau à une muraille. Les naturels sont en général fort laids et très-petits. Nous dînâmes à la Chambre ; mauvaise chère ; et couchâmes à Aiguebelle. — Dix lieues.

Le 24. Le pays jusqu'à Chambéry est beaucoup meilleur ; les montagnes, quoiqu'encore élevées, semblent graduellement se reculer ; les vallées s'élargissent, et les côteaux sont mieux cultivés ; et vers la capitale de Savoie, il y a plusieurs maisons de campagne qui animent la scène. Au-dessus de Maltaverne est Château-Neuf, maison de la comtesse de ce nom. Je fus fâché de voir, dans le village, un carcan ou poteau seigneurial, auquel sont attachés une chaîne et un gros collier de fer, marque de l'arrogance de la noblesse et de

l'esclavage du peuple. Je demandai pourquoi on ne l'avoit pas brûlé avec toute l'horreur qu'il méritoit ? Cette question n'excita pas la surprise à laquelle je m'attendois, ce qui seroit arrivé avant la révolution française. Cela amena une conversation par laquelle j'appris que, dans la haute Savoie, il n'y avoit pas de seigneurs, et que les habitans étoient en général à leur aise, possédant de petites propriétés, et que la terre, en dépit de la nature, rapportoit presque autant que dans les pays moins élevés, où le peuple est pauvre et mal à son aise. J'en demandai la raison ? *parce qu'il y a par-tout des seigneurs*. Quel vice, ou plutôt quelle malédiction, que les nobles, au lieu d'être les bienfaiteurs de leurs pauvres voisins, n'en soient que les tyrans par leurs abominables droits féodaux ! N'y a-t-il donc rien que des révolutions, où l'on brûle leurs châteaux, qui puisse les engager à accorder à la raison et à l'humanité ce qu'on leur arrachera par la violence et par des émeutes ? Nous avions arrangé notre voyage de manière à arriver de bonne heure à Chambery, afin de voir ce qu'il y avoit de plus

intéressant dans la ville, qui ne possède pas grand'chose ; c'est la résidence d'hiver de presque toute la noblesse de Savoie. La meilleure terre du duché ne rapporte pas plus de 60,000 livres piémontaises de rente ; mais avec 20,000 livres de rente on vit ici en grand seigneur. Quand un gentilhomme de campagne a 150 louis de rente, il passe ordinairement trois mois en ville ; ce qui fait qu'il en passe neuf fort mal à son aise à la campagne, afin de faire une pauvre figure pendant les autres trois à la ville. Ces fainéans sont cet hiver bien trompés, parce que la cour a refusé d'admettre une compagnie de comédiens français comme à l'ordinaire ; — le gouvernement craint d'importer parmi les rudes montagnards l'esprit de liberté des Français. Est-ce foiblesse ou politique ? Mais Chambéry a, pour moi, des objets plus intéressans. Je brûlois de voir Charmettes, le chemin, la maison de madame de Warens, le vignoble, le jardin, en un mot, tout ce qui avoit été décrit par le pinceau de l'inimitable Rousseau. Il y avoit quelque chose de si délicieux, de si aimable dans son ca-

ractère, malgré ses foiblesses; — sa constante gaieté et sa bonne humeur, — sa tendresse et son humanité, — ses spéculations d'agriculture; — mais sur-tout l'amour de Rousseau a écrit son nom parmi le petit nombre des êtres dont la mémoire est unie avec la nôtre par des liens qu'il est plus aisé de sentir que de décrire. La maison est à environ un quart de lieue de Chambéry, en face du chemin plein de rochers qui conduit à cette ville, et le bois de châtaigniers est dans la vallée. Elle est petite et à-peu-près de la même grandeur qu'on bâtiroit, en Angleterre, une maison dans une ferme de cent arpens, sans le moindre luxe ou la moindre prétention; et le jardin d'arbrisseaux et de fleurs est borné, et sans ostentation. La scène est agréable, étant si près d'une ville, et cependant, comme l'observe ce célèbre auteur, tout-à-fait isolée. Elle ne pouvoit que m'intéresser, et je la contemplai avec émotion; elle me plut, quoique nous fussions dans la tristesse sans feuillage de décembre. Je parcourus quelques côteaux, qui étoient sûrement les promenades qu'il a si agréa-

blement décrites. Je retournai à Chambéry, le cœur plein de madame de Warens. Nous avions avec nous un jeune médecin, appellé M. Bernard, de Modane, en Maurienne; c'étoit un homme aimable, qui avoit des liaisons à Chambéry; je fus fâché de voir qu'il ne savoit rien du tout de ce sujet, sinon que madame de Warens étoit morte. Je me procurai, avec quelques difficultés, le certificat suivant :

Extrait du registre mortuaire de la paroisse de Saint-Pierre de Lemens.

« Le 30 juillet 1762, fut enterrée, dans le cimetiere de Lemens, dame Louise-Françoise-Eléonore de la Tour, veuve du seigneur baron de Warens, née à Vevay, dans le canton de Berne, en Suisse, qui mourut hier à dix heures du soir, comme une bonne chrétienne, après avoir reçu les derniers sacremens, âgée de soixante-trois ans. Elle avoit abjuré la religion protestante depuis environ trente-six ans, et avoit depuis vécu dans la nôtre. Elle termina sa carrière dans le fauxbourg de Nesin, où elle résidoit depuis huit ans, dans la maison de M. Cre-

pine ; elle a demeuré auparavant au Rectus, pendant environ quatre ans, maison du marquis d'Alinge : elle a, depuis son abjuration, passé le reste de sa vie dans cette ville. *Signé* GAIME, curé de Lemens ».

« Je soussigné, curé actuel de ladite paroisse de Lemens, certifie avoir transcrit le présent du registre mortuaire de la paroisse dudit endroit, sans y rien ajouter ou retrancher, et, après l'avoir collationné, l'avoir trouvé conforme à l'original ; en foi de quoi j'ai signé le présent. A Chambéry, le 24 décembre 1789. *Signé* A. SACHOD, curé de Lemens ». — Huit lieues.

Le 25. Je quittai Chambéry assez mécontent de ne pas en avoir vu davantage. Rousseau parle bien des habitans (1), et j'aurois desiré les mieux connoître. Ce fut le plus mauvais jour que j'eusse éprouvé depuis plusieurs mois ; un dégel froid, avec de la neige et de la pluie ; et cependant, dans

(1) S'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry.

cette affreuse saison, quand la nature offre à peine un sourire, les environs sont charmans : tout étoit collines et vallons, couverts de tant d'arbrisseaux et d'herbes sauvages, que les traits étoient assez hardis pour l'irrégularité d'une scène de forêt ; elle étoit néanmoins tellement adoucie par la culture et les habitations, qu'elle paroissoit magnifique. Le pays est enclos jusqu'à la première ville de France, Pont-de-Beauvoisin, où nous dînâmes et couchâmes. Le passage des Echelles, taillé dans le roc par le souverain du pays, est un ouvrage prodigieux. Nous arrivons à Pont-de-Beauvoisin et entrons encore une fois dans ce beau royaume, où nous rencontrons les cocardes de la liberté, et des armes entre les mains du PEUPLE : puisse-t-il s'en servir pour assurer sa tranquillité et celle de l'Europe ! — Huit lieues.

Le 26. Je dînai à la Tour-du-Pin et couchai à la Verpilière : c'est l'entrée la plus avantageuse de France par rapport à la beauté du pays. Les entrées du côté de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Flandre, de l'Allemagne ou de l'Italie par Antibes, sont toutes inférieures à celle-ci. Elle est

superbe et bien plantée, a beaucoup d'enclos, et des mûriers avec des vignes. Il n'y a presque aucun vilain trait dans le paysage, sinon les maisons, qui, au lieu d'être bien bâties et blanches comme en Italie, sont de mauvaises chaumières de boue, sans cheminée, la fumée sortant par le toit ou par les fenêtres; les vitres y paroissent ignorées, et elles ont un air de misère et de pauvreté peu conforme à l'aspect général du pays. En sortant de la Tour-du-Pin, on trouve une grande commune. Nous passons à Bourgoin, et arrivons à la Verpilière. Ce jour-ci nous a offert une variété de collines et de vallées bien plantées, parsemées de châteaux, de fermes et de chaumières. Un soleil agréable n'a pas peu servi à rendre toute la scène plus animée. Il y a dix ou douze jours que l'on a, de ce côté des Alpes, un beau tems avec du soleil; mais dans les Alpes et dans la vallée de Lombardie, de l'autre côté, nous étions gelés et ensevelis dans les neiges. A Pont-de-Beauvoisin et à Bourgoin, la milice bourgeoise nous demanda nos passeports; on nous assura que le pays étoit par-

tout très-tranquille, que l'on ne montoit pas la garde dans les villages, — et qu'il n'y avoit aucun soupçon d'émigration, comme pendant l'été dernier. Près de la Verpilière, nous passâmes le château brûlé de M. de Veau, qui est fort bien situé, avec une belle forêt derrière. M. Grundy étoit ici en août, et ce fut dans ce tems-là qu'on le réduisit en cendres; il y avoit vu un paysan pendu à un des arbres de l'avenue près du grand chemin, qui étoit un de ceux que la milice bourgeoise avoit arrêté commettant cet acte atroce. — Neuf lieues.

Le 27. Le pays change soudainement, et d'un des plus beaux du royaume de France, devient plat et sombre. Nous arrivons à Lyon et voyons de là les Alpes pour la dernière fois; du quai il y a une belle perspective du Mont-Blanc que je n'avois pas encore vue. Quitter l'Italie, la Savoie et les Alpes, probablement pour n'y jamais retourner, me fait une sensation désagréable. Car quel pays peut être comparé à l'Italie, pour toutes les circonstances qui rendent célèbre cette région classique, le siége des grands hommes, —

le

le théâtre des actions les plus illustres, — le champ exclusif dans lequel les arts agréables et élégans se sont plus? Dans quel pays l'œil trouve-t-il quelque chose de plus beau et l'oreille de plus mélodieux? Où peut-on satisfaire davantage une curiosité louable? Chez tous les hommes, l'Italie est le second pays du monde, preuve certaine que c'est le premier. J'allai au spectacle, c'étoit une pièce en musique, qui fit éprouver à mes oreilles un contraste de toute l'Italie. Que la musique de France est pitoyable! ce n'est que les contorsions de la discorde organisée. Le théâtre n'est pas comparable à celui de Nantes, et est fort inférieur à celui de Bordeaux. — Six lieues.

Le 28. J'avois des lettres pour M. Goudard, grand négociant en soie, et fus hier chez lui; il m'invita à déjeûner pour ce matin. Je fis les plus grands efforts pour me procurer quelques instructions sur les manufactures de Lyon; mais en vain, tout étoit *selon* et *suivant*. Je fus chez M. l'abbé Rozier, auteur du volumineux Cours complet d'agriculture, *in*-4°. Je le visitai comme un homme fort

prôné, sans aucune idée de recevoir des renseignemens sur l'agriculture-pratique de la part d'un compilateur de dictionnaires. Quand M. Rozier vivoit à Beziers, il occupoit une ferme considérable, mais lorsqu'il devint habitant d'une ville, il plaça cette devise sur sa porte, — *Laudato ingentia rura, exiguum colito*, ce qui n'est qu'une fort mauvaise apologie pour ne pas avoir de ferme du tout. J'essayai deux ou trois fois de faire tomber la conversation sur la pratique; mais il s'élança dans des rayons si excentriques de science, que je m'apperçus au même instant de l'inutilité de ma tentative. Un médecin présent m'observa que si je voulois connoître la pratique et les productions ordinaires, je devois m'adresser à des fermiers ordinaires, faisant entendre par son air et ses manières, que de pareilles choses étoient au-dessous de la dignité de la science. M. l'abbé Rozier a cependant de grandes connoissances, quoiqu'il ne soit pas cultivateur : dans les recherches qu'il a faites, il est justement célèbre, — et il mérite beaucoup d'éloges pour avoir commencé

le *Journal de physique*, qui, tout considéré, est le meilleur journal que l'on puisse trouver en Europe. Sa maison est supérieurement bien située, commandant une belle perspective ; sa bibliothèque est remplie de bons livres ; et tout ce qui l'environne annonce une fortune aisée.

J'allai ensuite chez M. Frossard, ministre protestant, qui me donna fort volontiers, et avec beaucoup de politesse, de bonnes instructions, et qui, pour les choses dont il n'étoit pas bien informé, me recommanda à M. Roland de la Platière, inspecteur des fabriques de Lyon. Ce dernier avoit fait des remarques sur divers sujets qui nous procurèrent une conversation fort intéresssante ; et comme il est très-communicatif, j'eus le plaisir de voir que je ne quitterois pas Lyon sans obtenir une grande partie des connoissances dont j'avois besoin. Ce monsieur, qui est déjà âgé, a une jeune femme fort jolie, — c'est la dame à qui il adressoit ses lettres écrites en Italie, et qui ont été publiées en cinq ou six volumes. M. Frossard invita M. de la Platière à dîner, ainsi que moi ; nous eûmes une grande conversation sur l'a-



griculture, les manufactures et le commerce; nous ne différions que très-peu en opinion, excepté sur le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, qu'il condamna, à ce que je m'imagine injustement, et nous discutâmes ce point. Il maintint avec chaleur que la soie auroit dû y être comprise comme un bénéfice pour la France; je répondis que l'offre en avoit été faite au ministre français, et qu'il l'avoit refusée, et j'avançai que s'il l'avoit acceptée, l'avantage auroit été du côté de l'Angleterre au lieu d'être en faveur de la France, en supposant, selon l'idée commune, que le *bénéfice* et la *balance* du commerce soient la même chose. Je le priai de m'informer pourquoi il croyoit que la France achèteroit la soie du Piémont et de la Chine, et la travailleroit pour la donner à meilleur compte que l'Angleterre, tandis que l'Angleterre achète le coton de France, et le travaille dans ses fabriques, qui le donnent ensuite à meilleur marché que celles de France, quoiqu'il soit surchargé d'une multitude de droits et d'impôts? Nous discutâmes ces sujets et d'autres semblables, avec cette atten-

tion et cette candeur qui les rendent intéressans pour des personnes qui aiment une conversation libérale sur des matières importantes.

Entr'autres objets, dignes de la curiosité d'un étranger, à Lyon, est le point de réunion de la Saone et du Rhône; Lyon seroit sûrement bien mieux situé s'il étoit bâti à cet endroit, mais il y a un espace vacant qui pourroit contenir une ville de moitié aussi grande que Lyon. Cet espace est enclos d'une digue moderne, qui a coûté six millions et ruiné les entrepreneurs. Je préfère Nantes à Lyon. Quand une ville est située au confluent de deux grandes rivières, l'imagination suppose que ces rivières font partie de la magnificence de la scène. Sans des quais propres et bien située, que sont les rivières à une ville, sinon des commodités pour transporter du charbon ou du goudron? Qu'a de commun, en fait de beauté, Londres avec la Tamise, sinon à la terrasse des Adelphi? ou qu'a-t-il de commun avec les nouveaux édifices de la place de Somerset, plutôt qu'avec *Fleet-Ditch*, ensevelis comme ils sont sur des égoûts? Je ne connois rien qui trompe davantage notre at-

tente que les villes, tant il y en a peu de bâties avec des idées générales de beauté et de décoration !.

Le 29. J'allai de bonne heure, avec M. Frossard, voir une ferme près de Lyon. C'est un grand avocat de la nouvelle constitution française. Cependant tous ceux avec qui j'ai conversé, représentent l'état des manufactures sous les plus sombres couleurs. Il y a vingt mille personnes nourries par charité, et conséquemment fort mal nourries; et la misère de tous les genres, chez la basse classe de la société, est plus grande que jamais, et surpasse même l'imagination. La principale cause des maux que l'on ressent ici est la stagnation du commerce, occasionnée par l'émigration des riches, et le manque général de confiance dans les marchands et les manufacturiers, d'où il arrive que les banqueroutes sont communes. Dans un moment où les particuliers sont si peu capables de supporter de nouveaux fardeaux, on lève des sommes immenses pour les pauvres, par des contributions volontaires; de sorte qu'en comptant les revenus des hôpitaux et autres

fondations de charité, il y a au moins 960,000 liv. par an pour l'usage des pauvres. Mon compagnon de voyage, M. Grundy, étant pressé d'arriver à Paris, me persuada de prendre une chaise de poste avec lui, méthode de voyager que je déteste; mais la saison m'y obligeoit; et j'avois outre cela un plus grand motif, c'est que j'aurois plus de tems à passer dans cette ville pour y examiner l'état extraordinaire des choses, — d'un roi, d'une reine et d'un dauphin de France, prisonniers : c'est pourquoi j'acceptai sa proposition, et nous partîmes après dîner. Après avoir fait environ trois lieues, nous parvînmes aux montagnes. Le pays est affreux, pas d'enclos, pas de mûriers, pas de vignes, beaucoup de landes et rien qui indique le voisinage d'une pareille cité. Nous couchâmes aux Arnas, dans une assez bonne auberge. — Six lieues.

Le 30. Nous partîmes de bonne heure pour Tarare, dont la montagne, qui porte ce nom, est plus formidable en réputation qu'en réalité. Jusqu'à S. Simphorien-en-Lay, le pays est le même; les maisons augmentent en nombre et en bonté, en appro-

chant la Loire, que nous traversâmes à Roanne ; c'est ici une bonne rivière ; elle est navigable plusieurs milles plus haut, et conséquemment à une grande distance de la mer. Il s'y trouve plusieurs barques plates d'une grandeur considérable. — Dix-sept lieues.

Le 31. Nous eûmes un autre jour beau et clair ; on voit rarement pareille chose en Angleterre dans cette saison. Après Droiturier, les bois du Bourbonnois commencent. A Saint-Gerand-le-Puy, le pays devient meilleur, il est parsemé de maisons blanches et de châteaux, et continue beau jusqu'à Moulins. Je cherchai ici mon ancien ami, l'abbé Barut, et eus une autre entrevue avec M. le marquis de Goutte, touchant la vente de son château et de sa terre de Riaux ; je le priai encore une fois de m'accorder la préférence, ce qu'il promit de faire, et je ne doute pas qu'il ne tienne sa parole. Je n'ai jamais de ma vie été si tenté que du desir de posséder cette agréable terre ; dans une des plus belles parties de la France, et dans le plus beau climat de l'Europe. Dieu veuille, s'il lui plaît de prolonger ma vie, que je

ne me repente pas dans ma vieillesse d'avoir balancé à accepter une offre que la prudence me dictoit, et que le préjugé seul défendoit ! Que Dieu m'envoie de l'aisance et de la tranquillité pour la fin de mes jours, soit que je les passe dans le comté de Suffolk ou dans le Bourbonnois ! — Treize lieues.

Le premier Janvier 1790. Nevers a une belle apparence, s'élevant fièrement de la Loire, mais en y entrant il est comme mille autres endroits. Des villes ainsi vues, ressemblent à un groupe de femmes, près l'une de l'autre; on apperçoit de loin leurs plumes agitées et leurs bijoux étincelans, et on s'imagine voir le hérault de la beauté; mais quand on s'en approche, on ne trouve le plus souvent que de la boue. De la colline qui descend à Pougues, est une vue étendue vers le Nord, et après Pouilli est une belle perspective, dont la Loire, qui se replie dans la plaine, forme une partie. — Vingt-cinq lieues.

Le 2. A Briare, le canal annonce les heureux effets de l'industrie. Nous quittons ici la Loire. Tout le pays est varié,

sec et fort agréable ; mais il a presque partout un mauvais sol. Nous couchâmes à Nemours, où nous trouvâmes un aubergiste qui surpassoit, en fripponnerie, tout ceux que nous avions rencontrés en France ou en Italie. Nous eûmes pour souper une soupe maigre, une perdrix et un poulet rôti, un plat de céleri, un petit chou-fleur, deux bouteilles de pauvre vin du pays, et pour dessert, deux biscuits et quatre pommes, et voici la carte : — potage, une livre 10 sous ; — vin, 2 livres 4 sous ; — perdrix, 2 liv. 10 sous ; — poulet, 2 livres ; — céleri, 1 livre 4 sous ; — chou-fleur, 2 liv. ; — pain et dessert, 2 liv. ; — feu et appartement, 6 liv. ; — total, 19 liv. 8 sous. Nous réclamâmes fortement contre une extorsion aussi impudente, mais ce fut en vain : nous insistâmes alors sur ce qu'il signât la carte, ce qu'il fit après plusieurs prétextes d'excuses ; et il souscrivit *Foulliare, à l'Étoile.* Comme on nous avoit dit que c'étoit *à l'Écu de France*, et non pas *à l'Étoile*, qu'on nous menoit, nous soupçonnâmes quelque tricherie, et étant sortis pour examiner le local, nous trouvâmes que son

enseigne étoit véritablement l'*Écu*, et nous apprîmes qu'il s'appelloit *le Roux* au lieu de *Foulliare*. Il ne s'attendoit pas à cette découverte, ni aux invectives que nous lui prodiguâmes à cause de son infame conduite ; il se sauva sur le champ, et se cacha jusqu'à ce que nous fûmes partis. Il est cependant à propos, pour le bien du public, de noter un pareil coquin. — Vingt lieues.

Le 3. Nous allâmes par la forêt de Fontainebleau à Melun, et de là à Paris. Les soixante postes, depuis Lyon jusqu'à Paris, faisant trois cents milles anglais, nous coutèrent, y compris trois louis pour une chaise de poste (qui étoit un vieux cabriolet français à deux roues), et les dépenses des auberges, etc. quinze louis, c'est-à-dire, un scheling par mille anglais, ou un demi-scheling par tête. Je me transportai à Paris, dans mes anciens appartemens, à l'hôtel de la Rochefoucauld, car à Lyon j'avois reçu une lettre du duc de Liancourt, qui m'avoit prié de regarder sa maison comme la mienne, comme prenant la place de sa mère, la duchesse d'Estissac, amie que je regretterai long-tems,

qui étoit morte pendant mon voyage d'Italie. Je trouvai mon ami Lazowsky en bonne santé, et nous conversâmes, à gorge déployée, sur les scènes surprenantes qui avoient eu lieu en France depuis mon départ de Paris. — Quinze lieues.

Le 4. Après déjeûner, j'allai au jardin des Tuileries, où je vis la chose la plus extraordinaire qu'aucun Français ou Anglais ait encore vue à Paris. Le roi se promenant, accompagné de six grenadiers de la milice bourgeoise, avec un ou deux officiers de sa maison et un page. On tient les portes fermées par rapport à lui, et personne n'entre, jusqu'à une certaine heure, excepté les députés ou ceux qui ont des cartes d'admission. Quand il fut entré dans le palais, on ouvrit les portes du jardin à tout le monde indistinctement, quoique la reine fût encore à se promener avec une dame de sa cour: elle étoit aussi accompagnée de si près, par la garde bourgeoise, qu'il falloit qu'elle parlât fort bas pour ne pas être entendue. La foule la suivoit, parlant très-haut, et ne lui donnant aucune autre marque de respect que celle d'ôter le chapeau là où

elle passoit, ce qui étoit, à la vérité, plus que je n'aurois cru. Sa majesté paroît ne pas bien se porter, elle a l'air très-affectée, et cela est visible sur son visage; mais le roi est aussi gros et gras qu'un sans-souci. Il y a un petit jardin environné de barrières pour le dauphin, et il s'y trouve une petite chambre où il peut se retirer en cas de pluie; il y étoit à l'ouvrage avec sa petite bèche et son rateau, mais avec une garde de deux grenadiers. C'est un joli enfant, qui paroît être d'un fort bon naturel; par-tout où il va, tout le monde ôte son chapeau, chose que je fus bien aise de voir. Toute la famille, ainsi prisonnière, (car elle l'est effectivement) offre d'abord un spectacle choquant, et il l'est véritablement, si cette mesure n'est pas absolument nécessaire pour effectuer la révolution; je ne le crois pas; mais si elle est nécessaire, personne ne peut blâmer le peuple de prendre tous les moyens possibles pour assurer cette liberté qu'il a enlevée dans le choc d'une révolution. On ne sauroit rien condamner dans un pareil moment, que ce qui met en danger la liberté nationale. J'avouerai

néanmoins franchement que je doute que ce traitement de la famille royale soit bien calqué pour assurer la liberté ; je pense au contraire que c'est une démarche dangereuse, qui expose au hasard tout ce que l'on a déjà gagné. J'ai aujourd'hui parlé avec différentes personnes, et je leur ai fait des objections contre le systême actuel, même plus fortes qu'elles ne me paroissoient, afin de connoître leur sentiment, et il est évident qu'on appréhende actuellement une tentative de contre-révolution. Ce danger vient en partie, et peut-être absolument, de la violence dont on a usé envers la famille royale. L'assemblée nationale, avant cette époque, n'étoit responsable que des loix constitutionnelles pour l'avenir : depuis ce moment, elle est responsable de tout le gouvernement de l'État, elle possède le pouvoir exécutif ainsi que le législatif. Cette situation critique a nécessité des efforts et des travaux continuels de la part de la garde nationale parisienne. Le grand objet de M. de la Fayette, et des autres chefs militaires, est de la discipliner et de la mettre sur un pied formidable, en

cas qu'elle soit nécessaire dans le Champ-de-Mars; mais tel est l'esprit de liberté que, même dans les troupes de ligne, il y a si peu de subordination, qu'un homme est aujourd'hui officier et demain simple soldat, méthode qui rend plus difficile l'accomplissement de ces vues. On peut faire monter l'armée de ligne de Paris à huit mille hommes, que l'on paie quinze sous chacun par jour; dans ce nombre est compris le corps des gardes-françaises, qui a passé du côté du peuple. Paris a aussi huit cents chevaux, en raison de 1500 liv. par cavalier, annuellement; et les officiers ont le double de paye de ceux des autres troupes.

Le 5. L'adresse que présenta hier l'assemblée nationale au roi, lui a fait honneur auprès de tous les partis; j'en ai entendu parler par des gens qui n'approuvent pas les mesures présentes, mais ils s'accordent tous à la louer. C'étoit sur la question de fixer la liste civile. L'assemblée résolut d'envoyer une députation à sa majesté, pour la prier de fixer elle-même la somme, et de consulter moins son esprit d'économie que le sen-

timent de la dignité qui doit environner le trône d'une splendeur convenable. Je dînai avec le duc de Liancourt, dans les appartemens qu'on lui a assignés aux Tuileries, comme grand-maître de la garde-robe, lorsque la cour a quitté Versailles; il donne, deux fois par semaine, un grand dîner aux députés, et il s'en trouve toujours depuis vingt jusqu'à quarante. Le tems marqué étoit trois heures et demie, mais nous attendîmes jusqu'à sept avant que le duc et une partie de la compagnie arrivassent.

Il y a à présent dans l'assemblée un écrivain connu, auteur d'un excellent livre, ce qui me fit espérer de trouver en lui quelque chose au-dessus de la médiocrité, mais il est rempli de tant de petitesses que je le regardai avec étonnement; sa voix ressemble à celle d'une femme délicate, comme si ses nerfs ne lui permettoient pas de parler assez haut pour être entendu; quand il souffle ses idées, il ferme les yeux à moitié, tourne la tête en demi-cercle, comme si ses opinions étoient des oracles, et a tant de prétention à l'aisance et aux manières polies, quoiqu'il n'ait aucune apparence

personnelle

personnelle pour seconder toutes ces jolivetés, que je ne sais par quels moyens artificiels on a pu composer un tout de parties aussi hétérogènes. Qu'il est étrange de lire l'ouvrage d'un auteur avec plaisir, de dire, cet homme là n'a rien de mauvais ; tout est important chez lui ; voilà un homme qui n'est pas ordinaire : — et de le voir ensuite entaché de tant de petitesses !

Les 6, 7 et 8. Le duc de Liancourt ayant envie de cultiver lui-même une de ses fermes, et de l'améliorer selon des principes anglais, me pria de l'accompagner avec mon ami Lazowsky à Liancourt, pour donner mon avis sur les terres et sur les meilleurs moyens d'exécuter son projet ; j'y consentis volontiers. J'y fus témoin d'une scène qui me fit rire. A une petite distance du château de Liancourt, se trouve, près du grand chemin, une pièce de terre en friche, appartenant au duc. J'y vis plusieurs personnes fort occupées, plantant des haies pour la diviser en petites portions ; applanissant, creusant et faisant de grands travaux dans un endroit si peu susceptible d'amélioration. Je de-

mandai à l'intendant s'il croyoit que cette terre valût la peine d'y faire une pareille dépense ? Il repliqua que les pauvres du village, au moment de la révolution, avoient déclaré que le peuple étoit la nation, que les landes appartenoient à la nation, et que passant de la théorie à la pratique, ils avoient pris possession, sans autre autorité, et commencé à cultiver. Le duc, n'étant pas fâché de leur industrie, ne s'y étoit pas opposé. Cette circonstance montre l'esprit qui prévaut, et prouve que s'il étoit porté un peu plus loin, toutes les propriétés du royaume seroient en grand danger. Dans ce cas-ci cependant je ne puis que l'approuver, car s'il y a des maux plus grands les uns que les autres, les plus pernicieux sont sûrement qu'un homme possède une vaste étendue de terres en friche, qu'il ne veut ni cultiver lui - même, ni permettre aux autres de cultiver. Le malheureux peuple périt, faute de subsistances, en présence de landes qui pourroient servir à la nourriture de millions d'êtres. Je le crois sage, raisonnable et philosophe, lorsqu'il s'empare de pareilles terres, et je

souhaiterois, de tout mon cœur, qu'il y eût une loi en Angleterre pour y autoriser l'acte des paysans français. — Vingt-quatre lieues.

Le 9. Je déjeûnai ce matin aux Tuileries. M. Desmarets, de l'académie des sciences, apporta un mémoire, présenté par la société royale d'agriculture, à l'assemblée nationale, sur les moyens d'améliorer l'agriculture de France; dans lequel, entr'autres choses, on recommande une grande attention pour les abeilles, etc. Dans l'établissement d'un gouvernement libre et patriote, duquel l'agriculture nationale doit attendre de beaux jours, ces objets étoient certainement de la dernière importance. Il y a quelques endroits du mémoire dignes d'éloges. Je rendis visite à mon compagnon de voyage, M. Nicolaï, et trouvai que c'étoit un homme de conséquence : un grand hôtel, plusieurs domestiques, son père maréchal de France, et lui premier président du parlement de Paris; il avoit été nommé député aux États-généraux par la noblesse de cette ville, mais il avoit refusé; il m'invita à dîner pour dimanche,

promettant d'avoir M. Décrétot, le célèbre manufacturier de Louviers, qui est député. Je passai à l'assemblée nationale ; — le comte de Mirabeau parlant sur la question des membres de la chambre de vacations du parlement de Rennes fut vraiment éloquent, — animé, ardent et impétueux. Le soir je fus à l'assemblée de la duchesse d'Enville ; il s'y trouva M. et madame de Condorcet, etc. Toute la conversation sur la politique.

Le 10. Les principaux meneurs de l'assemblée nationale sont : Target, Chapelier, Mirabeau, Barnave et Volney le voyageur ; l'abbé Syeyes le fut aussi jusqu'à l'attaque faite sur les biens du clergé ; mais il a été tellement dégoûté de cette démarche, que depuis ce tems-là il ne se met plus trop en avant. Les violens démocrates, qui ont la réputation d'avoir des principes tellement républicains qu'ils n'admettent pas même la nécessité politique du nom de roi, sont appellés *les enragés*. Ils ont une assemblée aux jacobins, appellée le *club* de la révolution, où ils se rendent tous les soirs, dans la même chambre où fut formée la fameuse ligue

pendant le règne d'Henri III; et ils sont si nombreux, que c'est là que l'on décide toutes les affaires d'importance, avant qu'elles soient discutées par l'assemblée nationale. Je visitai ce matin diverses personnes, toutes grandes démocrates; et ayant fait mention de cette circonstance, qui avoit l'air de prouver que c'étoit une cabale de Paris qui gouvernoit le royaume, idée qu'il sera bientôt dangereux de faire connoître, on me répondit que la prépondérance que prenoit maintenant Paris, étoit absolument nécessaire pour la sûreté de la nation; car si l'on ne faisoit rien avant de se procurer le consentement général, on manqueroit toutes les grandes occasions, et l'assemblée nationale seroit continuellement exposée aux dangers d'une contre-révolution. On convint cependant que cela causoit beaucoup de jalousies, et sur-tout à Versailles, où l'on croyoit qu'il se tramoit quelques complots qui avoient la personne du roi pour objet : les émeutes, ajouta-t-on, y sont fréquentes, sous prétexte de la cherté du pain; et de pareils mouvemens sont certainement bien dangereux, car il est impossible

qu'il en existe si près de Paris, sans que le parti aristocratique s'efforce d'en profiter, ou de les détourner vers des fins différentes que celles pour lesquelles ils ont lieu. Je remarquai dans toutes ces conversations, que l'on croit généralement que le parti mécontent conspire pour mettre le roi en liberté; les patriotes sont même persuadés, qu'avant que la constitution soit terminée, il y aura des tentatives à ce sujet, et il est curieux d'observer que l'opinion générale est, qu'en cas qu'une pareille tentative ait la moindre apparence de succès, il en coûtera la vie au roi, tant le caractère national est changé, non-seulement eu égard à l'affection pour la personne du prince, mais du côté de la douceur et de l'humanité, pour lesquelles la nation avoit jusqu'ici été renommée, puisque cette supposition est faite sans horreur et sans remords. En un mot l'amour de la liberté est à présent une espèce de rage; il absorbe toute autre passion, et ne permet pas d'avoir d'autre objet en vue que ce qui peut tendre à l'affermir. Je dînai en grande compagnie chez le duc de la Rochefoucauld; des

dames et des messieurs, tous également politiques; mais il faut que je fasse mention d'un autre effet de cette révolution, qui est assez naturel; c'est qu'elle a diminué, ou plutôt réduit à rien l'énorme influence du sexe : il se mêloit autrefois de tout pour tout gouverner; je crois voir clairement que cela tire vers sa fin. Les hommes de ce royaume étoient des marionnettes, gouvernés par leurs femmes; celles-ci, au lieu de donner aujourd'hui le *ton* dans les affaires nationales, seront désormais obligées de le recevoir, et de se contenter de mouvoir dans l'orbite politique de quelque meneur célèbre, c'est-à-dire, elles vont revenir au point que la nature leur avoit destiné, elles en seront plus aimables et la nation mieux gouvernée.

Le 11. On dit que les troubles de Versailles sont sérieux; on parle d'un complot pour faire marcher huit cents hommes armés sur Paris, à l'instigation de quelqu'un, pour joindre quelqu'un, afin d'assassiner la Fayette, Bailly et Necker; et l'on répand à chaque instant nombre de bruits improbables. Ils ont cependant induit M. la Fayette à publier hier un ordre

touchant le mode d'assembler la garde nationale, en cas d'alarme soudaine. Il y a tous les jours, aux Tuileries, une garde de huit cents hommes, avec deux pièces de canon.

Je conversai ce matin avec quelques royalistes, qui assurèrent que l'opinion change beaucoup dans le royaume ; que la pitié que l'on a pour le roi, et le dégoût de quelques actes de l'assemblée, ont fait des merveilles; ils disent qu'il seroit maintenant absurde de faire aucune tentative pour enlever le roi, car sa situation fait plus pour lui que ne pourroit faire la force, dans ce moment où les sentimens généreux de la nation sont en sa faveur. Ils n'hésitent pas de dire qu'un effort vigoureux, et bien concerté, le mettroit à la tête d'une armée formidable, qui ne manqueroit pas d'être jointe par un grand corps de mécontens. J'observai qu'aucun honnête homme ne pouvoit desirer un pareil événement, car si une contre-révolution avoit lieu, la France seroit sous le joug d'un despotisme beaucoup plus dur que celui qu'elle avoit éprouvé. Ils ne voulurent pas convenir de cela ; au contraire, ils étoient per-

suadés qu'aucun gouvernement ne pourroit, par la suite, être assis sur des bases solides, à moins d'accorder au peuple de plus grandes prérogatives qu'il n'en possédoit sous l'ancien régime.

Je dînai avec mon compagnon de voyage, M. Nicolaï; il s'y trouva, selon sa promesse, M. Décrétot, le célèbre manufacturier de Louviers, de qui j'appris la grandeur de la misère de la Normandie. Il y a neuf mois que les moulins à coton, qu'il me fit voir l'année dernière, ne vont plus, et le peuple a détruit tant de machines à filer, sous prétexte que de pareilles machines sont contraires à ses intérêts, que le commerce est dans un état déplorable. Le soir j'accompagnai M. Lazowsky à l'opéra italien; *la Berbiera di Seviglia*, par Paiesello, qui est une des plus agréables productions de ce grand maître. Mandini et Raffanelli sont excellens, et Baletti a une belle voix. Il n'y a pas en Italie d'opéra comique comme celui de Paris, et la salle est toujours pleine: cela produira une aussi grande révolution dans la musique française que dans celle du gouvernement. Que penseront-ils bientôt

de Lully et de Rameau? Et quel triomphe pour les manes de Jean-Jacques !

Le 12. J'allai à l'assemblée nationale : le débat sur la conduite de la chambre de vacations de Rennes, continua. M. l'abbé Maury, zélé royaliste, fit un discours long et éloquent, qu'il prononça avec beaucoup de précision et de facilité, pour la défense du parlement : il repliqua à ce qu'avoit dit M. de Mirabeau dans un débat antérieur, et parla fortement contre son appel au peuple de Bretagne, pour faire un redoutable dénombrement. Il dit qu'il siéroit mieux aux membres d'une pareille assemblée, de compter leurs principes et leurs devoirs, et quels avoient été les fruits de leur attention pour les privilèges du sujet, que de demander un dénombrement qui mettroit une province à feu et à sang. Il fut interrompu six fois différentes par le bruit de l'assemblée et des tribunes, mais cela n'eut aucun effet sur lui; il attendit patiemment que le bruit eût cessé, et continua comme s'il n'étoit rien arrivé. Son discours étoit bon et fut fort goûté par les royalistes; mais les enragés dirent qu'il ne valoit rien; per-

sonne ne parla plus d'abondance. Le comte de Clermont lut un discours dans lequel il y avoit quelques brillans passages, mais ce n'étoit pas une réponse à l'abbé Maury, et il auroit été très-surprenant qu'il lui eût répondu, puisqu'il étoit fait avant qu'il eût entendu la harangue de l'abbé. On ne sauroit concevoir combien cette méthode de débats rend les discussions de l'assemblée peu intéressantes. Qui voudroit rester dans la galerie de la Chambre des Communes, si M. Pitt apportoit un discours écrit, pour traiter d'un sujet sur lequel M. Fox devoit parler avant lui? Outre que c'est dégoûtant pour les auditeurs, il s'ensuit un autre mal, c'est que cela prolonge les discussions, puisqu'il y a dix personnes qui lisent leur opinion, sur une qui la dit de vive voix.

Le manque d'ordre et tous les genres de confusion et de trouble, sont actuellement aussi dominans que lorsque l'assemblée siégeoit à Versailles. On fait de fréquentes et de longues interruptions; et des membres qui n'ont pas la parole, veulent à tous momens parler. Le comte de Mirabeau demanda, avec instance, à parler après l'abbé Maury; le pré-

sident mit aux voix, savoir si on lui accorderoit de parler une seconde fois, et toute l'assemblée se leva pour la négative ; de sorte que le premier orateur de l'assemblée n'a pas assez d'influence pour être entendu, afin de faire des explications ; de pareilles règles sont inconcevables, et cependant le grand nombre de députés rend en quelque sorte cela nécessaire.

J'ai oublié de faire mention qu'il y a une tribune à chaque bout de la salle, ouverte indistinctement à tout le monde, et d'autres sur les côtés, où les amis des députés peuvent entrer avec des cartes. Le bruit des tribunes est considérable, elles applaudissent quand quelque chose leur plaît, et on les a vu siffler, indécence qui détruit absolument la liberté des débats. Je quittai l'assemblée avant qu'elle eût fini, et me rendis aux Tuileries, chez le duc de Liancourt, pour dîner avec sa compagnie ordinaire de députés ; MM. le Chapelier et Desmeunier y étoient, ils ont tous deux été présidens de l'assemblée, et sont encore des membres de distinction ; M. Volney, le célèbre voyageur, étoit aussi de la compagnie ; le prince de Poix, le comte de Mont-

morenci, etc. En attendant le duc de Liancourt, qui ne vint qu'à sept heures et demie avec la plus grande partie de la compagnie, la conversation tourna généralement sur un soupçon que les Anglais ont envoyé de l'argent en France pour y semer des troubles et des désordres. Le comte de Thiard, cordon bleu, qui commande en Bretagne, dit simplement qu'il y avoit à Brest des régimens dont la conduite avoit été exemplaire, et sur lesquels on pouvoit compter, mais que tout-à-coup il s'étoit répandu des sommes considérables parmi les soldats, et que depuis ce tems-là leur conduite étoit changée. L'un des députés ayant demandé à quelle époque, on la lui dit (1); sur quoi il observa sur le champ que c'étoit un peu après la remise des 1,100,000 l. qui avoient occasionné tant de conjectures et de conversations. Cette remise, sur laquelle on avoit fait toutes les recherches imaginables, étoit si mystérieuse et obscure, que l'on n'avoit jamais pu découvrir que le fait; mais toutes les personnes présentes en attestoient la vérité: d'autres réunissoient les deux faits,

(1) C'est une nouvelle transaction.

et les regardoient comme liés ensemble. J'observai que si l'Angleterre s'étoit réellement mêlée des affaires de France, ce qui me paroissoit incroyable, il étoit à présumer que c'étoit dans la vue de son propre intérêt, ou parce que c'étoit l'intention du roi; que ces deux vues étoient les mêmes, et que si l'on avoit envoyé de l'argent de ce royaume, c'étoit assurément pour soutenir le crédit du roi de France, et non pas pour détacher les soldats de sa personne; en pareil cas, une remise d'Angleterre seroit allée à Metz, pour retenir les troupes dans le devoir, et n'auroit jamais été envoyée à Brest pour les corrompre, ce qui étoit absurde. Ils parurent tous enclins à admettre la justesse de cette observation, mais ils maintinrent les deux faits, soit qu'ils eussent eu quelques connexions ou non. A ce dîner, la plupart des députés, principalement les plus jeunes, étoient, comme à l'ordinaire, en polissons, plusieurs sans poudre, et d'autres en bottes; il n'y en avoit pas plus de cinq de mis décemment. Que les tems sont changés! Quand les Parisiens du bon ton n'avoient rien de mieux à faire, ils étoient minu-

tieux sur leur toilette, et passoient pour un peuple frivole; mais à présent ils ont quelque chose de plus important qui les occupe, et le caractère de légéreté qu'on leur donnoit ordinairement n'aura bientôt plus de fondement. Tout dans ce monde dépend du gouvernement.

Le 13. Il y eut hier soir une grande insurrection du peuple, à laquelle on assigne deux causes: — l'une étoit pour aller chercher le baron de Bezenval, qui est en prison, et pour le pendre; l'autre pour demander que le pain fût mis à deux sous la livre. Le peuple de Paris le mange à présent au taux de 22,000,000 meilleur marché, par an, que le reste du royaume, et il veut encore une réduction! Cependant le bruit commun est que Favras, aventurier qui est aussi en prison, doit être pendu pour appaiser le peuple; car quant à Bezenval, les cantons Suisses se sont intéressés à son sort avec tant de fermeté, qu'on n'osera pas l'exécuter. Les gardes furent ce matin doublées de bonne heure, et il y a maintenant huit mille hommes, tant infanterie que cavalerie, qui font patrouille dans les rues. Chacun a à la bouche

des complots pour enlever le roi, et l'on dit que ces mouvemens du peuple, ainsi que les troubles de Versailles, ne sont pas ce qu'ils paroissent, de simples insurrections de populace, mais qu'ils sont excités par les aristocrates; et que si on permet qu'ils s'augmentent au point d'embarrasser la garde nationale, on trouvera qu'ils font partie d'une conspiration contre le nouveau gouvernement. Ils ont certainement raison d'être vigilans, car quand même il n'existeroit pas de conspiration, la tentation d'en tramer une est si grande que la négligence seroit seule suffisante pour la faire naître. J'ai rencontré le lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie qui revient de son quartier, et qui assure que tout son régiment, officiers et simples soldats, est à la dévotion du roi; qu'il marchera où le roi voudra, et exécutera tous les ordres qu'il pourra lui donner, pourvu qu'ils ne soient pas contraires aux anciens usages; il dit cependant que les soldats ne pensoient pas de même avant que le roi fût amené à Paris, mais qu'à présent il avoit appris de plusieurs autres officiers que le même esprit régnoit dans tous les corps.

corps. Si l'on a formé quelque plan de contre-révolution, ou pour enlever le roi, et que l'exécution en soit prévenue, il est plus probable que la postérité en saura davantage que la génération présente. Tous les souverains et tous les nobles de l'Europe ont sûrement les yeux fixés sur la révolution française ; ils regardent avec étonnement, et même avec terreur, une situation qui peut par la suite être la leur, et ils espèrent, avec anxiété, que l'on fera quelque tentative pour arrêter un exemple qui ne manqueroit pas de copies, lorsque l'occasion seroit favorable. Je dînai avec une compagnie choisie au Palais-Royal ; ce sont sûrement des politiques, puisqu'ils sont Français. On discuta cette question : les complots et les conspirations dont on entend parler sont-ils réels, ou ne sont-ils inventés que par les chefs de la révolution, pour tenir la garde bourgeoise en haleine, afin d'assurer le nouveau gouvernement sur ses bases ?

Le 14. Complots ! complots ! — Le marquis de la Fayette fit hier au soir deux cents prisonniers dans les champs-élysées, sur onze cents personnes qui y étoient as-

semblées. Ils avoient de la poudre et des balles, mais pas de fusils. Qui et que sont-ils? c'est là la question; mais il n'est pas facile d'obtenir de réponse positive. Ce sont, selon les uns, des brigands qui ne se sont pas rassemblés dans Paris pour de bons desseins; selon d'autres, des gens de Versailles; d'autres disent que ce sont des Allemands: mais tous voudroient vous faire croire qu'ils sont dans un complot de contre-révolution. Les bruits sont si vagues et si contradictoires qu'on ne peut pas y ajouter foi, et que l'on ne croit pas la dixième partie de ce qu'on annonce. Ce qui est singulier et qui a donné lieu à bien des commentaires, c'est que la Fayette n'a pas cru devoir se fier à l'armée de ligne, c'est-à-dire, à la garde soldée, dont les anciens gardes-françaises forment une bonne partie; il ne prit pour cette expédition que des bourgeois, ce qui a beaucoup élevé ces derniers et dégoûté les premiers. Le moment est plein de grands événemens; on voit l'anxiété, l'attente, l'incertitude sur tous les visages; les gens même les plus instruits et les moins susceptibles de se laisser guider par des bruits

populaires, craignent quelque complot pour enlever le roi et renverser l'assemblée nationale. Plusieurs individus sont d'avis qu'il ne seroit pas difficile d'enlever le roi, la reine et le dauphin, sans mettre leurs personnes en danger, les Tuileries étant bien situées pour cela, pourvu qu'il y eût un corps de troupes assez fort pour les recevoir. En pareil cas, il y auroit une guerre civile, qui se termineroit peut-être par le despotisme, quel que fût le parti victorieux; conséquemment ce n'est pas dans des cœurs patriotes qu'un pareil complot peut prendre naissance. Si j'ai une belle occasion de passer une grande partie de mon tems en bonne compagnie à Paris, j'ai aussi beaucoup de peine à feuilleter des livres, des manuscrits et des papiers que je ne pourrois pas me procurer en Angleterre : cela m'occupe plusieurs heures par jour, sans compter celles de la nuit que je prends pour mes remarques. Je me suis aussi procuré des actes publics qui demandent du tems à copier. Celui qui veut rendre un bon compte d'un royaume tel que la France, doit être infatigable dans la recherche des matériaux, car quel-

que soin qu'il mette à faire sa collection; quand il sera à en faire l'examen et l'arrangement de sang froid, il trouvera qu'il a entre les mains bien des choses de peu d'importance, et peut-être plus encore qui sont tout à fait inutiles.

Le 15. J'allai au Palais-Royal voir les tableaux du duc d'Orléans, chose que j'avois inutilement essayée deux ou trois fois en vain. On sait qu'il y a une belle collection des meilleurs maîtres flamands et hollandais, dont quelques pièces sont finies avec toute l'attention que cette école donnoit à l'expression minutieuse; mais c'est un genre peu intéressant lorsqu'on peut voir les ouvrages des grands maîtres italiens. La collection de ces derniers est une des premières du monde; on y trouve Raphaël, Annibal, Carracci, Titien, Dominichino, Correggio et Paul Veronèse. La première pièce de la collection, et l'une des plus belles qui sortît jamais du chevalet, est le tableau des trois Maries et de Jesus-Christ mort, par H. Carracci; il est impossible de porter plus loin le pouvoir de l'expression. Il y a le Saint-Jean de Raphaël, le même que ceux de

Florence et de Bologne; une Vierge et un Enfant inimitables, par le même grand maître; une Vénus au bain et une Magdelaine, par Titien; Lucrèce, par André del Sarto; Léda, par Paul Veronèse, et aussi par Tintoretto; Mars et Vénus, et plusieurs autres, par Paul Veronèse; la figure nue d'une femme, par Bonieu, peintre français, qui vit encore; pièce agréable; plusieurs nobles tableaux, par Poussin et le Sueur. Les appartemens doivent tromper tout le monde: — je n'ai pas vu une seule bonne chambre, et elles sont toutes au-dessous du rang et de la fortune immense du propriétaire, qui est certainement un des plus riches sujets de l'Europe. Je dînai chez le duc de Liancourt; entr'autres personnes, il s'y trouvoit M. de Bougainville, le célèbre navigateur, qui est aussi sensé qu'agréable; le comte de Castellane et le comte de Montmorenci, deux jeunes législateurs aussi enragés que s'ils s'appelloient Barnave ou Rabaut. Dans quelques allusions qu'ils firent à la constitution d'Angleterre, je trouvai qu'ils la regardoient comme peu de chose par rapport à la liberté ci-

vile. On y discuta les idées du moment au sujet des complots et des conspirations, mais ils parurent tous d'accord que quels que fussent les délais qu'on pourroit, par de pareils moyens, apporter à la constitution, il étoit maintenant impossible d'empêcher qu'elle eût lieu. Le soir je me rendis au cirque national, dans le Palais-Royal, édifice élevé au milieu du jardin de ce palais, qui est la folie la plus bizarre et la plus dispendieuse que l'on puisse s'imaginer; c'est une grande salle de bal à moitié sous terre, et, comme si cette seule circonstance n'avoit pas été suffisante pour la rendre humide, on a mis un jardin sur le toit, et fait un canal autour du bâtiment, ce qui, avec l'addition de plusieurs jets d'eau, en fait certainement une place *délicieuse* pour les amusemens d'hiver. La dépense de ce bâtiment frivole, dont le plan est sans doute de quelque ami de M. d'Orléans, et qui fut exécuté à ses dépens, auroit pu établir une ferme, avec tous ses principes, ses bâtimens, ses bestiaux, ses outils et ses semences, de manière à faire honneur au premier souverain de l'Europe, car elle auroit converti cinq mille

arpens de désert en jardin. Quant au résultat que l'on a voulu tirer en plaçant un pareil capital dans cet édifice, je n'en connois aucun qui soit équivalent; on a dessein d'en faire une salle de concert, de bal, de billard, un café avec des boutiques, etc. dans le genre de notre panthéon. Il y avoit ce soir de la musique, mais la compagnie étant peu nombreuse, la salle étoit froide et sombre.

Le 16. L'idée de complots et de conspirations est parvenue à un tel point, qu'elle a grandement alarmé les chefs des révolutionnaires. Le dégoût que l'on a pour ce qu'ils font, vient plus de la situation du roi que d'autre chose. Après ce qui s'est passé, ils ne peuvent se hasarder de le mettre en liberté avant que la constitution soit finie, et ils craignent, en même tems, un changement en sa faveur dans l'opinion du peuple. Dans ce dilemme, ils ont formé le plan de persuader au roi d'aller à l'assemblée nationale, et de déclarer, dans un discours, qu'il est pleinement satisfait de ce qu'elle fait, et qu'il est lui-même le chef de la révolution, dans des termes qui ôtent toute

idée qu'on le retient prisonnier ou qu'il est forcé. C'est actuellement le plan favori ; la seule difficulté, c'est de lui faire faire une démarche qui le privera en apparence des avantages que les sentimens des provinces pourroient opérer en sa faveur, car après une pareille mesure, il aura lieu d'attendre que ses amis secondent les vues du parti démocratique, dans la crainte que d'autres principes ne réussissent pas. On croit que ce projet aura lieu, et en cas de succès, il fera plus pour calmer les craintes de tous les attentats contre le régime actuel que tout autre plan. J'ai parcouru les boutiques de libraires, un catalogue à la main, pour me procurer diverses brochures que, malheureusement pour ma bourse, il faut que j'aie sur les différens sujets qui concernent l'état présent de la France. — Ces pamphlets paroissent tous les jours en si grand nombre, principalement sur le commerce, les colonies, les finances, les impôts, le *déficit*, etc. sans parler de ceux qui traitent immédiatement de la révolution, qu'il faut passer plusieurs heures pour diminuer le nombre

de ceux que l'on doit acheter en lisant la plume à la main. La collection que le duc de Liancourt a faite depuis le commencement de la révolution, la première assemblée des notables, est prodigieuse, et a coûté plusieurs mille livres; elle est absolument complette, et sera par la suite de la plus grande valeur pour faire des recherches sur une multitude de questions curieuses.

Le 17. Le plan dont j'ai hier fait mention, que l'on devoit proposer au roi, n'a pas réussi : sa majesté a reçu la proposition de manière à ne laisser aucun espoir qu'elle soit exécutée; mais le marquis de la Fayette a tant d'envie qu'il s'effectue, qu'il ne sera pas pour cela abandonné, mais proposé de nouveau dans un moment plus favorable. Les royalistes qui connoissent ce projet (car il n'est pas public) sont au comble de la joie de son manque de succès. On attribue le refus du roi à la reine. Une autre circonstance, qui donne aujourd'hui de grandes inquiétudes aux chefs de la révolution, sont les relations qui arrivent tous les jours de toutes les parties du royaume, de la dé-

tresse des manufacturiers, des artistes et des matelots, qui devient de jour en jour plus sérieuse, et qui doit rendre l'idée d'une tentative de contre-révolution plus alarmante et plus probable. La seule branche d'industrie du royaume qui n'ait pas souffert, c'est le commerce des colonies à sucre; et le projet d'affranchir les nègres, ou au moins d'abolir la traite, qu'ils ont emprunté de l'Angleterre, a jetté Nantes, le Havre, Marseille, Bordeaux, et toutes les autres places qui ont des liaisons secondaires avec ce commerce, dans la plus grande agitation. Le comte de Mirabeau dit publiquement qu'il est sûr d'emporter la question pour l'abolition de la traite des nègres.—C'est à présent le sujet de la conversation, et particuliérement parmi les chefs qui disent que, comme la révolution a été fondée sur la philosophie et soutenue par la métaphysique, un pareil plan y est conforme. Mais il est cependant certain que le commerce dépend plus de la pratique que de la théorie, et les planteurs et les négocians, qui viennent à Paris pour s'opposer à ce projet, sont plus propres à montrer l'importance de

leur commerce qu'à raisonner philosophiquement sur le démérite de l'esclavage. Il a paru là-dessus plusieurs brochures, dont quelques-unes sont dignes d'attention.

Le 18. J'allai aujourd'hui dîner chez le duc de Liancourt, pour y trouver le marquis de Casaux, auteur du *Mécanisme des sociétés ;* malgré toute la chaleur et même le feu des raisonnemens que l'on rencontre dans ses ouvrages, et la vivacité remarquable avec laquelle ils sont composés, il est parfaitement tranquille et doux dans la conversation, et n'a rien de cette effervescence que ses ouvrages paroissent indiquer. Le comte de Sainte-Marguerite fit aujourd'hui une assertion remarquable à table, devant trente députés : parlant de l'affaire de Toulon, il dit qu'elle étoit ouvertement soutenue par des députés, sous prétexte qu'il falloit encore des insurrections. Je regardai tous ceux qui étoient à table, m'attendant qu'on feroit une réponse décisive à une pareille assertion ; mais, à mon grand étonnement, personne ne repliqua un seul mot. M. Volney, après une pause de quelques momens, déclara qu'il pensoit que le peuple de Toulon avoit bien fait, et qu'il étoit excu-

sable en ce qu'il avoit fait. Tout le monde connoît l'affaire de Toulon. Ce comte de Sainte-Marguerite est ferme et entêté.—On peut bien croire que ce n'est pas un enragé. A dîner, M. Blin, député de Nantes, parlant de la conduite du *club* de la révolution, tenu aux jacobins, dit : nous vous avons donné un bon président ; et demanda alors au comte, pourquoi il ne venoit pas parmi eux ? Celui-ci répondit : je me trouve heureux en vérité de n'avoir jamais été d'aucune société politique particulière ; je pense que nos fonctions sont publiques, et qu'elles peuvent aisément se remplir sans associations particulières. On ne lui fit pas de replique.—Le soir, MM. Décrétot et Blin me menèrent au *club* des jacobins ; la salle dans laquelle ils s'assemblent est celle où a été signée la fameuse ligue, comme nous en avons déjà fait mention. Il y avoit plus de cent députés présens et un président dans le fauteuil ; je lui fus présenté et annoncé comme l'auteur de l'Arithmétique politique. Le président se leva, répéta mon nom à l'assemblée, et demanda s'il y avoit quelqu'objection à mon admission,—aucune ; et c'est là toute

la cérémonie, non-seulement d'une introduction, mais même d'une réception ; car on me dit que je pouvois alors venir quand il me plairoit, étant étranger. On reçut encore dix à douze personnes. On discute régulièrement, dans ce club, toutes les matières qui doivent être traitées à l'assemblée nationale ; on y lit les motions qui doivent y être faites, et elles sont rejettées, amendées ou approuvées : quand on est parfaitement d'accord, tout le parti est tenu de les soutenir. C'est ici que l'on détermine les plans de conduite ; qu'on nomme les membres des comités et les présidens de l'assemblée nationale, et je puis ajouter qu'il s'y trouve une si grande majorité, que tout ce qui passe dans ce club est sûr de passer à l'assemblée. Le soir je fus chez la duchesse d'Enville, chez qui je ne manque jamais de passer mon tems d'une manière agréable.

L'une des circonstances les plus amusantes pour les voyageurs, c'est l'occasion qu'ils ont d'observer les usages et les coutumes des différentes nations, dans les occurrences ordinaires de la vie. Les Français ont, en général, été regardés par le

reste de l'Europe, comme le peuple qui avoit fait le plus de progrès dans l'art de vivre, et en conséquence leurs manières et leurs usages ont été plus imités et plus saisis que ceux d'aucune autre nation: il n'y a qu'une seule opinion sur leur cuisine; car tout homme, en Europe, qui a le moyen d'avoir une bonne table, a un cuisinier français ou instruit à la française. Je n'hésite point d'assurer qu'elle est infiniment supérieure à la nôtre. Nous avons environ une demi-douzaine de plats à l'anglaise qui surpassent, selon moi, tout ce qu'il y a en France; par plats à l'anglaise j'entends un turbot avec une sauce aux écrevisses, — un jambon et un poulet, — de la tortue, — un quartier de venaison, — un dindon aux huîtres, — et là se termine la cuisine anglaise: c'est un sot préjugé d'y classer le bœuf rôti, car il n'y a nulle part de meilleur bœuf qu'à Paris; il y en avoit toujours de belles pièces dans toutes les tables où je me suis trouvé. La variété que les cuisiniers français donnent à la même chose est étonnante; ils accommodent cent plats de cent manières différentes, et ils sont tous

excellens : les bonnes sauces qu'ils font donnent à tous leurs légumes une saveur qui manque aux nôtres, qui ne sont que bouillis dans l'eau. Cette variété n'est pas frappante, lorsque l'on compare les grandes tables de France avec celles d'Angleterre, mais elle est très-visible dans les tables de gens d'une fortune médiocre des deux nations. Un dîner anglais d'un morceau de viande et d'un *pudding*, ou ce que l'on appelle la fortune du pot pour un voisin, est une mauvaise chère en Angleterre; la même fortune du pot, en France, par la manière seule de faire la cuisine, donne au moins quatre plats pour un des nôtres, et remplit beaucoup mieux une petite table. On ne s'attend chez nous à un dessert régulier qu'à une grande table, ou quand on donne un repas formel ; en France, c'est aussi commun aux plus petites tables qu'aux plus grandes ; et quand il n'y auroit qu'une grappe de raisins secs ou une pomme, on les sert aussi réguliérement que la soupe.

J'ai rencontré des personnes, en Angleterre, qui s'imaginoient que dans les tables françaises la sobriété étoit portée au point de ne boire que deux ou trois verres

de vin, et que c'étoit tout ce qu'on pouvoit avoir à dîner; c'est une erreur; vous mettez autant et aussi peu d'eau qu'il vous plaît dans votre vin, et il y a toujours des corbeilles de verres propres devant le maître de la maison et quelques amis de la famille, dans différentes parties de la table, pour servir les vins fins, que l'on boit assez librement. Toute la nation est extrêmement délicate sur l'article de ne pas boire dans un verre qui a servi à un autre; chez un charpentier ou un serrurier, chacun a son verre, cela provient de ce que la boisson ordinaire est du vin et de l'eau; mais si à une grande table d'Angleterre, on y buvoit du *porter*, de la petite bière, du cidre et du poiré, il seroit impossible de mettre trois ou quatre gobelets à chaque couvert, ou que les domestiques pussent reconnoître un si grand nombre de verres. En fait de linge, je pense qu'ils sont plus propres et plus sages que les Anglais; pour pouvoir en changer plus souvent, il est ordinairement gros. L'idée de dîner sans serviette paroît ridicule à un Français, mais chez nous on s'en passe souvent, même chez

les

les personnes qui sont fort à leur aise. Un ouvrier charpentier, en France, a sa serviette aussi réguliérement que sa fourchette, et à l'auberge, la fille en met toujours sur chaque couvert dans la cuisine, pour la basse classe des voyageurs pédestres. La dépense du linge est énorme en Angleterre à cause de sa finesse; il seroit certainement plus raisonnable qu'il y en eût de plus gros et en plus grande quantité.

En fait de propreté, je crois que chaque nation a son mérite; les Français sont plus propres sur leurs personnes, et les Anglais dans leurs maisons; je parle de la masse du peuple, et non pas des gens à grandes fortunes. Il y a en France, dans chaque appartement, un bidet aussi universellement qu'un bassin pour se laver les mains, marque de propreté que je voudrois voir plus commune en Angleterre: d'un autre côté, leurs garde-robes sont des temples d'abomination; et l'habitude de cracher par toute une chambre, aussi commune chez les grands que chez les petits, est détestable. J'ai vu une personne cracher si près d'une duchesse, que j'ai été surpris de son in-

souciance. En tout ce qui concerne les écuries, les Anglais surpassent de beaucoup les Français, en chevaux, en palefreniers, en harnois et en équipages; dans les provinces on y voit des cabriolets qui sont sûrement du seizième siècle. Un Anglais, quelque petite que soit sa fortune, ne voudroit pas être vu dans une voiture hors de mode; quand il ne peut s'en procurer une autre, il va à pied. Il est faux qu'il n'y ait pas d'équipage complet à Paris, j'en ai vu plusieurs; la voiture, les chevaux, les harnois et dépendances étoient sans aucun défaut; — mais le nombre en est certainement beaucoup plus petit qu'à Londres. On a depuis peu importé grand nombre de chevaux, d'équipages et de palefreniers anglais. Dans tous les articles nécessaires pour meubler et arranger une maison, dans toutes les classes de la société, les Anglais ont fait beaucoup plus de progrès que leurs voisins. On ne voit guère d'acajou en France; mais l'usage en est très-commun en Angleterre. Il y a à Paris des hôtels immenses, circonstance qui me donneroit seule bonne opinion de ce peuple, quand il n'y auroit que celle-là;

à cause du grand mêlange des familles. Quand un fils aîné se marie, il amène sa femme chez son père, où il y a un appartement pour le nouveau ménage; et lorsqu'une fille n'épouse pas un fils aîné, son mari est également reçu dans la famille, ce qui fait qu'il se trouve une joyeuse compagnie à chaque repas. On ne peut pas tout-à-fait attribuer cet usage à des motifs d'économie, quoique cependant ils y influent beaucoup, puisque cela se pratique dans les premières familles du royaume. Cela s'accorde bien avec les mœurs et les coutumes françaises, mais ne prendroit pas en Angleterre chez aucune classe de citoyens; ne devons-nous donc pas conjecturer de là que la nation où ce systême peut avoir lieu est d'un meilleur naturel? Il n'y a que la bonne humeur qui puisse rendre un pareil mêlange de familles agréable, ou même tolérable.

Il y a plus d'un siècle qu'en fait d'habillemens, les Français donnent le ton à toute l'Europe; mais, excepté parmi les personnes du premier rang, ces objets ne sont pas aussi coûteux qu'en Angleterre, où la masse du peuple porte de

bien meilleures choses (pour me servir du langage ordinaire) qu'en France : cela me frappa davantage chez les femmes, dont les habits coûtent moitié moins que ceux des Anglaises. On attribue aux Français l'inconstance et la légéreté ; — mais en fait d'habillemens, c'est une erreur grossière : les modes changent dix fois plus rapidement en Angleterre, de forme, de couleur, d'assemblage ; la vicissitude des différentes parties de l'habillement est bizarre chez nous : il n'en est pas de même en France ; et pour en donner un exemple, la mode d'accommoder les cheveux a changé cinq fois à Londres, tandis qu'elle est restée la même à Paris. Rien ne contribue davantage à rendre ce peuple heureux, que cette facilité et cette résignation avec lesquelles il se soumet à toutes les circonstances de la vie ; il possède cette qualité à un plus haut degré que la légéreté qui lui est attribuée ; il s'ensuit qu'il est plus généralement exempt de vivre au-delà de sa fortune que le peuple anglais. Il y a des exemples d'extravagances dans tous les pays, chez les personnes de la première classe ; mais sur un homme avec une fortune médiocre, qui

se ruine en France, il y en a dix en Angleterre. Dans l'idée confuse que je m'étois faite du caractère français, par la lecture, j'ai été trompé sur trois points principaux. Je croyois y trouver, en comparaison des Anglais, beaucoup de babil, une grande légéreté et une politesse universelle Je pense, au contraire, qu'ils ne parlent pas tant que les Anglais, qu'ils ne sont pas si gais, et qu'ils n'ont pas plus de politesse: je ne parle pas de certaines classes d'hommes, mais de la masse du peuple en général. Je crois cependant les Français d'un meilleur caractère que les Anglais; et je mets en question si on ne doit pas plus raisonnablement s'attendre à trouver un bon caractère dans un gouvernement arbitraire que dans un gouvernement libre?

Le 19. C'est aujourd'hui mon dernier jour pour rester à Paris, c'est pourquoi je l'emploie à faire mes adieux, et à prendre congé de mes amis, parmi lesquels le duc de Liancourt tient la première place; seigneur aux bons offices et à la politesse duquel je dois ces momens heureux et agréables que j'ai passés à Paris, et dont

les attentions furent telles jusqu'à la fin ; qu'il exigea de moi une promesse, qu'en cas que je retournasse en France, je regarderois sa maison de ville ou de campagne comme la mienne. Je dois observer que sa conduite, depuis le commencement de la révolution, a été droite et mâle ; son rang, sa famille, sa fortune, et sa situation à la cour, tout se réunissoit pour le rendre un des premiers hommes du royaume : et lorsque les affaires furent assez embrouillées pour rendre les assemblées de la noblesse nécessaires, sa résolution de se rendre maître des grandes questions alors en discussion, fut secondée de l'attention et de l'application nécessaires dans un tems où il n'y avoit que les gens d'affaires qui pussent être de quelque importance dans l'État. Depuis le commencement de l'assemblée des États-généraux, il résolut de prendre le parti de la liberté ; et il auroit, dans le principe, joint le tiers-état, si les ordres de ses commettans ne l'en avoient empêché ; il leur dit néanmoins, ou de consentir à cette démarche, ou de choisir un autre représentant ; et il déclara, en même tems, avec générosité, que si jamais les égards qu'il devoit

à sa pàtrie devenoient incompatibles avec la place qu'il avoit à la cour, il la résigneroit sur-le-champ ; chose non-seulement inutile, mais qui auroit été absurde, lórsque le roi eut pris part à la révolution.

En épousant la cause du peuple, le duc de Liancourt agit conformément aux principes de tous ses ancêtres, qui, dans les guerres civiles et les troubles des siècles précédens, s'étoient uniformément opposés aux actes arbitraires de la cour. Tout le monde connoît les démarches décisives que fit ce seigneur à Versailles, pour conseiller le roi, etc. etc. etc. On doit certainement le regarder comme un de ceux qui ont pris le plus de part à la révolution, mais il a été invariablement guidé par des motifs constitutionnels ; car il étoit aussi opposé aux mesures violentes et sanguinaires que ceux qui étoient le plus attachés à l'ancien gouvernement. Je passai ma dernière soirée avec mon cher ami M. Lazowsky, lui s'efforçant de me persuader de prendre une ferme en France, et moi l'engageant à quitter les troubles de France pour jouir de la tranquillité d'Angleterre.

Le 20. Je partis pour Londres, par la diligence, où j'arrivai le 25. Quoique j'eusse la place la plus commode, j'aurois cependant mieux aimé un cheval, qui, après tout, est la meilleure méthode de voyager. Le passage de la première compagnie de Paris à celle des gens du commun, que l'on rencontre assez souvent dans les diligences, est un contraste suffisant; — mais l'idée de retourner en Angleterre, dans ma famille et au milieu de mes amis, me fit trouver tout agréable. — Quatre-vingt-onze lieues.

Le 30. J'arrivai à Bradfield, et ici, je crois, se termineront mes voyages. Après avoir examiné l'agriculture et les ressources politiques de l'Angleterre et de l'Irlande, faire la même chose en France étoit certainement un grand objet dont l'importance excita mes efforts; et quelque agréable qu'il puisse être d'espérer pouvoir rendre un meilleur compte de l'agriculture de France que ceux qui ont été jusqu'ici offerts au public, cependant la plus grande satisfaction que j'éprouve à présent, c'est la perspective de jouir à l'avenir, dans ma ferme, de ce calme et de cette

retraite tranquille, qui convient à ma fortune, et qui, j'espère, sera conforme à ma façon de penser. — Vingt-quatre lieues.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTENDUE DE LA FRANCE.

Les circonstances les plus propres à fixer l'attention du genre humain sur l'importance d'un pays, n'ont de valeur qu'en proportion de l'aisance et de la prospérité qu'elles procurent aux habitans. Ainsi, l'étendue d'un royaume n'est estimable qu'autant qu'elle peut fournir à la nourriture d'une nation, trop nombreuse pour craindre raisonnablement d'être conquise par des puissances étrangères. Quand un territoire est beaucoup plus considérable qu'il ne faut pour remplir ces fins, il tend à inspirer des projets ambitieux à ceux qui sont à la tête des affaires, projets souvent plus désastreux que le manque de force pour la défense de la nation. La France, sous la

règne de Louis XIV, nous fournit un exemple frappant de cette vérité. L'état auquel l'ambition de ce prince avoit réduit son immense territoire, étoit à peine préférable à celui de la Hollande, en 1672, dont les malheurs provenoient de la même cause. Des deux extrêmes, la France a sûrement plus à craindre de l'ambition de ses chefs que de celle de ses voisins. Les autorités varient sur l'étendue de ce beau royaume. Le maréchal de Vauban l'estime à 30,000 lieues, ou 140,940,000 arpens; Voltaire, à 130,000,000 d'arpens. — L'exactitude des nombres ronds est toujours douteuse. Templeman lui donne une étendue de 138,837 milles géographiques carrés, de 60 au degré; méthode de mesurer qui rend tous ses tableaux absolument inutiles pour tout autre dessein que pour celui de comparer un pays avec un autre, un degré étant de 69 milles et demi, ce qui fait 119,220,874 $\frac{192}{360}$ acres. — Paucton réduit la mesure en arpens de France, et en porte le nombre à 107,690,000. L'Encyclopédie, à l'article *France*, en assigne l'étendue à 100,000,000 d'arpens; et observe que les cartes de Cassini

l'estiment à 125,000,000. Un auteur moderne (1) la fait monter à 105,000,000; et un autre (2) à 135,600,000. Aucun de ces comptes ne paroît assez exact pour donner une idée correcte. L'autorité que je regarde comme la meilleure est celle de M. Necker (3), qui l'estime (sans l'île de Corse) à 26,951 lieues carrées, de 2,282 toises $\frac{2}{3}$; je trouve que cette estimation porte l'étendue de la France à 156,024,213 arpens de Paris, ou 131,722,295 acres d'Angleterre. Paucton, en couvrant la carte de *tirets* à chaque ligne, avec le plus grand soin, a trouvé que le royaume contenoit 103,021,840 arpens, de cent perches chacun, à 22 pieds la perche, ou 1344 toises $\frac{4}{9}$ carrées par arpent; mais l'arpent de Paris n'a que 900 toises: — cette manière de mesurer porte son étendue à 81,687,016 acres d'Angleterre (4). —— Malgré le crédit que l'on accorde à cet écri-

(1) L'impôt abonné, *in*-4°. 1789.

(2) Apologie sur l'Edit de Nantes.

(3) Œuvres *in*-4°. p. 326.

(4) J'ai fait cette réduction en estimant, avec Paucton, l'arpent de France à 10,000, et l'acre d'Angleterre à 7,929.

vain pour son exactitude, je rejetterai cependant son autorité, pour m'en rapporter à celle de M. Necker. Le calcul de Paucton, qui donne à la France 81,687,016 acres d'Angleterre, assigne par la même règle à l'Angleterre 24,476,315 acres (1); cependant le calcul de Templeman, à 60 milles au degré, ce qui est conséquemment beaucoup au-dessous de la réalité, lui donne une étendue de 31,648,000 acres; ce qui, à 69 $\frac{1}{2}$ milles au degré, fait 42,463,264 $\frac{4}{9}$, différence plus grande que dans l'estimation de la surface de la France, qui, selon Paucton, est de 81,687,016 acres, avec une supposition générale d'environ 1,000,000 de plus; et, selon Templeman, de 88,855,680, ou, à 69 milles et demi par degré, de 119,220,874 $\frac{192}{360}$. Il est inutile de vouloir concilier ces calculs contradictoires. C'est pourquoi j'adopterai, avec l'auteur du *crédit national* (2), celui de M. Necker,

(1) C'est-à-dire, 30,869,360 arpens royaux, de 22 pieds à la perche.

(2) M. Jorré, *in*-8°. 1789. Il calcule sur 27,000 lieues, à 2,282 toises, 5,786 arpens de Paris par lieue; ou, pour la France, 156,225,720 arpens. P. 95.

qui suppose que l'étendue de la France est de 156,024,113 arpens de Paris, ou de 131,722,295 acres d'Angleterre.

Pour comparer les possessions françaises et anglaises, j'adopterai le calcul de Templeman pour les dernières : il donne

	milles carrés.		milles carrés.
à l'Angleterre..	49,457		
à l'Écosse.......	27,794	à la France.....	138,837
à l'Irlande......	27,450		
	104,701		

calculés à 60 milles par degré ; mais à 69 et demi, cela fait, pour

	milles carrés.	acres.		milles carrés.
l'Angl.	66,348	42,463,264		
l'Écos.	37,292	23,867,016	la France.....	186,282
l'Irlan.	36,840	23,577,630	acres.....	119,220,874
	140,480	89,907,910		

d'où il paroît que la France, selon ces proportions, contient 29,312,964 acres de plus que les trois royaumes britanniques ; on doit cependant remarquer que, comme l'étendue de la France qui, selon le calcul de M. Necker, contient 131,722,295 acres d'Angleterre, est prise sur les autorités les plus modernes et les plus correctes, elle doit être plus exacte que celle donnée

par Templeman ; il est donc juste de supposer que son calcul est autant au-dessous de la réelle étendue de nos îles, qu'il étoit au-dessous de celle de France : corrigé selon cette donnée, il sera donc, pour

	acres.		acres.
l'Angl. (1)	46,915,933 (2)	la France...	131,722,295
l'Écosse...	26,369,695		
l'Irlande..	26,049,961		
	99,335,589		

Je crois que ces calculs approchent autant de la vérité que l'on peut s'y attendre, quand les données ne sont pas absolument correctes.

CHAPITRE II.

DU SOL ET DE LA SURFACE DU PAYS.

Les géographes français modernes, dans une branche de cette science, à laquelle

(1) On doit remarquer que, selon le calcul du docteur Grew, l'Angleterre et la principauté de Galles contiennent 46,080,000 acres. *Transactions philosophiques*, n°. 330, p. 266 : ce qui confirme que nous ne sommes pas bien éloignés de la vérité.

(1) Egale à 73,306 milles carrés.

ils ont fort justement donné l'épithète de *physique*, ont divisé le royaume en *bassins* ; c'est-à-dire, en différentes plaines considérables, à travers lesquelles coulent les principales rivières, et qui sont environnées de diverses chaînes de montagnes, *originaires* de granit, selon l'appellation qu'on leur donne, ou *secondaires*, de matériaux calcaires, et autres. Les principaux de ces bassins sont, 1°. celui de la Loire et des rivières qui y affluent ; 2°. celui de la Seine et de ses branches ; 3°. celui de la Garonne ; 4°. celui du Rhône et de la Saone. Il y en a aussi de plus petits, mais ils ne sont pas importans. Le lecteur curieux d'en voir le détail, pourra consulter le *journal de physique*, tome 30, où il trouvera un mémoire de M. la Méterie.

Quant à la division géoponique du territoire de ce royaume, la riche plaine calcaire de la partie nord-est attire d'abord notre attention. Je l'ai traversée dans différentes directions ; et, selon les observations que j'ai faites, voici les limites que je lui donnerois. Sur la côte, elle s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Caren-

tan, en Normandie ; car le promontoire septentrional de cette province qui s'avance dans la mer, à Cherbourg, etc. est un sol différent. Dans la carte de M. la Méterie, on a remarqué une chaîne de montagnes de granit sur ce promontoire ; j'observerai que je n'ai rien vu dans ce pays là qui mérite le nom de montagne, non plus qu'à Alençon ; il n'y a que des collines peu considérables. Je puis donc fixer les bornes de cette riche plaine à Carentan, parce que depuis là jusqu'à Coutances, les terres sont en général mauvaises et pierreuses, et continuent ainsi, avec différentes nuances, jusqu'à Brest. Dans la ligne un peu au sud de la côte, avant d'arriver à Caen, on s'apperçoit du premier changement considérable de sol depuis Calais ; il devient une espèce de pierre rouge : cette riche portion est donc étroite. En rentrant en Normandie, du côté d'Alençon, par l'Anjou et le Maine, on rencontre les terres grasses avec un fond calcaire à Beaumont : à Alençon il y a un beau sol, que je ne perdis plus de vue, en avançant vers le nord. Dans une autre direction, j'entrai

dans

dans ce riche canton, à environ trois lieues au sud de Tours. Quoique les collines sur la Loire soient toutes calcaires, elles ne sont pas toutes fertiles, et cependant le sol sur quelques-unes d'elles est profond et bon. Droit au sud d'Orléans commence la triste Sologne, qui, quoique possédant un fond calcaire de marne, est trop pauvre pour être comprise dans ce district. Depuis Orléans jusqu'à Paris, ainsi qu'à Fontainebleau, il n'y a aucune exception, sinon dans le petit espace de pauvre sable pierreux de la forêt royale de cette dernière ville. On entre dans ce même canton par une quatrième direction, à quelques milles au sud de Nemours, mais il n'est pas aussi prononcé que dans les autres. A Croisière on commence à voir la craie. En s'avançant vers le nord-est, on trouve de fort bonnes terres près de Nangis, et alors en tirant vers le nord, on entre dans la fertile plaine de Brie. Quelques-unes des vallées à travers lesquelles passe la Marne sont riches, et ce que j'en vis étoit calcaire; mais les collines sont pauvres. On peut classer la plaine de Reims dans ce district; mais à Soissons et dans la ligne du nord tout le

territoire est excellent. Ces limites renferment, je crois, les plus belles terres de l'Europe. Depuis Dunkerque jusqu'à Nemours, il n'y a pas moins de soixante lieues en ligne directe. Depuis Soissons jusqu'à Carentan, il y a une autre ligne directe d'environ soixante-six lieues. Depuis Eu, sur la côte de Normandie, jusqu'à Chartres, il y a trente-trois lieues; et quoique la largeur de ce riche district, à Caen, Bayeux, etc. ne soit pas considérable, cependant le tout ne forme pas une petite portion du royaume. Ce beau territoire contient les plaines fertiles, profondes et unies de la Flandre, et une partie de l'Artois, sol aussi beau qu'il est possible d'en trouver pour récompenser l'industrie des hommes. Il y a deux ou trois, et même quatre pieds de profondeur d'un terrein humide et pourri; mais ce sont des terres friables et moëlleuses, tirant plus sur l'argile que sur le sable, avec un fond calcaire, et, à cause de leur origine maritime (car il y a très-peu de doute que les plaines de Flandre et de Hollande n'aient été couvertes de la mer, long-tems avant que notre globe eût pris sa forme ac-

tuelle), abondant en particules qui ajoutent à leur fertilité naturelle, résultat ordinaire de pareilles compositions qui se trouvent dans d'autres lieux. La pourriture de la terre en Flandre et sa position, qui est toute plate, sont les principales circonstances qui la distinguent des meilleurs sols du reste de cette partie de l'Europe. Chaque pas que l'on fait depuis les portes de Paris jusqu'à près de Soissons, et de-là à Cambrai, excepté quelque différence sur des collines de peu d'étendue, est sur un lut gras et sablonneux, d'une contexture admirable, et ordinairement assez profond. Le sol des environs de Meaux doit être mis au rang des meilleurs sols du monde; on l'appelle *bleaunemeau*; il ressemble à une poudre impalpable, qui a très-peu de marques de sable, lors même que l'œil croit voir une surface sablonneuse. Il est d'une admirable contexture et très-friable. M. Gibert m'a informé qu'il a dix pieds de profondeur de cette nature à l'endroit où est son puits, et il y a dessous une couche de marne blanche, que l'on trouve dans tout le pays dans différentes profondeurs. Cette marne a l'apparence d'une

pâte consolidée. La ligne qui traverse la Picardie est inférieure, cependant en général excellente. Mais toute la partie labourable de la Normandie, comprise dans ces limites, a le même sol friable, jusqu'à une profondeur considérable; il n'est guère possible d'en trouver un meilleur que celui qui est entre Bernay et Elbeuf; depuis quatre jusqu'à cinq pieds de profondeur d'une terre rougeâtre, sur un fond de craie et sans une seule pierre. Quant aux pâturages de la même province, je ne crois pas qu'il y ait rien qui les égale en Angleterre ou en Irlande; je pense que la vallée de Limerick leur est inférieure. Le fameux pays de Beauce, que je traversai entre Arpajon et Orléans, ressemble aux vallées de Meaux et de Senlis; il n'est cependant pas généralement si profond que le premier. Les bornes que j'ai tracées sont celles des pays les plus fertiles; mais le pays calcaire et de craie est beaucoup plus étendu. A l'est il s'étend à travers la Champagne, sans une apparence de changement trop sensible jusqu'à près de Sainte-Menehould. Depuis Metz jusqu'à Nancy, tout est calcaire, mais il n'y a pas de craie. Je trouvai

abondance de terres à pierres à chaux dans les parties méridionales de l'Alsace ; et depuis Béfort, à travers la Franche-Comté jusqu'à Dole, toutes les pierres que j'essayai étoient calcaires. Il y a de vastes cantons dans le Dauphiné et dans la Provence, etc. etc. qui sont de même ; c'est pourquoi j'observerai seulement que le pays de craie s'étend à l'est jusqu'à près de Sainte-Menehould, et au sud jusqu'à Nemours et Montargis (1) dans une direction ; que dans une autre, tout ce que je vis de l'Angoumois est la même chose ; il y en a beaucoup dans le Poitou et dans la Touraine jusqu'à la Loire. Si j'avois été plus à l'ouest, j'aurois probablement trouvé que la craie de l'Angoumois et celle de la Loire ont une liaison non interrompue. Le lit de la Loire est, je crois, généralement de craie, et tout calcaire. De-là il paroît que la France contient une vaste étendue de terres de craie, qu'elle est au

(1) Je crois, beaucoup plus loin; et il y a d'autant plus de raison de le croire, que M. Townshend a trouvé que par une autre route il va jusqu'à Auxerre. *Voyage en Espagne, tom. I, p. 46.*

moins de soixante-six lieues à l'est et à l'ouest, et d'environ autant au nord et au sud, mais plus irrégulière, et qu'elle comprend les provinces les plus riches et les plus fertiles du royaume.

L'autre canton remarquable pour sa fertilité, est ce que je pourrois fort bien appeller la plaine de la Garonne. En passant au sud du Limosin, on y entre à Cressensac et à la province de Quercy, et le pays augmente en bonté jusqu'à Montauban et Toulouse, où il forme une des plus belles et des plus fertiles plaines que l'on puisse voir. Elle continue ainsi, sans être cependant aussi fertile, jusqu'au pied des Pyrénées, par Saint Gaudens, etc. Elle semble avoir une surface unie, quand on la regarde de la promenade de Montauban, qui commande une des plus belles et des plus magnifiques perspectives qu'il y ait en France. Je trouvai cependant que cette plaine étoit dentelée et très-irrégulière; car à l'ouest d'Auch, et jusqu'à Bayonne, elle est trop peu de chose pour qu'on y fasse attention; et à l'est, Mirepoix, Pamiers et Carcassonne sont sur des collines; et, depuis Agen jusqu'à Bor-

deaux, quoique la rivière coule à travers une des plus fertiles vallées du monde, sa largeur n'est nulle part considérable. Dans toute cette plaine, quand le sol est excellent, il consiste principalement en un lut friable et sablonneux avec assez d'humidité pour la production de toutes sortes de végétaux : la plus grande partie est calcaire. On trouve dans les environs de Cahors, etc. des terres à pierres à chaux et à craie ; et le lut blanc plus visqueux près de Montauban. A Tonneins sur la Garonne, il est rouge, et en apparence aussi bon à dix pieds de profondeur que sur la surface.

En allant de Narbonne à Beziers, à Pézenas, à Montpellier et à Nîmes, tous ceux avec qui je conversai, me représentèrent cette vallée comme la plus fertile de France. Ses oliviers et ses mûriers, ainsi que ses vignes, rapportent beaucoup ; mais en fait de sol (seul objet que je considère à présent) j'en regarde la plus grande partie comme inférieure à celui de tous les pays que je viens de nommer. Le bas-Poitou, selon le rapport d'une parsonne qui y fait sa résidence, est d'une

fertilité qui mérite que son sol soit mis au nombre des plus riches de la France : il a dix-huit lieues sur douze, ou deux cent seize lieues carrées, ce qui, à cinq mille sept cent quatre-vingt-six arpens par lieue, fait deux cent quarante-neuf mille sept cent soixante-seize arpens. On a desséché dans cette province cent mille arpens de riches marais (1). Ayant été informé à Nantes qu'il y avoit une belle étendue de terre au sud de la Loire, du côté de Bourg-Neuf et de Machecoul, j'ai prolongé la région des bonnes terres jusqu'à cette rivière, comme on le verra dans la carte ci-jointe.

L'étroite plaine d'Alsace, dont la partie fertile forme à peine une surface de 300 lieues carrées, doit être mise au nombre des plus riches sols de France. Elle ressemble beaucoup à la Flandre, quoiqu'elle lui soit inférieure. Elle est composée d'un bon lut sablonneux, mais humide et friable, susceptible de toutes les productions. Un

---

(1) *Des canaux de navigation, par M. de la Lande*, pag. 391.

canton plus célèbre encore, c'est la Limagne d'Auvergne, vallée plate et calcaire, environnée de grandes chaînes de montagnes volcaniques. C'est certainement un des meilleurs sols du monde. Elle commence à Riom ; la plaine est d'un beau lut blanc calcaire et supérieurement uni ; toute sa surface est de marne, mais tellement entre-mêlée d'*humus* qu'elle est d'une extrême fertilité. Les naturalistes français qui l'ont examinée, assurent qu'il y a vingt pieds de profondeur de cette sorte de terre, formée des ruines de ce qu'ils appellent le granit primitif, et des montagnes volcanisées. Le docteur Brés me faisant voir sa ferme à Issoire, partie inférieure de la Limagne (car le plus bel endroit ne s'étend que de Riom à Vaires, ce qui fait à peine plus de sept lieues), me fit observer qu'il étoit probable que la rivière eût formé toute la plaine, parce qu'elle ajoutoit rapidement à ses terres, et lui avoit donné une profondeur très-sensible depuis quelques années, ayant enseveli le sol graveleux de son premier lit, en y déposant une riche surface de vase et de sable. La vallée, sur ses bords,

a sept ou huit pieds de profondeur, d'un beau lut brun. Il y a, au contraire, des philosophes qui soutiennent que le tout étoit un lac. Les montagnes qui entourent cette vallée sont de différentes espèces. La pierre blanche argileuse, dans les montagnes entre Riom et Clermont, est calcaire. On trouve que les montagnes volcaniques valent mieux que les autres, excepté celles où il y a des cendres de charbon qui sont si brûlées qu'elles ne valent rien. Les argileuses et les calcaires sont bonnes, les basaltes sont décomposées et devenues d'excellente argile. Leurs bases sont ordinairement de granit. L'action des volcans les a couvertes de pierres calcaires et de terre argileuse-calcaire, selon la théorie des philosophes français. On a souvent remarqué que la fertilité étoit le résultat de l'origine volcanique des montagnes, particuliérement par rapport au mont Etua; le même fait étoit visible dans plusieurs cantons par lesquels j'ai passé, depuis le Puy jusqu'à Montelimart, où nombre de montagnes considérables sont couvertes de beaux châtaigniers et de divers articles de culture, tandis que dans des pays qui

ne sont pas volcaniques, elles sont désertes, ou en grande partie inutiles.

J'ai actuellement fait mention de toutes les provinces de France particuliérement remarquables pour leur grande fertilité ; les terres qu'elles contiennent montent à plus de vingt-huit millions d'acres d'Angleterre.

Des autres provinces, la Bretagne est en général un gravier ou un sable graveleux, communément profond, et sur un fond de gravier d'une nature médiocre et aride, mais dans bien des endroits sur des pierres de rochers. J'en essayai plusieurs échantillons, mais n'en trouvai aucune calcaire ; et ayant vu à Morlaix un vaisseau qui déchargeoit des pierres à chaux de Normandie, je puis conclure que le fait ne contredit pas le jugement que j'en avois formé à la vue. Toutes les terres que j'ai vues dans les deux provinces d'Anjou et du Maine, sont du gravier, du sable ou des pierres, —— en général un gravier ou un sable gras, un *schistus* imparfait sur un fond de rochers ; il s'en trouve plusieurs que l'on appelleroit dans l'ouest de l'Angleterre *stonebrash*, et qui seroient fort bonnes pour

les navets ; elles ont la friabilité, mais elles manquent de l'humidité et des particules fertiles des meilleurs luts. Il y en a dans les deux provinces d'immenses étendues désertes, incultes, couvertes de ronces et de bruyères, mais le sol de ces dernières n'est pas différent de celui qui est cultivé, et n'a besoin que de culture pour être également bon. La Touraine vaut mieux; elle contient des cantons considérables, sur-tout au midi de la Loire, où l'on trouve une terre composée de gravier et de sable sur un fond calcaire ; l'on en voit cependant nombre d'arpens dans la partie septentrionale de la province qui ne valent pas mieux que dans le Maine et dans l'Anjou, et qui sont de même en friche ou sans culture. La Sologne est une des plus pauvres provinces du Royaume, et un des plus singuliers pays que j'aie vu. Il est plat, composé d'un pauvre sable et de gravier, par-tout sur un fond d'argile ou de marne qui retient tellement l'eau, que tous les fossés et les trous en étoient pleins : il est si aisé d'améliorer un pareil pays, par les principes les plus simples, que c'est une satyre sur le gouvernement

français, et sur les propriétaires de ces terres, de les laisser dans un si triste état. Le Berri vaut beaucoup mieux, quoiqu'il ait un terrein sablonneux et graveleux; mais dans quelques cantons il y a de bonnes terres, comme dans celui de Château-Roux, sur des carrières, et près de Vatan sur des pierres calcaires. La Marche et le Limosin consistent en terres sablonneuses et friables; quelques-unes sur du granit, et d'autres sur un fond calcaire. Il y a des endroits très-fertiles dans ces provinces, et je n'en vis aucun qu'on dût appeller stérile. On distingue deux sortes de granit, dont l'un est dur et plein de particules micacées; son grain est gros, n'ayant que peu de quartz et se durcissant en masses à l'air, mais il redevient poudre quand on le réduit en petits morceaux; — on se sert de celui-là pour bâtir. L'autre est en couches horisontales, mêlé avec de grandes quantités de bois, dont on se sert principalement pour raccommoder les grandes routes, et est excellent pour cet objet. On m'assura à Limoges qu'il ne croissoit ni bled, ni vignes, ni mûriers sur le granit

dur; mais ces plantes viennent très-bien sur l'autre espèce de granit. J'ai observé qu'en entrant dans le Limosin, les châtaignes et le granit paroissoient ensemble, et que sur la route de Toulouse, il y avoit environ une lieue de dur granit sans cet arbre; cependant cette règle n'est pas générale, car au sud de Souillac, il y a des châtaigniers sur un sol calcaire. — Le Poitou est divisé en deux parties, le haut et le bas; le dernier a la réputation d'être un pays beaucoup plus fertile que le premier, sur-tout en pâtures, qui sont le long de la côte. Le sol du haut-Poitou est en général un lut maigre, sur un fond de carrières de pierres, — une espèce de *stone-brash;* dans quelques endroits il est calcaire : on doit le regarder comme un pauvre sol, quoiqu'il soit propre à divers objets de culture. J'ai déjà observé que tout ce que j'avois vu de l'Angoumois étoit de la craie, et qu'une grande partie du terrein étoit pauvre et maigre. Les parties de la Guienne et de la Gascogne, qui ne sont pas comprises dans la riche vallée de la Garonne, dont j'ai déjà parlé, doivent être considérées comme de pauvres terres.

Les landes de Bordeaux, quoiqu'elles produisent quelque chose, et qu'elles soient susceptibles d'amélioration, doivent aussi être mises au nombre des plus mauvaises terres de France. On m'a assuré qu'elles contenoient deux cents lieues carrées. Le pied des Pyrénées est également couvert de vastes déserts dont la culture exige beaucoup d'industrie. Le Roussillon est en général calcaire, et la plus grande partie de son territoire plat et pierreux, sec et aride; mais les vallées arrosées sont d'une fertilité prodigieuse. La vaste province de Languedoc, qui est pour les productions une des plus riches du royaume, ne brille pas du côté du sol; il est trop pierreux: — les sept huitièmes en sont montagneux. J'y ai fait près de cent trente-trois lieues sans voir la moindre chose qui méritât le nom d'une grande plaine, celle de la Garonne (dont une partie s'étend jusqu'à la lisière du Languedoc) exceptée. La vallée fertile de Narbonne à Nîmes, n'a en général que quelques milles de largeur, et elle se trouve entrecoupée de landes dans nombre d'endroits. Il y a plusieurs montagnes que l'arrosement a rendu fertiles dans le terri-

toire volcanique du Vivarais. Quelques parties de la vallée sont néanmoins fort riches, et il n'y a guère de plus beau sol en France que celui que je vis près du canal, en allant de Beziers à Carcassonne : un lut gras, moëlleux, gluant, et cependant friable : dans quelques endroits il se forme en petites mottes, dans d'autres il glisse et a de la friabilité. La Provence et le Dauphiné sont des pays montueux, avec une variation de charmantes plaines et vallées, qui ne forment qu'une très-petite partie du tout. La première de ces deux provinces est sûrement, en fait de sol, la plus sèche du royaume. Les carrières de rochers et le gravier y abondent, et le cours de la Durance, qui, dans quelques pays, auroit formé une belle vallée, est tellement embarrassé de sable et de bois, qu'il y a au moins cent trente mille acres ruinés, qui auroient été le plus beau sol du pays sans cette rivière. Tout le terrein que j'ai vu dans ces deux provinces est calcaire, et l'on m'a informé que la plupart des montagnes de Provence le sont aussi. Ces dernières, vers Barcelonette et dans la haute-Provence, sont couvertes

de

de bonne herbe qui nourrit un million de moutons, outre de vastes troupeaux de bestiaux. Avec un pareil sol et dans un pareil climat, il ne faut pas croire qu'un pays soit peu fertile parce qu'il est montagneux. – Les vallées que j'ai vues sont en général très-belles, celle du Rhône à Loriol en Dauphiné est superbe, — c'est une argile de sable admirable, de cinq à six pieds de profondeur, sur un lit de marne bleue, avec plusieurs pierres entremêlées; mais en tirant plus au sud, de Montelimart à Orange, cette grande rivière passe par des territoires fort inférieurs. La plaine septentrionale de cette province, en allant de Savoie à Lyon, est composée d'un bon lut rouge sur un fond de gravier. Le comtat Venaissin, ou le district d'Avignon, est un des plus riches du royaume. Ses arrosemens admirables sont seuls suffisans pour le faire paroître ainsi; mais j'ai trouvé qu'il avoit un sol composé d'un riche lut et d'argile blanche et calcaire. Toute la côte de Provence est un pauvre sol pierreux, à l'exception de quelques petits espaces qui sont en meilleur état. Dans les environs d'Aix, le

terrein est tout calcaire, même l'argile, qui est rouge et ferrugineuse. Cette province comprend néanmoins un des plus singuliers cantons du royaume, savoir celui de la Crau, plaine pierreuse au sud-est d'Arles, qui n'a pas moins de trois cent cinquante milles carrés, ou deux cent vingt-quatre mille acres. Elle est couverte de pierres rondes de toutes grandeurs, dont quelques-unes sont aussi grosses que la tête d'un homme. Le sol qu'elles couvrent n'est pas un sable, mais paroît être une espèce de décombres cimentés de fragmens de pierres, avec un mêlange de terre argileuse. Le naturaliste qui a fait la description de cette province a dit : ces pierres sont de nature calcaire, sans avoir ni le grain ni la contexture des cailloux ; dans quelques-unes les molécules quartzeuses dominent, — et d'autres sont métalliques (1). La végétation y est fort maigre, comme je le ferai voir plus particuliérement quand je parlerai du pâturage des moutons en France.

Le Lyonnois est montueux, et ce que

---

(1) Hist. naturelle de la Provence, *in*-8°. t. III, p. 290.

j'en ai vu est un pauvre sol pierreux et rude, avec beaucoup de landes. En allant de Lyon à Moulins, c'est près de Roanne, sur les frontières de la province, que commence la plaine graveleuse de la Loire, que M. la Méterie appelle la plaine calcaire de Montbrison.

L'Auvergne, quoique principalement montagneuse, n'est pas une pauvre province ; son sol, pour un pays élevé, est en général au-dessus de la médiocrité, et ses plus hautes montagnes nourrissent de vastes troupeaux de bestiaux, dont elle exporte un grand nombre. Outre une variété de sols volcaniques, l'Auvergne est couverte de granit et d'un lut sablonneux et graveleux.

Le Bourbonnois et le Nivernois forment une vaste plaine, à travers laquelle passent la Loire et l'Allier ; le sol dominant est un gravier sur un fond calcaire, à ce que je m'imagine, mais il a une profondeur considérable ; il y en a quelques parties sablonneuses, ce qui vaut mieux que le gravier, et d'autres sont un lut sablonneux et friable. On peut classer ces deux provinces, selon l'état actuel de leur culture,

au nombre des pays les moins fertiles du royaume, mais aussi susceptibles d'amélioration, si elles étoient autrement gérées, qu'aucune province de France.

La Bourgogne est extrêmement variée, selon ce que j'ai vu en allant de la Franche-Comté dans le Bourbonnois par Dijon ; j'en ai parcouru la meilleure partie ; cette ligne traverse des terres sablonneuses et graveleuses, de bonnes vallées, des montagnes et quelques pauvres terreins de granit. La subdivision de la province, appellée la Bresse, est un misérable pays, où les étangs seuls, qui sont la plupart sur une argile blanche ou marne, montent, selon le calcul d'un habitant (1), à soixante-six lieues carrées de 2,000 toises, à-peu-près 250,000 acres. Cela est croyable selon leur apparence sur la carte de Cassini.

La Franche-Comté abonde en terres ferrugineuses, en *schistus*, en gravier, et les pierres à chaux sont fort communes dans les montagnes ; je dois observer que

(1) Observations, Expériences et Mémoires sur l'agriculture, par M. Varenne de Fenille. *in*-8°. 1789, pag. 270.

toutes les pierres sur lesquelles je fis des essais, dont quelques-unes étoient des carrières entre Béfort et Dole, contenoient beaucoup d'acides. Depuis Besançon jusqu'à Orchamps le pays est plein de rochers; il y a des pierres à chaux jusqu'à la surface, qui est un lut rouge sur un fond de rochers, avec des forges de fer dans tout le pays. Toute la province est très-susceptible d'amélioration.

La Lorraine a un pauvre sol; depuis Sainte-Menehould jusqu'aux confins de l'Alsace, je ne vis que des terreins pierreux de différentes dénominations, la plupart seroient appellés en Angleterre, *stone-brash*, ou la surface rompue et triturée de carrières imparfaites, que le tems, les broussailles et la culture ont mêlée avec la terre argileuse et un terreau végétable; — elle est calcaire. Il y a à la vérité des cantons d'un riche lut sablonneux, profond et friable, mais ils ne sont pas en assez grand nombre pour mériter l'attention sous un point de vue général. J'ai déjà remarqué que le trait dominant, dans la surface de la Champagne, est la craie; il y a de grandes étendues de terres maigres et mi-

sérables; la partie méridionale, comme depuis Châlons jusqu'à Troyes, etc. a reçu, à cause de sa pauvreté, le nom de *pouilleuse*. On y connoît fort peu que cette terre est bonne pour le sain-foin.

Je viens de passer en revue toutes les provinces de France, et j'observerai en général que je crois ce royaume supérieur à celui d'Angleterre en fait de sol. La proportion de mauvaises terres qui se trouvent en Angleterre, par rapport à la totalité de l'empire, est plus grande que celle de France; et il n'y a nulle part cette quantité prodigieuse de sable sec que l'on trouve dans les comtés de Norfolk et de Suffolk. Leurs marais, leurs bruyères et leurs landes, qui sont si communs en Bretagne, en Anjou, dans le Maine et dans la Guienne, sont beaucoup meilleurs que nos marais septentrionaux; et les montagnes d'Ecosse et de Galles ne sont pas comparables, en fait de sol, à celles des Pyrénées, de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc. Un autre avantage, dont jouissent les habitans, c'est que leur lut vaseux ne prend pas la qualité de l'argile qui, dans quelques parties de

l'Angleterre, est si dure que la dépense de la culture absorbe le bénéfice de la récolte. Je n'ai jamais rencontré en France d'argile semblable à celle de Sussex. La petite quantité de pure argile qui se trouve dans ce royaume est réellement surprenante.

Surface du Pays.

La principale distinction de la surface des différens pays, sont les montagnes et les plaines. On donne en France le nom de montagnes dans le discours, et même selon les idées communes, à des élévations que nous n'appellerions que des collines : les parties vraiment montagneuses de ce royaume ne se trouvent que dans le Midi. Il faut aller à cent trente-trois lieues au sud de Calais, avant de rencontrer les montagnes d'Auvergne, qui se joignent à celles du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence, mais non pas avec les Pyrénées, car j'ai traversé tout le Midi de la France, depuis le Rhône jusqu'à l'Océan, par des plaines ou des files de collines peu considérables. Les montagnes des Vosges en Lorraine, méritent peut-être ce nom, mais elles ne doivent pas être mises au rang de

ces élévations supérieures dont j'ai fait mention. Les inégalités de tout le reste du royaume suffisent pour rendre les perspectives intéressantes, et pour donner de la variété à la surface du pays, mais elles ne méritent pas le nom de montagnes. Plusieurs des parties montagneuses de la France reçoivent beaucoup de beauté de l'abondante verdure des châtaigniers. Il est impossible à ceux qui ne les ont point vus, de concevoir combien ils ajoutent à la beauté du Limosin, du Vivarais, de l'Auvergne et des autres pays où ils se trouvent. Les Pyrénées sont sans doute plus frappantes que toutes les autres montagnes de France ; je les ai si particuliérement décrites dans mon Journal, que je me contenterai d'observer ici que leur verdure, leurs bois, leurs rochers et leurs torrens, ont tout le caractère du beau et du sublime. Je n'ai rien vu dans les Alpes qui approchât des scènes agréables des parties septentrionales du Dauphiné, qui sont cependant moins variées que celles du voisinage de Chambéry, si fertiles en paysage. Selon toutes ces relations, le cours

de l'Isère est une scène perpétuelle de beautés. Le Vivarais et partie du Vélay sont très-romanesques.

Je préfère la Seine à toutes les grandes rivières de France, parce qu'elle est partout agréable. Je supposerois que la réputation de la Loire a pris son origine chez quelques personnes qui ne l'avoient jamais vue, ou qui ne l'avoient vue qu'au dessous d'Angers, où à la vérité elle est bien digne de leurs éloges. Depuis cette ville jusqu'à Nantes, c'est probablement une des plus belles rivières du monde : sa largeur, ses îles couvertes de bois, la hardiesse, la culture et la richesse de ses rives ; tout conspire, avec l'activité d'un commerce brillant, à la rendre supérieurement belle ; mais pendant le reste de son immense cours, elle n'offre qu'un courant plein de sable, elle charrie des broussailles à travers les vallées, et est beaucoup plus laide que je n'aurois pu me l'imaginer si je ne l'avois pas vue. La Garonne reçoit plus de beauté du pays par où elle passe qu'elle ne lui en donne ; les rives plates, bordées de saules, nuisent à la beauté. Je ne connois pas si bien le Rhône ; ce que j'en ai vu,

depuis Montelimart jusqu'à Avignon, et ensuite à Lyon, ne m'intéresse pas comme la Seine. La Saone passe à travers une belle étendue de prairies.

Eu égard à la beauté générale d'un pays, je préfère le Limosin à toute autre province de France. Les rives de la Loire au-dessous d'Angers et celles de la Seine, pendant l'espace de soixante-six lieues, depuis son embouchure, sont certainement supérieures en fait de rivières, et font les principaux traits de la surface du pays par où elles coulent; mais la beauté du Limosin ne dépend d'aucun trait particulier, elle est le résultat de plusieurs. Les collines, les vallées, les forêts, les enclos, les rivières, les lacs et les fermes éparses, forment mille paysages délicieux, qui servent par-tout d'ornemens à cette province. Les enclos qui ajoutent tant à la beauté de la surface d'un pays, seroient seuls suffisans pour donner matière à des observations; mais j'en parlerai plus particuliérement, et les examinerai sous un point de vue plus important.

Des provinces du royaume dont je n'ai pas encore fait mention, aucune n'a des

traits assez extraordinaires pour exiger une description particulière. Les beautés de la Normandie se trouvent sur la Seine, et celles de la Guienne sur la Garonne. La Bretagne, le Maine et l'Anjou ont l'apparence de déserts; et quoique quelques endroits de la Touraine soient très-abondans et agréables, la plus grande partie de cette province manque de beauté. Les territoires fertiles de la Flandre, de l'Artois et de l'Alsace, sont distingués par leur utilité. La Picardie n'est pas intéressante. La Champagne en général, où je la vis, est presque aussi laide que le Poitou. La Lorraine, la Franche-Comté et la Bourgogne sont *sombres* dans les cantons boisés, et le pays ouvert n'est pas riant. La Marche et le Berri peuvent être mis dans la même classe. La Sologne mérite bien l'épithète de *triste*. Il y a des parties de l'Angoumois qui sont riantes, et par conséquent très-agréables.

Il peut être utile pour ceux qui ne voient la France qu'en passant pour aller en Italie, de remarquer que s'ils veulent voir les plus belles parties du royaume, ils doivent débarquer à Dieppe et suivre la

Seine jusqu'à Paris, alors prendre la grande route jusqu'à Moulins, de-là la quitter pour l'Auvergne et passer à Viviers sur le Rhône, et de cette manière par Aix en Italie. En se détournant ainsi du chemin ordinaire, le voyageur peut souffrir, faute de bonnes auberges; mais il en est bien dédommagé par la vue d'un pays plus beau et bien plus singulier que ne peut offrir la route de Dijon, qui passe dans sa plus grande étendue à travers la plus vilaine partie de la France.

CHAPITRE III.

DU CLIMAT DE LA FRANCE.

De toutes les contrées de l'Europe, il n'y en a peut-être pas une qui prouve l'importance du climat autant que la France. Dans les avantages naturels des pays, le climat est aussi essentiel que le sol; et il est impossible de se former une idée nette de la prospérité et des ressources d'un empire, à moins de connoître clairement les avantages et les désavantages de ses différens territoires, et de savoir les distinguer

des effets accidentels de l'industrie et des richesses. L'objet principal de ceux qui voyagent pour acquérir des connoissances, est de rejetter les préjugés vulgaires que l'on trouve dans tous les pays chez ceux qui, n'ayant jamais voyagé eux-mêmes, ont fondé leurs connoissances sur des autorités insuffisantes.

La France peut se diviser en trois parties principales, dont la première comprend les vignobles; la seconde, le maïs; la troisième, les oliviers. — Ces plants formeront les trois districts, 1°. du Nord, où il n'y a pas de vignobles; 2°. du Centre, où il n'y a pas de maïs; 3°. du Midi, où l'on trouve les vignes, les oliviers et le maïs. La ligne de démarcation entre les pays vignobles et ceux où l'on ne cultive pas la vigne, est, comme je l'ai moi-même observé, à Coucy, trois lieues au nord de Soissons; à Clermont dans le Beauvoisis; à Beaumont dans le Maine, et à Herbignac près Guérande, en Bretagne. Il y a ici quelque chose de bien remarquable, c'est que si l'on tire sur la carte une ligne droite depuis Guérande jusqu'à Coucy, elle

passe très-près de Clermont et de Beaumont, cette première ville se trouvant un peu au nord de la ligne, et la dernière un peu au sud. Il y a des vignobles à Gaillon et à la Roche-Guyon, qui sont un peu au nord de cette ligne ; il y en a aussi près de Beauvais, qui en est l'endroit le plus éloigné que j'aie vu ; mais cette distance n'est pas considérable, et la triste vendange que j'y vis faire en 1787, au milieu de pluies continuelles, prouve que ce pays devroit abandonner cette branche de culture ; et à Angers, on m'informa qu'il n'y avoit pas de vignes ou presque pas entre cette ville, Laval et Mayenne. Après avoir fait cette remarque sur le climat des pays vignobles de France, je voulus savoir jusqu'à quel point elle étoit applicable à l'Allemagne, parce que, si cette circonstance provenoit d'une différence de climat, elle seroit confirmée par une comparaison avec cette contrée, où l'on devoit cultiver la vigne beaucoup plus au nord qu'en France. C'est précisément ce qui existe ; car il paroît, par un auteur moderne, que les vignobles d'Allemagne,

s'étendent au nord jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude (1). Comme on en trouve dans cette latitude, c'est une preuve suffisante du fait en question, puisqu'en France ils ne passent pas le quarante-neuvième degré et demi; c'est pourquoi la ligne que j'ai tracée comme les limites des vignobles de France, peut se continuer jusqu'en Allemagne, et marquera probablement le climat des vignobles dans ce pays-là comme en France. La ligne de démarcation entre le pays au maïs et celui où il n'y en a pas, n'est pas moins singulière; elle commence à l'ouest du royaume, en passant de l'Angoumois dans le Poitou, à Vérac, près de Ruffec. Je la vis pour la première fois entre Nancy et Luneville; ce qui est digne d'attention, c'est que si l'on tire une ligne depuis le pays entre Nancy et Luneville jusqu'à Ruffec, elle sera presque parallèle à l'autre ligne qui marque la séparation des vignobles; mais cette ligne formée par le maïs n'est pas si rompue et si den-

---

(1) De la Monarchie Prussienne, par le comte de Mirabeau, tom. II, p. 158.

telée que celle des vignobles ; car dans mon voyage au centre, elle ne s'étendoit pas plus au nord qu'à Donzenac, dans le midi du Limosin, exception qui ne change rien à la règle générale. En traversant la France depuis l'Alsace jusqu'en Auvergne, je fus le plus près de cette ligne à Dijon, où il y a du maïs. En la traversant depuis le Bourbonnois jusqu'à Paris, il existe une bonne raison pour ne pas la trouver, qui est la pauvreté du sol, et le mauvais état de l'agriculture du pays, qui est en jachères ou couvert de seigle, ne rapportant que deux ou trois grains pour un. Le maïs exige un sol plus fertile, ou plus de soin. —— J'en vis quelques pièces, même à la Flèche, mais il étoit si mauvais qu'il paroît évident que cette plante n'est pas propre à ce climat. Pour donner au lecteur une idée plus claire de ce que je viens d'avancer, j'ai joint ici une carte qui montrera au premier coup-d'œil le climat des différentes productions de la France. — La ligne d'oliviers est à-peu-près dans la même direction. En sortant de Lyon on les apperçoit pour la première fois à Montelimart, et en allant de

de Beziers aux Pyrénées, on les perd à Carcassonne : or, la ligne tracée sur la carte, depuis Montelimart jusqu'à Carcassonne, semble être à peu près parallèle à celles du maïs et des vignobles. De-là il paroît qu'on peut conclure, avec certitude, qu'il y a une différence considérable entre le climat des parties orientales et occidentales de la France ; que le côté oriental du royaume est plus chaud de deux degrés et demi que le côté occidental, ou que, s'il n'est pas plus chaud, il est plus favorable à la végétation. On peut aussi conclure que ces divisions ne sont pas accidentelles, mais qu'elles ont été le résultat d'un grand nombre d'expériences, par la diminution de culture de ces plantes avant de les perdre entiérement de vue. En quittant l'Angoumois pour entrer dans le Poitou, on s'apperçoit que le maïs est clair-semé et pauvre, avant qu'on cesse de le cultiver ; et en allant de Nancy à Lunéville, je l'ai vu dans des jardins et ensuite en petites pièces dans les champs, avant de le trouver cultivé en grand. J'ai fait les mêmes remarques par rapport aux vignes. Il est très-difficile de donner une raison de ce

fait : il paroît probable que le climat est meilleur loin de la mer que le long des côtes, ce qui est contraire à nombre d'autres exemples, car j'ai remarqué que les vignes viennent bien à l'air de la mer, et même quand elles y sont presque tout-à-fait exposées, comme à l'embouchure de la rivière de Bayonne et en Bretagne. Il faut faire nombre d'observations répétées, et avec plus d'attention qu'il n'est possible à un voyageur de les faire, avant de pouvoir donner des certitudes sur un pareil sujet, qui paroît très-curieux. En faisant des recherches comme celles-ci, on ne doit considérer que l'agriculture générale : les vignes croissent en Angleterre ; j'ai maintenant du maïs dans ma ferme, et j'en ai vu à Paris ; mais ce n'est pas là la question, car elle tombe principalement sur ce que le climat soit tellement propre à de pareilles plantes, que le fermier puisse en faire un objet de culture en grand comme des autres végétaux.

En parlant du climat du nord de la France, il faut que j'observe que, quoique les vignes n'y soient guère propres à faire du vin, il y a néanmoins une grande

différence par rapport à la chaleur entre ce pays là et l'Angletèrre ; cependant il s'en trouve une partie tout-à-fait aussi humide que le midi et l'est de l'Angleterre. Les deux circonstances qui doivent fixer notre attention dans cette recherche sont la quantité de fruits, la verdure et l'abondance des pâturages. Quant à la chaleur, il ne faut avoir égard ni au thermomètre ni à la latitude, mais aux productions. J'ai passé dans la saison des fruits, par l'Artois, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou et le Maine, et j'ai trouvé dans toutes les villes, je pourrois même dire dans tous les villages, une si grande quantité de fruits, principalement de prunes, de pêches, de cerises, de raisins et de melons, qu'il est impossible de rien voir de semblable en Angleterre, même dans les étés les plus chauds. Les marchés, dans toutes les villes, même dans la pauvre province de Bretagne, sont approvisionnés d'une si grande abondance de ces denrées, que cela surpasse notre imagination. Je ressentis un grand plaisir en me promenant dans le marché de Rennes. Si un homme n'en avoit pas vu d'autre

en France, et qu'il y descendît dans un ballon, il diroit sur le champ que le climat est tout-à-fait différent de celui de Cornouailles, comté le plus méridional de la Grande-Bretagne, où les myrtes peuvent passer l'hiver à l'air du tems, et de celui de Kerry, où l'arbousier est tellement acclimaté qu'il y paroît indigène, quoiqu'il ait été probablement apporté d'Espagne par les habitans originaires du pays. Cependant je ne vis, dans cette province de Bretagne, ni maïs, ni mûriers, et je ne trouvai des vignobles que dans le petit coin dont j'ai fait mention. Paris n'est pas approvisionné de melons par les provinces du midi, mais par Harfleur, situé à l'embouchure de la Seine.

Pour faire voir l'humidité du climat, je peux citer la belle verdure des riches pâtures de Normandie, qui ne sont jamais arrosées. Je fus d'ailleurs témoin d'une pluie si abondante pendant trois semaines, à Liancourt, qui n'est qu'à quatre milles de Clermont, que je suis certain que l'Angleterre n'a jamais éprouvé rien de semblable. Aux grandes pluies des parties septentrionales de la France, qui les rendent si désa-

gréables, on peut ajouter les fortes neiges et les gelées rigoureuses auxquelles elles sont exposées, et qui se font plus sévérement sentir que dans le midi de l'Angleterre. Je suis persuadé que le nord de l'Europe n'a pas éprouvé de longue gelée qui n'ait été plus rigoureuse à Paris qu'à Londres.

Je regarde la division du centre qui est propre aux vignobles, sans être assez chaude pour le maïs, comme l'un des plus beaux climats du monde; elle comprend la Touraine, province la plus admirée des Français, la province pittoresque du Limosin, et les plaines douces, salubres et agréables du Bourbonnois, qui forment peut-être le meilleur pays de toute la France, et même de toute l'Europe, pour le sol et le climat. Ici l'on est exempt de l'extrême humidité qui donne de la verdure à la Normandie et à l'Angleterre, et des chaleurs brûlantes qui tournent la verdure en brun roux dans le midi; on n'y éprouve ni ces rayons brûlans qui suffoquent en été, ni ces froids rigoureux qui glacent en hiver; c'est un air léger, pur et élastique, propre à tous les tempéra-

mens, excepté à ceux qui sont en consomption. Mais en recommandant les provinces centrales de France, pour toutes les circonstances de l'athmosphère qui peuvent rendre un pays agréable aux habitans, je dois avertir le lecteur de ne pas s'imaginer qu'il ne s'y trouve pas de grands inconvéniens ; elles sont certainement sujettes, par rapport à l'agriculture, à ceux qui sont le plus rigoureusement sentis par le cultivateur. Elles éprouvent, comme les districts d'oliviers, de violens orages de pluie, et, ce qui est pis encore, de grêle. Un orage de grêle répandit, il y a deux ans, la désolation sur une étendue de pays, depuis un bout du royaume jusqu'à l'autre, et causa une perte de plusieurs millions sterlings. Des dévastations aussi générales ne sont pas communes ; car si elles l'étoient, les plus beaux royaumes seroient dans le cas d'être ruinés, mais il ne se passe pas d'année que plusieurs paroisses n'éprouvent des calamités dont nous n'avons pas d'idée, et qui absorbent une grande portion des productions de l'empire. Il paroît que, d'après la relation de mon ami le docteur Simond, sur le climat

d'Italie (1), que le dommage causé par la grêle est des plus terribles dans ce pays-là. J'ai ouï dire que, calcul fait du dommage de quelques provinces méridionales de France, il monte généralement à un dixième de leur produit. Peu de jours avant mon arrivée à Barbezieux, il étoit tombé une telle quantité de grêle dans la terre du duc de la Rochefoucauld en Angoumois, et dans plusieurs paroisses voisines, qu'il ne restoit pas une seule grappe de raisin sur les vignes, qui furent hachées au point de ne laisser aucun espoir de vendange pour l'année suivante, et même très-peu d'espoir de profits pour la troisième année. Dans un autre endroit, le même orage avoit tué toutes les oies, et tellement blessé les jeunes poulins qu'ils en moururent. On assure même que la grêle a quelquefois tué des hommes quand ils n'ont pas pu trouver d'abri. Cet orage a aussi détruit un taillis du duc, planté depuis deux ans. De pareils effets sont suffisans pour prouver que tous les grains et légumes doivent également être ruinés.

---

(1) Annales d'Agriculture, tom. III, p. 137.

A Pompinion, entre Montauban et Toulouse, je fus témoin d'une ondée dont il n'y a jamais eu d'exemple en Angleterre : le grain avoit avant l'orage une belle apparence dans cette fertile vallée ; mais l'imagination peut à peine se figurer la dévastation qui en fut la conséquence ; le plus beau bled étoit non-seulement abattu, mais couvert dans plusieurs endroits par des flots de vase liquide, qui faisoient perdre tout espoir de rien recouvrer. Ces violens et soudains orages, qui ne sont rien pour un voyageur, ni pour un homme fortuné qui réside dans une province, sont de terribles fléaux pour le cultivateur, et d'immenses réductions sur la masse des productions d'un pays.

Une circonstance de moins d'importance, mais cependant digne d'attention, sont les gelées du printems. Nous savons en Angleterre combien elles nuisent à tous les fruits de la terre, et combien elles sont même pernicieuses pour ses productions les plus essentielles. Vers la fin de mai 1787, je trouvai qu'elles avoient noirci toutes les feuilles des noyers au midi de la Loire ; et, plus au

sud, à Brives, à peine apperçûmes-nous des figuiers épars çà et là dans les vignobles, que nous remarquâmes qu'ils étoient enveloppés de paille pour les défendre des gelées de juin. Encore plus au midi, dans les environs de Cahors, le 10 de juin, les noyers étoient noirs d'une gelée qui étoit arrivée quinze jours avant; et nous apprîmes qu'il y a des années où le seigle est ainsi détruit, et qu'il n'y a guère de printems exempt de ces attaques. Dans la partie nord-est, je trouvai, en 1789, que la gelée de l'hiver précédent avoit fait un grand dégât dans les noyers, dont la plupart étoient morts en Alsace, et ces arbres morts faisoient une triste figure en été; on les avoit laissés sur pied dans l'espoir qu'ils reprendroient, et il y en eut effectivement quelques-uns qui repoussèrent. Depuis Autun, en Bourgogne, jusqu'à Bourbon-Lancy, le genêt étoit entiérement péri. On s'y plaignoit autant des gelées du printems que dans l'autre partie du royaume. Dans les environs de Dijon, on dit qu'elles arrivent souvent tard, et qu'elles endommagent ou détruisent tout. Tous les pays du voisinage des montagnes des Vosges

se ressentent de la neige qui tombe sur leur sommet, ce qui arriva le 29 juin 1789; cela fait que la vigne est une culture incertaine. C'est peut-être à cause des dernières gelées du printems, que nous voyons si peu de mûriers en France, au nord des districts d'oliviers. Les profits de cet arbre sont considérables, comme je l'expliquerai dans un autre lieu; cependant les cantons où on les trouve en France ne sont guère importans, en comparaison de l'étendue du royaume. On s'imagine, en Angleterre, que la nielle est occasionnée par les gelées qui la précèdent; quand je me trouvai dans un pays où le seigle est ainsi détruit dans le mois de juin, et où les noyers sont couverts de feuilles noires, je m'informai naturellement de la cause de ce mal, et j'appris dans plusieurs endroits, près de Cahors, par exemple, que le bled n'étoit pas du tout sujet au serein pendant le printems, tandis que d'autres plantes en souffroient considérablement; et je rencontrai même plusieurs cultivateurs qui le voyoient si peu sur leurs terres qu'à peine le connoissoient-ils. Il paroît que la théorie qui dit que ce mal est

occasionné par les gelées n'est pas fondée. Comme les gelées du printems sont aussi pernicieuses en France que chez nous, on y éprouve aussi des gelées d'automne plutôt qu'en Angleterre. Le 20 septembre 1787, étant au midi de la Loire, de Chambord à Orléans, nous en eûmes une si piquante, que les vignes en souffrirent beaucoup; et il y avoit plusieurs jours qu'il faisoit un vent de nord-est si froid, quoiqu'avec un soleil très-clair, que nous ne sortions pas sans redingote.

Le climat des oliviers ne fait qu'une partie peu considérable du royaume, et dans cette partie il n'y a pas un acre sur cinquante où cet arbre soit cultivé. Plusieurs autres plants, outre l'olivier, marquent ce climat. Ainsi à Montelimart, en Dauphiné, outre cet arbre, on trouve le grenadier, l'*arbor Judaeae*, le *paliurus*, le figuier, et le chêne toujours verd; et je pourrois ajouter à tous ces plants ce détestable insecte, le moustique. En traversant les montagnes d'Auvergne, de Vélay et du Vivarais, je rencontrai, entre Pradelles et Thueys, des mûriers et des mouches en même tems; par ce mot mouche, j'entends ces myriades

d'insectes qui sont les choses les plus désagréables des climats du midi, ce sont les principaux fléaux de l'Espagne, de l'Italie et des provinces méridionales de France ; ce n'est pas qu'ils piquent ou fassent beaucoup de mal, mais ils bourdonnent, tourmentent et fatiguent ; vous en avez la bouche, les yeux, les oreilles et le nez pleins; ils couvrent tous les comestibles, le fruit, le sucre, le lait; tout, en un mot, est attaqué par des myriades si considérables de ces insectes, que s'ils n'étoient point continuellement chassés par une personne préposée pour cela, il seroit impossible de manger. On les attrape cependant si facilement et en si grand nombre, avec un papier préparé et d'autres machines faites exprès, que ce n'est que par négligence qu'on en voit de si grandes quantités. Si je cultivois dans ce pays-là, je crois que j'engraisserois, tous les ans, quatre ou cinq acres de terre avec des mouches. Deux autres articles de culture propres à ce climat qui méritent d'être rapportés, quoiqu'ils ne soient pas assez considérables pour faire un objet national, sont les capriers en Provence, et les orangers à

Hières. Ce dernier arbre est si tendre, que c'est le seul endroit de la France où il croisse en plein champ. Le Roussillon est plus au midi, et cependant il n'y en a pas. J'allai aux îles d'Hières pour voir les orangers, et je fus très-fâché de trouver que les gelées de l'hiver de 1788 les avoient presque tous endommagés, de manière à exiger qu'on les coupât jusqu'au pied et d'autres jusqu'au tronc. Nombre d'oliviers étoient dans le même état, dans les districts où ils croissent, et plusieurs absolument morts. Ainsi on voit que dans les provinces les plus méridionales de France, et même dans les situations les plus abritées, il y a des gelées assez rigoureuses pour détruire les objets de culture du pays.

Dans la description que j'ai prise du climat de la Provence, de M. le baron de la Tour-d'Aigues ; il m'informa qu'il y avoit certaines années où la grêle ne cassoit pas les vitres; mais il fit mention de cette circonstance comme d'une chose extraordinaire. Les seules saisons où l'on soit sûr d'avoir des pluies sont les équinoxes, où elles tombent pendant quelque tems avec

violence. Il n'y en a quelquefois pas une goutte en juin, juillet et août, ou s'il y en a, ce n'est qu'en petite quantité ; ces trois mois, et non pas l'hiver, sont la saison la plus dure pour les bestiaux. On ne voit quelquefois pas une goutte de pluie pendant six mois (1). Il y a des gelées blanches en mars, et quelquefois en avril. Les grandes chaleurs n'arrivent jamais qu'au quinze juillet, et ne durent que jusqu'au quinze septembre. La moisson commence au vingt-quatre juin, et finit au quinze juillet, — et la Saint-Michel est le milieu de la vendange. Il y a des années où l'on ne voit pas de neige, et où les gelées ne sont pas rigoureuses. Le printems est la plus mauvaise saison de l'année, parce que le vent de bise, le *mestrale* des Italiens, est terrible, et capable, dans les montagnes, d'enlever un homme de son cheval ; il est aussi dange-

---

(1) Un écrivain qui a été critiqué à cause de l'assertion suivante, a donc raison. Telle est la position des provinces du midi, où l'on reste souvent six mois entiers sans voir tomber une seule goutte d'eau. *Corps complet d'Agr. tome VIII, pag.* 56.

reux pour la santé, parce que le soleil est en même tems fort élevé et chaud. Mais en décembre, janvier et février, le tems est superbe, on n'éprouve que rarement le vent de bise, mais on n'en est pas toujours exempt; car le 3 janvier 1786, il y eut un si furieux *mestrale* avec de la neige, que les troupeaux furent chassés à quatre ou cinq lieues de leurs pâturages; nombre de voyageurs, de bergers, de moutons et d'ânes périrent dans la Crau. Cinq bergers conduisoient huit cents moutons aux boucheries de Marseille, il y en eut trois qui périrent et presque tout le troupeau (1). Pour rendre une résidence dans ces provinces agréable, il faudroit aussi éviter les grandes chaleurs de l'été; car, pendant la dernière semaine de juillet, et les premiers jours du mois d'août, j'éprouvai une telle chaleur à Carcassonne, à Mirepoix, à Pamiers, etc. qu'il étoit extrêmement fatigant de bouger au milieu du jour : elle surpassoit tout ce que j'ai senti en Espagne. Il étoit impossible de supporter le jour dans

---

(1) Traité de l'olivier, par M. Couture. 2 vol. *in*-8°. *Aix*, 1786, *t. I, p.* 79.

une chambre. On n'étoit à l'aise que dans les ténèbres, et encore, on ne pouvoit y goûter aucun repos, à cause des myriades de mouches (1). Il est vrai que ces chaleurs ne sont pas de longue durée, car sans cela tout homme qui ne seroit pas obligé de rester dans le pays, le quitteroit. Ces climats sont désagréables dans l'été et dans le printems, et ne sont bons que pour l'hiver. Dans le Bourbonnois, le Limosin et la Touraine, il n'y a pas de vent de bise. Sur les montagnes au-dessus de la Tour-d'Aigues, on trouve principalement la lavande — le thym — *cistus rosea* — *cistus albida* — *soralia bitumina* — *buxus semper virens* — *quercus ilex* — *pinus montana* — *rosmarinus officinalis* — *rhamnus catharticus* — *genista montis ventosa* — *genista hispanica* — *juniperus phœnicia*

(1) J'ai été fort surpris que le savant M. Harmer ait trouvé singulier que les écrivains sur les climats du midi aient regardé comme un objet d'importance de chasser les mouches : s'il avoit été avec moi en Espagne et dans le Languedoc, aux mois de juillet et d'août, il auroit été bien éloigné de penser qu'il y eût là quelque chose de singulier. *Observat. sur divers passages de l'Ecriture, tom. IV, p. 159.*

— *satureja*

— *satureja montana* — *bromus sylvatica*, etc. Dans le chaume de tout le district d'oliviers, et dans tous les endroits incultes, on voit la *centaurea calycitropa* — *centaurea solstitialis* — l'*eryngium campestrum*—et l'*eryngium amethystinum*. — On a semé en Provence la *datura strimonium*, qui est actuellement naturalisée dans le pays. Dans les montagnes, depuis Cavalero jusqu'à Fréjus, et aussi dans celle d'Estrelles, le *lentiscus*—*myrtus*—*arbustus* —*lavandula*—*cistus* et *lauristinus* y sont communs.

En prenant le climat de la France sous un point de vue général, et en le comparant à celui des autres pays moins favorisés de la nature, je dois remarquer que sa supériorité vient de ce qu'une si grande partie du royaume est en vignobles; cependant ce plant utile est singulièrement décrié par nombre d'auteurs, et sur-tout par les écrivains français, quoique le cultivateur tire autant de profit de mauvaises terres presque arides, et de roches pour ainsi dire perpendiculaires, que des plus riches vallées. — Ainsi on peut mettre au nombre des terres qui rapportent le plus en France,

d'immenses étendues de pays qui, dans un climat comme le nôtre, resteroient en friche, ou ne pourroient être employées qu'à des garennes ou à faire paître les moutons. C'est là la grande supériorité que le climat donne à ce royaume sur l'Angleterre. — Je traiterai plus amplement de sa nature et de son étendue dans un autre chapitre.

Le premier objet d'importance qui se présente ensuite, est particulier aux districts d'oliviers et de maïs, et consiste à recueillir, par la nature du climat, deux moissons par an sur de vastes étendues de terres labourables; une moisson précoce, et le commandement des plants, qui ne prospéreroient pas également dans les climats plus septentrionaux, donnent à la France cet avantage inestimable. On voit en Angleterre des éteules de bled sur la terre, depuis le milieu du mois d'août, qui ne sont que de très-peu d'utilité pour les moutons, tandis que dans un climat plus chaud ce terrein donneroit une seconde moisson de choses propres à la nourriture de l'homme, telles que le millet, le maïs de cinquante jours (la cinquantina

des Italiens) etc. ou cette saison seroit plus propre pour les navets, les choux, etc. que la saison ordinaire ne l'est ici. Dans le Dauphiné, je vis du bled sarrazin en fleur, le vingt-trois août, qui avoit été semé après du froment. Je ne fais que le nommer ici en passant, puisque je dois en parler plus au long dans un autre endroit. Les mûriers pourroient devenir un objet de plus d'importance qu'ils ne le sont à présent; cependant les gelées du printems nuisent beaucoup à leur culture: il paroît que cet arbre n'est avantageux que dans les climats du midi, puisque Tours est le seul endroit de France que je connoisse, au nord du pays à maïs, où l'on fasse de la soie avec succès; on a fait de grands efforts, comme je le montrerai en tems et lieu, pour les introduire en Normandie et ailleurs, mais ils n'ont pas réussi; et cette observation acquiert une nouvelle force par le fait suivant, — qui est qu'ils ont plus de succès dans le climat des oliviers que dans toute autre partie du royaume. On ne sauroit cependant douter qu'il ne soit possible d'en augmenter le nombre. En allant vers le midi, nous n'en ren-

contrâmes qu'à Caussade, près de Montauban. En retournant vers le nord, nous n'en vîmes qu'à Auch—quelques-uns à Aiguillon, plantés par le duc—la promenade de Poitiers, plantée par l'intendant—et une autre à Verteuil, par le duc d'Enville, qui sont des expériences que l'on n'a copiées qu'à Auch. Mais à Tours il y en a un petit canton. Dans une autre direction, on n'en trouve plus après Moulins, et ils n'y sont même pas communs. Le maïs est un objet de plus d'importance que les mûriers; quand je rendrai compte des moissons successives de France, on trouvera que la seule bonne culture du royaume (quelques petits et riches districts exceptés) vient de la possession de cette plante. Dans les provinces où il n'y a point de maïs les terres sont en jachères, et où elles sont en jachères, le peuple meurt de faim. Posséder dans un pays une plante propre à préparer la terre pour le bled, à nourrir les habitans, et dont les feuilles sont également utiles à engraisser les bestiaux, c'est posséder un trésor, dont les Français sont redevables à leur climat. La quantité de fruits ordinaires, qui, dans presque toute

la France, est assez considérable pour devenir un objet de subsistance pour la masse du peuple, est un point de plus d'importance qu'il ne paroît au premier coup-d'œil. Pour balancer ces circonstances favorables, les pays qui ne sont pas si heureusement situés, particuliérement l'Angleterre, ont des avantages d'une nature différente, qui sont essentiels dans la pratique de leur agriculture : cette humidité de l'athmosphère, dont jouissent les provinces septentrionales de France, — que l'Angleterre possède à un plus haut degré, et l'Irlande encore plus, et qui est beaucoup mieux marquée par l'hygromètre que par la pluie, est de plus d'importance pour élever des bestiaux par le moyen des pâturages, et pour adapter les différentes récoltes à leur nourriture. L'herbe cultivée, les navets, les choux, les pommes de terre, etc. croissent mieux dans les terreins humides. Il faudroit trop de tems pour expliquer cette matière tout au long, il sera suffisant d'en faire mention pour ceux qui ont étudié de semblables sujets. En considérant avec attention toutes les circonstances analogues à la question de savoir, quel

est le pays qui possède le meilleur climat de l'Angleterre ou de la France, pour l'agriculture, —je n'hésite pas à donner la palme à la France. J'ai souvent entendu soutenir le contraire, et avec quelque apparence de raison; —mais je crois que cette opinion étoit fondée plutôt sur la considération de l'état actuel de l'agriculture des deux pays, que sur les propriétés des deux climats. Nous savons tirer parti du nôtre; mais, à cet égard, les Français ne sont encore que dans l'enfance dans plus de la moitié du royaume.

CHAPITRE IV.

PRODUIT DES GRAINS, RENTE ET PRIX DES TERRES EN FRANCE.

Nous ne jouissons pas en Angleterre de l'avantage d'une mesure uniforme pour les terres; il y a trois ou quatre différens acres en usage: mais la mesure générale établie par la loi a fait des progrès depuis quelques années, de sorte que la plupart des comtés ne se servent plus de la mesure coutumière; et là où cet effet salutaire

n'a pas lieu, presque tous ceux avec qui l'on converse connoissent la différence de leur mesure d'avec celle de la loi, ce qui facilite beaucoup toutes les recherches à ce sujet. En Irlande, l'uniformité est encore plus grande; car on n'y connoît que la mesure irlandaise et celle de Conyngham, excepté dans quelques cantons où l'on a adopté celle d'Angleterre conforme aux statuts. Dans la mesure du grain, nous n'avons non plus qu'à prendre garde à la différence du boisseau, car par-tout la mesure est un boisseau; et la différence de ce qu'il contient n'est pas considérable dans la plus grande partie du royaume; ajoutez à cela que le nom et le contenu de huit gallons, selon la loi, s'entendent par-tout; et que le gallon est par-tout de la même grandeur. En Irlande c'est universellement le baril de quatre boisseaux, conforme à la loi; mais en France, le nombre infini des mesures passe l'imagination. Elles diffèrent non-seulement dans chaque province, mais dans chaque canton, et dans presque toutes les villes; et ces différences embarrassantes se trouvent également dans la dénomination et le contenu des mesures des

terres et du grain. Il faut ajouter à cette source de désordre et de confusion l'ignorance du paysan, qui ne connoît ni l'arpent ni le septier de Paris, mesure généralement adoptée dans le royaume. Car les connoissances d'un fermier français se bornent à sa ferme et à son marché ; il ne lit jamais un papier-nouvelles ou journal, où la différence des mesures du royaume attireroit probablement son attention plus d'une fois dans sa vie. Quand d'ailleurs il seroit mieux instruit, comme il y a deux mesures nationales des terres, elles occasionneroient une confusion dont nous n'avons pas d'idée. L'arpent de Paris et l'arpent de France sont tous deux des mesures communes et légales, quoiqu'elles soient bien différentes ; et, ce qui est étrange, sont quelquefois confondues par les auteurs français qui écrivent sur l'agriculture, comme je le ferai voir dans plus d'une circonstance — et même par des sociétés, dans leurs mémoires publics. Les dénominations des mesures de France, comme pourra le voir le lecteur, sont presque infinies, et sans aucun point fixe auquel on puisse les rapporter ; le nombre

de pieds carrés est la seule règle que l'on puisse prendre : cependant le pied même varie, et ne comprend, dans quelques provinces, comme dans la Lorraine, que dix pouces et une fraction. La valeur de l'argent y est aussi différente ; la mesure des terres et du grain y étant particulière, la livre et le sou n'y ont pas la même valeur que dans le reste de la France. Les dénominations de boisseau et d'acre parcourent toute l'Angleterre ; et la dénomination seule tend par-tout à proportionner le contenu à la mesure commune ; mais en France il n'y a pas de dénomination commune ; lorsque vous êtes dans certaines directions, à vingt-neuf lieues de Paris, vous n'entendez plus parler de septier ni d'arpent ; c'est la *mine* de terre, même à dix lieues de la capitale ; — et un peu plus loin on vous met dans un labyrinthe de *franchars* de grain, et de *manços* de terre. Le seul fil qui puisse vous en tirer, et sur lequel vous puissiez tant soit peu compter, c'est la quantité de semences qu'on y a mise : la mesure de froment ou de seigle, et des terres, a aussi très-souvent le même nom, comme *sep-*

tier, *septérée ; quartier*, *quarterée ; man-cò* de grain ou de terre ; *boisseau*, *bois-selée*, etc. — Ces dénominations signifient en général, que la mesure de grain est la quantité de semences mise dans la terre ; par exemple, une septérée de terre signifie une terre où l'on a semé un septier de grain. Quand on ajoute à cette multitude de mesures, l'ignorance presque universelle des habitans des provinces, qui souvent même ne connoissent pas leurs propres mesures, et qui donnent des renseignemens tout-à-fait erronés, comme je m'en suis fréquemment apperçu, lorsque doutant de leur autorité, parce que je la trouvois contraire à l'idée formée par mes yeux, je consultois des arpenteurs pour m'en assurer, le lecteur me croira sans doute, quand je lui dirai que le travail, le trouble et les vexations que ce chapitre-ci m'a donnés, tant en voyageant qu'en écrivant, surpassent de beaucoup ce à quoi je me serois attendu avant de commencer mes voyages ; et que ceux qui n'ont jamais parcouru la même carrière ou éprouvé les mêmes difficultés, ne pourront pas se former une idée de toutes mes peines. Malgré

tous mes travaux, je manquerois néanmoins de candeur, si j'offrois ces résultats comme corrects. Je suis persuadé que, dans plusieurs points, et peut-être dans plus que je ne me l'imagine, il n'en est pas ainsi. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne crois pas qu'il s'y trouve un grand nombre d'erreurs capitales; et que le lecteur, dans un pareil labyrinthe de difficultés, doit plutôt chercher les instructions qu'il est possible de donner, que cette exactitude chimérique à laquelle il est impossible qu'aucun individu, et encore moins un étranger, atteigne. Les écrivains français que j'ai consultés, ne m'ont guère servi dans une circonstance où j'avois lieu de m'attendre à tant d'assistance de leur part. Les tableaux des mesures de la terre et du grain, par M. Paucton, qui contiennent celles de quelques-unes des provinces, sont aussi susceptibles d'égarer que de guider. En traversant le pays, j'ai trouvé depuis cinq jusqu'à dix mesures différentes dans une province où il n'en a marqué qu'une, — sans doute la mesure légale des villes capitales. — Il est étonnant de voir des ouvrages français sur l'agriculture, qui font

la description de quelques provinces de France, sans cependant faire mention de ce que contiennent les mesures si souvent répétées dans ces ouvrages. De pareilles omissions sont absolument inexcusables; car elles rendent les livres inutiles, non-seulement pour les étrangers, mais même pour la plupart des naturels du pays. Mais quoiqu'il soit si difficile, pour ne pas dire impossible, de parvenir à une exactitude parfaite dans de telles circonstances, le lecteur aura quelque satisfaction de trouver ici les parties les plus intéressantes du produit, de la rente et du prix des terres de ce vaste empire, posées sur des bases plus certaines que dans aucun ouvrage qui ait été jusqu'ici offert au public; ma bibliothèque contient plus d'auteurs français sur l'agriculture et sur les branches d'économie politique qui tendent à éclaircir de pareilles questions qu'aucune autre que j'aie encore vue; cependant ces livres ne renferment guère que des conjectures, des idées vagues et générales et des calculs sans données, particuliérement en offrant le produit brut de tout le royaume. Dans une multitude de choses

devinées, il faut nécessairement qu'il y en ait qui approchent de la vérité; mais elles n'ont guère plus de mérite, ni plus d'autorité que les efforts les plus extravagans de l'imagination; car ce n'est pas dans les cabinets des grandes villes que se font les recherches de ce genre; les livres et les papiers ne sont point susceptibles de donner ces renseignemens: il faut qu'un homme voyage dans le pays, ou qu'il reste toujours ignorant, quand il auroit des milliers de volumes. Ce n'est pas non plus en voyageant pour d'autres recherches qu'on acquerra des connoissances de cette nature; ni en allant dans des voitures publiques, ni en volant avec rapidité de ville en ville; il n'est pas même aisé à deux ou trois personnes de l'effectuer; il faudroit en employer plusieurs, et qu'elles fussent payées du gouvernement, car sûrement cet objet est d'une grande importance nationale, surtout pour asseoir les impôts; chose que tous les législateurs, que nous avons vus jusqu'à présent ont si mal entendue, que leurs efforts dans tous les pays, et particuliérement en France, ne peuvent que faire mépriser leur ignorance et détester

leur injustice. Il seroit absurde de s'attendre que l'on emploiera des gens bien choisis pour cet objet ; dans tous les pays les gouvernemens sont occupés à autre chose. Puis donc qu'il n'y a rien à espérer de la part du public, on doit accorder quelque mérite aux efforts des particuliers qui, au milieu des plus grands désavantages, entreprennent un travail de cette utilité.

PAYS DE BONNES TERRES.

PICARDIE.

Cette province a été si fort vantée pour sa bonne et lucrative culture par tant d'écrivains français, que je la parcourus avec toute l'attention possible, pour y découvrir ce mérite. J'ai déjà observé, en parlant des sols, que celui-ci est généralement bon ; les exceptions, où les couches de craie s'élèvent trop près de la surface, comme dans les environs de Bernay, et encore plus à Flixecourt, ne sont pas d'une grande étendue, en comparaison du lut riche et friable qui a un fond calcaire. La nature du pays demande que je regarde le

sol comme le même depuis Calais jusqu'aux forêts de Chantilly, où commence un pauvre pays; et quoiqu'il redevienne bon dans le voisinage de Paris, nous devons cependant le considérer séparément. Depuis Calais jusqu'à Boulogne et Montreuil, les bonnes terres se louent 24 liv. le journal ou l'arpent de Paris, et les médiocres 12 liv. ce qui est davantage que des terres semblables ne produiroient en Angleterre par acre, si on ne considéroit que la rente; mais les dîmes considérables et les taxes pour les pauvres les font monter presqu'au double. Près de Bernay, le sol est moins bon et la rente diminue, allant depuis huit jusqu'à 12 liv. par arpent. Il seroit inutile d'ajouter continuellement la proportion par acre anglais; je viens d'observer que 24 liv. par arpent sont égales à 25 schelings par acre; 12 liv. en font donc la moitié, et 8 font les $\frac{2}{3}$ de cette moitié. Elles remontent à 24 liv. à Ailly-le-haut-clocher, où l'on évalue la moisson de bled à cinq louis et demi, quand il se vend bien; cela fait vingt boisseaux anglais par acre. Le grain du printems est de même, mais sur de pareilles terres ce produit n'est pas grand'chose.

A Flixecourt, la craie paroît sur la surface, et la rente va depuis deux jusqu'à cinq livres, ce qui seroit beaucoup au-dessous de la valeur, si les habitans savoient en tirer parti. Le pays n'est cependant pas sans sainfoin. A Péquigny, la rente va de nouveau à 24 liv. ; mais à Hébecourt et à Breteuil elle n'est que de 15 ou 16 liv. On estime ici le bled à 60 liv. l'arpent, et le grain du printems à 30 liv. Près de Clermont, la terre est bonne et la rente considérable, et de-là à Creil, par Liancourt, est une vallée d'excellent lut. La rente depuis Calais jusqu'à Clermont est assez régulière, les meilleures terres se louant 24 liv., les médiocres 15 l., et celles de craie depuis quatre jusqu'à huit. Le produit des premières est d'environ vingt-quatre boisseaux anglais par acre, et vingt-deux boisseaux de grain du printems. La propriété territoriale rapporte, calcul fait, dans toute la Picardie, trois pour cent ; mais quand on l'achète avec jugement et attention, elle donne trois et demi et quelquefois quatre. L'on m'a dit d'autre part qu'il s'y trouve des biens qui ne rapportent que deux et demi, mais cela est rare. On a généralement en France

une

une bien fausse idée de la culture de cette province : M. Turgot partageoit lui-même cette erreur, quand il la classa avec la Flandre (1).

Isle de France.

Dans les environs d'Arpajon, la rente varie de 15 à 24 liv., et il y a quelques terres supérieures qui vont jusqu'à 30 liv.; mais nous avons ici une nouvelle mesure de terre, car l'arpent du Gâtinois fait cent perches de vingt pieds, ou quarante mille pieds. On peut regarder 24 liv. comme le prix moyen. En général les bonnes terres du Gâtinois se louent 20 liv., et les terres ordinaires 10 liv.; à 20 liv., c'est 16 schelings 9 sols par acre. Le produit du bled est estimé à six septiers de Paris, de deux cent quarante livres pesant par arpent, qui, eu égard à la livre française, est à la livre anglaise comme 10,000 à 9,264, et eu égard à la mesure, fait vingt-trois boisseaux anglais par acre, et de grains du printems trente boisseaux. A deux lieues d'Estampes il y a beaucoup de sa-

(1) Lettres sur les grains, *p.* 43.

ble, dont la rente est depuis 3 liv. 10 s. jusqu'à 4 liv. l'arpent; il ne produit que du seigle; la bonne terre au froment du voisinage se loue et produit comme ci-dessus. Depuis là, par Thoury, jusqu'à la forêt d'Orléans, est une partie de la grande plaine appellée le pays de Beauce, si célèbre en France par son agriculture: — elle est, comme toute la Picardie, mise en jachères avant d'y semer du bled, et conséquemment mal cultivée; mais le sol est un riche lut sur une marne blanche; c'est pourquoi, avec du fumier et du repos, il donne de bon froment. J'ai trois notes de son produit;—1°. cinq septiers de Paris par arpent; 2°. vingt et une mines de 60 livres pesant chacune; 3°. la valeur de 100 liv. tournois, et le produit du grain du printems, 50 liv. La première donne environ 19 boisseaux et demi; la seconde, 22; la troisième à-peu-près la même chose que la première: elles s'accordent assez bien, et sont conformes à ce que j'ai vu pour calculer le produit du froment à vingt et un boisseaux anglais par acre. Je n'ai pas vu de grain du printems passable. La rente est depuis 15 jusqu'à 18 livres par

arpent, ou 15 *schelings* par acre :—prix du fonds 500 livres, qui rapportent 20 livres de rente. En revenant à Paris, je traversai une autre partie de cette riche plaine, allant d'Orléans à Fontainebleau. Je pris des renseignemens à Chilleurs, à Denainvilliers, à Malesherbes et à la Chapelle-la-Reine : elles furent presque uniformes ; la rente des bonnes terres étoit de 20 à 24 livres ; des médiocres, 14 livres ; prix du fonds, 350 à 600 livres. Les notes du produit du bled ne sont pas également uniformes ; à Denainvilliers, c'est depuis six jusqu'à huit sacs, de deux cent cinquante livres pesant chacun, cela fait trente boisseaux anglais par acre ; l'avoine, de quatre à dix sacs. On m'a assuré à Malesherbes qu'il n'étoit pas extraordinaire que le bled donnât vingt-cinq mines, de quatre boisseaux chacune, de vingt-cinq livres pesant ; c'est environ quarante-trois boisseaux anglais par acre ; mais ils convinrent qu'il donnoit plus communément quinze mines. A la Chapelle, dans les bonnes moissons, il rapporte depuis quatre-vingt jusqu'à cent boisseaux, de quinze livres pesant chaque, ou vingt-trois boisseaux anglais ; et le

produit d'un arpent de bled est ordinairement de la valeur de 90 livres, et celui de l'avoine de 50 livres. Après avoir passé la vaste forêt de Fontainebleau, qui ne peut servir de rien pour l'objet présent, je renouvellai mes recherches à Meulan : le sol dans ce voisinage, et pendant une certaine étendue de pays, est de deux espèces, que l'on distingue par leurs productions, le froment et le seigle ; — la terre à froment se loue 18 liv. par arpent, et se vend 500 livres ; celle à seigle se loue 6 liv., et se vend 220 liv. L'arpent contient la même mesure que ci-devant, cent perches de vingt pieds. Le produit du bled est de six septiers, et celui de l'avoine la même chose, c'est-à-dire, trois doubles septiers. Un écrivain moderne dit que le produit des terres ordinaires, dans les environs de Paris, est de deux cents gerbes par arpent, qui rendent quatre septiers (1). Après avoir passé Paris et son voisinage, par Saint-Denis jusqu'à Liancourt, la belle vallée qui s'étend jusqu'à Clermont, dont j'ai déjà fait mention, consistant en terres labou-

---

(1) *Correspondance rurale*, par M. Bretonnière, *tom. II, p.* 86.

rables, se loue au prix exorbitant de 33 liv. la mine, ou le demi-arpent de cent perches de vingt-deux pieds, ou 48,400 pieds; cela fait 46 *schelings*, argent et mesure d'Angleterre: il y en a cependant davantage à 25 ou à 35 *schelings* par acre, et plus encore à 18 livres; les pauvres côteaux valent de 3 à 5 livres. On m'avoit informé que le produit de ces belles terres alloit de seize à dix-huit quintaux; dix-sept quintaux sont égaux à vingt-quatre boisseaux et demi anglais par acre; mais je ne crois pas qu'il soit possible de payer une si grosse rente pour des terres qui ne rapporteroient pas davantage, cependant la misérable apparence des récoltes des grains du printems, faites fort tard en automne, semble justifier ce calcul. On dit que l'avoine produit quatorze quintaux, ce qui est la récolte d'une terre de moitié de valeur en Angleterre. Le prix commun d'un arpent de bonne terre labourable est de 800 à 1000 livres, ce qui fait 31 livres *sterlings* 10 *schelings* par acre; mais les meilleures terres valent davantage. Les biens rapportent de deux et demi à trois et demi pour cent net; et les grandes terres n'é-

tant pas vendues avec autant de facilité, rapportent quelque chose de plus. Cette fertile vallée passe Clermont, dans la direction de Beauvais, car à Brane, je trouvai que les terres se louoient encore 30 livres, et à Beauvais, les jardins 80 livres la mine; mais là les collines de craie font une grande partie du pays. De là jusqu'à Pontoise, les traits continuent exactement les mêmes: les collines sont formées de terres pierreuses et sablonneuses, qui se louent 8 livres l'arpent de cent perches de vingt-deux pieds, équivalant à 6 *schelings* 10 sous l'acre; mais les bonnes terres, à Marines, se louent depuis 16 jusqu'à 20 livres, et produisent six septiers de bled. A Commerle, le sol est meilleur; les côteaux se louent 12 livres, et les meilleures terres 30 livres, où le bled rapporte également six septiers, et l'avoine huit. Le prix de l'arpent dans cette ligne est ordinairement de 4 à 500 livres; mais près de Pontoise, il y a des terres qui vont jusqu'à 800 liv. En revenant à Paris, je pris le chemin de Soissons, où il y a une ligne continue de terre excellente dans ce riche district. De la capitale à Dugny, l'arpent de Paris se

loue 40 liv. et se vend de 12 à 1300 livres. A Dugny il se loue 24 livres. A Louvres et Dammartin , 20 livres seulement , et le fonds 700 liv. Dans ce dernier endroit la mesure change, et est de cent perches de vingt-deux pieds. Le prix d'un arpent y est de 1000 liv. et la rente de 32 livres. Le bled y produit sept septiers , ce qui fait vingt-quatre boisseaux et demi d'Angleterre : ce n'est cependant pas là une bonne récolte pour un sol si fertile, si bien fumé, et qui reste en jachères. Les gens du pays se vantent que le bled rapporte quelquefois douze septiers , ou quarante boisseaux anglais; l'avoine produit douze sacs. A Nanteuil l'arpent se loue 20 livres, et se vend de 5 à 600 livres ; le produit est de six septiers , celui de l'avoine huit. Dans la route de Villers-Coterets, la rente diminue jusqu'à 15 livres , et le prix jusqu'à 300 livres : le bled ne produit plus que cinq septiers. A Soissons , rente 15 liv., prix 400 livres , produit cinq septiers. A Coucy, montagnes et vallées prises ensemble, rente 12 livres, et prix 350 livres. A Saint-Gobain, rente depuis 12 jusqu'à 15 livres.

PICARDIE.

A LA FÈRE je rentrai en Picardie, mais ce n'étoit plus ici l'arpent de la province. La mesure, quatre-vingts verges de vingt-deux pieds, trente-huit mille sept cent vingt pieds. A présent la mesure varie presque dans toutes les villes. A Saint-Quentin on compte par septier de terre de quatre-vingts verges de vingt-quatre pieds, quarante-six mille quatre-vingts pieds. Cet espace de terrein se vend de 5 à 600 livres. Ce qui rend ici les recherches difficiles, c'est le payement de la rente en nature. La rente d'un septier de terre se paye de quatre à sept septiers de bled, pesant chacun soixante livres, dont quatre font un sac. Supposé que le bled vaille, comme à présent, 20 livres le sac, c'est à 5 liv. le septier, et si on en paye 6, cela fait 30 livres le septier. Dans quelques cas, mais non dans tous, cette rente sert pour trois années; 1°. pour la jachère, 2°. pour le bled, 3°. pour les grains du printems; dans lesquels cas les 30 liv. se réduisent à dix. A la Belle-Anglaise la rente est de trois septiers de bled par septier de terre. Le

produit, douze septiers sur les mauvaises terres, et vingt sur les bonnes. On a trente-cinq chevaux dans une ferme de huit cents septiers, et vingt dans une de quatre cents septiers. Ceci fait évidemment la mesure à-peu-près d'un arpent, aussi bien que le prix noté ci-dessus, et s'accorde avec le produit; donc la mesure de Saint-Quentin continue d'être ici de quarante-six mille quatre-vingts pieds, mais il n'est guère possible qu'un septier de bled fournisse une quantité suffisante de semences pour un septier de terre, ce qui est extraordinaire. Depuis là jusqu'à Cambray, le septier de terre produit à-peu-près six sacs de bled, valant à présent 22 livres le sac. La rente est cinq septiers des deux sortes de grains; il paroît que c'est cinq septiers de bled, ou 27 liv. 10 sous, et cinq d'avoine qui, à 10 sous le boisseau de Paris, font 1 liv. 7 sous le septier, ou 6 liv. 15 s. les cinq septiers, en tout 34 liv. 5 sous pour trois ans, ce qui est à 11 liv. 8 s. par an; rente peu proportionnée à la bonté du sol et à son produit.

FLANDRE.

EN allant de Cambray à Valenciennes, j'entre dans cette province célèbre qui a, même parmi les Français, la réputation d'être une des mieux cultivées du royaume. La difficulté de se procurer des instructions augmente néanmoins à chaque pas, car il n'y a pas un fermier sur vingt qui parle français; et dans la route de Valenciennes, la différence des mesures, tant des terres que des grains, rend la plus grande circonspection nécessaire. Le *manco* de terre exige un *manco* de bled de semences, qui pèse quatre-vingts livres, ou le tiers d'un septier de Paris; le prix actuel du *manco* est de 7 liv. 10 sous, — et celui d'un sac 22 livres 10 sous. S'ils sèment comme nous, ce qui me parut par l'apparence du grain qui commençoit à pousser, le *manco* équivaut à deux tiers d'acre, ce qui s'accorde fort bien avec la mesure que je pris à vue d'œil d'une pièce que l'on m'informa contenir six *mancos* de terre; la rente étoit de cinq à sept *mancos* du produit, ou leur valeur par *manco* de terres, six *mancos* de bled pe-

sant quatre cent quatre-vingts liv., ou deux sacs valant 45 livres : ajoutez-y deux sacs d'avoine à 5 livres 10 sous, et cela fera 56 liv. pour trois ans, ou environ 18 liv. de rente par *manco*, ce qui s'accorde assez bien avec la qualité du sol et les autres circonstances du pays ; cela fait 23 schelings 7 deniers et demi par acre. Pour les meilleures terres, la rente va jusqu'à huit *mancos* du produit, ce qui fait 37 livres 16 sous. Entre Bouchain et Valenciennes se terminent les champs ouverts qui n'ont cessé de m'accompagner plus ou moins depuis Orléans. Après Valenciennes, le pays est enclos ; il s'y trouve aussi une ligne de divisions d'un autre genre. Les fermes sont, en général, grandes dans le pays ouvert ; mais dans les riches vallées de la Flandre, elles sont petites et communément entre les mains de petits propriétaires. Il y a outre cela une quatrième différence dans la manière de cultiver : depuis Orleans jusqu'à Valenciennes, on suit à-peu-près la même marche ; 1 jachères, 2 bled, 3 grains du printems ; mais en Flandre on fait des récoltes tous les ans. Toutes ces circons-

tances suffisent pour prouver que c'est près de Bouchain que commence la ligne de démarcation entre l'agriculture française et la flamande ; et il est à remarquer, car cela est très-curieux et fournit matière aux réflexions politiques que nous suggère la contemplation des différens gouvernemens, que Bouchain n'est qu'à quelques milles, du côté de la Flandre autrichienne, de l'ancienne frontière du royaume. Delà il s'ensuit que la ligne de démarcation formée par les quatre circonstances dont nous venons de faire mention, s'accorde exactement avec l'ancienne ligne qui séparoit les deux États de France et de Flandre. Les conquêtes des Français ont étendu leurs possessions beaucoup plus loin, mais cela ne change rien à l'ancienne division ; et il est très-curieux de voir que le mérite de l'agriculture forme, jusqu'à ce jour, des bornes qui ne répondent pas aux limites politiques de la période actuelle, mais de l'ancienne, offrant une ligne très-distinctement tracée entre le despotisme de la France, qui déprimoit l'agriculture, et le gouvernement libre des provinces de Bour-

gogne, qui la chérissoient et la protégeoient. Cette distinction ne vient sûrement pas du sol, car il n'est guère possible d'en trouver un plus beau que celui de la plus grande partie de cette vaste et fertile plaine, qui s'étend pour ainsi dire sans interruption, depuis la Flandre jusqu'à près d'Orléans ; sol profond, moëlleux et friable, sur un fond de craie ou de marne, susceptible de tous les principes de l'agriculture flamande, mais honteusement négligé, sans enclos, et assujetti à ce systême détestable de rester en jachères, qui n'est jamais réguliérement suivi sans causer une perte de la moitié de la valeur des terres et sans prévenir toute amélioration. Après avoir passé Valenciennes, les terres à lin de Saint-Amand se présentent ; on en parle sur les lieux comme des plus célèbres de l'Europe, — et les relations que l'on m'en a faites dans plusieurs villes justifient cette réputation ; mais ce sujet étant traité séparément, je me contenterai d'observer qu'un quartier de terre labourable, contenant cent verges, de vingt pieds, ou quarante mille pieds, vaut 1350 liv., et se loue 36 liv. dans toute

la ferme. — Une autre relation fait monter la rente d'un quartier de terre à 30 liv. et le fonds à 1200 liv. Le produit du bled de vingt-cinq à trente-six mesures par quartier, chacune de 50 livres pesant. Trente de ces mesures sont égales (comme la livre est ici à-peu-près la même que celle d'Angleterre) à vingt-quatre boisseaux. Ce n'est pas là un grand produit; mais la terre est plus propre au lin qu'au bled. Ayant pris de nouveaux renseignemens à Orchies, je trouvai qu'on y mesuroit la terre par *centier*, ou par carrés de cent pieds, dont quatre font un quartier, et quatre quartiers un bonier. C'est conséquemment la même mesure qu'à Saint-Amand. La rente ordinaire est de 24 liv. par quartier, mais il y en a qui vont jusqu'à 30, et le fonds vaut 1200 liv. le quartier. Leur mesure pour le bled est le boisseau de trente-six à quarante livres pesant, dont quatre font une rasière ou un coup; on sème un boisseau de quarante livres pesant dans un centier de terre: — cela comparativement à la mesure anglaise fait 153 liv. pesant par acre, ou environ deux boisseaux et demi. Ils sèment donc

à-peu-près comme nous. Ils ne mettroient probablement pas tant de semences sur un sol si fertile, si leurs moissons ne se succédoient pas sans interruption les unes aux autres, ce qui fait qu'ils sèment souvent quand la saison est fort avancée. Dans le voisinage de Lille, la rente est de 36 liv. par quartier. Il y a quelques terres qui ne se louent que 24 livres; prix du fonds, 1200 livres. A Bailleul, la rente est de 24 livres, et le prix du fonds 3120 livres le bonier, ou 780 livres le quartier. A Cassel, le sol et l'agriculture vont en déclinant; cette dernière circonstance est extraordinaire. Il est singulier que l'excellente culture que j'ai si fort admirée dans cette province sur les terres les plus fertiles, ne s'étende pas en quelque sorte sur les plus mauvaises, cela semble indiquer que le systême général de la France influe même jusqu'ici. Est-ce la même chose dans la Flandre autrichienne. — Je me regarderai toujours comme ignorant en fait d'agriculture, jusqu'à ce que j'aie bien examiné ces provinces. Dans cette ligne, depuis Lille jusqu'à Cassel, il y a beaucoup de terres

qui ne s'élèvent qu'à 12 ou 15 livres le quartier. Je fus informé à Bergues, que la coutume y avoit substitué une mesure de la même dénomination, mais d'un cinquième plus forte que celle qui a jusqu'ici servi de guide. La terre se vend 900 l., la rente est de 26 florins de 25 s. Ici se terminent les remarques de ce voyage; et, comme dans le suivant, je n'ai pas passé par la Flandre, je vais faire une ou deux observations analogues à cette province. Dans les notes suivantes, j'avois mis le prix du fonds et la rente:

1350 liv.	36 liv.
1200	30
1200	30
1200	36
780	24
5730	156

Cette proportion fait à peine deux trois quarts pour cent. Il faut d'ailleurs considérer que le propriétaire paye ses impôts là-dessus, après quoi, en réglant ses comptes, on verra qu'il ne retire pas plus de deux pour cent de son capital. J'attribue cela au nombre de petites propriétés, et

à

à la passion qu'ont les habitans de devenir propriétaires. Cette circonstance les porte à acheter les terres plus qu'elles ne valent, et par ce moyen ils en augmentent le prix dans tout le pays. La province abonde en riches manufactures et en villes de commerce : les individus attachés à ces emplois sont toujours prêts à placer leur argent sur des terres, et à s'y retirer pour les cultiver, circonstance qui doit nécessairement contribuer à augmenter le prix au-delà de la rente. Dans mes remarques sur le produit, il ne paroît pas qu'elle ait une si grande supériorité sur les autres provinces, que le sol et la bonne agriculture sembleroient l'indiquer ; mais on doit se rappeller que dans les autres parties du royaume il y a une année de jachères sur trois, et que tout le fumier de la ferme est employé pour le bled, ce qui fait qu'une moisson modérée en Flandre est plus lucrative pour le fermier que trois moissons plus fortes en Picardie, ou dans la Beauce. Le bled n'est point ici le seul objet de culture, le lin et le colsa y sont plus en vogue ; et les fèves, les carottes, les navets, et une infinité d'autres

productions, attirent assez l'attention du cultivateur pour que le pays soit tous les ans couvert de moissons ; mais quand il n'en est pas ainsi, le produit en général et le bénéfice net sont fort inférieurs. Mon second voyage commença par ce même fertile district, en allant de Calais à Saint-Omer.

PICARDIE.

A la Recousse, le prix des plus mauvaises terres est depuis 200 jusqu'à 300 liv. l'arpent de cent perches de dix-huit pieds; mais les meilleures vont jusqu'à mille et se louent 30 liv. — En général les rentes sont depuis 15 jusqu'à 20 livres, prix moyen. Une bonne terre rapporte jusqu'à sept septiers de bled par arpent, mais cela n'est pas commun ; les moissons ordinaires sont de quatre septiers et demi, ou de vingt-trois boisseaux anglais. Les fèves donnent huit septiers, ou quarante-un boisseaux, et l'avoine depuis huit jusqu'à dix. Il est évident que le voisinage de cette province avec l'Artois fait qu'elle suit plutôt l'agriculture de ce dernier pays

que la misérable méthode de Picardie, de laisser les terres en jachères.

ARTOIS.

A Saint-Omer, le prix des terres est de 800 liv. l'arpent dans les vallées, et de 600 liv. sur les collines; la rente dans les vallées est de 15 à 18 liv., et de 12 liv. sur les montagnes. L'avoine donne seize razières de 120 liv. pesant chacune. Près d'Aire le prix des meilleures terres est de 1500 liv., la rente de 30 liv., et va même quelquefois jusqu'à 36 liv.; mais il s'en vend beaucoup à 600 liv., et depuis ce prix jusqu'à mille. Depuis Lillers jusqu'à Béthune, une mesure d'Artois de bon bled vaut 200 liv.; mais cela n'est pas général. A Doulens, le prix est de 600 liv., et la rente de 12 liv.—Nous entrons de nouveau en

PICARDIE.

A Beauval, le journal vaut 700 liv. Le bon bled donne dix razières de 180 liv. pesant chaque. En allant de Poix à Aumale, les terres de craie se vendent 240 liv.; les meilleures 500 liv.; rente, 16 liv.

NORMANDIE.

J'ENTRE dans cette province près d'Aumale, où la mesure des terres est l'acre de cent soixante perches de vingt pieds, ou soixante-quatre mille pieds. Les terres labourables se vendent 800 liv.; rente, depuis 24 jusqu'à 30 liv. Le bled produit la valeur de 100 à 120 liv. L'avoine de 60 à 70 liv. En allant de Neufchâtel à Rouen, le prix des bonnes terres labourables est de 700 à 800 liv.; champs ouverts, 400 liv. Dans les environs de Rouen, il y en a beaucoup dont la rente est de 40 liv., et le prix de 1200 liv. Les biens de Normandie rapportent 3 pour cent. — Depuis Rouen, à travers le pays de Caux jusqu'au Havre, les prix sont comme il suit: à Yvetot, 1000 liv., rente de 35 à 40 liv.; à la Botte, la rente va de 30 à 50 liv.: mais au Havre, où j'eus occasion d'être bien instruit, j'appris que, l'une dans l'autre, les terres du pays de Caux se louoient 50 liv.; que les impôts étoient de 10 liv., et que la rente nette du propriétaire étoit de 40 liv.; le prix du

environ deux et demi pour cent. Ces excellentes terres ne donnent que 30 à 40 boisseaux de bled, de cinquante livres pesant par acre, et dans les bonnes moissons, de quarante-cinq à cinquante. On y recueille cinquante pareils boisseaux d'avoine ; pauvre produit ! J'offre ici le produit général du pays ; il peut se trouver de tems en tems de meilleures moissons. J'observerai d'ailleurs que le pays de Caux est plein de manufactures ; que les propriétés y sont petites, et que l'agriculture n'est qu'un objet secondaire aux fabriques de coton répandues dans toute la province. Toutes les fois que l'on rencontre pareille chose, on peut être assuré que les terres se vendent au-dessus de leur valeur ; car il y a une concurrence pour les acquérir qui vient de motifs différens de ceux du produit ; on peut être également certain que le sol est mal cultivé, et ne rapporte que peu de chose en comparaison du produit dont il seroit susceptible entre les mains de simples cultivateurs. Il ne faut point faire de recherches sur le produit des terres du pays de Caux ; la plupart de celles que j'ai vues avoient une apparence

misérable, et il étoit facile de juger que l'on y pratiquoit un systême détestable; cependant ce fut dans cette province où plusieurs personnes de Paris me renvoyèrent pour examiner les immenses bénéfices de l'agriculture, à cause des manufactures répandues dans tout le pays; mais je reviendrai sur cette question. Je me contenterai d'observer ici, que toutes les fois que cet effet a eu lieu, on devroit faire tous les efforts possibles pour convertir toutes les terres en pâturages, parce qu'alors, les manufactures même ne sauroient leur nuire; et il ne faut jamais oublier que ce n'est pas le prix, mais le produit de la terre qu'un politique doit considérer. En traversant la Seine au Havre, et en allant de Honfleur à Pont-Audemer, les rentes sont de 20 à 40 liv. On entre ici dans les riches pâturages du pays d'Auge, dont la vallée de Corbon est la plus fameuse, et peut être mise au rang des plus belles du monde. Les meilleures terres se vendent de 2 à 3000 liv. l'acre, et se louent de 70 à 100 liv.; le prix de celles qui ne sont pas si bonnes est de 12 à 1500 liv. sur les côteaux; il y en a aussi qui

valent 1500 liv., et qui se louent 50 liv.; les bois ne se vendent que 600 liv. Je vis une pâture sur la route de Lisieux à Caen, qui avoit été vendue 3000 liv. Dans la vallée de Corbon, qui passe pour contenir les plus riches pâturages de la Normandie, il y a des terres qui se sont vendues jusqu'à 4000 liv., et qui se louent 200 liv.: ces prix sont pour un acre, mesuré avec une perche de vingt-deux pieds; il y a cependant toujours quelque confusion dans les rapports, parce qu'ils se servent aussi d'une perche de vingt-quatre pieds, qui donne quatre-vingt-douze mille cent soixante pieds par acre; si on ne fait point attention à cette variété d'acres en Normandie, on pourra se tromper. La rente de terres de labour, jusqu'à quelques milles de Lisieux, est de 30 à 50 liv.; depuis Caen jusqu'à Falaise, de 20 à 40 liv.; à Argentan, la rente est de 35 liv.; ils sèment cinq boisseaux de bled de quarante livres pesant chacun, ce qui équivaut à cent dix livres d'Angleterre par acre, et ils en recueillent cinquante (ou dix-huit boisseaux d'Angleterre). Les biens se vendent à 4 pour cent, étant à présent, 1788, au

denier 25. Les bois rapportent en général 20 l. en Normandie ; mais je crois qu'ils sont mesurés avec la mesure nationale, et non pas selon celles de la province. Dans les environs d'Isigny, les salines se louent 100 liv. l'acre ; terres labourables, depuis 50 jusqu'à 60 liv. A Carentan, les marais sont de 40 liv., la verge de quarante perches, de vingt-quatre pieds ; il y en a qui vont jusqu'à 60 liv. Dans cet endroit, la rente est en général de 40 à 50 liv. ; mais elle tombe souvent à 30 liv. Quand une ferme, dans ce voisinage, coûte 10,000 l., elle se loue ordinairement 400 l. ; le prix des terres de labour est de 700 liv. A Nonant, on retrouve l'acre de Normandie ; les terres labourables valent 800 liv., la rente 40 liv. ; mais en général le prix est de 5 à 600 liv. ; les pâturages vont de 12 à 1500 liv. En entrant dans cette grande province par le Maine, à Lessiniole, le bled donne de vingt à quarante boisseaux de soixante livres pesant. Dans le voisinage de Bernay, il y a les plus belles terres de labour du monde, qui se louent seulement 50 liv. Leur produit de bled est de deux cent cinquante à trois

cents gerbes, à six au boisseau de 90 liv. pesant : mais l'une dans l'autre elles ne rapportent pas tant. A Brionne, la rente de belles terres de labour est de 60 livres, et le bled y a aussi quelquefois rapporté quarante-cinq à cinquante boisseaux, ce qui est égal aux moissons de Bernay. Il faut remarquer que ces rentes sont celles de toutes les terres d'une ferme, prises l'une dans l'autre, et que quelques-unes ne sont pas comparables à ces sols fertiles, qui n'ont pour ainsi dire pas d'égaux. Près de Louviers, la riche vallée se loue de 50 à 80 liv. l'acre. Passant par les pauvres terres jusqu'à Rouen, et par les côteaux de craie jusqu'à Vernon, je traversai le pays jusqu'à la Roche-Guyon, où l'on retrouve l'arpent de Paris; les bonnes terres de labour se vendent 600 liv., mais en général 400, rente 20 liv., et les biens rapportent communément de trois à trois et demi pour cent. Dans la belle plaine de Magny, la rente est de 20 liv., et le produit du bled des meilleures terres monte, dans les bonnes années, à huit septiers de deux cent quarante liv. pesant; mais année commune il n'est que de six (trente-

un boisseaux anglais). Lorsque je repassai à Rouen, et que je traversai de nouveau le pays de Caux jusqu'à Dieppe, les instructions que j'avois déjà prises, touchant la rente et le prix des terres dans ce célèbre canton, furent confirmées dans tous les points. Avant de quitter la Normandie, j'observerai que ce superbe pays, assez considérable pour former un royaume plutôt qu'une province, jouit en France d'une réputation par rapport à l'agriculture qu'il ne mérite pas : avant de le parcourir, je l'avois entendu vanter comme supérieurement cultivé ; on ne sauroit, à la vérité, rien dire de trop sur ses beaux pâturages, employés de la meilleure manière possible à engraisser les bœufs, sinon sur l'article des moutons, qui sont d'une mauvaise race. Ils devroient être grands et avoir de longue laine ; excepté en ce point ils font un bon usage de leurs herbages, et semblent ne pas manquer de capitaux : mais quant aux terres de labour, je n'en ai pas vu un seul acre bien cultivé dans toute la province. On trouve par-tout des jachères inutiles, ou des champs si négligés qu'ils

sont couverts de mauvaises herbes, et ne rapportent pas de moissons proportionnées au sol. Il est impossible de trouver un meilleur sol que dans cette province; et il est susceptible de donner un bien autre produit que celui qu'il cède aujourd'hui. Les meilleures terres de Normandie, dit M. Paucton (1), ne rapportent qu'un peu plus de six grains pour un; les médiocres, cinq; et la plus grande partie, quatre.

ISLE DE FRANCE.

DANS mon troisième voyage, j'entrai sur un territoire qui étoit nouveau pour moi, en allant de Paris à Guines. Dans les environs de cette ville, la rente est de 15 à 20 liv. l'arpent de Paris. A Nangis, les meilleures terres labourables se louent 15 liv.; les médiocres 12, et les plus mauvaises 8. Le bled, dans les meilleures, donne cinq septiers ou vingt-cinq boisseaux anglais, bonnes années; dans les médiocres, quatre septiers; et dans les plus mauvaises, trois. De Coulom-

(1) *Métrologie*, in-4°. 1780, *p.* 610. Ce passage confirme mes notes.

miers à Meaux, la rente est de 20 livres. Dans ce district, et à Neufmoutier, on mesure à la perche de vingt-deux pieds, ou avec l'arpent de France. La rente est de 40 liv. pour les grands biens, et pour les petits 50 et même 60 : j'ai même été informé qu'elle alloit quelquefois jusqu'à 100, ce qui est la plus haute rente que l'on donne en France pour des terres de labour ; il est vrai que c'est le plus beau sol du monde. Les terres qui se louent ordinairement 40 liv., se vendent de 15 à 1600 liv. Quant au produit, le bled, dans les meilleures terres, donne dix septiers, et il y a des exemples de quinze (1) (cinquante-deux boisseaux et demi anglais) ; mais le produit ordinaire est de sept septiers, déduction faite des dîmes ; ce qui est beaucoup au-dessous de ce que devroient rendre de pareilles terres qui, en Angleterre, rapporteroient au moins l'une dans l'autre trente-deux boisseaux

(1) On assure que sur la ferme de Puiseux, près de Meaux, M. Bernier a recueilli vingt-deux septiers deux cinquièmes, ou plus de soixante-dix boisseaux anglais. *Recherches sur la houille d'engrais*, *tom. II, pag. 5.*

anglais, sans jamais rester en jachères. J'évalue les moissons que j'ai vues sur les terres de M. Gibert, à trente-six boisseaux par acre ; mais quant au grain du printems, il est bien misérable en comparaison du sol. Je n'en ai pas vu qui donnât quarante boisseaux par acre ; il devroit en produire quatre-vingts. —— Comme je termine ici mes remarques sur ce superbe pays, qui contient la plus belle plaine de l'Europe, excepté la Lombardie, car tout le plat pays de la Flandre et de la Hollande en fait partie, je vais rassembler sous un seul point de vue les différentes minutes de la rente, du produit et du prix du bled. — Il est inutile de faire mention du grain de printems, car il est par-tout bien pauvre, excepté en Flandre, où la quantité cultivée n'est pas considérable.

L'une dans l'autre, — rente 30 livres, prix 720 livres ; produit du bled, vingt-trois boisseaux et demi anglais.

Le taux moyen de vingt-six articles, où la rente et le prix sont marqués, est, rente 25 liv. 10 sous, prix 740 livres.

PLAINE DE LA GARONNE.

Ce canton, quoiqu'il ne soit pas d'une aussi grande étendue que le premier, est un des plus fertiles du monde. Le sol est beau, mais inférieur, je crois, aux terres profondes de Bernay, de Meaux et de la Flandre. Il surpasse néanmoins en climat les territoires du nord. Le climat est tellement supérieur, que les productions de toute espèce y sont plus abondantes et même meilleures dans des terreins médiocres; et des cantons qui seroient, dans le nord de la France, destinés aux moutons ou laissés en bois, sont ici couverts de vignes qui rapportent d'aussi riches moissons que les champs les plus fertiles des vallées. Comme je traite de cette branche d'agriculture dans un autre chapitre, je ne m'étends pas dans celui-ci là-dessus; c'est cependant un point essentiel que le lecteur doit toujours avoir présent, en examinant les sommes ici notées.

QUERCY.

La mesure de la terre est le cartonat, qui est de dix-neuf mille cents pieds. En

allant de Cressensac à Souillac, la rente des prairies est de 30 livres ; le prix des terres de labour est de 800 liv., et la rente de 20 liv. En avançant vers la Dordogne, le cartonat change, et est de trente mille pieds ; la rente des terres labourables est ici de 12 livres, et celle de quelques-unes plus haut. A Pellecoy, on compte par *septérée*, qui se vend depuis 100 jusqu'à 300 livres, mais les prairies dans les vallées vont jusqu'à 1200 liv. A Caussade, la rente d'un cartonat est d'un quartier de bled de 150 livres pesant : comptant le bled à 20 liv. le septier de deux cent quarante livres pesant, c'est 16 liv. 10 s. A Montauban, on retrouve l'arpent, quoique ce ne soit pas la mesure du pays. Celui de cent perches de vingt-deux pieds, se vend de 800 à 1000 livres, et la rente est de 35 à 40 liv. A Pompinion, le prix des terres ordinaires est de 400 livres, mais les bonnes valent 800 liv. De-là à Toulouse, je passai par la plus belle plaine de bled que j'aie jamais vue, qui promet, à la vue, de donner cinq quartiers d'Angleterre par acre, l'un dans l'autre. Depuis Toulouse jusqu'à Noë, l'arpent vaut 400 livres ; à Ourouze les

prairies valent 600 liv. le journal ; il y a des terres labourables qui ne valent que 100 livres. En revenant des Pyrénées vers le nord, j'entrai de nouveau dans ce riche district entre Fleurance et Lectoure, et trouvai ici une nouvelle mesure appellée le cuzan, qui se vend de 1000 à 1200 liv. — Il y en a même qui vont à 3000 liv. Près de Lectoure, le cuzan vaut 3200 livres. Vers Estafort, on mesure la terre par sac, qui est la quantité de grain que contient un sac de semences de cent quarante-cinq livres pesant; les bonnes terres sont de 600 liv. La vallée, depuis Estafort jusqu'au port de Layrac, contient des terres admirables. Elles valent 3000 liv. la carterée. Je fus fort embarrassé pour découvrir le contenu d'une carterée, sur-tout parce qu'ils ne sont pas réguliers dans leurs quantités de semences, semant dans quelques endroits deux quartiers ou sacs, de cent quarante-cinq livres chacun, et dans d'autres un sac et demi seulement : en comparant cependant les différentes circonstances avec la mesure d'Agen, selon M. Paucton, dans ce voisinage, je suis enclin à croire que la carterée contient soixante-dix mille

mille pieds. Le bled rapporte trente-trois sacs de cent quarante-cinq livres pesant, dans les meilleures terres, les bonnes années (quarante boisseaux anglais). On nous fit voir un champ qui en avoit produit quarante-huit sacs (cinquante-sept boisseaux et demi). Dans cette réduction j'ai calculé selon le poids du pays, qui n'est pas le poids de marc, mais le poids de table. Dans le voisinage d'Agen, le prix ordinaire est de 2000 livres; le produit du bled est trente sacs. Le chanvre donne dix quintaux par carterée, à 40 liv. le quintal. La terre à seigle, dont il y a plusieurs cantons sur les collines, vaut 1000 liv. A Port-Sainte-Marie, le prix commun est 2000 livres; à Aiguillon, le prix de la meilleure terre est de 4000 livres; il y en a beaucoup à 3000 liv. Le bled donne ici vingt grains pour un. On me montra un petit champ qui avoit été deux fois vendu 3000 liv. Je m'y promenai avec attention, et trouvai qu'il avoit 3,600 verges carrées, ce qui fait monter le prix par acre anglais à 155 liv. 17 sous trois deniers et demi sterlings; mais il est tout près de la ville, quoiqu'il ne soit cependant pas en

jardin. Le même champ a souvent produit vingt sacs de bled de cent vingt-cinq livres pesant, cela fait quarante-neuf boisseaux anglais. Il est remarquable qu'on n'y sème jamais qu'un tiers de sac, son produit étant de soixante pour un; c'est moins d'un boisseau anglais par acre. A Tonneins, le prix d'un journal qui, selon M. Paucton, est à l'arpent comme 9,516 à 10,000, est de 1000 à 12000 liv. A la Motte-Landron, les plus mauvaises terres du pays valent 400 liv. le journal.

A quelques lieues plus loin, on est tourmenté d'une nouvelle mesure, qui est de cent 50 perches de 15 pieds, ou 33,750 pieds. Le taux ordinaire des terres est de 1000 liv., il y en a qui vont jusqu'à 1500. Cette mesure se sème avec un sac de bled de cent quarante livres; le produit est de dix-huit à vingt sacs (quarante-trois boisseaux anglais). On laboure un de ces journaux dans un jour, avec une paire de bœufs. En avançant vers Langon, les plus mauvaises terres valent 500 livres; terres ordinaires, de 1000 à 1500 liv. On sème un sac par journal pour en recueillir vingt. A Castres, le prix d'un journal de trente toises

sur sept, est de 300 liv. En passant par Bordeaux et par la Garonne, dans le chemin de Cubsac, le journal change encore; il est à l'arpent de France comme 6,218 à 10,000; le prix des terres de labour est de 500 liv. Le bled rapporte huit sacs de cent quatre-vingts livres chacun, pour trois quarts de sac. A Cavignac, les belles terres valent 1600 liv., mais il s'en trouve aussi de si mauvaises qu'elles ne se vendent que 100 liv. Delà nous passons dans un autre canton, c'est pourquoi il ne sera pas hors de propos de nous arrêter un moment, et de reviser les renseignemens que nous avons reçus dans cette région d'une fertilité peu commune, prévenant cependant le lecteur que la plupart des terres sont en vignobles, chose étrangère à l'objet de ces recherches, mais qui ajoute grandement aux produits, rendant les terres médiocres presqu'égales aux meilleures. — L'un dans l'autre, prix 51 liv. sterling 10 sous (1236 l. tournois); produit trente-sept boisseaux anglais (1).

---

(1) En rejettant les articles de 3,200 liv. et de 140 liv., et le produit de cinquante-sept boisseaux et demi anglais.

On doit observer que la raison pour laquelle la rente en argent est si rarement désignée, c'est que les terres se louant ordinairement pour la moitié du produit, il est impossible de connoître exactement la valeur de la rente en argent ; mais cette raison n'est pas la seule : les petites propriétés sont fort nombreuses dans le voisinage de la Garonne, et c'est aussi à cette circonstance que l'on doit attribuer les prix. Les terres se vendent toujours au-dessus de leur valeur quand il y a une grande concurrence pour en acquérir de petites portions, comme nous l'avons vu dans d'autres endroits, et ce fait se présentera souvent. On peut juger par le prix de ces terres, de leur fertilité prodigieuse. On m'a assuré à Aiguillon qu'il s'y trouve des champs qui ont donné pour deux cent seize livres de bled par acre, et pour trois cent trente-six livres de chanvre, ne rapportant jamais que ces deux riches récoltes successivement, l'une de chanvre et l'autre de bled. Si on prend le prix moyen de mes douze minutes, depuis le port de Layrac jusqu'à Castres, il sera de

seize cent quatre-vingts livres par acre, pendant une ligne de cinquante à soixante milles.

Je crois que le pays le plus beau de la France pour l'œil d'un voyageur qui suit la grande route, est depuis Bordeaux jusqu'à Montauban et Toulouse. En quittant la ville de Bordeaux, qui a très-peu d'égale pour le commerce et pour la beauté, on apperçoit la superbe Garonne, animée par les affaires, et une des plus riches vallées de l'Europe; les côteaux sont couverts des vignobles les plus fertiles; on rencontre nombre de villes opulentes, la campagne forme un village continu, et les rayons dorés du soleil vivifient toute la scène. Celui qui n'a pas vu cette superbe perspective n'a pas vu ce qu'il y a de plus beau en France. La Flandre, malgré la fertilité de son territoire, est sujette aux brouillards du Nord, et n'offre qu'un pays plat et sombre; et ses productions, excepté le lin, ne sont pas non plus d'une si grande valeur.

PLAINE D'ALSACE.

J'ENTRAI dans cette riche plaine à Wiltenheim, où la mesure de terre est de cent

verges de vingt-deux pieds ; le prix de 1500 à 2,000 liv. ; les bonnes récoltes de douze sacs de 190 livres pesant. On cultive ici beaucoup de pavots, ainsi que dans la Flandre et l'Artois ; ils rapportent six sacs à 30 livres le sac. Par l'apparence du pays, je croirois que le bled donne trois quartiers et demi par acre, et l'orge cinq. De-là à Strasbourg est une des plus fertiles plaines imaginables, couverte de moissons qui se succèdent rapidement les unes aux autres. Les terres qui ne sont pas immédiatement contiguës à la ville, destinées pour des jardins, mais sans être plantées, valent 2,000 liv., l'arpent de 24,000 pieds. Les terres de labour en général de 6 à 800 liv. ; le bled donne quatre sacs de 180 livres pesant, ce qui n'est pas égal au sol; l'orge et les fèves donnent six sacs. On sème 60 livres de bled (100 livres anglaises), et la moitié de cette quantité de fèves par mesure. Les biens ici, comme dans tous les pays fertiles où les propriétés sont en grandes portions, ne rapportent pas l'intérêt de l'argent, en général deux et demi ou trois pour cent. Dans les environs de Benfelden, le prix des terres

monte jusqu'à 1200 liv. ; la rente est de 24 livres ; mais c'est pour toutes les fermes l'une dans l'autre. Les biens ne rapportent que deux et demi pour cent. A Scheleitstatt, le prix ordinaire des terres de labour est de 300 livres, mais il y en a des pièces qui vont jusqu'à 1000 liv. Le bled donne cinq sacs de 190 liv. pesant (vingt boisseaux anglais) ; l'orge, six ; les fèves, de six à huit ; et le maïs de cinq à six. Tout considéré, cette plaine d'Alsace, qui possède un sol extrêmement fertile, et une agriculture excellente, ne produit pas tant que la Flandre, quoique située dans un meilleur climat, et n'est pas comparable à celle de la Garonne. Je dois cependant observer que je n'ai pas parcouru cette partie de la province où le chanvre est un des principaux objets de culture pour lequel elle est célèbre, j'y aurois probablement trouvé que les terres produisoient davantage. L'une dans l'autre, les bonnes terres valent 1200 livres l'acre.

LIMAGNE.

Au milieu des montagnes d'Auvergne, qui sont la plupart volcaniques, il y a une

petite plaine unie, que quelques naturalistes français s'imaginent avoir autrefois été un lac, et que d'autres, avec plus de probabilité, regardent comme formée par la rivière Allier, qui passe à travers, en lavant des hautes montagnes par où elle coule, ainsi que les autres courans, ce riche limon, ou cette terre fertile, dont cette plaine est composée. On m'en fit voir différens endroits où la rivière paroissoit, même à l'œil, travailler à élever son lit par des dépôts de vase qui ont, de mémoire d'homme, formé de la terre solide. Il n'est pas surprenant qu'une terre de cette nature et de cette origine soit extrêmement fertile; on me l'a représentée comme le pays le plus abondant de la France, et cela pourroit bien être vrai.

J'entrai dans cette belle plaine à Riom, d'où, jusqu'à Montferrand, les terres de labour se vendent de 1000 à 1200 liv. la septérée de huit cents toises; il y en a même qui se sont vendues 4000 liv.; et jusqu'à Clermont, le prix, l'une dans l'autre, des terres labourables, est de 800 liv. l'arpent de six cents toises; le prix moyen des prairies est de 1200 liv.; la rente, 50 liv.;

et celle des terres de labour, de 30 à 40 liv. Le produit en bled est de sept à dix grains pour un, ce qui n'est pas grand'chose pour cette terre : mais j'eus ensuite quelque éclaircissement ; on me dit que la terre étoit trop fertile pour cette semence, et qu'elle ne produisoit guère que de la paille ; c'est pourquoi on sème du seigle dans les meilleurs terreins, et du bled dans les plus mauvais : — l'orge donne quinze pour un. De Vertaison à Chauriat, le prix est de 2400 liv. pour huit cents toises. A Issoire et dans son voisinage, les bonnes terres de labour se vendent 800 liv. la septérée de huit cartonats de cent cinquante toises chacun, 43,200 pieds : les mauvaises terres de labour valent 400 liv. ; les jardins arrosés et les terres à chanvre coûtent 2000 liv. ; les prairies arrosées, 1200 liv. ; mais lorsqu'elles sont encloses et garnies de pommiers, elles valent de 2 à 3000 liv. Le septier de bled est de huit cartonats, de chacun trente-deux liv. pesant ; ils en sèment six de bled et en retirent quarante-huit ; ils sèment aussi six cartonats de seigle, qui en donnent soixante ; ils en sèment huit d'orge et

en tirent soixante-quatre, huit d'avoine qui en rapportent quatre-vingts (ce qui fait environ soixante-douze de ces mesures par acre ou plus de trente-six boisseaux anglais); et dans leur labour, ils ont huit bœufs pour cent septérées de terre. Dans cette Limagne, qui ne reste jamais en jachères, il ne faut que considérer le prix du fonds de terre seulement. L'agriculture y est si mal entendue, et je vis des labours si détestables, que je suis certain que les moissons ne rendent pas de moitié, ou au moins d'un tiers ce qu'elles devroient rendre, sinon lorsque les terres sont en prés, en chanvre, en jardin ou en vergers, dans lesquels cas elles sont bien dirigées, et rapportent un produit égal au sol et à la culture. Le prix des terres est vraiment considérable; on peut évaluer les meilleures à environ 1450 liv.

Il y a une circonstance par rapport à la Limagne, particuliérement digne de notre attention, c'est qu'elle n'a aucune communication avec la mer, ni avec la navigation des rivières, ni avec aucune grande ville (1); ou même au-

(1) J'ai lu qu'on envoyoit des pommes aux marchés de Paris, cela peut être; mais l'observation que

cune manufacture considérable, car les fabriques d'Auvergne sont peu de chose. C'est une circonstance d'où on peut tirer des conséquences politiques, que l'agriculture est ici en état de se soutenir sans le secours d'aucun de ces moyens que l'on croit communément si nécessaires pour donner de la valeur aux propriétés territoriales.

Il seroit inutile de m'étendre en observations générales sur ces quatre principaux districts de France; je ne les quitterai cependant pas sans remarquer qu'ils ont entr'eux une grande ressemblance, quoiqu'ils soient éloignés, et qu'ils n'aient pas de liaisons l'un avec l'autre.

Dans le chapitre du produit général de la France, il paroît que la proportion de ces plaines est par rapport les unes aux autres comme il suit: — la division du Nord-Est, 57. — Celle de la Garonne, 24. — Celle de l'Alsace, 2. — La Limagne d'Auvergne n'est pas égale à un. Je les

---

je fais n'en est pas moins juste: il faut que ce soit des pommes d'une espèce particulière, qui se vendent fort cher, et sont des objets de luxe.

cite ici, non pas pour faire l'estimation proportionnelle du tout, parce que je ne crois pas avoir des données suffisantes pour cela; mais pour avertir le lecteur de ne pas supposer qu'une proportion de la plaine de la Garonne, égale à vingt-quatre dans ce tableau, vaille 1240 liv. l'acre. Je parcourus la plus fertile partie de cette plaine le long de la rivière, de sorte que le sol que j'ai vu est indubitablement supérieur à ce que seroit, l'un dans l'autre, une étendue de terrein comparative au nombre 24 ici marqué. La même objection ne sauroit avoir lieu par rapport à la division du Nord-Est, qui est plus égale : on peut généralement l'évaluer à 720 liv. l'acre, et les *meilleures parties* de la plaine de la Garonne à 1240 liv. ; les bonnes terres de l'Alsace à 1200 liv., et de la Limagne à 1448 liv. Quand on considère que ces plaines, y compris le bas-Poitou, comprennent vingt-huit millions d'acres, ce qui fait environ un cinquième de plus d'étendue que les royaumes d'Écosse, d'Irlande ou de Portugal, — cela doit nous donner une grande idée de la fertilité naturelle de ce beau royaume,

ainsi que des richesses intérieures, nécessaires pour maintenir de si vastes étendues de terres à un si haut prix.

PAYS DE BRUYÈRES.

Il est absolument nécessaire d'expliquer une circonstance au lecteur, sans quoi il pourroit former un jugement fort erroné sur les remarques suivantes. — Le nom de bruyères est assez convenable aux pays dont je vais parler. Le nombre de terres inutiles, qui ne produisent que des bruyères (*erica vulgaris*), est immense ; et indépendamment de cette circonstance, l'aspect général du sol offre une vaste perspective sombre, provenant de ce que nombre de terres cultivées ont été épuisées et abandonnées à elles-mêmes. Dans de pareilles contrées, il n'est guère possible de parvenir à connoître la rente, le produit ou le prix moyen des terres. Conversez avec qui vous voudrez sur l'agriculture, et vous trouverez qu'il s'en rapporte toujours au sol qui lui est profitable dans le moment, et il y en a qui n'est jamais abandonné, et dont la valeur n'a rien de commun avec le pays en général ; j'obtins quelquefois, avec

beaucoup de difficulté, des idées précises du prix, etc. des terres incultes ; mais je placerai ces remarques sous le titre de *terres incultes ;* article très-important, et qui mérite toute l'attention de ceux qui veulent cultiver les champs les plus fertiles de France. La Normandie, quoiqu'en général fertile, a un grand district près de la côte orientale, beaucoup meilleur, à la vérité, que la Bretagne, mais qui lui ressemble plus que les parties fertiles dont nous avons fait mention, c'est pourquoi je le mets dans la classe de celles-ci. On trouve ce district avant d'arriver à Valogne, dans la route de Cherbourg. A Carentan, il y a de riches pâtures ; mais un peu plus loin, c'est un changement marqué de sol. — La rente est de 9 liv. ; celle des bonnes terres, de 26. De Carentan à Périers, de 6 à 12. De Coutances à Granville, 20 liv.

Bretagne.

En entrant dans cette province par Dol, le prix des bonnes terres est de 5 à 600 liv. le journal de deux verges de Normandie, ou 46,080 pieds. Celui des

mauvaises est de 300 liv.; les bonnes se louent 25 livres; leur produit de bled est vingt boisseaux de soixante-douze livres pesant. De Hédé à Rennes, les terres moyennes se louent 10 liv.; mais il s'en trouve qui vont jusqu'à 20 et 30 liv.: elles se vendent au denier vingt-cinq, et rapportent cinq pour cent. A Rennes et dans ses environs, les rentes sont, près de la ville, de 50 liv.; à quelque distance delà, 12 liv.; et quelques-unes 30. On trouve des bruyères et des landes tant que l'on veut à 10 sous. Ils sèment cinq boisseaux de bled de quarante liv. pesant; de bled sarrazin, un boisseau et demi, dont ils tirent trente-deux. A Saint-Brieuc, les bonnes terres près de la ville valent de 2 à 3000 liv., et se louent de 80 à 100 liv. Le bled, dans de pareilles terres, donne jusqu'à quatre-vingt-dix boisseaux de quarante liv. pesant (ou cinquante boisseaux anglais). A une distance de la ville, le prix du fonds est de 300 liv., et la rente de 12. A Morlaix, les terres améliorées se louent de 20 à 30 liv.; mais on met les terres incultes dans le marché. On m'informa à Brest que les évêchés de Saint-Pol-de-Léon et de Tréguier ne se louoient pas plus de

12 à 15 liv. ; mais il y a de bonnes terres qui vont jusqu'à 20 et 24 liv.

Les trois quarts de la Bretagne sont incultes, ainsi que la moitié de ces évêchés, qui sont les meilleures parties de la province. A Rosporden, il se trouve, au milieu de leurs bruyères, des prairies qui se louent 24 liv., et dont le prix est de 6 à 700 liv. ; mais il y a de grands cantons cultivés qui ne valent pas plus de 100 à 150 liv. A Quimper, on ne connoît pas la rente par journal ; on prend les fermes en masse, bonnes, mauvaises terres, bruyères et landes. Dans le voisinage de Muzillac, les meilleurs prés valent 1500 l. ; c'est presque incroyable dans un pays où l'on peut avoir des bruyères à 10 sous, susceptibles de produire du sainfoin et d'autres herbages. A Auvergnac, le bled donne huit septiers de 240 liv. pesant (anglais, vingt-six boisseaux et demi) ; mais c'est dans les bonnes terres et quand la moisson est belle ; l'une dans l'autre, cinq septiers. Les prairies valent 1200 liv. ; mais les terres labourables pas plus de 400 liv. Les biens rapportent cinq pour cent, et quelques-uns davantage. Sur trente-neuf parties de la

Bretagne

Bretagne, il y en a vingt-quatre d'incultes. Près de la grande ville de Nantes, les rentes sont de 60 liv.; mais à une certaine distance, elles ne sont que de 20 à 30 liv.

Je ne puis quitter cette vaste province sans remarquer qu'ainsi considérée, elle a un singulier aspect. Son produit, dont ces remarques ne sauroient donner un si bon apperçu que l'idée générale que l'on pourroit s'en former en voyant le pays, est très-médiocre; et les rentes passables que l'on trouve dans ces minutes, ainsi que la grande valeur de quelques petites parties de bonnes terres comme à Saint-Brieuc, et des bonnes prairies, servent à prouver le mauvais état de l'agriculture de toute la province, Saint-Pol de Léon excepté, où l'on trouve des marques d'une plus grande industrie; mais il n'y a rien de plus frappant, et qui prouve davantage le défaut d'agriculture, que de voir en friche la moitié d'une province, où l'on peut avoir des terres à rentes perpétuelles pour 10 s. le journal, ce qui fait près d'un acre un quart d'Angleterre, situées dans un pays abondant en ports où il se fait un commerce brillant; qui contient les ports célèbres de Brest et de l'Orient,

la grande ville de Nantes, et celle de Saint-Malo ; qui possède une des plus grandes manufactures de toiles de l'Europe, et qui jouit de privilèges et d'exemptions d'impôts extraordinaires, en comparaison des autres provinces.

Malgré tous ces avantages, qui devroient donner par-tout de la vigueur et de l'énergie, son agriculture est peut-être la plus mauvaise de tout le royaume. Je pense que celle de la triste Sologne vaut mieux. Il est nécessaire que le lecteur ait cela présent à l'esprit, en réfléchissant sur le produit, la rente et le prix des terres de Bretagne ; mais je ferai le développement des raisons qui donnent lieu à un spectacle si étrange, quand j'essayerai d'expliquer les principes politiques qui ont dirigé l'agriculture de France.

ANJOU.

Il n'y a guère de différence entre cette province et la précédente ; la quantité de bruyères et de landes qu'elle comprend est immense, mais dans la ligne que je parcourus, elle n'a pas un aspect si sombre ni si négligé. Dans le voisinage d'Angers et de

Mignanne, les mesures dont on se sert sont l'arpent d'Anjou, qui contient cent cordes de vingt-cinq pieds, ou 62,500 pieds; mais on fait plus communément usage du journal, qui contient 80 de ces cordes, ou 80,000 pieds. Ils sèment huit boisseaux de bled, pesant vingt-huit livres chacun (cent soixante-douze pieds par acre anglais), et en recueillent quarante-huit. A Duretal, la terre à seigle vaut 100 livres la boisselée. De-là au Mans, il y a un si grand mêlange de bruyères et de landes, et d'une si vaste étendue, que ce que je pourrois en dire trouvera mieux sa place quand je parlerai des terres incultes.

GASCOGNE.

Je ne dois pas commencer le détail de ce pays, sans observer que, comme il y en a une grande partie au pied des Pyrénées, consistant en rudes files de montagnes, entre-coupées de riches et fertiles vallées; les prix ici marqués, comme dans plusieurs autres cas, se rapporteront plutôt aux dernières qu'aux premières; le terme générique, *terre*, aura toujours rapport

aux champs dont on parlera immédiatement; quant aux montagnes et bruyères, elles sont toujours comprises dans le marché. Ainsi le prix des terres peut paroître très-haut, quoiqu'il n'y ait pas la dixième partie du pays de cultivé.

Dans la célèbre vallée de Campan, et près de Bagnères, on compte par journal de sept cents cannes, dont chacune a huit pans de huit pouces. La terre en culture se vend, sur les montagnes, de 300 à 400 livres; entre Bagnères et Lourde, le journal de terre à labour vaut 240 livres. Le maïs vaut ici 40 livres le journal. De pareilles terres se louent 15 livres; et les sols qui donnent ce produit, et qui se louent à ce prix, valent 300 livres, rapportant cinq pour cent. A Lescar, l'arpent de la vallée vaut 500 liv. Depuis Pau en Béarn jusqu'à Monein, l'arpent qui demande quatre mesures de semences de trente-six liv. pesant chacune, vaut de trois à quatre cents liv.; on peut, sans craindre de se tromper, évaluer cela à quinze livres *sterlings* huit *schelings* trois *deniers* l'acre anglais. Depuis Navarreins jusqu'à Sauveterre, la même mesure de semences continue; le bled rap-

porte quarante mesures qui, selon mon calcul, font vingt-quatre boisseaux anglais par acre, en général vingt-sept. Une demi-mesure de maïs, plantée dans deux pieds carrés, en rapporte soixante mesures; le prix actuel, 1787, est de 54 à 55 sous; mais communément il varie de 18 à 30 sous. Dans la vallée, l'arpent vaut 500 liv.; mais près des villes, il se vend 800 livres. Depuis Saint-Palais jusqu'à Anspan, il y a de vastes bruyères que la communauté vend; quand elles sont cultivées elles valent 300 livres.

En allant à Bayonne, je trouvai à Saint-Vincent, dans les landes, quelques difficultés à m'assurer de la valeur de l'arpent. Ils sèment quatre mesures de seigle, de trente-six livres pesant chacune; et une paire de bons bœufs laboure deux arpens par jour; ce qui, dans ces terres légères, et avec leurs doubles charrues, s'accorde assez bien avec la quantité de semences de seigle dont nous avons parlé. A la fin, on me montra un jardin qui contenoit un arpent; après m'y être promené, je trouvai qu'il avoit 3,366 verges carrées, d'où il paroît qu'ils sèment leur seigle extrêmement dru.

Les terres à pins, qui sont ici fort mauvaises, valent 60 livres l'arpent.

Il ne faut pas de-là supposer que les landes à pins de Bordeaux se vendent en général à ce prix ; il y en a de vastes étendues beaucoup meilleures que celles-ci, qui, lorsqu'elles sont bien plantées, rapportent de 12 à 24 liv. par acre, et valent de 240 à 500 livres l'acre ; mais communément de 300 à 320. Le prix des terres cultivées est de 120 liv. Le maïs donne trente mesures par arpent, ou quarante-trois mesures par acre. Le produit du seigle est le même, vingt-six boisseaux anglais ; mais c'est une grande récolte. A Tartas, les terres encloses et cultivées valent 300 livres, les meilleures 400 ; mais elles ne sont pas communes à ce prix. A Saint-Sever, on les paie 500 livres. Il en est toujours ainsi quand un pays comme celui-ci est en général inculte, et que les parties cultivées sont fertiles ; on les vend comme on le feroit dans des pays tout-à-fait cultivés. Dans les environs d'Aire, l'arpent, qui prend deux cent quarante livres de bled, vaut 1000 livres. A Plaisance, il vaut 600 livres. Par tous les prix de ces pays de bruyères, il paroît que les terres cultivées et

améliorées, ou celles qui sont naturellement bonnes, sont des objets de spéculation : mais il n'y a pas la dixième partie de cette ligne de pays qui soit dans cet état, car il n'est en général composé que de landes et de bruyères, dont nous parlerons plus au long dans un autre chapitre. — Prix moyen ; —— rente, — 20 livres ; prix du fonds, 500 liv.

On doit remarquer qu'en calculant ces prix, je rejette les premiers articles de Saint-Brieuc à Muzillac, et les seconds de Campan ; ils sont trop au-dessus du taux ordinaire pour pouvoir y être compris, puisqu'ils dépendent absolument de la localité et de circonstances extraordinaires ; on peut regarder 500 liv. par acre comme le prix ordinaire de ces cantons, quand ils sont régulièrement cultivés et améliorés ; et lorsqu'on pense que les immenses bruyères de ce pays ont en général un aussi bon sol, sont susceptibles d'un aussi grand rapport par des moyens faciles et praticables, et qu'on peut les avoir à 10 sous par acre, de rente perpétuelle, l'ignorance des gens du pays pour améliorer et défricher les terres, paroît incroyable ; c'est, à la

vérité, de toutes les branches d'agriculture, celle qui est la moins bien entendue en France. Le peu de notes que j'ai prises prouvent que les terres se vendent au denier vingt. L'intérêt de l'argent est cinq pour cent; et le taux de la récolte de bled et de seigle, par rapport à la semence, six pour un; finalement, prenant les prix proportionnels de Dol, Saint-Brieuc, Rosporden et Lourde, ils sont de 32 livres pour la rente, et de 800 livres pour le fonds; donc la recette brute du propriétaire ne va pas à cinq pour cent.

PAYS DE MONTAGNES.

On peut appliquer les mêmes observations au cas présent; car quoique les provinces de Roussillon, de Languedoc, d'Auvergne, de Dauphiné et de Provence soient les plus montagneuses de France, cependant les grandes routes se trouvent la plupart le long des vallées; quand il n'en est pas ainsi, et qu'elles traversent le sommet de ces montagnes, comme dans le Vélay et le Vivarais, ainsi que quelques endroits de la Provence, néanmoins lorsqu'on de-

mande le prix des terres, la réponse que l'on reçoit se rapporte toujours aux cantons cultivés, qui probablement se louent et se vendent plus chers que s'ils étoient dans de meilleurs pays. Une autre circonstance, c'est que dans les pays où l'arrosement est bien entendu, les eaux d'un grand nombre de montagnes sont dirigées sur de petits espaces de vallées, ce qui tend grandement à leur amélioration, et doit conséquemment ajouter à leur valeur; c'est pourquoi on commettroit des erreurs grossières, si on formoit de-là des idées générales.

ROUSSILLON.

De Bellegarde à Perpignan, une mesure de terre de labour coûte 1200 liv., et se loue 50 liv. Leur mesure est à l'arpent de Paris comme quinze à onze, c'est donc 880 l. l'arpent. A Pia, les terres labourables arrosées valent 1000 livres; celles qui ne sont pas arrosées 600 livres; la rente des terres non-arrosées dans la vallée est de 30 liv.

LANGUEDOC.

A Caussan, la sestérée de terres de la

bour exige quatre-vingt-seize livres pesant de semences. M. Paucton dit que la sestérée est à l'arpent de France comme 3,979 à 10,000, ou de 19,158 pieds ; cela fait cent quatre-vingt-douze liv. pesant par acre. Je vis à Beziers une ferme de deux cent cinquante sestérées, qui se vendit 70,000 liv. ou 250 livres la sestérée. A Carcassonne, le septier de bled est de cent cinquante livres pesant, et les bonnes terres en produisent six par sestérée, la sestérée étant ici de 1024 cannes de huit *pans*, cela fait 25,000 pieds ; le produit est donc de vingt-trois boisseaux anglais ; les récoltes extraordinaires rapportent jusqu'à dix septiers. Cette province a une plus grande renommée de fertilité qu'elle ne mérite. M. Astruc en parle ainsi : « Je ne prétends point » parler du bled ni de la laine : ces deux » articles sont portés dans le Languedoc » à-peu-près au plus haut point où ils » puissent aller (1) ». Belle raison pour que l'auteur de l'histoire naturelle d'une province n'en dise rien davantage !

---

(1) *Mém. pour l'Hist. Nat. de la province de Languedoc*, *in*-4°. 1737, *préface*.

A Narbonne, il y a de bonne laine, mais la culture du grain est bien mal entendue. Un autre écrivain approche de la vérité, en disant : « Si l'on excepte ce que l'on appelle la plaine de Languedoc, les bas terroirs et les basses Cévennes, le reste, qui fait la moitié de la province, est le plus ingrat et le moins fertile de tous les pays que je connois (1) ».

AUVERGNE.

A Brioude et dans son voisinage, la *septérée* de terre des montagnes comprend dix-huit cents toises, et vaut de 50 à 80 livres ; elle est de 64,800 pieds, ou de deux arpens de Paris ; les terres médiocres cultivées se mesurent par septiers de seize cents toises, et coûtent 1000 livres ; les meilleures n'ont que quatorze cents toises, et valent 2000 liv. Quel embarras ! quelles difficultés ! lorsqu'il se trouve des mesures différentes, selon la qualité du sol. Loin de la ville, les bonnes terres se vendent 500 liv., et les médiocres 200. A Fix, la *septérée* comprend dix-huit

(1) *Hist. nat. de la prov. de Languedoc, par M. Gensane, in-8°. 4 vol.* 1777, *tom. IV, p.* 193.

cents toises, et le prix des bonnes terres est de 800 liv.; mais l'une dans l'autre, elles ne valent que 400 liv. La rente est de 10 liv., et le produit de 30; conséquemment elles ne donnent que deux et demi pour cent; mais il faut faire attention que très-peu de personnes louent des terres sur des endroits aussi élevés; elles restent en général entre les mains des propriétaires. A Pradelles, la mesure change encore; quatre cartonats font un journal, et valent 300 liv.; mais les mauvaises terres ne passent pas 30 liv.; il s'en trouve près des villes qui se vendent 1000 liv. Un homme peut faucher, et une paire de bœufs labourer un journal de terre par jour. A Villeneuve-de-Berg, le bled donne quatre pour un, dans les bonnes années. La mesure se vend 400 liv.

DAUPHINÉ.

A Montelimart, la mesure est la septérée, qui exige un septier de bled de semences de cent trois livres pesant, en supposant qu'ils sèment selon l'usage du midi de la France; leur récolte, qui doit être huit pour un, fera vingt-trois boisseaux et demi

anglais. Les bonnes terres de labour dans la vallée, susceptibles d'arrosement, valent 400 liv.; sans arrosement, 200 liv.; les plus mauvaises, 150 livres. La rente des bonnes terres, dans la vallée, est de 24 livres; des médiocres, de 18, et des mauvaises, de 10. — Les biens rapportent quatre pour cent.

PROVENCE.

On rencontre à Avignon les mêmes difficultés qu'à Montelimart, pour connoître la mesure des terres avec exactitude. Il faut donc que je prenne aussi, dans cet endroit, la semence pour guide. La *salma* de bled pèse quatre cents livres, mais ce n'est pas poids de marc; la livre de ce pays est par rapport au poids de marc comme 8375 à 10,000; c'est donc 477 livres pesant. Leur mesure de terre est aussi la salma; mais on ne sauroit l'évaluer par la semence. Les terres de labour, près de la ville, valent de 1200 à 3000 liv. Le bled rend huit, dix et même douze pour un. Les prairies se mesurent par l'*eymena*, ce qui donne une tonne de foin. A l'Isle, les terres labourables valent 400 l. l'*eymena*, quand elles sont plantées de

mûriers; sans mûriers, 200 liv., et même 120. Je passai de-là par la Crau à Aix, où l'on mesure par la carterée de 600 cannes; — la canne a huit pans; le pan neuf pouces trois lignes, ou 21,600 pieds. Les terres de labour se vendent 600 liv. la carterée; les biens rapportent quatre pour cent. A la Tour-d'Aigues, la mesure dont on se sert est la somme de quatorze cents cannes, ou 50,400 pieds. Les terres labourables valent de 200 à 500 liv.; prix moyen, 400 liv. Ils sèment huit pannaux de bled de trente-deux livres pesant, qui font deux cent cinquante-six livres pesant, sur de bonnes terres; mais la livre est ici le poids de table; cela ne fait conséquemment que deux cent vingt livres poids de marc. Ils ne sèment néanmoins que le quart de cette quantité dans les mauvaises terres, ce qui est une circonstance extraordinaire. Une bonne récolte donne huit pour un; une mauvaise, quatre; et une moyenne cinq, preuve certaine d'une mauvaise agriculture. Cependant quand on se sert de bèches au lieu de charrues, ce qui creuse plus la terre, les récoltes rapportent huit pour un. Les meilleurs biens ne rendent pas plus de quatre pour cent. A Mar-

seille, le célèbre abbé Raynal m'assura qu'il avoit été informé par plusieurs agriculteurs qui connoissent bien la France, que tout le royaume ne donne pas, l'un dans l'autre, plus de quatre et demi pour un.

A mon retour d'Italie, en passant près de Lyon, on m'apprit que cette province ne rapportoit pas plus de quatre pour un; et que le prix commun des terres labourables étoit de moitié de celui des prairies. Je suis ici dans le voisinage de la province de Bresse, qui fait partie de la généralité de Dijon. J'ajouterai, sur l'autorité de M. Varenne de Fenille, que dans toute cette province, la mesure des terres est la *coupée*, de 6250 pieds, que l'on sème avec une coupée de bled de vingt-deux livres pesant, dont le prix moyen a été depuis plusieurs années 2 livres; mais selon les observations et les calculs des dix années dernières, à 45 sous. — Le produit ordinaire est cinq grains pour un; mais le maïs donne au moins douze pour un.

Avant de quitter ce pays de montagnes, je dois observer que la plus grande partie de toutes ces provinces ne rapporte rien, et ne produit que ce qui sert à nourrir des

bestiaux dans les montagnes pendant l'été, dont la somme totale n'est pas grand'chose (1). Il y a peut-être les sept huitièmes du Languedoc, la moitié de la Provence ou plus, les trois quarts de l'Auvergne, et les deux tiers du Dauphiné en montagnes. Ces immenses pays de montagnes abondent, il est vrai, en agréables vallées, mais elles ont peu de largeur, et les morceaux qui en sont cultivés ne sont pas fertiles en proportion de ceux qui restent incultes. Ces vastes étendues sans enclos, sans propriétaires, et qui sont généralement en communes, n'ont d'autre prix fixe que celui qu'on les vend quelquefois à des particuliers, qui est marqué sous le titre de terres incultes ; leur valeur est trop peu importante pour faire l'objet de nos recherches. Les seigneurs qui les possèdent, les vendent et les afferment encore à meilleur compte. Le voisinage de ces immenses chaînes de montagnes est cause que les

(1) Les meilleures montagnes dont j'aie entendu parler par rapport à cela, sont celles qui commencent à Colmar et à Barcelonette, qui sont couvertes d'une herbe épaisse, et qui nourrissent en été un grand nombre de bestiaux et de moutons.

terres

terres des vallées sont beaucoup plus chères qu'elles ne le seroient autrement.

En France, le foin et la paille sont presque les seuls objets de nourriture d'hiver pour le bétail et les moutons. Cette misérable économie donne une valeur aux prairies, qui, suivant un meilleur systême, tomberoit de moitié ; et la même raison augmente considérablement le prix des terres labourables. Plus les propriétaires peuvent nourrir de bestiaux dans les montagnes pendant l'été, plus les terres cultivées sont précieuses. — Prix, l'un dans l'autre. — Rente, 20 liv.—Fonds, 500 liv.

Les prix ainsi marqués sont ceux des terres améliorées et cultivées, et particuliérement des vallées, dans ce pays montagneux. Je puis aussi ajouter que le taux de l'intérêt de l'argent placé sur ces terres, varie de deux et demi à quatre pour cent, qui sont les deux extrêmes ; le taux moyen peut être de trois et demi ou trois trois quarts. Le bled et le seigle donnent de quatre à dix pour un; mais cette dernière proportion n'a lieu que dans les plaines arrosées. Pour conclure, en prenant le Roussillon, le Languedoc et le Dauphiné, dont j'ai marqué la valeur

des biens, je trouve que, l'un dans l'autre, la rente est de 24 liv., et le fonds de 528 liv. 8 sous.

PAYS DE TERREINS PIERREUX.

LORRAINE.

A Sainte-Menehould, les bonnes terres de labour valent de 250 à 300 liv. le journal, de 21, 384 pieds; mais il y en a qui ne passent pas 10 liv. : jusqu'au Brabant, le même prix; mais près de ce pays, les fermes entières, comprenant des terres de toutes espèces, se vendent en raison de 80 liv. le journal. A Verdun, les bonnes terres labourables coûtent de 3 à 500 liv.; mais sur les collines il y en a de 10 à 20 liv. A Mars-la-Tour, les terres de labour valent 400 liv., ainsi que dans la route de Metz, où la mesure change en 22,675 pieds, selon une relation; et en quatre cent quatre-vingts perches, de huit pieds deux pouces, selon une autre; la dernière est de 31,680 pieds, et le bled se mesure par franchar de quarante-deux livres pesant. L'incertitude de la mesure rend une partie des nombreux renseignemens que

je me suis procurés, inutile. A Metz, où la mesure est de 22,575 pieds, le bled donne, sur les meilleures terres, cinq et demi pour un, c'est-à-dire, un quartier de semences de 5 liv. 15 sous rapporte cinq quartiers et demi, ou 31 liv. 12 sous; il y en a qui ne rapportent que trois et demi pour un. Les terres de labour se vendent 150 liv. Les biens donnent un produit net de trois et demi à quatre pour cent, et se vendent au denier 24. A Pont-à-Mousson, il y a une autre mesure de 300 verges de 10 pieds, pied de 10 pouces, ou 16,200 pieds.

Je donne ces renseignemens tels que je les ai reçus; mais il y a quelques-uns des prix qui me paroissent extraordinaires; je ne puis cependant en douter, parce que je suis fondé sur les meilleures autorités du pays. Les mauvaises terres de labour, dans la plaine, valent 300 livres, c'est (réduction faite de la mesure et de l'argent, car 31 livres d'ici ne font que 24 livres de France) 600 liv. l'acre; les médiocres se vendent 500 livres, et quelques-unes 1000. Le meilleur bled donne sept quartiers de 130 livres pesant; mais cela est rare; le produit général est quatre

quartiers, (vingt-trois boisseaux anglais). Quelqu'un me dit ici que le plus haut produit étoit de dix quartiers; le moyen, sept; et le plus mauvais, trois; mais comme cela porteroit l'évaluation moyenne à quarante boisseaux, je rejette ces renseignemens pour m'en tenir à ce que j'ai cité auparavant.

J'ai été recommandé au moins à douze personnes de France, adonnées à l'agriculture, qui ne connoissoient pas et ne pouvoient pas trouver la mesure de l'endroit où elles vivoient, quand, par malheur, l'arpenteur étoit absent, ou ne résidoit pas dans la ville. Les rentes, dans la plaine, sont de 30 à 50 livres. Les biens rapportent de trois à trois et demi pour cent. A Nancy, l'arpent contient 19,360 pieds, ou deux cent cinquante toises de dix perches. Les terres labourables se vendent 500 liv.; quelques-unes vont à 700 liv.; les plus mauvaises sont de 250 livres. Les biens sujets à des droits féodaux honorifiques, donnent de trois à trois et demi pour cent; ceux qui n'y sont pas sujets, cinq. Ayant aussi à Lunéville quelque difficulté à connoître la mesure de terre, j'en mesurai une pièce qui étoit

exactement d'un journal, et trouvai qu'elle contenoit 1974 verges, ou 15,620 pieds de France. Les terres de labour, près des bons villages, se vendent 300 liv.; mais plus communément 124 livres. Une bonne récolte de bled fait trois resaux de cent quatre-vingts liv. pesant, la livre étant au poids de marc comme 9309 à 10,000, cela est égal à vingt-trois boisseaux d'Angleterre; une récolte médiocre donne deux resaux, et les mauvaises un resal et demi. A Haming, les terres labourables valent de 100 à 200 liv. le journal, et se louent 10 liv.

Alsace.

A Béfort, les meilleures terres se vendent 600 liv.; mais en général, 250 liv. le journal de huit cents toises. Il faut pour ensemencer cet espace de terrein, quatre quartiers de bled, de 42 livres pesant chacun; son produit est de treize à seize quartiers. Le prix commun du sac est 16 liv., ou 64 liv. pour quatre sacs. L'orge vaut moitié moins. — Somme totale du rapport de trois années; comme, selon le cours, la première année est en jachères,—la

seconde en bled, et la troisième en bled de printems, 96 liv. — Rente, 11 liv. A Isle, le journal contient quatre quartiers de quatre-vingt-dix perches chacun, à neuf pieds la perche, ou 29,160 pieds. Les terres en général valent de 240 à 400 liv. Le produit du bled est de douze à vingt quartiers de 40 liv. pesant.

FRANCHE-COMTÉ.

Le journal de Besançon est de trois cent soixante perches de neuf pieds et demi, ou 33,507 pieds. Les mauvaises terres de labour valent 50 liv.; mais il y en a qui vont à 1500 liv., et ces prix sont les deux extrêmes; le prix moyen est 500 l. Le produit du bled est de deux à cinq mesures de quarante livres pesant par œuvre, ou huitième de journal; — trois feroient vingt boisseaux anglais. Les biens rapportent à peine quatre pour cent; et dans les montagnes, et sur les frontières de la Suisse, ils ne donnent que deux et demi. A Orchamps, dans la riche vallée, le journal se vend 700 liv. Tout ce que j'ai vu dans la Franche-Comté est misérablement cultivé; les jachères y sont générales;

cependant il y croît de pauvre bled ; et là où il y a des exceptions, ce qui n'est pas commun, l'administration des terres n'en a pas plus de mérite. La culture du maïs forme un beau trait du paysage, mais il n'y est ni florissant ni net, et est mêlé avec le chanvre.

BOURGOGNE.

DANS les environs de Longeau, la mesure est le journal de trois cent soixante perches de neuf pieds, ou 28,800 pieds. Le prix ordinaire des terres est de 600 livres. La mesure de bled contient trente-deux liv. pesant, et le journal en donne jusqu'à cinquante mesures; mais il faut que ce soit une moisson extraordinaire, il n'en donne plus souvent que trente ; il rapporte quarante mesures de maïs, outre dix à vingt-cinq mesures de haricots : il produit trente - cinq mesures d'orge. Dans le voisinage de Dijon, où le journal est comme l'arpent de Paris, les terres de labour valent de 200 à 600 liv., et la moitié du produit de bled que le propriétaire reçoit du métayer, cinq mesures de quarante-cinq livres pesant. La terre rapporte cependant

plus de dix boisseaux, car il y a des déductions pour des dépenses particulières de culture, avant qu'il prenne sa moitié, telles que les dîmes, les frais de moisson et de batteurs. A Nuys, le journal de terre labourable se vend de 3 à 400 liv. Il a été impossible d'éviter, dans ce canton, les erreurs générales provenant de ce que les instructions que l'on reçoit se rapportent davantage aux bonnes terres, cultivées depuis long-tems, qu'à la totalité de la province. Dans le chapitre des produits généraux, qui comprend toutes les espèces de terres, ce pays n'est pas évalué plus haut, il est au contraire mis au rang de ceux qui sont les plus mal cultivés du royaume.

Après le pays de bruyères, la Sologne, le Bourbonnois et le Nivernois, je n'en connois pas de plus mauvais : il y en a une grande partie en friche, et une plus grande encore qui, quoique cultivée, est très-négligée ; néanmoins les bonnes terres dans les plaines, à travers lesquelles passent les rivières, sont assez fertiles pour valoir un grand prix, et pour donner des produits considérables, même sous une mauvaise culture. Il y a en Lorraine

de vastes champs, surchargés de droits, ce qui est plus commun ici que dans la plupart des autres provinces. L'agriculture ne sauroit fleurir où il existe des droits. Le bon duc de Lorraine, le prince le plus sage et le mieux intentionné de son siècle, paroît n'avoir rien fait pour remédier à ce mal; et tant qu'il subsistera, cette province continuera d'être une des plus pauvres de France.

C'est un bien mauvais signe quand on regarde comme un bonheur la dépense que peuvent faire des troupes dans un pays. A en croire les habitans de ces cantons, la Lorraine seroit misérable sans ses garnisons, et la Franche-Comté sans ses forges; preuve certaine que l'agriculture est mal entendue et surchargée de bras, ou plutôt de bouches inutiles. — Rapport proportionnel, — prix 516 liv. 4 sols. — Produit, dix-huit boisseaux anglais. Dans ce calcul, je rejette les avantages purement locaux, provenant du voisinage de Besançon. Je dois ajouter, comme auparavant, que les terres de ce pays se vendent au denier 24, et rapportent de deux et demi à cinq pour cent; — rapport moyen, trois trois quarts.

PAYS DE CRAIE.

Sologne.

La Sologne n'a pas un sol de craie, mais je vis dans plusieurs endroits de bonne marne argileuse ; et comme la province est presque environnée d'une terre calcaire, je pense avoir raison dans la description que j'en fais, quoique M. d'Autroche dise qu'il n'y ait pas de pierres calcaires (1). En allant d'Orléans à la Ferté-Lowendal, on entre dans cette malheureuse Sologne ; la pauvreté et la misère y règnent par-tout ; l'agriculture est au dernier degré de décadence, et cependant elle est par-tout susceptible d'amélioration et de devenir florissante. Entre ces villes il y a un espace de quatre lieues de gravier sablonneux ; le premier mille, en sortant d'Orléans, est amélioré, mais tout le reste est dans un triste état ; plusieurs terres négligées sont couvertes de bruyères. Elle ne produit que du seigle, dont les récoltès sont si mauvaises que c'est une satyre sur le royaume d'y avoir semé. La rente d'un arpent de

(1) Page 24.

France est de 4 liv., mais les terres incultes, propres aux moutons, y sont comprises, et sont beaucoup plus étendues. Près de la Ferté, on le paye 4 liv. 10 sous, et tout est cultivé par des métayers. A la Motte-Beuvron, on donne 400 liv. pour cent cinquante mines de terres, trois mines faisant deux arpens ; ce n'est pas tout-à-fait à 4 livres : mais il y a beaucoup de terres en friche où l'on fait paître les bestiaux. —— De misérable seigle et du bled sarrazin sont les seules récoltes de ce pays : les fermiers pensent que le premier promet beaucoup cette année, et je suis certain qu'il ne rapportera pas deux quartiers par acre. A Nouan-le-Fuzelier, même terrein et même culture, et le seigle ne donnera pas cette année plus d'un demi quartier ou d'un quartier par acre. A la Loge, la même chose, et il n'y a pas la dixième partie de cultivée. On sème ici un seigle de printems, qui n'est autre chose que le grain du printems, et qui ne réussit pas en automne. On le met en terre en mars ou en avril, cependant la récolte s'en fait seulement une semaine plus tard que celle du seigle ordinaire ; son produit n'est pas

tout-à-fait si considérable. Le bled sarrazin donne de huit à douze septiers par septérée : — le septier de seigle pèse cent vingt livres ; le seigle rapporte trois pour un. A Salbris, où les terres sont nouvellement défrichées, elles donnent douze boisseaux de seigle de treize livres pesant, par mesure de terre, dont il y a douze dans une septérée, ou douze septiers de cent cinquante-six livres pesant : en avançant, on trouve que le seigle produit trois septiers par septérée ; c'est près d'un acre : — la récolte est donc d'environ un quartier par acre.

Quant à la Sologne en général, je remarquerai qu'un homme du pays a calculé qu'elle contenoit deux cent cinquante lieues carrées, ou un million d'arpens (1); — et que la rente nette, sans bestiaux fournis par le propriétaire, n'est que de 20 à 25 sous par arpent, l'un dans l'autre. Un autre écrivain dit que les plus mauvaises terres de la province se vendent 110 liv. l'arpent de Paris (2) : il veut sans doute

---

(1) *Mémoires sur l'amélioration de la Sologne*, par M. d'Autroche, *in*-8°. 1787, p. 4.

(2) *Crédit national*, p. 114.

dire cultivées, car les bruyères ne valent certainement pas cela. Je puis le croire, d'après l'examen que j'en ai fait, et il est impossible qu'il y ait une satyre plus piquante sur l'agriculture d'un pays. — Le gouvernement et la noblesse sont également blâmables. J'ai rarement vu un pays plus susceptible d'amélioration; car le sol est ou sable ou gravier, sous lequel on trouve de l'argile ou de la marne.

Saintonge.

En revenant vers le nord, on entre de nouveau dans le canton de craie de cette province. A la Graule, la mesure est de trente-deux carreaux de dix-huit pieds carrés chacun, ou 10,368 pieds; elle se vend 36 l. parce que la terre est fort mauvaise; mais les meilleurs sols valent 120 liv. A Rignac, le sol étant fort et bon, l'arpent de Paris, qui est la mesure ordinaire de la Saintonge, se vend 700 liv. Le bled rapporte dix sacs de cent cinquante livres pesant, (ou trente-deux boisseaux anglais); mais c'est une récolte extraordinaire; il donne plus communément sept sacs et demi ou vingt-quatre boisseaux anglais. A Barbe-

zieux on sème du froment deux années de suite ; la première récolte rapporte de douze à quinze boisseaux par journal ; la seconde, de huit à neuf : preuve suffisante d'une mauvaise agriculture.

Angoumois.

Le journal est à celui de France comme 674 est à 1000, ce qui fait quelque chose de plus que l'arpent de Paris. A Petignac, les bonnes terres se vendent 400 livres ; mais les mauvaises, qui sont les sols de craie, se vendent peu de chose ou rien, quand on en achète d'autres dans le marché. A Roulet, l'arpent est d'un journal et demi de deux cents carreaux, chacun de douze pieds, ou 28,800 pieds. Ici le maïs produit de trente à quarante boisseaux, dont chacun pèse quarante-cinq livres de froment (trente-huit boisseaux anglais). Le bled rapporte vingt-cinq boisseaux la première récolte ; mais la seconde moisson n'en produit pas plus de seize (dix-sept d'Angleterre), et toutes ces récoltes se font seulement sur les meilleures terres ; les sols médiocres rendent beaucoup moins. A Angoulême, le froment rend douze bois-

seaux par journal, le boisseau pèse de soixante-dix-huit à quatre-vingt-douze liv.; les terres fortes se vendent 200 liv. A Verteuil, le journal est de deux cents carreaux, de douze pieds carrés chacun, ce qui est la même chose qu'à Boulet; les terres valent 300 livres, se vendent au denier 20 ou 25; la rente est de 12 livres. On sème plus d'un boisseau de bled, de 80 l. pesant, par journal; (90 liv. pesant feroient 120 liv. d'Angleterre); produit cinq boisseaux (10 boisseaux anglais). A Caudac il faut trois sacs de bled par journal; le sac est de deux boisseaux, le boisseau de 70 à 80 l. pesant (onze boisseaux anglais); il faut quatre sacs et demi de maïs.

J'observerai sur l'Angoumois en général, que la seule méthode possible de cultiver les terres dans une pareille province, seroit d'y semer du sainfoin et des navets avec jugement; ils n'ont pas d'idée de ces derniers, et le premier, quoique connu, est cependant si mal cultivé, qu'il n'y a pas un acre de terre où on pourroit en recueillir un millier. Quand on cultive les terres de craie selon la routine observée dans toute la France, il n'est pas surprenant qu'elles

donnent de pauvres moissons. La province ne produit pas, en proportion, le quart de ce que des terres semblables produiroient en Angleterre.

POITOU.

A Ruffec, on fait les récoltes de bled successivement ; le produit de la première est de douze à seize boisseaux de 80 livres pesant ; celui de la seconde, six à neuf ; et celui de la troisième, trois. A Coute-Vérac, on recueille douze boisseaux par journal sur les terres qui valent 100 livres. Pendant plusieurs milles, jusqu'à Poitiers, le pays paroît aussi mal cultivé qu'il est sombre, étant un des plus affreux de la France ; son produit est peu de chose, à en juger par l'état du chaume et les conjectures que j'ai pu faire ; il ne rapporte pas la moitié de ce dont il seroit susceptible, par le moyen d'une meilleure culture. A Clain, on se sert d'une mesure appellée *boisserée*, de seize chaînes carrées ; chaque chaîne a dix pieds, ou 25,600 pieds ; cet espace produit de douze à dix-huit boisseaux de seigle de 32 livres pesant. La même mesure de terre vaut à la Tricherie

60

60 à 90 liv. ; à Châtellerault 60. Le seigle donne 10 boisseaux. A mesure qu'on avance, le sol devient meilleur, se vend 100 livres, et produit de douze à quatorze boisseaux de seigle.

TOURAINE.

A Beauvais les terres grasses valent 100 livres l'arpent ; mais celles de craie ne se vendent que la moitié. Le froment, après le sainfoin, rapporte quatre-vingt boisseaux ; mais après une jachère, il n'en donne que vingt. Je suis si incertain de la grandeur de l'arpent et du boisseau, que je ne fais aucune réduction ; on m'a dit que le premier étoit de cent chaînes de douze pieds. A Montbazon, l'arpent de cent chaînes, de vingt-cinq pieds carrés chacune, ou 62,500 pieds, vaut de 3 à 8 livres la chaîne, ou de 3 à 800 livres l'arpent. Le bled rend cinquante gerbes d'un boisseau et demi chacune ; l'orge que l'on coupoit alors, ne donnoit pas deux quartiers par acre d'Angleterre. A Tours, les grands biens rapportent cinq pour cent, et les petits trois et demi. A Amboise, l'arpent se vend 200 liv. A Blois, les meilleures terres valent 300 liv.

Il y a douze boisserées dans un arpent, qui exigent un boisseau de semences de dix livres pesant.

SOLOGNE.

J'ENTRAI de nouveau dans cette province, par un endroit qui n'avoit pas la triste apparence que celle de la partie que j'avois vue auparavant. A Chambord, l'arpent est de seize cents toises, la rente de 24 livres; mais ce n'est que pour les meilleures terres; le produit en général, excepté celui des vignobles, étant très-peu considérable. A Orléans, je vis du bled sarrazin qui ne rapportoit pas plus de cinq ou six boisseaux par acre; la rente des sables est de 8 livres.

CHAMPAGNE.

JUSQU'A Château-Thierry, les terres de labour se louent douze livres l'arpent; mais les collines sont pauvres et se louent beaucoup moins. Toutes les productions que j'ai remarquées sont misérables; cependant le sol est un bon lut. Près Mareuil, les fermes se louent à tiers franc, payant au propriétaire, selon cette division, de 20 à 24 liv.

l'arpent. Le taux est au denier vingt, et l'argent donne cinq pour cent. A Epernay, les biens ne donnent en général que trois pour cent. La marne de craie de la vallée, à quatre milles avant d'arriver à Rheims, ne produit guère de bled, mais beaucoup de seigle, qui est le grain le plus net que j'aie vu cette année là en France, sinon dans les endroits où les pauvres avoient arraché les herbes pour nourrir leurs vaches. Le prix est de 200 à 250 livres l'arpent de France. Entre la Loge et Châlons, il y a beaucoup de terres qui se sont vendues 30 livres l'arpent, plusieurs même 6 livres; il s'en trouve qui se louent 20 sols, et qui rapporteroient pour trois louis de sainfoin par acre. A Ore, le pauvre sol de craie se vend 48 livres le journal; il y en a qui ne vaut que 27 livres, et rien ne sauroit être pire que leur produit.

Quant à la province entière, je dois remarquer ici que l'assemblée provinciale, dans son rapport, a déclaré que la Champagne contenoit quatre millions d'arpens, dont la rente donnoit 20,000,000 livres, et le produit brut 60,000,000 livres; cela fait que le produit est de 15 livres et la

rente de 5 livres l'arpent ; ces évaluations démontrent que les landes sont supposées ne rien produire ; car le produit des vignes et des terres, le long des rivières, est considérable. Les terres se vendent en Champagne comme ailleurs, selon l'intérêt qu'on croit en retirer ; conséquemment le prix suit l'agriculture ; la rente, dans les fermes tenues par des métayers, dépend absolument du produit ; c'est pourquoi tant que l'agriculture sera dans ce pitoyable état (les vignobles exceptés), le propriétaire ne doit raisonnablement s'attendre qu'à la pauvre pitance qu'il reçoit aujourd'hui. Mais on peut faire des améliorations immenses dans ce pays là, en semant de l'herbe, des navets, et en y mettant des moutons.

L'ignorance crasse des propriétaires, et les préjugés pernicieux qu'ils ont pour l'état militaire, ainsi que les autres Français, m'empêchent de plaindre leur condition ; ils n'ont que ce qu'ils méritent ; mais la pauvreté des paysans est réellement digne de pitié. Tout considéré, les terres de craie sont les plus mal cultivées de toute la France ; et cela n'est pas surprenant, puisque la méthode convenable de cultiver ces sols,

dépend uniquement de trois choses; des navets, des pâturages et des moutons, qui n'y sont pas plus connus que chez les Hurons. Cette circonstance est décisive.

Taux proportionnel : — rente, 8 livres; — prix, 221 liv. 14 sols; — produit, treize boisseaux et demi d'Angleterre.

Les terres, dans ces cantons, se vendent l'une dans l'autre au denier vingt-cinq, rapportent quatre pour cent, et le bled et le seigle rendent quatre pour un. Je n'ai que deux notes qui contiennent, dans le même article, la rente et le prix. Le taux proportionnel est de 12 liv. pour la rente, et de 300 livres pour le fonds : c'est donc quatre pour cent, selon celle-ci; mais on doit observer que la rente n'est pas un produit net; car le propriétaire a là-dessus ses vingtièmes à payer.

PAYS DE GRAVIER.

BOURGOGNE.

C'est à Autun que se trouve la ligne de démarcation entre les divers sols pierreux du reste de cette province, dont les terres

sont élevées et les plaines graveleuses, à travers laquelle passe la Loire. La mesure est la boisselée, l'espace que couvre un boisseau de semences de seigle, de quarante livres pesant; en comptant cent soixante livres pesant par acre d'Angleterre, la boisselée seroit d'environ 9600 pieds de France. Quant à la rente, il est très-difficile de l'évaluer avec exactitude, sans entrer dans des détails que très-peu de propriétaires seroient en état de donner; car on loue au fermier les pâturages, les landes et les bois *in globo*, et il partage le seigle et les bestiaux avec le propriétaire; pour le prix du fonds, tous les renseignemens que je pus me procurer de la part d'une personne que j'aurois cru capable de résoudre plusieurs de mes questions, furent qu'un bien qui rend cinq cents boisseaux de seigle, avec des pâtures, des bruyères et du bois en proportion, valoit 30,000 liv. A Luzy, le seigle donne, dans les bonnes années, cinq ou six pour un. Tout le pays, depuis Bourbon-Lancy, est de granit ou de gravier, et on n'y voit autre chose que de mauvais seigle.

BOURBONNOIS.

A Chavannes, on sème un boisseau de seigle, de vingt livres pesant, dans une boisselée de terre ; son produit, dans les bonnes années, est de cinq à six pour un. Il y avoit ici un bien à vendre, consistant en trois fermes, qui rapportoit, en le laissant entre les mains des métayers, 3000 livres par an ; on en demandoit d'abord 80,000 livres, mais on le laissa ensuite de 60,000 liv. ; conséquemment l'argent donnè cinq pour cent. A Moulins, l'arpent contient huit boisselées, de cent soixante-huit toises carrées chacune, ou quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-quatre pieds, et dans la boisselée il y a six mille quarante-huit pieds. Les bonnes terres de labour se vendent depuis 150 jusqu'à 200 liv. l'arpent ; mais il y en a de si mauvaises qu'elles ne valent que 12 livres. Toutes les ventes se font au denier vingt. On sème cent soixante livres pesant de seigle par arpent, qui rapportent quatre ou cinq pour un. Dans le voisinage, un bien de 10,000 livres de rente étoit à vendre. On en demanda 300,000 livres; mais le bois de charpente, etc. etc.

compris dans le marché, le réduisoit à 250,000 livres; cela seroit net quatre pour cent, par le misérable produit de trois et demi ou de quatre livres par arpent, pour la moitié du propriétaire, qui est obligé, ainsi que ses voisins, de fournir tous les bestiaux des fermes; en évaluant le prix à 250,000 liv., et la rente à 10,000 liv., à deux schelings et demi par acre d'Angleterre, cela feroit trois mille quatre cent quatre-vingt-seize acres, valant 74 liv. 18 sols par acre. Ce bien rapporte cinq mille trois cent quatre-vingt-un boisseaux de seigle par an, chacun de vingt livres pesant; son produit est de cinq grains pour un. A la Palisse, le seigle rend quatre pour un. La plaine de Gravier continue jusqu'à Neuf-Moutier.

NIVERNOIS.

TOUT ce que j'ai vu de cette province ressemble au Bourbonnois pour le sol, la culture et le produit; le seigle y est pour ainsi dire la seule récolte du pays; mais il y a plus de variété dans les récoltes, car on recueille quelquefois l'avoine après le seigle, et il y a des cantons qui produisent du bled.

La plaine graveleuse de la Loire, qui comprend ces deux provinces, commence au midi de Roanne, dans le Lyonnois. J'observerai en général, sur ce pays graveleux, que je n'en ai point vu de plus susceptible d'amélioration; on pourroit y faire de grands progrès en adoptant un genre d'agriculture propre aux moutons, car ces deux provinces sont excellentes pour une pareille entreprise ; et j'ajouterai qu'il est impossible de trouver rien de plus méprisable que la race de ces animaux que l'on y élève; la paille de seigle qui leur sert l'hiver de nourriture, au lieu de navets, est suffisante pour en expliquer la cause. On ne sauroit être plus pauvre que les métayers du Bourbonnois, et les propriétaires ressentent les effets de cette pauvreté d'une manière qui paroîtroit devoir leur faire ouvrir les yeux sur leur situation. Ils ne reçoivent que deux schelings six sols par acre, l'un dans l'autre, non pas pour la rente de la terre seule, mais en courant outre cela les risques de la perte de tous les bestiaux qu'ils sont obligés de fournir ; ainsi en fournissant la plus grande partie des capitaux, ils sont encore exposés aux accidens de l'agriculture, sans

en tirer un bénéfice proportionnel ; car l'ignorance des métayers est si grande, qu'il ne faut pas s'attendre à aucune amélioration de leur part. Si, dans une pareille situation, les propriétaires ne font pas eux-mêmes valoir leurs terres, quand ce ne seroit au moins que pour prouver qu'elles peuvent donner de meilleures récoltes, on sera obligé d'avouer qu'ils sont aussi insensibles que leurs métayers, et que leur pauvreté est la juste récompense de leurs préjugés et de leur indolence. — Prix proportionnel de l'acre, 76 liv.

Je supposerois que la rente de toutes les terres du pays, l'une dans l'autre, payée par les métayers, est d'environ 3 liv. par acre ; d'où il faut déduire l'intérêt des sommes nécessaires pour fournir des bestiaux, des moutons et des cochons, et cette déduction est considérable. D'un autre côté, le bois de charpente, les bois taillis, quelques prairies de réserve, — les vignes et les étangs, dont il y a un grand nombre, la rente des moulins, etc. plus que contrebalancent cette déduction, et font probablement monter le total de la recette à 3 liv. 12 sols par acre, ou à quelque chose de plus. Les biens rap-

portent, dans cette province, environ quatre et demi pour cent; et on peut compter le produit du seigle à cinq pour un.

PAYS DE DIFFÉRENS SOLS.

BERRI.

En passant de la triste Sologne dans le Berri, le sol s'améliore, et conséquemment son produit est plus considérable; il continue néanmoins d'être fort médiocre et très-inférieur à ce qu'il devroit être. Quelques lieues avant d'arriver à Vierzon, où finit la forêt du comte d'Artois, le seigle et le bled sarrazin rendent de cinq à six septiers par sestérée de terre, mais l'orge rend moins; cela fait cinq ou six pour un. Un fermier paie 50 écus de rente pour tenir 50 sestérées de terre. Le boisseau de seigle est de 15 livres pesant, et douze boisseaux font un septier de 180 livres pesant, ce qui montre que la sestérée contient plus d'un acre, un acre un quart au moins. Le bled et l'orge rendent cinq à six septiers. En avançant vers Vatan, le sol devient meilleur; le produit du bled est de trois

septiers et demi de 204 livres pesant, le boisseau étant de 17 livres pesant, et ils sèment un septier de tous grains par sestérée, dans toutes sortes de terres. Dans les bonnes terres, les métayers paient la moitié du produit; mais dans les médiocres, la rente est d'un septier par sestérée; cela fait que la rente est égale à la semence, et conséquemment les propriétaires n'ont rien pour l'année de jachères. Ils sont tous bien dignes de cette punition. Le bled, dans les bonnes terres, donne cinq ou six pour un.

Je conversai, à Vatan, avec un fermier, qui payoit, pour trente sestérées de terres de labour, et six de prés, 600 livres et dix-huit septiers de bled de 12 boisseaux chacun, valant actuellement 25 sous. Il avoit deux bœufs, six chevaux, huit vaches et 700 moutons. Toute la rente étoit conséquemment d'environ 900 livres, ce qui semble ridicule pour un si grand nombre d'animaux : mais il paroît que ce n'étoit qu'un droit féodal du seigneur, le fermier possédant lui-même la terre en propriété. Il disoit que sa ferme consistoit en trente-six sestérées de terre, non compris les bois et les bruyères qui servoient à faire paître

ses troupeaux. A Argenton, le bled produit cinq ou six boisseaux de 25 livres pesant par boisserée dont huit font une sestérée; l'orge et l'avoine donnent trois boisseaux. A mesure que l'on s'avance, on trouve qu'ils sèment un boisseau de bled de 25 livres pesant par boisserée de terre. De tous ces renseignemens sur le Berri, nous pouvons conclure par les portions de semences, de 180 livres, 204 livres, 200 livres pesant, que l'arpent, le journal et la sestérée sont presque égaux à l'arpent de France, et que leurs produits respectifs, qui montent à 1122 livres, 1080 livres, et 1096 livres pesant font à peu près deux quartiers par acre anglais. M. Dupré de Saint-Maur dit que les terres médiocres se louent dans le Berri 15 sols l'arpent (1), mais depuis ce tems-là elles sont augmentées.

LA MARCHE.

PRÈS de Boismandé, il y a beaucoup de terres sablonneuses, qui ne produisent que du seigle, et les récoltes sont extrêmement

(1) *Essai sur les Monnoies.*

pauvres ; j'en ai vu plusieurs qui ne donnoient pas plus d'un quartier par acre, cependant le sable est bon, mais il est tout en jachères. Le produit est de huit boisseaux de 25 livres pesant par boisserée. A la Ville-au-Brun le bon sable rend cinq boisseaux par boisserée, mais pris l'un dans l'autre, il n'en donne que trois. Le septier est de huit boisseaux, et la sestérée ou l'arpent, de huit boisserées. Il paroîtroit, par ces proportions, que la mesure du Berri continue dans ce pays-ci.

LIMOSIN.

DANS cette province, la sestérée est de 625 toises, ou de 21,500 pieds ; elle exige quatre quartiers de 28 livres pesant, ou 112 livres pesant de semences. Le seigle rend quatre fois la semence, mais on en sème beaucoup qui ne rend guère que la semence, à cause de la pauvreté du sol et de la mauvaise gestion. J'appris à Limoges, que toute la province ne rapportoit pas, l'un dans l'autre, plus de six pour un de toutes les semences de grains possibles ; cela ne sauroit être que quatre et demi pour le

bled (1). Le prix des terres est fort augmenté ; elles se vendent maintenant au denier 33, et rapportent trois pour cent ; prix ordinaire, 100 liv. Depuis Limoges jusqu'à Saint-George, le pays est supérieur à la Marche ; il y a du bled par-tout et les récoltes y sont meilleures. Les terres de labour valent 100 liv. la sestérée, et à Donzenac, de 100 à 150 liv. Dans ce canton, le prix moyen est de 180 livres l'acre d'Angleterre ; leur produit, quatorze boisseaux ; le rapport des semences, cinq pour cent ; et l'intérêt des achats, quatre pour cent.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Prix.

Pays N.-E...	711 l. 18 s.	Alsace.........	1200 liv.
Garonne.	1236	Limagne......	1440

Il me faudroit trop de place pour insérer ici les raisons pour lesquelles je suppose que le prix proportionnel de ces terres, selon

(1) Dans le cahier de la noblesse de Limoges, il est dit que le sol de cette province est le plus ingrat du royaume, et ne rend tout au plus que trois pour un ; mais c'est une exagération. Pag. 4.

leur étendue, est de 792 liv. par acre ; taux auquel je les estime.

Pays de bruyères.	478 l.	s.	Pays de craie.	217 l.	14 s.
montagnes.	512		de gravier.	76	
pierreux...	515		divers . .	178	10

Prix moyen de tous, proportionné à l'étendue de chacun d'eux, en omettant les fractions, 480 livres.

Rente.

Pays N.-E. .	28 l.	12 s.	craie	8 l.	2 s.
bruyères.	19	10	gravier	3	12
montagn.	21	2			

Ce tableau-ci est trop incomplet pour en tirer des conséquences : le moyen le plus satisfaisant de trouver la rente proportionnée aux prix ci-marqués, est d'avoir recours aux notes qui contiennent tout à la fois la rente et le prix ; ils y sont l'un dans l'autre.

	Rentes.		*Prix.*		
Pays N.-E. lut	25 l.	14 s.	750 l.	s.	d.
bruyères . .	32	8	829	8	
montagnes .	24	6	528	8	
pierres . . .	34	4	832	18	
craie	12	8	303		
gravier . . .	3		75		

Taux proportionnel, — rente 21 l. 6 s. prix 552 liv. c'est 3 liv. 18 s. pour cent.

De-là

De-là on peut certifier que la rente est calculée juste à 18 l. 14 s. selon le prix proportionnel par acre, de 480 l. M. Papillon de la Tapy calcule que les terres qui valent 520 l. l'arpent, donnent un produit de 7 l. 11 s. (1). Il veut sans doute dire par-là la rente, cela fait un et demi pour cent; je le cite seulement pour faire voir ce que valent les calculs fondés sur des suppositions.

Produit.

Terres grasses du N.-E.	23 boisseaux ½ ang.
de la Garonne . . .	37
de l'Alsace.	26
Produit proportionnel des terres grasses (2)	25
des bruyères . . .	19
montagnes	18
Terres pierreuses.	18
de craie.	13 ½
graveleuses	12
diverses	12.

Taux proportionnel de toutes, selon l'étendue de chacune, dix-huit boisseaux.

(1) *Tableau territorial de la France*, in-folio, 1789, page 9.

(2) Selon ce calcul je donne 36 au produit du canton de la Garonne, et c'est en proportion de toute son étendue.

Quantité de semences employées.

Flandre	Orchies	153 l pes.
Normandie	Falaise	110
Guienne	Landron	160
Alsace	Cubsac	169
	Strasbourg	100
	Béfort	224
Auvergne	Issoire	173
Bretagne	Rennes	166
Anjou	Angers	172
Languedoc	Caussan	192
Provence	Latour-d'Aigues	167
Angoumois	Verteuil	120
Orléanois	Blois	157
Bourbonnois	Moulins	140
Limosin	Limoges	218

Proportion, 161 livres pesant par acre anglais.

Produit de la semence.

District des terres		District de	
grasses	8 pour 1.	pierres	4 pour 1.
bruyères	6	gravier	5
montagnes	5	divers.	5

Il est probable que la proportion sera de six pour un. On ne sauroit concevoir quelle est leur manière de gérer pour ne retirer qu'un pareil produit ; mais comme la plupart suivent la méthode de laisser

les terres en jachères, excepté les sols les plus fertiles, on doit regarder cet exposé comme un tableau parfait des conséquences qu'entraîne cette absurde pratique. Les écrivains français estiment encore plus bas le produit de leur royaume : M. Quesnay dit que les bonnes terres ne rendent que cinq pour un (1), et M. l'abbé Raynal quatre et demi, taux proportionnel de toutes.

Intérêt pour cent.

Pays des terres grasses, N.-E.	3	Pays pierreux	$3\frac{1}{4}$
Alsace	$2\frac{1}{4}$	de craie	4
bruyères	5	de gravier . . .	$4\frac{1}{2}$
montagnes . . .	$3\frac{1}{4}$	divers	4

Proportion, $3\frac{1}{4}$.

Plaçant maintenant le tout sous le même point de vue, nous pouvons dire que le prix proportionnel de toutes les terres du royaume est de 480 liv. par acre anglais.

La rente de 19 livres.

Le produit proportionnel du bled et du seigle, de dix-huit boisseaux anglais.

Que la semence rend six pour un.

(1) *Encyclopédie*, tome I, p. 189, *in-fol.*

Et que les terres rapportent trois trois quarts pour cent.

Observations.

Je dois, en premier lieu, avertir le lecteur qu'il ne faut pas supposer que ces proportions soient applicables à tout le territoire de France; les vignobles, les terres en friche, les jardins et les endroits d'une fertilité extraordinaire n'y sont pas compris; le prix de 480 liv. par acre, et la rente de 19 liv., sont ceux des terres cultivées, trouvées en général dans tout le royaume. Il n'y a ni bruyères, ni terres à moutons, ni terreins négligés, et qui ne rapportent aucun profit, dans ce calcul. On doit outre cela observer, toutes les fois qu'on fait mention de la rente, que la plupart des terres de France ne se louent pas pour de l'argent, mais pour la moitié ou le tiers du produit, et que dans ces pays-là, qui sont les provinces méridionales et centrales, ainsi que quelques-unes du nord, lorsque la rente se trouve dans mes remarques, il est probable que sur un acre loué à ce taux, il y en a vingt qui ne rapportent que la moitié. Cela servira, en

grande partie, à donner la raison du haut prix des rentes marqué dans cet ouvrage, comparativement avec l'agriculture. — Une pareille gestion ne rapporteroit pas, en Angleterre, une rente si considérable; mais comme, en France, le propriétaire est obligé d'acheter lui-même les bestiaux de sa ferme, ce haut prix de la rente est plus apparent que réel; car il faut non-seulement qu'elle paie l'usage de ses terres, mais outre cela l'intérêt du capital que la pauvreté des fermiers l'oblige à y placer. Une autre circonstance qui fait monter la rente au-delà de toute comparaison avec celle d'Angleterre, c'est que les terres sont exemptes de la taxe des pauvres, et que les dîmes sont très-modérées.

En combinant les tableaux précédens, il y a lieu de croire que les personnes qui, dans différentes parties du royaume, m'ont donné ces renseignemens sur le rapport des terres pour cent, avoient plutôt en vue la *recette brute* que le *revenu net*. Les deux relations de la rente et du prix donnent 3 livres 18 sous pour cent, brut: — si l'on en déduit les deux vingtièmes et 4 sous pour livre, qui sont

la taxe du propriétaire, il restera environ trois et demi pour cent. — D'où il faut, outre cela, faire une autre déduction pour les pertes accidentelles, et pour l'intérêt du capital mis dans les bestiaux, qui exige certainement quelque déduction. Il paroîtroit donc que trois, ou trois un quart pour cent net, seroit tout le produit de ce calcul, au lieu que l'information originaire donne trois trois quarts. Ces petites variations auront toujours lieu dans des recherches de cette nature lorsqu'elles seront fondées, comme il faut qu'elles le soient, sur des instructions données par tant de personnes qui diffèrent si fort en connoissances et en exactitude.

Pour être en état de mieux juger de ces particularités si intéressantes pour l'arithméticien politique, il sera nécessaire de les comparer avec des circonstances semblables de l'Angleterre. Par cette méthode, leur mérite ou leur démérite paroîtra dans un plus grand jour. Par rapport à l'Angleterre, on peut d'abord remarquer une circonstance singulière, c'est l'approximation du *prix* et de la *rente* dans les deux royaumes. Si on pouvoit

connoître exactement la rente des terres cultivées d'Angleterre, exclusivement des terreins à moutons, des garennes et des bruyères, on trouveroit probablement qu'elle ne passe pas 19 liv. tournois l'acre; au moins plusieurs raisons, qu'il seroit ici trop long de détailler, m'engagent à le croire : je n'en ai à la vérité aucune pour fixer exactement cette somme; mais je crois qu'elle iroit entre 19 et 20 l. Or 19 l. au denier 26, qui est, selon moi, le prix proportionnel de toutes les terres du royaume (en 1790 et 1791), font monter le prix du fonds à 486 livres 4 sous. Les deux royaumes sont donc, à cet égard, sur un pied d'égalité. L'intérêt de trois trois quarts que rapportent les terres de France, est plus haut que celui des terres d'Angleterre, où il ne va qu'à trois et peut-être à deux trois quarts.

Si l'on pense qu'il est extraordinaire que les terres se vendent aussi cher en France qu'en Angleterre, il ne manque pas de circonstances pour en expliquer la raison. En premier lieu, le profit net des biens est plus considérable. Il n'y a pas dans ce royaume de taxe pour les pauvres, et les dîmes y sont

levées avec plus de modération, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Les réparations qui, en Angleterre, sont un objet considérable de déduction, sont très-peu de chose en France; mais ce qui y contribue autant, et peut-être plus que ces circonstances, c'est le grand nombre de petites propriétés. J'ai plusieurs fois parlé de cet objet-là dans mes remarques, et son influence est considérable dans toutes les parties du royaume; les épargnes que font les basses classes de la société en France, sont placées sur des terres; mais on connoît à peine cet usage en Angleterre, où ces épargnes sont ordinairement prêtées sur des billets ou sur des hypothèques, ou mises dans les fonds publics. Cela fait qu'il y a en France une concurrence pour les terres, qui, heureusement pour la prospérité de notre agriculture, n'a pas lieu dans notre pays.

Quant à l'article suivant, savoir, le produit par acre des terres à bled, cela fera sans doute une grande différence; car en Angleterre, le produit proportionnel du bled et du seigle est de vingt-quatre boisseaux, ce qui est bien supérieur à celui de

France, qui n'est que de dix-huit; le premier rendant douze grains pour un, au lieu de cinq comme le dernier. Mais cette supériorité est encore plus grande qu'elle ne paroît par la proportion des deux nombres, car le grain d'Angleterre, de la manière dont il est arrangé, c'est-à-dire émondé des pailles, de l'ordure et des mauvaises graines, etc. est d'autant meilleur que celui de France, que la différence seroit de vingt-cinq (au lieu de vingt-quatre) à dix-huit, et même plus grande. Il n'y a pas en France une seule grange planchéiée pour battre le grain, et le meûnier ne peut le moudre tel qu'il le reçoit du fermier, il est encore obligé de l'émonder. Une autre circonstance encore plus importante, c'est qu'en Angleterre le bled, dans la plus grande partie du royaume, vient après d'autres moissons préparatoires, au lieu que le bled de France est ordinairement semé dans une terre en jachères, sur laquelle on a mis tout le fumier de la ferme. Ce qui doit encore donner une grande supériorité aux moissons françaises, c'est le climat, qui est infiniment meilleur en France pour ces

productions qu'en Angleterre; mais ce qui est singulier, c'est que le grain de printems, en France, est très-mauvais en comparaison de celui d'Angleterre, et n'est même susceptible d'aucune comparaison. Quand le bled et le seigle sont, dans un pays, les seuls objets sur lesquels on puisse compter pour le soutien de la ferme et du fermier, la raison nous dit que leur produit devroit être supérieur à celui d'un pays où ils ne sont pas également essentiels; mais il n'en est pas ainsi. Qu'il me soit encore permis d'observer que le sol de France est presque par-tout meilleur que celui d'Angleterre.

Toutes ces circonstances considérées, il est réellement remarquable que le produit de ce premier royaume soit tellement inférieur à celui du dernier; mais dix-huit boisseaux de bled et de seigle, et de pauvre grain de printems, donnent en France un revenu aussi grand que vingt-quatre, outre de superbes grains de printems en Angleterre. Voilà un contraste bien frappant, et qui tend à donner les raisons de cette différence. Elle vient en grande partie de la pauvreté des tenanciers français, car les institutions

politiques et l'esprit du gouvernement, tendant depuis une si longue suite de siècles à déprimer les basses classes et à favoriser les classes privilégiées, les fermiers sont, dans les trois quarts de la France, confondus avec les paysans, et presque aussi pauvres que les journaliers; ces fermiers se nomment *métayers*, et ne fournissent autre chose que leur travail et leurs instrumens d'agriculture; mais comme ils sont très-misérables, ils n'ont souvent pas ces derniers en abondance. Le propriétaire est plus en état de fournir les bestiaux; mais engagé dans des scènes de plaisir et d'ambition, éloigné probablement de sa ferme, et étant pauvre comme le sont les gentilshommes de campagne, dans plusieurs autres parties de l'Europe, il ne dépense sur sa ferme que ce que la nécessité la plus urgente l'oblige d'y dépenser; — et le résultat d'un pareil systême doit inévitablement être de tristes moissons. Il ne paroîtra pas surprenant que les tenanciers soient en général pauvres, quand on fera attention aux taxes auxquelles ils sont assujettis: leurs tailles

et leurs capitations sont exorbitantes en elles-mêmes, mais leur poids est augmenté par la manière arbitraire avec laquelle elles sont imposées, puisque la prospérité et une bonne gestion sont ordinairement les précurseurs d'un nouvel impôt. Avec un pareil système, il est impossible de trouver un riche tenancier de terres de labour. Ainsi, avec de tels fermiers et une semblable gestion, il n'est guère surprenant que la terre ne rapporte que dix-huit boisseaux. Ces fermiers, ne fournissant presque rien autre chose que le travail de leurs mains, sont plus esclaves du propriétaire que des fermiers plus riches qui, possédant un capital suffisant pour leurs entreprises, ne se contentent pas d'un profit au-dessous de l'intérêt de leur argent ; la conséquence est que le propriétaire ne reçoit pas tant de rentes d'eux que des métayers qui, n'ayant rien, sont bien aises de trouver simplement de quoi vivre. Ainsi, par la division du produit brut, le propriétaire a en France la moitié ; mais en Angleterre, sous la forme de rente, il n'a que d'un quart à un

dixième ; mais communément d'un quart à un sixième. Il se trouve des terres dont il retire un tiers, mais cela est extraordinaire. Il n'y a rien de plus simple que les principes sur lesquels ceci est fondé. Il faut que le tenancier anglais gagne, non-seulement de quoi s'entretenir lui et sa famille, mais qu'il retire outre cela l'intérêt du capital, — duquel dépend le produit futur de la ferme, autant que des terres elles-mêmes.

La supériorité d'un pays qui rend vingt-cinq boisseaux est bien grande sur celui qui n'en donne que dix-huit ; mais c'est une erreur de parler de vingt-cinq boisseaux (1), car les grains du printems d'Angleterre (l'orge et l'avoine) sont bien supérieurs aux produits du bled et du seigle, et justifieroient mon calcul si j'avançois que la différence entre les produits des terres de France et de celles d'An-

---

(1) *Dans le cahier de la noblesse de Blois*, p. 26, il est dit, « que le produit des terres d'Angleterre est à celles de France, arpent pour arpent, comme 48 à 18 » ; mais sur quelle autorité ?

gleterre, est de vingt-huit à dix-huit, et je suis persuadé que cette proportion ne seroit pas exagérée. Dix millions d'acres produisent donc plus de grains dans le dernier royaume que quinze millions dans le premier; conséquemment un territoire de cent millions d'acres est supérieur à un de cent cinquante millions.

C'est dans de pareils faits que nous devons chercher les raisons de la puissance de l'Angleterre, qui a osé la mesurer avec celle d'un pays si peuplé, si étendu et si favorisé de la nature que l'est la France; et c'est une leçon pour tous les gouvernemens du monde, qui leur apprend que pour être puissans il faut encourager la seule et permanente base de la puissance, L'AGRICULTURE. En augmentant la quantité des produits des terres d'une nation, il en dérive tous les avantages attribués à une grande population, mais que l'on auroit dû, avec plus de vérité, assigner à la consommation, puisque ce n'est pas simplement le nombre d'hommes, mais leur aisance et leur bien-être qui constituent la prospérité nationale. La différence des

produits de grains de la France et de l'Angleterre est si grande, qu'on pourroit en quelque sorte être surpris qu'aucun écrivain politique eût témoigné de l'étonnement, qu'un pays naturellement si peu considérable que les Isles Britanniques, en comparaison de la France, soit devenu aussi puissant que cette vaste monarchie ; cependant ce sentiment, qui ne provenoit que de l'ignorance, a été fort commun. Avec un produit si supérieur en grains, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les ressources de l'Angleterre, comparativement à celles de France, n'aient pas été plus décisives : mais il est nécessaire d'observer qu'il faut avoir recours à d'autres objets de culture pour résoudre cette question : les vignes sont un objet immense de culture dans ce dernier royaume, et offrent tous les avantages, et même des avantages supérieurs à ceux que donne la culture assidue du grain en Angleterre. Le maïs est aussi un objet de grande importance dans l'agriculture française ; il ne faut pas oublier les oliviers, la soie et la luzerne. On ne doit pas non plus

passer sous silence les beaux pâturages de la Normandie, et tous les articles de culture des riches provinces de Flandre, d'Alsace, d'Artois et des bords de la Garonne. Dans toute cette étendue, qui n'est certainement pas peu considérable, la France possède une agriculture égale à la nôtre, et c'est en bien secondant la fertilité de la nature dans ces pays, et en donnant beaucoup d'attention aux plantes propres au sol, qu'elle a établi une espèce d'égalité dans les ressources des deux royaumes, car sans cela la France, avec tous les avantages qu'elle tire de la nature, ne seroit qu'une petite puissance en comparaison de la Grande-Bretagne. Afin de mieux comprendre comment la grande différence entre les récoltes d'Angleterre et celles de France peuvent affecter les deux royaumes, il est à propos d'observer que le fermier anglais retire autant de son cours de moissons, dans lequel le bled et le seigle ne reviennent pas souvent, que le français du sien, quoiqu'ils reviennent souvent.

Cours

Cours anglais.		Cours français.	
1, Navets.		1, Jachère.	
2, Orge.		2, Bled. . . .	18
3, Trèfle.		3, Orge ou avoine.	
4, Bled. . . .	25	4, Jachère.	
5, Navets.		5, Bled. . . .	18
6, Orge.		6, Orge ou avoine.	
7, Trèfle.		7, Jachère.	
8, Bled. . . .	25	8, Bled. . . .	18
9, Ivraie ou fèves.		9, Orge ou avoine.	
10, Bled. . . .	25	10, Jachère.	
11, Navets.		11, Bled. . . .	18
	75		72

L'Anglais, dans l'espace de onze ans, recueille trois boisseaux de bled de plus que le Français. Il a trois récoltes d'orge, d'ivraie ou de fèves qui rendent deux fois autant de boisseaux par acre que ce que rendent les trois récoltes françaises de grains du printems. Il fait outre cela trois récoltes de navets et deux de trèfles ; les navets valent 48 livres l'acre, et le trèfle 72 liv. ; ce qui fait pour cinq récoltes 288 livres. Quelle immense supériorité! Plus de bled, presque le double de grains du printems, et plus de 24 livres par acre, annuellement, de navets et de trèfle ; mais outre cela, la terre de l'Anglais, par le moyen de l'engrais, provenant de la consommation des navets

et du trèfle, est dans un état continu d'amélioration, tandis que la ferme du Français reste dans le même état. Convertissez le tout en argent et la différence sera comme il suit : —

Système anglais.		*Système français.*	
Bled, 75 boisseaux à 6 liv.	450 l.	Bled, 72 boisseaux à 6 liv. . . .	432 l.
Grain du printems, trois récoltes à 32 boisseaux, 96 boisseaux à 3 liv. . . .	288	Grain du printems, trois récoltes à 20 boisseaux, 60 boisseaux à 3 liv. . .	180
Trèfle, deux récoltes.	144		
	882		612
Par acre, par an. .	80 l. 4 f.	Par acre, par an.	55 l. 12 f.

En accordant que le systême français donne vingt boisseaux de grains du printems, tandis que je n'en compte que trente-deux pour le systême anglais ; je suis persuadé que je favorise beaucoup le premier, car je crois que le produit des terres d'Angleterre est double de celui des terres de France ; mais en l'évaluant comme ci-dessus, la différence est de huit cent quatre-vingt-deux sur une ferme qui s'améliore à six cent douze sur une ferme qui reste dans le même état, c'est-à-dire, qu'un pays contenant quatre-vingt-deux millions d'acres produit autant qu'un autre dont le territoire est de cent dix-neuf millions, qui sont les proportions entre huit cent quatre-vingt-deux et six cent douze.

CHAPITRE V.

Cours des Moissons en France.

Il n'y a aucune circonstance qui marque davantage les connoissances du siècle actuel, dans la théorie et la pratique de l'agriculture, en comparaison des périodes antérieures, que celle de l'ordre des moissons

cultivées sur les terres de labour. Tous les autres objets, en comparaison de celui-ci, ne sont que de très-peu d'importance. Si c'étoit ici le lieu de m'étendre là-dessus, je ne perdrois certainement pas mon tems à faire voir l'ignorance crasse ou la négligence de la plupart des écrivains, qui ont entiérement omis ou mal entendu un sujet si essentiel à toute espèce de bonne gestion (1). A moins que le fermier n'entende bien cette branche de sa profession, les plus grands efforts et les plus grandes améliorations qu'il pourra faire dans les autres parties de son état seront sans effet; une nation trouve que la culture de son territoire ne produit de richesses et de prospérité qu'en proportion de l'intelligence avec laquelle ses cultivateurs observent ce premier principe de l'art. Comme la différence entre les bons et les mauvais

(1) C'est une circonstance bien singulière que, jusqu'à l'année 1768, il n'ait paru aucun ouvrage (autant que j'en puis juger par ma collection qui est considérable) où ce sujet soit traité avec tant soit peu d'attention à ces règles de la pratique, qui sont aujourd'hui si universellement connues.

fermiers dépend plus de ce point que de tout autre, de même la différence entre des pays bien ou mal cultivés, provient entiérement des effets qui dérivent de l'ordre des moissons, — sujet tellement important, qu'il faudroit une ample dissertation pour l'éclaircir; je ne puis qu'insérer pour le présent la triste méthode communément suivie en France, et faire voir en peu de mots jusqu'à quel point les erreurs et les défectuosités de l'agriculture de ce royaume, ainsi que de celle de tous les empires, dérivent de cette source. La méthode la plus satisfaisante sera de placer ici les cours conformément aux sols où on les trouve.

PAYS DE RICHE LUT.
(*Anglicè loam.*)

DANS les provinces de Picardie, de l'Isle de France, de Normandie, et dans une partie de l'Artois, le cours le plus en usage est : un, jachères; deux, froment; trois, grain de printems. — Il y a quelques variations, mais elles sont de peu de conséquence. Dans la Flandre et le reste de l'Artois, la gestion est excellente; les moissons se suivent sans intermission, on ne connoît

pas les jachères. — On peut aisément s'apercevoir de la supériorité de l'agriculture entre Valenciennes et Lille, par les cours adoptés dans ces pays – : un, bled ; — après cela des navets la même année ; deux, avoine ; trois, trèfle ; quatre, bled ; cinq, chanvre ; six, bled ; sept, lin ; huit, colesas ; neuf, bled ; dix, fèves ; onze, bled.

OBSERVATIONS.

De cette grande portion du territoire le plus riche et le plus fertile de la France, il n'y a qu'un canton peu considérable qui soit bien cultivé, savoir, le pays conquis de la Flandre et une partie de l'Artois. Il paroît de-là que les institutions du gouvernement français ont été défavorables à l'agriculture : cette remarque se trouvera confirmée par l'inspection de l'Alsace, autre pays bien cultivé, et également conquis. Quand on voit le lut le plus beau, le plus profond et le plus fertile du monde, tel que celui qui est entre Bernay et Elbeuf, dans une partie du pays de Caux, en Normandie, et dans le voisinage de Meaux, assujetti au cours abominable de rester une année en jachères ; deux, froment ; trois, grains du

printems, et que le produit de ces récoltes du printems est même au dessous du mépris; en un mot, que tous les efforts du laboureur ne tendent qu'à recueillir une moisson de froment, on doit être convaincu que l'agriculture d'un pareil royaume n'est pas plus avancée que dans le dixième siècle; car si ces terres furent alors cultivées du tout, elles le furent probablement aussi bien que dans le siècle actuel. Les terres de quelques parties de ce canton, N.-E., étant sans enclos, et les propriétés mêlées, nous donnent les raisons pour lesquelles ce systême est adopté; mais ce n'est qu'une réponse partielle à mon objection, puisqu'il s'en trouve de grandes portions bien encloses, où le fermier pourroit changer l'ordre de ses récoltes s'il vouloit; et nous avons même vu que M. Cretté, à Dugny, avoit absolument rejetté le systême des jachères.

Je suppose que ce systême provient plutôt d'un manque de lumières et de connoissances que d'un manque de moyens; et la preuve la plus évidente de cette assertion, c'est qu'on pratique le même genre d'agriculture dans les enclos qui se trouvent par hasard dans les pays ouverts, que dans les champs

fermés, quoiqu'ils soient assujettis aux abominables droits de communaux. Cependant il faut avouer que tant que ces droits subsisteront, il n'y aura aucun moyen d'amélioration ; et si la constitution actuelle de la France est entiérement assise sur des bases purement démocratiques, on ne doit jamais s'attendre à aucune amélioration *à cet égard*, parce que les droits de communaux donnent ordinairement à la basse classe du peuple, qui n'a pas de propriété, le pouvoir d'envahir les propriétés des autres ; et la toute-puissance du *peuple* (j'entends par cette expression les gens sans propriété), dans une pure démocratie, donne plus d'efficacité au droit de nuire qu'au droit de conserver. Là où le peuple n'a aucun droit sur les terres de labour, le consentement commun des propriétaires et des fermiers pourra faire beaucoup; mais comment s'attendre à un pareil consentement ? — C'est une question que l'on peut bien se faire à soi-même, puisque l'on sait qu'il n'y a eu parmi nous que l'autorité des loix qui ait pu forcer les hommes à suivre leurs propres intérêts. L'ignorance générale de la bonne agriculture, par rap-

port au cours des moissons, n'est pas moins évidente dans les livres français d'économie rurale que dans les champs du fermier. Je pourrois citer quelques centaines d'écrivains qui vantent l'agriculture du pays de Beauce et de la Picardie ; cependant ces provinces n'ont de ce côté là aucun mérite, puisqu'elles suivent servilement la méthode des jachères, et qu'elles ne produisent qu'une bonne moisson en trois ans.

PLAINE D'ALSACE.

DANS cette vallée plate de terres fertiles, les champs ne sont jamais en jachères ; les moissons préparatoires au froment, etc. sont les pommes de terre, les pavots pour l'huile, les pois, le maïs, la vesce, le trèfle, les fèves, le chanvre, le tabac et les choux.

OBSERVATIONS.

LA belle plaine d'Alsace ressemble à la Flandre ; mais elle lui est inférieure en sol et en administration, qui y sont néanmoins excellens. On comprend mieux en

Flandre l'importance de faire deux récoltes par an, ou du moins cette coutume est plus généralement suivie : il ne faut pas supposer qu'ils en soient ignorans en Alsace ; mais il n'y a pas un nombre si considérable de grandes villes, pour fournir une égale quantité d'engrais. La variété des articles cultivés est néanmoins d'un grand mérite, et montre que ce pays n'est pas entiché de la sotte manie des Français, si générale dans tout le royaume, qui regardent tout comme inférieur au froment, et qui pensent que rien n'est digne de leur attention que ce qui peut procurer un prompt retour de ces moissons. Il est surprenant que les bons principes de gestion, par rapport aux cours des moissons en Alsace, n'aient pas eu le pouvoir de bannir ou même de diminuer les jachères d'un pouce au-delà des meilleurs sols. Leur méthode ne s'étend pas, d'un côté, au-delà de Saverne ; et de l'autre au-delà d'Isenheim. A mesure que la bonté du sol diminue, la bonne gestion diminue aussi, et on rencontre aussi-tôt des terres sablonneuses en jachères, susceptibles de donner les plus belles récoltes de navets. La même

remarque est applicable au riche canton du N.-E. La méthode de Flandre et de l'Artois ne passe pas les sols profonds et fertiles, non plus que les principes de cette méthode, qui sont aussi applicables aux mauvaises terres qu'aux bonnes. Ils exigeroient des navets pour la préparation des pauvres terres, comme des fèves et des choux pour celle des sols plus fertiles; mais quoique ces principes soient pratiqués avec vigueur par rapport aux derniers, ils sont tout-à-fait inconnus dans leur voisinage, eu égard aux premières.

C'est dans cette circonstance, comme je le montrerai plus au long dans un autre chapitre, que git la grande différence entre l'agriculture française et celle d'Angleterre. Les sables arides des comtés de Norfolk et de Suffolk, les pauvres cailloux de Buckinghamshire, et la craie d'Hertfort, sont aussi bien cultivés que le riche lut des comtés de Berk et de Kent. Les navets recueillis sur le sable ont autant de mérite que les fèves recueillies sur l'argile. Le sainfoin des terres de craie et de cailloux ne le cède en rien au bled et au houblon des sols plus profonds. On voit ces spectacles en Angleterre;

les mêmes principes dirigent la culture des comtés absolument différens en sols ; mais passez de la Flandre ou de l'Artois en Picardie, ou de la plaine d'Alsace en Lorraine et en Franche - Comté, et vous trouvez tous les principes, toutes les liaisons, les combinaisons rompues ; vous vous trouvez dans un nouveau royaume ; vous passez la ligne de démarcation entre le bon sens et la folie. Ici vous êtes dans un jardin ; traversez une rivière, et c'est le champ du paresseux. — Sur l'un des sols, l'esprit humain paroît actif et vigilant ; sur l'autre, il est dans un état de torpeur et de mort. On trouvera peut-être que cela dépend du gouvernement ; mais ce n'est pas ici le lieu de cette recherche.

LA LIMAGNE.

QUELQUES endroits en jachères, des éteules labourées pour semer une nouvelle moisson. On ne connoît pas les jachères à Vertaison et Chauriat. Du seigle après du chanvre, et ensuite du fumier pour semer encore du chanvre. Du bled après des fèves et après du seigle, et du seigle après du bled. On plante des choux immédiate-

ment après du chanvre. 1, orge; 2, seigle; 3, chanvre; 4, seigle. La raison pour laquelle on sème du seigle dans cette riche vallée est singulière; on assure qu'elle est trop fertile pour le bled. Le docteur Brés me fit voir sa meilleure terre ensemencée de seigle et sa plus mauvaise de bled : cette plante sur les terres fertiles croît tellement en paille qu'elle ne rapporte presque rien. Par ce peu d'exemple, il est évident qu'ils n'entendent guère la culture de leurs plaines fertiles, et qu'ils sont fort en arrière dans cette partie de l'art du cultivateur.

Plaine de la Garonne.

En allant du Limosin au Sud, il est remarquable que les jachères ne cessent pas jusqu'à ce qu'on rencontre le maïs; et qu'ensuite cette plante serve de préparation au bled. 1, maïs; 2, bled; et cette agriculture commence pas bien loin de Cressensac, dans le Quercy; là commence aussi la culture de ce qu'ils appellent *gicyse*, qui est un *lathyrus sitifolius*, à ce que je m'imagine, ainsi que la *jarache*, le *vicia lathiroïdes*. Ces plantes se

sèment en septembre et dans le printems ; et servent à bannir les jachères. On y trouve aussi des navets, et en plus grande quantité que dans les autres parties de la France ; on fait une seconde récolte après le bled et le seigle. A une petite distance de Cahors il y a quatre autres objets communs de culture, savoir, un *vicia sativa varietas*, le *cicer arietinum*, l'*ervum lens* et le *lupinum album;* mais le maïs est de plus d'importance pour préparer la terre, et le chanvre est encore meilleur ; par le moyen de ces plantes on ne connoît point les jachères sur les bonnes terres ; mais il y en a par-tout sur les terres médiocres comme dans toute la France.

Les principaux traits de l'agriculture dans cette plaine fertile de la Garonne ressemblent à ce que j'ai remarqué dans les cantons précédens. Lorsque le sol est tellement fertile qu'il n'exige aucune espèce d'amélioration, les moissons se succèdent rapidement les unes aux autres et les terres sont bien cultivées, quoique le cultivateur n'en ait guère plus de mérite : mais lorsque le sol, à cause de sa médiocrité, exige de plus grands efforts, c'est ici comme dans

toutes les parties de la France un vuide absolu ; on a immédiatement recours aux jachères, et ainsi l'on passe de suite d'une bonne à une mauvaise gestion.

La culture des navets dans le Quercy, est une circonstance singulière dans l'économie rurale de France ; je n'y étois pas dans la saison, conséquemment je ne puis parler de la manière dont on les cultive, ni de leurs succès ; mais comme je vis plusieurs champs où la moisson étoit encore sur pied, que l'on préparoit pour en semer ; je veux bien croire qu'ils en connoissent la culture ; néanmoins le grand nombre de raves que je trouvai en France, appellées *rabbet*, *rabbioules*, etc. plante bien différente et fort inférieure au véritable navet, ne me laisse pas encore sans quelques doutes. Je crus que la question méritoit attention, et je m'en procurai des semences que je semai à Bradfield ; je n'en eus que deux plantes ; l'une étoit un navet, mais d'une taille bien inférieure au nôtre ; l'autre étoit une rave, c'est-à-dire, avec une racine comme une carotte (sans ressembler du tout au navet rond) longue, mince et misérable, ne valant rien en comparaison des navets,

On en cultive beaucoup près de Caen en Normandie, sur la route de Bayeux. Il est évident-que les navets cultivés dans la Bresse sont aussi la même plante, par la description qu'en fait M. Varenne de Fenille, qui dit qu'elle ressemble au navet, à cela près que sa forme est plus alongée (1). La culture du *lathyrus*, de la vesce, et d'une variété de pois, etc. dans la même province, est cependant digne d'éloges, d'autant plus qu'on en trouve des quantités considérables sur des sols qui, quoique bons, n'égalent pas la fertilité des basses vallées.

La chose la plus remarquable dans les notes précédentes est la grande importance de la culture du maïs. Depuis Calais jusqu'à Cressensac, dans le Quercy, on ne quitte jamais les jachères ; mais on n'est pas plutôt entré dans le climat du maïs qu'elles disparoissent, excepté dans les plus pauvres sols : cela est très-curieux. La ligne de démarcation du maïs peut être regardée comme la division entre la bonne agriculture du Midi, et la mau-

(1) *Observations sur l'Agriculture*; p. 42.

vaise

vaise agriculture du nord du royaume. Des sols fertiles restent un an en jachères jusqu'à à l'endroit où l'on trouve le maïs, mais jamais après cette ligne ; peut-être est-ce la plante la plus avantageuse que l'on puisse introduire dans l'agriculture d'un pays quand le climat y est propre. Elle donne une récolte plus sûre que celle du bled ; son produit est d'une telle importance pour la nourriture de l'homme, que la population d'un pays est nécessairement bien différente quand il possède cet objet de culture que lorsqu'il ne le possède pas ; c'est outre cela une riche prairie pendant une partie considérable de l'été, puisqu'on en cueille réguliérement les feuilles pour les bœufs et qu'elles fournissent une nourriture fort succulente et très-propre à les engraisser, ce qui rend raison du bon état où l'on voit le bétail dans le midi de la France, en Espagne et en Italie, dans des situations qui ne semblent pas faites pour les prairies ordinaires. On le plante en carrés, ou en rangées si éloignées les unes des autres, que l'on peut labourer de la manière que l'on veut entre elles ; et c'est une chose inestimable pour un fer-

mier de pouvoir à volonté nettoyer et préparer le terrein; finalement il est remplacé par du bled. —— Ainsi un pays dont le sol et le climat admettent un cours de 1, maïs; 2, bled; possède peut-être le genre de culture qui rend le plus de nourriture pour les hommes et les bestiaux, qu'il est possible de tirer de la terre; car quant aux pommes de terre, il seroit ridicule de les regarder comme un article de nourriture pour les hommes, puisque les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'espèce humaine ne veulent pas y toucher. Dans les provinces où le peuple les mange, elles répondent au même but, quoiqu'elles soient une nourriture inférieure. Le maïs a, outre cela, l'avantage de fournir la meilleure nourriture possible pour engraisser les bœufs, les cochons et la volaille, en moulant ou préparant sa graine; ainsi il fournit une prairie pour faire paître les troupeaux en été et du grain pour les engraisser en hiver. Dans quelques-unes de mes remarques, j'ai fait mention d'un usage qui mérite attention, c'est celui de le semer en plein champ et épais, afin de le

faucher pour les bestiaux. Dans le midi de la France, le climat permet de le faire si tard, que c'est toujours une seconde récolte, et que cela n'a jamais lieu qu'après une moisson antérieure.

De pareils usages doivent nous convaincre de la supériorité des climats du midi, et engager les fermiers dans nos pays septentrionaux à imiter ces exemples autant que possible, en adoptant le principe, quoiqu'il ne soit pas en notre pouvoir de transplanter la plante. Labourer nos éteules, non pas *après*, mais *pendant* la moisson, pour semer des navets et du colesa, est en approcher autant que notre climat le permet. Nous avons introduit un grand nombre de navets, de choux et d'autres plantes. Je souhaiterois que nous eussions une espèce de navet plus susceptible d'être semé aussi tard que le sont les navets ordinaires. Je ne puis quitter ce sujet sans remarquer qu'un écrivain français, fort sensé, parlant de la culture du maïs dans la Bresse, et particuliérement de la coutume d'ensemencer tous les ans les terres de la manière suivante : 1, maïs; 2, bled; la condamne en ces termes : — *cet usage me*

semble pernicieux (1) ; et dans un autre endroit recommande les jachères. — Je suis très-fâché de dire que ce grand point de l'ordre des moissons est aussi mal entendu par les gens éclairés de France que par les paysans eux-mêmes ; on peut à peine citer une preuve plus frappante de cette assertion que ce qu'avance un *économiste*, « le trèfle fait tant de bien à la terre, que l'on peut faire deux ou trois récoltes d'avoine successivement avant d'y semer du bled (2) ».

Remarques générales.

En comptant tous ces riches cantons, et un autre que je ne connois que de réputation (le bas Poitou), formant en tout une étendue de territoire presque aussi grande que l'Angleterre, on est forcé de convenir que la France possède un sol, et même une agriculture, qui doivent être mis au nombre de ce qu'il y a de mieux en ce genre en Europe. La Flandre, une partie de l'Artois, la belle plaine d'Alsace,

---

(1) *Observ. Expér. et Mém. sur l'Agricult.* par M. Varenne de Fenille, *in*-8°. 1789, *p.* 24.

(2) *Encyclopédie, tom. V, p.* 685, *fol.*

les rives de la Garonne, et une étendue considérable du Quercy, sont plutôt cultivées comme des jardins que comme des fermes. Elles ne ressemblent peut-être que trop à des jardins à cause du peu d'étendue des propriétés, mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question, qui est assez curieuse pour demander une discussion particulière. La succession rapide des récoltes, une moisson n'étant que le signal de semer de nouveau pour en recueillir une autre, peut à peine être portée à un plus haut degré de perfection : et c'est peut-être là un des points les plus essentiels de la bonne agriculture, quand de pareilles moissons sont distribuées avec autant d'intelligence que dans ces provinces ; celles qui nettoyent et qui améliorent le terrein suivent celles qui le gâtent et l'épuisent. Ce sont des provinces qu'un fermier anglais pourroit même visiter avec profit. Le pays ne mérite cependant pas indistinctement ces éloges ; car les jachères font, dans quelques riches cantons, la disgrace des plus beaux sols imaginables : il n'est guère possible qu'un pays soit plus mal cultivé que la Picardie, la Normandie, et le pays

de Beauce ; chaque acre de ces provinces pourroit aussi bien bannir les jachères que la Flandre elle-même. Dans le pays de Caux, où le systême des jachères est pour ainsi dire extirpé, le manque d'intelligence dans l'ordre de leurs récoltes, réduit leur sol fertile à un état de pauvreté et à une production de mauvaises herbes.

Pays de bruyères.

Il seroit ennuyeux de faire le détail de l'ordre ou du cours barbare des moissons, que l'ignorance a introduit dans toute la Bretagne, dans le Maine et l'Anjou ; la méthode générale qu'ils adoptent est de couper et de brûler les champs épuisés, abandonnés, et repris après un certain tems, pour qu'une succession de moissons les remette une autre fois dans la même situation. On trouve par-tout de grandes quantités de bled sarrazin. A Saint-Pol-de-Léon, la gestion est meilleure ; il y a des panais ; mais le genêt y est même un objet de lucre : cours ordinaire : 1, genêt, semé avec de l'avoine ; 2, 3, 4, genêt ; on le coupe la quatrième année, mais il est entretenu pendant les quatre ans ; 5, bled ;

6, seigle ; 7, bled sarrazin ; 8, avoine, ou genêt. — Cette culture bien singulière du genêt est pour le chauffage ; le pays n'ayant ni charbon ni bois, les fagots de genêt s'y vendent si bien, qu'un arpent de genêt vaut 400 livres ; mais il est si haut et si épais à Saint Pol-de-Léon, que je n'ai jamais rien vu de semblable : les habitans disent aussi que les plantations de genêt pendant quatre ans améliorent les terres.

OBSERVATIONS.

La vaste province de Bretagne, qui ressemble beaucoup au Maine et à l'Anjou, est peut-être un des exemples les plus frappans que l'Europe puisse nous fournir de la grande importance d'un bon cours de moissons ; une grande partie de ces trois provinces est cultivée, même réguliérement cultivée, quelque barbare qu'en soit la culture ; elle est néanmoins sous un cours de moissons si abominable, qu'elle paroît absolument en friche. Ce fut pour moi un spectacle étonnant, de voir une si misérable agriculture dans une province telle que la Bretagne, qui jouissoit de quelques-uns des plus beaux privilèges du royaume ;

qui possédoit une des plus grandes fabriques de toiles de l'Europe, et qui, étant par-tout environnée de la mer, avoit abondance de ports et un commerce brillant. Mais la Flandre elle-même, en suivant un ordre de moissons tel que celui de la Bretagne, deviendroit pauvre et méprisable. Une grande partie des trois provinces dont je viens de faire mention est propre au sain-foin, cependant on n'y en voit pas. Chaque acre que j'inspectai étoit excellent pour les navets et le trèfle, et conséquemment propre au genre d'agriculture du comté de Norfolk; mais il n'y a que du genêt, de la fougère, des bruyères, et du grain. Pas l'apparence de la moindre chose pour la nourriture d'hiver des bestiaux et des moutons, excepté de la paille. Ces provinces sont très-propres aux moutons; mais il y en a si peu qu'ils ne valent pas la peine d'être mentionnés. Il ne faudroit que changer l'ordre des moissons pour changer la surface de ces provinces. Il ne seroit pas vrai de dire que le gouvernement et les droits féodaux en sont la seule cause, et qu'à moins de les anéantir, il est impossible de rien effec-

tuer ; car les riches propriétaires et les grands fermiers, dont le nombre est considérable, ainsi que la noblesse elle-même, ont leurs biens et leurs fermes absolument dans le même état ; le cours des moissons y est le même, et leurs terres sont couvertes d'autant de fougères et de mauvaises herbes. Considérant combien le sol et le climat de ces provinces sont convenables aux moutons, la plus grande partie de leur territoire devroit avoir un cours de moissons à-peu-près comme suit : 1, navets ; 2, orge ; 3, trèfle ; 4, bled. Ou, 1, navets ; 2 orge, ou avoine ; 3, herbes artificielles pour trois ans ; 4, bled ; 5, ivraie d'hiver, pois, fèves, ou bled sarrazin ; 6, froment ; sans autre variation que de mettre l'ivraie d'hiver, les pois et les fèves immédiatement après le froment si la terre avoit beaucoup de vers rouges, et le froment après. Par de pareils cours, ces provinces produiroient plus du double de ce qu'elles rapportent aujourd'hui.

GASCOGNE.

Je dois d'abord observer que les terres où l'on adopte les cours précédens, ne

forment qu'une petite partie de cette division de bruyères, qui est principalement ou montagnes, ou déserts, ou landes ; et que les landes de Bordeaux comprennent deux cents lieues carrées, qui ne sont pas absolument incultes, mais qui sont plantées de pins pour en tirer uniquement de la résine. Il s'en trouve outre cela plusieurs grandes étendues qui ne donnent que de la fougère, et d'autres herbes de cette nature. Dans les petits cantons cultivés, il paroît que l'agriculture y est infiniment mieux entendue que dans l'autre grande division de bruyères, dans la Bretagne, etc. Elle est pratiquée dans quelques endroits selon des principes très-savans ; circonstance qui doit, si jamais ces landes sont cultivées, avoir de prodigieux effets pour propager le bon systême déjà établi dans le pays.

De Saint-Palais à Bayonne, il y a beaucoup de navets et une singulière agriculture. Ayant apperçu plusieurs champs tout noirs, et en ayant demandé la raison, je fus informé que c'étoient des cendres de paille brûlée : je les vis ensuite mettre de la paille fort épais sur la terre.

Ils font cela sur des éteules de bled, mais s'imaginent que les éteules ne sont pas suffisantes, c'est pourquoi ils étendent beaucoup de paille, y mettent le feu et elle brûle toutes les mauvaises herbes, nettoyant et engraissant la terre en même tems. Comme il y avoit d'immenses landes couvertes de fougère, je leur demandai pourquoi ils ne la brûloient pas, et ne gardoient pas leur paille? ils repliquèrent qu'ils préféroient la fougère pour faire du fumier, en coupant une grande quantité pour servir de litière. Aussi-tôt qu'ils ont brûlé, ils labourent et hersent. On m'a dit qu'ils sarcloient et houoient. Après les navets, ils sèment du maïs, selon l'ordre suivant : 1, maïs; 2, froment et navets; ce qui est sûrement digne d'éloges.

Saint-Vincent. — Ils sèment ici du trèfle parmi le maïs en août; à la fin d'avril ou au commencement de mai, ils coupent le trèfle une fois, il donne une belle récolte, qui a quelquefois trois pieds de hauteur; ils labourent ensuite et plantent de nouveau du maïs, après quoi quelque autre chose. Un autre cours est de semer du

seigle, ensuite du millet, et avec cela des haricots.

De Dax à Tartas. — Ils ont deux récoltes en deux ans de cette manière; 1, maïs; 2, seigle et puis millet. —— Le trèfle, appellé *farouche*, se sème seul dans tout le pays, au commencement de septembre; est fauché pour faire du foin dans le printems, et labouré pour le maïs, dans lequel cas c'est après le seigle, au lieu du millet: il ne sauroit y avoir de meilleure agriculture.

A Saint-Sever. — De bon maïs; beaucoup de terres labourées pour du trèfle. Tous les habitans du pays, hommes et femmes, houent à présent le millet (le 17 août), sur trois rangées de trois pieds, aussi propres qu'un jardin. 1, maïs, et en août des navets parmi; 2, grain de printems semé en janvier ou février, qui est presque aussi bon que dans l'automne; 3, trèfle semé en septembre, qui donne de belles récoltes en mars ou en avril; 4, du maïs de nouveau, et quelquefois du lin semé entre le maïs et recueilli en avril: — pas de jachères. Excellente agriculture! ce

sont là des cours supérieurs ; tous les autres du canton sont mauvais.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ce qui est également applicable à tous les pays, dont la plus grande partie est inculte, ou au moins dans un rude état ; comme la Gascogne, l'Anjou, le Maine, et particuliérement la Bretagne, c'est l'usage convenable de couper et de brûler; quand de pareilles terres sont dans un certain degré de culture, mais pas encore tout à fait défrichées, cette méthode employée comme il faut, est excellente; au contraire, de la manière dont on la pratique ici, elle est barbare et pernicieuse. La méthode que j'ai vu pratiquée, étoit de brûler périodiquement, et de semer immédiatement du bled, du seigle, de l'orge, ou de l'avoine, tant que la terre rendoit une moisson qui valût la peine d'être recueillie; ensuite de l'abandonner, comme si elle n'étoit plus d'aucune valeur, et de la laisser s'améliorer elle-même en produisant de l'herbe, du genêt, de la fougère ou tout ce qui veut y croître. Des

cours aussi affreux que ceux-ci ont mal à propos fait perdre, dans tous les pays de l'Europe, le crédit de la méthode de couper et de brûler. Mais une condamnation générale de cette espèce est un exemple, sur mille, de ce manque de discernement si pernicieux pour l'agriculture. Couper et brûler, lorsque l'on sait en faire une bonne application, est une des plus excellentes méthodes d'améliorer les terres; mais on devroit toujours l'employer comme une chose préparatoire pour l'herbe et non pas semer du grain immédiatement après : dans ce cas, comme dans plusieurs autres, l'homme qui veut suivre des principes sûrs devroit tâcher d'avoir sur ses terres une *couche* d'herbe, terme dont on se sert avec beaucoup de justesse dans les comtés de Norfolk et de Suffolk. Qu'il s'assure d'abord de l'herbe et il n'a pas besoin de s'inquiéter du bled; il en aura quand il voudra. On devroit toujours compter la coupure et la brûlure pour une récolte, afin que les bestiaux pussent ensuite paître sur la terre, et y manger des raves, des choux ou des navets, par-

ce que la grande masse d'engrais alcalins devroit en avoir une mucilagineuse pour la contrebalancer. On pourroit après cela y semer du bled ou de l'avoine (cette dernière vaudroit mieux), parce qu'il n'est guère possible de tirer parti de l'herbe, sans avoir de grain, dans un climat tel que celui de la Bretagne, du Maine et de l'Anjou.

Dans la Gascogne, où on peut la semer en septembre, il n'existe pas la même nécessité de semer du grain. Avec cette première semaille de grain, il faudroit semer l'herbe la plus propre au sol ; elle ne manque jamais en pareil cas. Lorsque vous aurez une production d'herbe nette, belle et bonne, vous pourrez la conserver tant qu'elle vous sera utile et répondra à vos vues ; ensuite vous la labourerez pour du grain, et vous pouvez être certain de faire de belles récoltes en proportion de la grandeur du terrein. Dans votre gestion, il ne faut jamais vous écarter de cette règle, savoir : de ne pas semer successivement du bled, du seigle, de l'orge ou de l'avoine sans une moisson intermédiaire pour améliorer la terre. Que l'on applique ces principes aux landes de la Bretagne,

et qu'ils servent à vivifier les bruyères du Maine et de l'Anjou, et alors le voyageur ne les maudira plus comme des provinces désolées, sombres et négligées, mais bénira l'influence de tems plus heureux.

Pays de montagnes.

Allant d'Espagne à Perpignan, le 21 juillet, je trouvai des éteules labourées et ensemencées de millet. Pas la moindre idée d'une jachère où l'on trouve abondance d'eau; on y substitue du trèfle, des haricots, du millet et du maïs; mais le dernier n'est pas en grande quantité. Leur manière de cultiver le trèfle est très-singulière; ils labourent leurs éteules au commencement d'août, et la semence de trèfle est enfoncée dans la terre par le moyen d'une pièce de bois attachée à la charrue. Ce trèfle produit abondance de nourriture pour les moutons et les agneaux au commencement du printems; après quoi on l'arrose, et vers la fin de mai, il donne une bonne récolte de foin: alors on le laboure et on y plante des haricots, du maïs ou du millet, que l'on enlève assez à tems pour y mettre du bled. —

Après

Après le bled, on fait une autre moisson de haricots ou de millet ; il y a donc deux moissons par an. Mais dans les endroits où il n'y a pas d'eau, ils ont des jachères pour préparer la terre pour le froment. Néanmoins, dans les bonnes terres, les jachères sont ensemencées de millet, de haricots ou d'orge pour faire du fourrage. Dans toute la vallée de Narbonne, à Nîmes, l'objet principal est les vignes, les oliviers ou les mûriers ; mais il s'y trouve aussi beaucoup de froment, une grande partie de ce territoire étant un pays à bled. Dauphiné, —— Montelimart ; —— immédiatement après la moisson de froment, il y a du bled sarrazin qui est actuellement fleuri (23 août) ; c'est gagner un mois sur l'Angleterre, et dans cette saison, cela donne deux récoltes au lieu d'une. Avec une gestion judicieuse, ils pourroient avoir d'aussi bons navets après le bled, que nous en avons après un an de préparatifs. M. Faujas de Saint-Fond trouva toute sa ferme sous un cours de jachères ; mais à présent, il n'y en a pas par le moyen du sainfoin et du trèfle. Une autre circonstance bien singulière, qui montre ce que peut faire le

climat, c'est que M. Faujas a des pommes de terre de huit pouces de haut, plantées sur une terre qui a produit du bled cette année.

OBSERVATIONS.

Selon mes remarques, les vallées fertiles, quelqu'étroites ou peu considérables qu'elles soient, sont regardées comme étant à-peu-près de la même nature des plus riches cantons. La principale chaîne de montagnes que l'on traverse est le pays volcanique d'Auvergne, du Vélay et du Vivarais : la culture que j'y vis est fort mauvaise, et n'a d'autre mérite que celui d'être pratiquée sur des hauteurs considérables ; elle s'étend dans des régions où il n'y a que la plus grande industrie aiguillonnée par la propriété, le plus puissant de tous les motifs, qui puisse l'y porter. Mais dans les méthodes suivies par ces propriétaires, dont les possessions sont très-petites, il n'y a rien digne de notre attention. Ils sont en général peu instruits, et suivent les plus mauvais cours avec autant d'industrie que les meilleurs.

Le trait principal et peut-être le plus beau de ces montagnes, sont les châtaigniers, qui y sont nombreux, et qui rapportent un revenu considérable aux propriétaires. Les montagnes de la Provence, que j'ai vues dans le voisinage de la Tour-d'Aigues, et sur la côte de la Méditerranée, sont en général de misérables déserts, et n'offrent d'autre culture que celle qu'on auroit aussi bien fait de ne pas y pratiquer; il seroit donc absurde de s'attendre à y trouver des cours suivis. Les montagnes de la Provence, vers les Alpes, par Barcelonette, etc. sont couvertes, comme devroient l'être toutes les montagnes, de troupeaux, de bétail et de moutons. — Il faudroit employer les régions des montagnes à des pâturages, et que toute culture fût toujours subordonnée à faire le plus de fourrage possible pour nourrir les bestiaux pendant l'hiver. Le bled, le seigle et les autres articles, ne devroient être que de très-peu d'importance en comparaison du fourrage. Le cours des moissons ne devroit donc être qu'une succession de navets, de choux, de raves, de pommes de terre, avec la culture de l'herbe qui donne le plus de foin; — et le bled

seulement un objet secondaire. Ce n'est cependant pas là le système que l'on suit dans ces montagnes ; mais il n'est pas surprenant que le grand objet des moutons et des bestiaux soit mal entendu dans les provinces éloignées, quand il est si honteusement négligé près de la capitale, où toutes les productions sont sûres de trouver un marché.

Sols pierreux.

Cette division mal cultivée du royaume, qui offre si peu d'exemples dignes d'attention pour l'agriculture ordinaire, n'a rien de remarquable dans mes notes, sinon l'introduction des pommes de terre dans son cours de moissons, cette racine étant plus cultivée dans la Lorraine et dans la Franche-Comté que dans aucune autre partie du royaume que je connoisse. L'ordre général des moissons, dans toutes ces provinces, qui est la routine commune d'une année de jachères, une de bled, de seigle, et une autre d'orge ou d'avoine, provient du nombre de terres non-encloses, sujettes aux droits de communaux ; il est néan-

moins honteux pour les cultivateurs de suivre cette méthode pitoyable dans leurs enclos. Il seroit inutile que je m'arrêtasse sur une pareille agriculture ; il suffit de mettre ces provinces dans la classe des plus mal cultivées du royaume, les vignes exceptées ; et considérant le nombre de pays ouvert qu'elles contiennent, il n'est guère probable qu'elles deviennent meilleures.

PAYS DE CRAIE.

DANS la province de Sologne, le cours ordinaire est, 1, jachères ; 2, seigle ; c'est la plus misérable de toutes les provinces de France, comme je l'ai déjà plusieurs fois remarqué. Le sol est tout de sable ou de gravier sablonneux, sur un fond de marne blanche ; dans quelques endroits il est tout de craie, et dans d'autres d'une marne argileuse, mais blanche ; et à en juger par la grosseur de tous les bois, il a assez de principes de fertilité pour produire toutes sortes de moissons bien adaptées à la nature de sa surface. Dans tous les trous et dans tous les fossés, il y a de l'eau en stagnation, de sorte que, dans un pays sec et sablonneux,

l'une des principales améliorations seroit un desséchement partiel, ce qui est un bien extraordinaire. Je n'ai guère vu de pays aussi susceptible d'amélioration par les moyens les plus simples, ni aucun de plus propre à l'agriculture de Norfolk : 1, navets ; 2, orge ; 3, trèfle ; 4, froment ; le seigle n'auroit pas de place ici, si la terre étoit marnée et cultivée selon la gestion des navets et du trèfle ; non pas celle du trèfle seul sans navets (ce qui a trompé la moitié des améliorateurs de l'Europe, selon les dénominations qu'ils ont prises), mais en considérant une bonne moisson de navets, mangée sur pied par les moutons comme la mère du trèfle, sans quoi cette espèce d'herbe n'est qu'une pauvre matrice pour le bled, excepté dans les sols les plus fertiles. La misère de cette *triste* Sologne, selon le nom que lui donnent les écrivains français ; la pauvreté des fermiers, l'état inculte de la plus grande partie du pays, proviennent principalement du cours de moissons qui y est pratiqué ; le plus léger changement donneroit un nouvel aspect à cette province désolée. Il est impossible de supposer une plus mauvaise agriculture que

celle qui est pratiquée, je pourrois dire dans chaque arpent des autres provinces qui forment le reste de ce vaste canton calcaire. Là où la terre est bonne, ils recueillent sans miséricorde, et où elle est mauvaise, on n'y voit que des jachères et des joncs, au lieu de navets et de sainfoin.

Il faut entiérement déraciner toutes les idées selon lesquelles l'agriculture de ces provinces de craie est administrée, avant de pouvoir y introduire une espèce de culture qui puisse rendre les particuliers aisés et la communauté heureuse. C'est un spectacle bien étrange de voir les vignobles entretenus comme des jardins, et dans l'état le plus florissant, tandis que les terres de labour qui les environnent sont couvertes de ronces et de mauvaises herbes, et cultivées selon un cours de moissons qui les détériore ou les rend stériles. Il faudroit adopter pour une partie considérable de ces pays calcaires, un cours de sainfoin, et mettre dans les autres des bestiaux et du grain, tour-à-tour : — une année produisant de la nourriture pour le bétail et les moutons, et l'autre pour les hommes et les chevaux.

PAYS DE GRAVIER.

Il seroit inutile de donner un tableau particulier des cours suivis dans le Bourbonnois et dans le Nivernois, puisque ces provinces ont absolument le même; — 1, jachères; — 2, seigle; système auquel il faut qu'elles soient bien attachées, puisqu'il est suivi dans un pays dont les neuf dixièmes sont enclos, et où les fermiers sont en liberté de semer ce qu'il leur plaît. Ce n'est ni le produit, ni les succès qui devroient leur faire aimer les jachères; car les fermiers sont aussi pauvres que leurs moissons. Le produit ordinaire est quatre pour un, et souvent moins, et avec leur labour et leurs jachères, qui, selon quelques visionnaires, sont essentielles pour tenir la terre en vigueur, le sol est tellement dégradé qu'il se trouve épuisé par leur gestion même, et qu'ils sont obligés de le laisser couvert d'herbe et de genêt pendant sept à huit ans pour le rétablir, ce que ne peuvent faire les jachères. Il n'est guère possible de trouver une preuve plus évidente de l'absurdité de cette cou-

tume (1). Par ce que j'ai vu du Bourbonnois, et je l'ai examiné avec attention, puisque j'ai une fois été tenté de m'y établir moi-même, — il faudroit que toute son agriculture fût administrée pour élever des moutons ; et que les cours fussent réglés de manière à pouvoir entretenir les plus grands troupeaux possibles, par le moyen des navets et d'herbes cultivées qui durent long-tems, telles que le trêfle, etc. Pour du grain, on peut s'en fier aux navets, à l'herbe et aux moutons ; il faudroit qu'on sût bien peu se servir de ces instrumens, si l'on ne pouvoit pas en tirer du grain ! —— Et du grain bien différent de ce misérable seigle que l'on trouve dans ces provinces.

PAYS DE DIFFÉRENS LUTS.

Il est assez singulier qu'il ne soit pas

---

(1) J'ai entendu dire en Angleterre, à quelques fermiers-pratiques, que le seigle n'épuisoit pas, ou beaucoup moins que toute autre sorte de grains ; si cela est vrai, ces provinces ne peuvent s'épuiser que par le travail des jachères ; et le rétablissement des terres, par le moyen du genêt et des mauvaises herbes, prouve la même chose.

rare de trouver dans ces provinces des navets, ou si ce n'est pas des navets (car je n'y étois pas dans la saison pour le voir), des raves assez grosses pour engraisser des bœufs, et que leur culture n'ait aucun effet sur l'amélioration de leurs terres : ce fait est digne d'attention. J'ai trouvé à redire sur le manque de navets en France ; en voici, et je ne suis pas encore satisfait ! — Voilà comme s'exprimeroit un Français ; mais cette circonstance est un commentaire sur l'importance de bien étudier cette branche intéressante d'agriculture. Ce ne sont pas tant les navets qui manquent, qu'un bon cours de moissons. On peut mettre, jusqu'à l'éternité, un vingt-cinquième de ferme en navets, et les faire suivre de bled avant d'améliorer la ferme ; mais laissez manger les navets sur pied par les moutons, semez-y de l'orge et du trèfle en même tems, et mettez le bled après le trèfle ; commencez d'abord à faire cela sur quatre acres, ensuite sur quatorze, et après cela sur quarante. Mais on peut bien voir jusqu'à quel point la culture des navets est entendue dans un pays où le cours dominant est de mettre en jachères pour semer du seigle. Le plus beau

trait de leur agriculture ne doit pas faire partie de ce chapitre, *savoir;* celui d'engraisser les bœufs avec de la farine de seigle et avec la petite quantité de navets qu'ils ont. En tant qu'ils soutiennent leurs bestiaux par des récoltes de *grains*, leur mérite est considérable, et c'est un grand pas pour remédier au *déficit* de l'agriculture de France; mais quant à l'ordre de leurs moissons, il est aussi barbare que celui de leurs voisins.

Remarques générales sur les cours de Moissons en France.

Ayant noté et commenté les erreurs particulières des différens cantons, qui étoient à ma connoissance, il me reste maintenant à faire des observations plus générales sur les circonstances qui sont applicables à tout le royaume. Tout le mérite qui s'y trouve dépend de l'un de ces deux points; ou de l'extrême fertilité du sol, comme en Flandre, en Alsace et sur la Garonne; ou de la culture d'une plante particuliérement adaptée aux climats du midi ou du centre du royaume, qui est le maïs. Mais comme cette

plante ne se trouve pas sur les mauvaises terres, ni même sur les médiocres, il arrive que les pauvres terres, dans ces climats, sont laissées en jachères ou abandonnées à la nature. Une circonstance bien singulière et bien différente, c'est qu'en Angleterre, les plus mauvaises terres sont les mieux cultivées, ou au moins aussi bien cultivées que les plus fertiles, au lieu qu'en France il n'y a que les meilleures qui soient bien gérées.

Quand je montrerai les relations qu'il y a entre le gouvernement et l'agriculture, j'en donnerai les raisons. Le plus grand mal, dans la plupart des cours de moissons dans toute la France, c'est le trop grand desir de recueillir le plus de froment et de seigle possible. Une immense population et des subsistances que l'expérience a démontré être précaires, ont peut-être occasionné ce desir désordonné : mais l'absurdité d'une pareille conduite est évidente chez les gens éclairés. Plus on sème de bled moins on en recueille ; et cette terre, entretenue par le moyen de grands troupeaux de bestiaux et de moutons, rapporte plus quand on ne l'ensemence qu'une fois tous les quatre ans,

qu'elle ne rapporteroit avec moins de bestiaux, ensemencée tous les trois ans. Dans l'arrangement des cours, il faut absolument bannir toute vue de cette nature; la conduite qui conviendroit en pareil cas à un simple individu, est aussi celle qui convient à une nation. Un homme ne doit pas changer son plan de culture, par l'espoir de quelques avantages momentanés; il doit mettre dans ses terres, les plantes les plus analogues à ses vues générales, et les plus propres à la nature du sol; il est également de l'avantage de la nation, que les terres soient ensemencées de la graine qui leur est la plus propre, et dont le produit donnera davantage converti en argent. Un pays riche et peuplé ne sauroit jamais manquer de pain, que par la faute de son gouvernement, qui voudroit se mêler d'encourager et de régler ce que la seule liberté peut faire fleurir: les habitans d'un pareil pays seront toujours en état d'avoir du bled, parce qu'ils sont en état de le payer, et ses propres fermiers ne manqueront jamais de s'en procurer, ainsi que de tous les autres articles de culture, en proportion des be-

soins des habitans, pourvu que des loix et des restrictions absurdes ne les empêchent pas.

Selon ces principes, on doit considérer toutes les productions comme également avantageuses, pourvu qu'elles puissent rapporter une égale somme d'argent. La quantité de seigle que l'on trouve dans toutes les parties de la France, même dans les provinces les plus fertiles, est peut-être une des plus grandes absurdités de l'agriculture de l'Europe ; pour me servir d'une phrase de fermier, le froment en a par-tout une teinte. Cependant, dans toute l'étendue de ce royaume, il se trouve à peine aucun sol assez mauvais pour exiger du seigle. Toutes les terres en général sont propres au froment. Dans une partie de la Sologne, près de Chambord, il y a de pauvres sables qui ne sont pas trop bons pour le bled ; mais comme ils sont sur un fond de riche marne, s'ils étoient améliorés et suivoient un cours d'agriculture régulier, en y mettant d'abord des navets et du trèfle, ils rapporteroient plus de froment qu'ils ne donnent de seigle aujourd'hui. Il en est de

même des plus pauvres terres du Bourbonnois et du Nivernois, après quoi il ne s'en trouve guère qui ne soient susceptibles de rapporter du bled.

En considérant les cours de moissons propres à la France, par rapport à l'intérêt national, il faut toujours avoir deux circonstances présentes à l'esprit, qui, au premier abord, paroissent étrangères à cette question : c'est le nombre de forêts nécessaires à un pays qui n'a pas de charbon de terre, ou qui ne s'en sert pas, et la vaste étendue de ses vignobles. Ce sont des sujets qui demandent à être considérés sous un autre point de vue, mais j'en fais ici mention pour montrer que, lorsque la quantité de terre de labour est si prodigieusement diminuée, il faut principalement s'appliquer à bannir les jachères, et à introduire les cours de moissons les plus avantageux. Quand on réfléchit qu'il y a entre un sixième et un septième du royaume en bois, que l'espace couvert de vignes est considérable, et qu'outre cela il se trouve dans quelques provinces une vaste étendue de terres incultes, il paroît surprenant qu'un peuple si nombreux puisse trouver assez de subsis-

tances, tandis qu'un tiers ou un quart de ses terres de labour est en jachères ou mal cultivé.

Il y a en Angleterre des cultivateurs-pratiques qui pensent que les jachères sont nécessaires, et il n'y a aucun usage, quelque mauvais qu'il soit, qui n'ait trouvé dans tous les siècles de zélés défenseurs. Il n'y a aucune époque qui n'ait produit quelques projets favoris, dont chacun, dans certaines circonstances, peut avoir quelque mérite; mais le politique n'a pas besoin de s'embarrasser de pareilles questions; il faut qu'il considère l'agriculture en grand, ou qu'il ne la considère pas du tout : il faut qu'il examine les pays les plus fertiles et les mieux cultivés, et qu'il voie si toutes les terres de ces pays ne produisent pas tous les ans; il faut qu'il s'informe si les moutons et les bestiaux en grands nombres ne sont pas indispensables à plusieurs égards; si les engrais ne dépendent pas d'eux, et si le grain ne dépend pas des engrais; il faut qu'il se demande si, en mettant les navets de Norfolk, les fèves de Kent, les choux et les carottes de Flandre, le maïs de la Guyenne et la luzerne du Languedoc en jachères, cela seroit

regardé dans ces provinces comme des améliorations raisonnables ? Il finira par conclure que, comme il est impossible d'entretenir un grand nombre de moutons et de bestiaux dans un pays où on laisse les terres en jachères, la première amélioration c'est de rendre ses jachères susceptibles de nourrir le surplus de bestiaux et de moutons dont il a besoin. Il ne manquera certainement pas de tirer cette conséquence, parce qu'il verra que c'est un fait établi et pratiqué dans les pays les mieux cultivés, quel que soit leur sol. Peut-être ne comprendra-t-il pas les méthodes particulières d'appliquer le principe général, mais il ne faut qu'un peu de bon sens pour comprendre le principe même ; car la pratique des cantons, et même des individus, parle décidément le même langage. Il ne s'agit point de comparer tel ou tel endroit ; — mais tout pays, toute ferme quelconque, sera mieux cultivée et produira davantage en proportion des bestiaux et des moutons qu'elle entretiendra. Ceci peut servir de règle pour un acre, un champ, une ferme, un canton, une province ou un royaume ; ce point si im-

portant pour une nation, dépend absolument des cours de moissons.

Il a été prouvé, par des expériences répétées et satisfaisantes, qu'il ne faut pas faire successivement deux récoltes de bled; il est possible qu'il y ait des exemples du contraire, mais on ne termineroit aucune question si on vouloit toujours raisonner sur des exceptions. Si l'on s'écarte de cette règle, c'est en général aux dépens des bestiaux et des moutons, et conséquemment du fumier; et tout ce que l'on obtient à un pareil prix est payé bien cher (1).

(1) Ces idées ne m'ont point été suggérées par la théorie, ou même par l'inspection des fermes des autres; ma propre ferme me soutient dans cette opinion. La rente est en proportion de la rente des autres terres d'Angleterre; mais si le royaume en général étoit également bien fourni, il contiendroit 22,000,000 de moutons de plus qu'il n'en a aujourd'hui, près d'un million et demi de plus de bestiaux, 200,000 chevaux de moins, et entre deux et trois millions d'habitans de plus. C'est un système que l'on peut appeller agriculture nationale et politique. Il y a sans doute des gens qui me demanderont si l'on bat mes grains? si mes terres sont hersées? si mes haies sont taillées? si mes sillons sont haut ou bas? ou peut-être si mes moutons ont des cornes, ou si mes barrières sont peintes? Il en est en agricul-

En adoptant une pareille maxime, on trouve naturellement de quelle manière il faut agir : elle suppose les récoltes de grains et de bestiaux alternatives, donc une partie des terres de labour soutient le bétail et l'autre partie donne du grain. Cela doit décider de la nature des moissons ; car il faut que les bestiaux et les moutons mangent en hiver comme en été ; il faut conséquemment que les moissons de chaque saison soient proportionnées l'une à l'autre, et que l'ordre soit tel qu'il maintienne la terre toujours en état. Il seroit inutile de faire mention d'une infinité de cas qui demandent des exceptions, sans cependant être contraires à ces principes généraux. Il peut arriver que la terre soit assez fertile pour n'avoir besoin ni de bétail, ni de moutons ; il peut arriver que, comme celle de la Garonne, elle produise continuellement du chanvre et du bled ; il peut arriver qu'elle soit si près d'une grande ville, que les engrais achetés puissent rendre d'autres cours plus avantageux ; il peut arriver qu'il

---

ture comme en morale ; une vertu achetée aux dépens d'une plus grande vertu, devient un vice.

soit préférable de faire certaines récoltes à laisser les terres en jachères, quoiqu'elles ne soient ni pour les bestiaux, ni pour les moutons, telles que du colsa, du tabac, du lin et d'autres articles. De pareilles exceptions qui, selon la nature des choses, doivent être nombreuses, ne sont aucunement contraires au premier principe qui doit diriger ces recherches. Il y a pour la nourriture des bestiaux et des moutons, pendant l'hiver, des navets, des choux, des pommes de terre, des raves, des carottes, des panais, des fèves, de la vesce; pour leur nourriture d'été, de l'herbe cultivée de toute espèce, qu'il faut nécessairement adapter à la qualité du sol, et faire durer en proportion de la pauvreté ou de la nature de l'herbe. De-là il s'ensuit qu'il se trouve quelques cours qui sont peut-être propres à tous les sols du monde.

1, Racines, choux ou autres légumes.
2, Grain.
3, Herbages.
4, Grain.

Et 1, Racines ou choux.
2, Grain.
3, Herbages.

4, Légumes ou maïs, chanvre ou lin.
5, Grain.

Dans ces cours, la principale distinction, relative au sol, sera le nombre d'années que l'herbe produira : il y a des exceptions dans quelques cas particuliers, mais ils sont rares. M'étendre sur ces cas, montrer de quelle manière ils doivent être traités, et marquer les changemens qu'il faut faire pour appliquer le principe général aux différens sols et aux différentes situations particulières, seroient des objets de mon ressort si j'écrivois un traité d'agriculture, mais ce seroit déplacé dans l'examen rapide que la brièveté m'oblige de faire comme voyageur. En prenant ces principes pour guides, on peut assurer que la généralité des cours de moissons suivis en France, et que même, tous ces cours, sur les sols médiocres, sont absolument incompatibles avec l'intérêt individuel et la prospérité nationale. Quand Louis XIV appauvrit son peuple pour placer son petit fils sur le trône d'Espagne, et pour conquérir la Flandre et l'Alsace, etc. il auroit rendu son royaume beaucoup plus riche, plus heureux et plus puissant, s'il avoit anéanti les jachères dans

une demi-douzaine de ses provinces, ou introduit des navets dans quelques autres; il auroit à peine pu faire un pas dans cette ligne d'amélioration de son agriculture, qui ne lui eût donné plus de sujets et plus de richesses qu'aucune des provinces conquises, dont chaque acre fut acheté aux dépens de dix acres de ses anciennes possessions, rendues incultes et désertes; de même il n'ajouta aucun Flamand ou aucun Allemand au nombre de ses sujets, qu'aux dépens de cinq Français.

Quand l'importance d'étudier les cours de moissons est aussi manifeste et aussi frappante, il est très-facile d'apprécier le mérite des quarante sociétés d'agriculture établies en France par les sujets dont elles s'occupent.

CHAPITRE VI.

ARROSEMENS.

Il n'y en a aucun d'important depuis Calais jusqu'à la Marche.

De la Ville-au-Brun à Bassie. — Je vis ici le premier. Plus l'eau coule avec rapidité, plus l'amélioration est grande. Les terres plates sont améliorées, mais les joncs ne sont pas détruits. La meilleure eau est celle qui est la plus froide, — et aussitôt qu'elle sort de sa source. On arrose rarement en hiver : on ne coupe qu'une fois. Il est clair que cet usage est mal entendu ici.

Limosin. — *Limoges.* — Tous les endroits des montagnes qu'il est possible d'arroser le sont, et avec une attention qui prouve combien ils sentent l'importance de cette pratique. L'eau est conduite très-haut sur le penchant des collines, et, dans plusieurs endroits, je ne pus même conjecturer d'où on la faisoit venir; mais dans le plat pays les arrosemens sont mal faits, et il y a des lignes de joncs le long des

fossés ; on ne fait pas non plus retirer l'eau assez vîte.

Uzerche. — On arrose avec grand soin : dans l'été ils préfèrent l'eau de source à l'endroit où elle sort de la terre ; mais au commencement du printems, l'eau de rivière.

ROUSSILLON. — *Perpignan.* — On prend beaucoup de peine pour arroser les vallées, et cet arrosement est bien entendu. Les plus belles terres de labour, dans la vallée de Pia, se vendent, quand elles n'ont pas d'arrosemens, 600 liv. le minatre ; mais les terres arrosées, 1000 liv. Près de Perpignan il y a un aqueduc considérable pour les arrosemens. Depuis Perpignan jusqu'à Villefranche, de grands efforts pour arroser : dans plusieurs endroits ils préfèrent l'eau claire, et celle qui est le plus près de sa source.

LANGUEDOC. — Les arrosemens sont fort pratiqués dans toute cette province, et avec beaucoup de succès. *Ganges.* — En sortant de cette ville, je fus surpris de voir les plus grands efforts que j'eus encore trouvés en France pour les arrosemens ; on a fait une digue solide de planches et

de maçonnerie pour forcer l'eau dans un beau canal, où elle a six pieds de largeur sur cinq de profondeur, et parcourt un mille de terrein ; ce canal est plutôt bâti que creusé, sur le côté de la montagne au-dessous de la grande route, et muré. — C'est un grand ouvrage, bien imaginé et également bien exécuté ! — Une roue fait monter l'eau d'une partie de ce canal, à trente pieds, par sa périphérie creuse. Un aqueduc bâti à cette hauteur, sur deux rangs d'arches, reçoit l'eau et la conduit sur des arches élevées sur le pont, à travers la rivière, pour arroser les collines ; tandis que le canal porte la plus grande quantité d'eau dans les champs des vallées : — cette entreprise a dû coûter des sommes considérables, et montre la grande valeur de l'eau dans un pareil climat.

Saint-Laurent. — *Lodève.* — A quelques milles de Ganges, on trouve un arrosement semblable; l'eau est tirée de la même manière de la rivière, et portée également haut par le moyen d'une roue; c'est tout près du château de madame de Ganges. Dans toutes ces montagnes, les efforts que l'on a faits pour les arrosemens sont prodigieux ; il

n'y en a pas un pouce susceptible d'être arrosé où l'on ne fasse pas parvenir de l'eau; elle est conduite sur le penchant des collines dans tous les endroits possibles.

Bédarrieux. — Tout ce qui est susceptible d'arrosement est arrosé ; et le lit d'une rivière absolument à sec, parce que l'on en a pris l'eau pour arroser, est une chose curieuse à voir.

Gascogne. — *Campan.* — Des terres avec de l'eau à discrétion, elles se vendent 1200 liv. le journal de sept cents cannes (environ 19 600 pieds) ; mais quand elles n'ont pas de moyens d'être arrosées, elles ne valent que 3 à 400 liv.

Bagnères. — *Bigorre.* — Les vallées de terres de labour arrosées avec grand succès.

De *Saint-Vincent à Dax.* — Plusieurs sources au dessus des bruyères, ou des mauvaises terres ; on n'en fait aucun usage.

A *Tartas.* — Plusieurs autres.

Beauvoisis. — Quelques prairies bien arrosées, ce qui est une chose fort extraordinaire dans cette partie de la France.

Normandie. — *Neufchâtel.* — On a vou-

lu faire des arrosemens pour les prairies, mais on s'y est mal pris.

Falaise. — Une vallée de prés arrosés qui rapportent 100 liv. par acre, vingt-deux pieds à la perche.

Bretagne. — *Belle-Isle.* — On a essayé d'arroser quelques morceaux de terres, les premiers arrosemens que j'aie vus dans cette province; mais ils sont mal faits, et l'eau ne s'écoule pas bien des champs inondés.

Anjou. — *Turbilly.* — Les arrosemens sont tout-à-fait inconnus dans ce pays-ci, quoiqu'ils ne manquent pas de moyens.

Maine. — *Beaumont.* — Il y a de beaux ruisseaux dans tout le pays, mais on n'en fait pas usage.

Normandie. — *Bernay.* — Il y a quelques canaux près de la ville, coupés pour la seconde fois, le trois octobre.

Alsace. — D'*Isenheim à Béfort.* — Les premiers de l'Alsace, mais ils ne sont pas bien faits.

Bourbonnois. — *Moulins.* — M. Martin, jardinier de la pépinière royale, qui est Languedocien, arrose son jardin selon l'u-

sage de cette province. Une roue à la persienne avec des seaux, élève l'eau d'un puits à la hauteur de douze pieds ; le récipient est assez bas pour recevoir cinq ou six de ces seaux à la fois, sans qu'il se perde beaucoup d'eau ; pas la vingtième partie selon toutes les apparences. Cette roue est tournée par un cheval, elle lève deux cents poinçons de deux cents bouteilles chacun par heure. L'eau est conduite par de petits canaux dans tous les endroits qui en ont besoin.

Auvergne. — *Riom.* — Pendant un espace de deux ou trois milles, il y a un bel arrosement dans une partie de la riche vallée de la Limagne : les canaux sont bordés de deux rangées de saules ; il y a un beau regain. Il y a des terres en labour qui devroient être en prairies.

Clermont. — A Royan, les côtés volcaniques de la montagne sont arrosés, mais les arrosemens sont mal faits.

Issoire. — Les arrosemens sont fort communs : ils recueillent de fréquentes moissons dans leurs jardins par ce moyen : après le chanvre ils plantent immédiatement des choux. La distribution de l'eau,

dans ces jardins, est très-défectueuse ; ils la jettent des canaux sur les terres avec des cuillers de bois, au lieu de la faire couler : c'est probablement à cause de cette circonstance que leurs jardins et leurs terres à chanvre ne valent pas tant que leurs vergers.

LANGUEDOC. — De Riom jusqu'au Rhône, à travers l'Auvergne, le Vélay et le Vivarais, presque toutes les terres susceptibles d'être arrosées le sont.

DAUPHINÉ. — *Montelimart.* — Les arrosemens sont ici portés à un grand degré de perfection. Près de la ville, un septier, qui est un demi-arpent de Paris, se loue deux louis et demi, ou cinq louis l'arpent. A une certaine distance, 60 liv. avec l'obligation de fumer tous les deux ans, ce qui est remarquable : cent septérées, qui reçoivent les eaux de la ville, se louent 5000 liv., outre 600 liv. pour la nourriture d'hiver des moutons. Elles sont fauchées trois ou quatre fois l'an. Dans le Dauphiné, on préfère pour les arrosemens l'eau de source à celle de rivière, excepté les eaux du Rhône qui sont regardees comme aussi bonnes. La raison

qu'ils donnent pour cela, c'est que la première ne gèle jamais, au lieu que celle de rivière gèle, et conséquemment elle ne vaut rien pour arroser l'hiver. Dans l'été, l'eau trouble endommage l'herbe.

Comtat Venaissin. — *Avignon.* — Les arrosemens sont également portés ici à un haut point de perfection, par le moyen des eaux de la Durance et du canal de Crillon, qui n'a été fait que pour cela. On fauche les prairies trois fois l'an ; elles produisent à-peu-près trente quintaux de foin, à 40 ou 60 liv. le quintal, par eymena, de 21,600 pieds, dans les trois coupes. Près de la ville, ces prairies se vendent 2000 liv. ; plus loin, 1500 liv. Quand la saison est sèche, on les arrose tous les douze jours ; mais dans les tems humides, une fois par mois. Dans certains cas, ils commencent avec de l'eau trouble, et finissent avec de l'eau claire pour laver l'herbe. Ils n'arrosent jamais leurs grains, sinon dans les grandes sécheresses.

L'Isle. — Le grand chemin d'Avignon à cette ville, passe pendant un espace de quelques milles à travers une plaine fort

unie, qui est arrosée avec grand soin. Les canaux pour conduire l'eau, paroissent tracés avec beaucoup d'habileté, et leur distribution est telle qu'on peut arroser chaque champ à volonté. Il y a plusieurs vignes qui en sont exclues ; mais il paroît que c'est une mauvaise gestion d'en planter sur les terreins que l'on peut arroser. On ne le feroit certainement pas si les profits n'étoient point considérables. Une grande partie de ces terres sont arrosées quand elles portent du trèfle ou de la luzerne, mais quand elles sont en bled on ne les arrose pas. L'effet de l'arrosement est tel que le trèfle, semé en automne dans le bled, est coupé la même année de la réc du bled : trois fois l'année suivante : et ensuite on le laboure pour semer du grain, ou on le laisse en prairies ; dans ce dernier cas, la principale herbe qui vient est l'*avena elatior*. Le sol est un lut calcaire blanc, jusqu'à quatre milles de l'Isle, et ensuite une terre brune argileuse, sans aucune pier , de trois ou quatre pieds de profondeur, qui a l'apparence d'être très-fertile avec ou sans eau. A l'Isle, les prairies arrosées valent 400 liv.

l'eymena, et sont fauchées trois fois ; mais ils se plaignent d'un manque d'eau, ce qui est extraordinaire, car ils paroissent en avoir beaucoup à leur disposition. On la fait monter dans les jardins par le moyen de plusieurs roues que le courant fait tourner, et on la conduit avec art dans toutes les parties cultivées.

Vaucluse. — La source de ce village, qui sera à jamais célèbre dans les annales de l'amour et de la poésie, ne doit pas l'être moins dans celles de l'agriculture. Ses eaux servent aux arrosemens à trois ou quatre cents pas du rocher d'où elles sortent, et font un merveilleux effet.

Provence. — *Orgon.* — De Vaucluse à cet endroit, il y a beaucoup d'arrosemens. Près de Cavaillon, on bèche exprès la terre, et on y fait même des fossés. A Orgon, le canal de Boisgelin, ainsi appellé de son patron, l'archevêque d'Aix, est un superbe ouvrage, mais il n'est pas fini ; il passe ici dans une tonnelle, l'espace de 440 verges, à travers une montagne ; il a vingt pieds de largeur et huit de profondeur ; il n'y a pas encore d'eau, parce que, depuis quelques années, les travaux sont arrêtés,

arrêtés, faute d'argent. La montagne par laquelle il passe est de craie et de marne, espèce de craie pierreuse, qui ne ressemble pas du tout aux pierres à chaux ordinaires; il y a aussi une argile pierreuse, mais calcaire, avec une belle marne blanche, de vingt ou trente pieds de profondeur. Je fis une lieue sur la grande route d'Aix, tous ses environs sont supérieurement arrosés, et je la quittai pour aller à Salon. Je traversai le canal ci-dessus mentionné, mais à pied sec, au milieu d'une terre plate, pierreuse et aride, à laquelle un arrosement feroit beaucoup de bien; mais plus loin dans la vallée, le canal de Boisgelin est fini; il est supérieurement exécuté en pierres, et plein d'eau : il y en a aussi trois autres, de sorte que la quantité d'eau conduite dans cette plaine est considérable.

La Crau. — Par cette expression, on doit entendre le plus singulier désert pierreux qu'il y ait en France, et peut-être dans toute l'Europe. Il est d'environ cinq lieues en long et en large, et contient probablement de vingt à vingt-cinq lieues carrées; vingt font 136,780 acres an-

glais. Il est entiérement couvert de cailloux, formant une masse si uniforme de pierres rondes, dont quelques-unes sont de la grosseur de la tête d'un homme, et de toutes grosseurs au-dessous, que les cailloux nouvellement jettés sur la côte de la mer, ne sont pas plus dépourvus de terre. Sous cette surface de pierres, ce n'est pas tant un sable que l'on trouve qu'une espèce de décombres cimentés, un petit mêlange de lut avec des fragmens de pierres; la végétation y est misérable. Il y a de l'absynthe et de la lavande si petites qu'on les reconnoît à peine; cela, et trois pauvres espèces d'herbes, la *centaurée*, la *calycitropa* et la *solstitialis*, furent les trois principales plantes que j'y trouvai; je crois cependant qu'il y avoit aussi *l'eryngium*. Je cherchai le *lolium perenne*, mais je n'en pus trouver aucune plante, ni même aucune trace; c'est pourquoi je conclus qu'elle étoit tellement mangée qu'elle ne paroissoit plus dans cette saison (août). Après avoir fait quelques milles dans ce désert extraordinaire, je demandai à mes guides si le reste étoit semblable à ce que j'en avois vu;

ils me répondirent qu'il étoit par-tout de même, par rapport au sol et aux plantes. Le seul usage que l'on fait de la partie inculte, c'est d'y nourrir un grand nombre de moutons pendant l'hiver (à-peu-près un million, selon ce que l'on me dit, mais j'en doute), qui paissent dans les montagnes de Provence pendant l'été, dans les environs de Barcelonette et du Piémont. Si l'on pense que le nombre de ces moutons monte à un million, il faut qu'il y ait un plus grand nombre d'acres que celui dont j'ai fait mention. La raison pour laquelle j'ai mis cette région pierreuse dans la classe des terres arrosées, c'est à cause de quelques belles entreprises pour y faire des arrosemens, qui sont plus dignes d'attention que tout ce qu'on y rencontre. En s'avançant de Salon dans la Crau, environ une lieue, la grande route traverse le canal de Boisgelin. L'ancien canal de Crappone distribue à la même place ses eaux dans différentes directions, pour améliorer un des terreins les plus arides du monde. Il tire ses eaux de la Durance à la Roche, et les porte à Istres: ce canal a quarante milles de long. Celui

de Boisgelin tire les siennes de la même rivière à Malavort, et traversant l'autre, le divise en trois branches, dont l'une passe dans les terres du voisinage d'Istres ; la seconde à Saint-Saumas, et à Magnian, et dans cette partie de la Crau ; la troisième, qui est peu considérable, tourne à gauche vers Salon.

En conséquence de ces eaux, conduites dans des régions qui en avoient un si grand besoin, il s'est fait quelques améliorations. De vastes étendues de la Crau ont été défrichées et plantées de vignes, d'oliviers, de mûriers, converties en terres de labour et en prairies. Le grain n'a pas réussi ; mais les prairies que j'ai vues sont un des spectacles des plus extraordinaires que la nature puisse offrir, tant le contraste est frappant entre les terres restées dans leur état naturel et celles qui sont arrosées, ces dernières étant couvertes d'une riche verdure de trèfle, de chicorée et *d'avena elatior.* La méthode employée pour ces améliorations a été d'ôter les pierres pour labourer ; elles sont jettées d'une manière irrégulière, de côté et d'autre, et servent de bordures aux enclos,

particuliérement dans un endroit près du grand chemin où on a fait un nouveau défrichement. — J'eus, sur l'arrosement de ce singulier canton, plusieurs conversations avec différentes personnes de Salon, qui doutoient que ces améliorations eussent payé les dépenses qu'elles avoient occasionnées. Je me hasarderai de remarquer là-dessus, que la dépense que les défricheurs ont encourue, en faisant ôter les pierres avec tant de soin, ne me paroît pas judicieuse. Si j'essayois de cultiver un pareil terrein, si plat dans son état naturel, j'y conduirois de l'eau avec le plus grand soin possible ; mais je me contenterois d'en ôter seulement les plus grosses pierres. Je mettrois les semences convenables immédiatement sur l'eau et les cailloux, et je tenterois plutôt de convertir le sol en pâtures qu'en prairies. Je ne laboureroìs pas, et je n'encourrois d'autres dépenses que celles des semences et de l'arrosement. Après avoir arrosé pendant quelques années, je trouverois les interstices des pierres remplies d'un terreau artificiel, et il ne faudroit alors que peu de travail pour le convertir en prairies. Dans de pareils essais, les entrepreneurs veulent tou-

jours aller trop vîte au dernier degré de perfection, et ne sont pas contens à moins qu'ils ne rendent tout d'un coup ces déserts semblables à des champs long-tems cultivés; pour que de pareils travaux soient avantageux, il faut au contraire éviter les grandes dépenses, et laisser quelque chose à faire au tems, qui travaille en silence, mais avec efficacité, sans autres frais qu'un peu de patience: cela vaut au moins la peine d'en faire l'expérience. Je serois fort trompé si *l'eau* et les *semences* ne faisoient point de bons pâturages, sans autres efforts, et peut-être meilleurs qu'en labourant la terre. M. de la Lande dit que le canal de Provence, qui tire ses eaux de la Durance à Aix et à Marseille, a 110,000 toises de long; et que ses arrosemens rapportent un million par an (1).

Hières. — On n'arrose ni les grains, ni les terres de labour, à moins qu'il n'y ait de la luzerne, et cela dans les plus grandes sécheresses. Les arrosemens sont

---

(1) *Des Canaux de navigation*, fol. 1778, p. 175 — 184.

néanmoins bien entendus dans ce pays-ci, et sont les principaux soutiens des bas-fonds et des côteaux. Ils en font usage avec beaucoup de succès ; ils ont une singulière invention pour arroser les jardins, par le moyen d'un fossé de sept à huit pieds de profondeur, n'ayant aucune idée de la misérable méthode dont on se sert en Angleterre, en versant de l'eau avec des arrosoirs : au contraire, ils plantent un poteau de cinq ou six pieds de haut, sur le bord du fossé, arrangent une longue perche en travers sur le haut, avec un seau à un bout et une pierre à l'autre pour faire la balance. Un homme puisant continuellement de l'eau dans le fossé, et la vuidant ensuite dans un canal préparé pour la recevoir, forme un ruisseau continuel, qui est alternativement conduit dans les différens endroits que l'on veut arroser : — invention bien digne de l'attention de ceux qui ont des étangs près de leurs jardins.

OBSERVATIONS.

Il paroît, par les remarques précédentes, que dans quelques parties de la France, particuliérement dans les provinces méridionales, cette branche d'économie rurale est parfaitement bien entendue et très-pratiquée ; mais les plus grandes opérations sont très-bornées ; je ne les vis qu'en Provence et dans les montagnes occidentales du Languedoc. Dans la première, on a fait des canaux aux dépens de la province, pour conduire l'eau à plusieurs milles de distance, afin d'arroser des terres arides : nous n'avons pas d'idée en Angleterre d'une pareille opération. L'intérêt du commerce peut engager notre législature à empiéter sur les propriétés particulières, mais ce ne sera jamais l'intérêt de l'agriculture. On pourroit plus raisonnablement s'attendre à trouver dans les cantons montagneux d'Angleterre ou de Galles, les travaux que j'ai observés à Ganges, en Languedoc, pour faire passer l'eau d'une source des montagnes dans un canal, et l'élever par le

moyen d'énormes roues dans des aqueducs bâtis sur des arches, parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'étendue, et qu'ils sont même bornés à des propriétés particulières. De pareils travaux seroient très-avantageux, c'est pourquoi on devroit les entreprendre ; car je n'ai pas besoin de dire que les arrosemens, dans nos climats du nord, sont utiles sur tous les sols aussi bien que dans le midi de l'Europe. La différence de valeur entre les terres arrosées et non arrosées, n'est pas plus grande dans ces régions que dans la nôtre, sinon sur les sols absolument arides, où la différence provenant du climat est énorme. Sous un soleil brûlant, et dans un climat aussi sec que celui de la Provence, les terreins sablonneux et pierreux, tels que la Crau, ne rapportent pour ainsi dire rien ; mais lorsqu'ils sont arrosés, ils se couvrent de la plus riche verdure, et donnent les plus belles récoltes. C'est pourquoi, si l'on regardoit la latitude d'un pays comme un guide pour assurer le degré d'amélioration dont il est susceptible par les arrosemens, la théorie nous tromperoit beaucoup. L'eau produit plu-

sieurs autres effets que ceux de l'humidité ; elle marne, consolide, affaisse la surface de la terre et préserve du froid ; effets aussi sensibles dans le nord que dans le midi.

Si j'offre à l'Angleterre les provinces méridionales de France pour exemple, les Français ne peuvent point dire qu'ils n'en ont pas besoin pour leurs provinces septentrionales. En allant de Calais aux Pyrénées, je ne commençai à trouver cet usage que dans la Marche, entre la Ville-au-Brun et Bassie, après avoir traversé beaucoup plus de la moitié du royaume ; de-là il continue, presque sans interruption, jusqu'aux Pyrénées ; et tout le canton de ces montagnes depuis Perpignan, où il est en grande perfection, ainsi que dans la plus grande partie du Roussillon, presque jusqu'à Bayonne, est arrosé : mais ce qui est étrange, c'est qu'il est inconnu (au moins je n'en ai vu aucune trace) dans cette partie de la Gascogne près de Saint-Vincent, Dax, Tartas et Auch. Dans tout le nord de la France, comprenant tout ce qui est au nord de la Loire, cet usage n'est suivi nulle part ; je n'en vis que quelques traces im-

parfaites à Neufchâtel, à Bernay et à Falaise en Normandie, et à Issoire dans le Beauvoisis; mais les arrosemens sont si peu de chose, qu'ils ne sont pas dignes d'attention en faisant une revue générale du royaume. Le duc de Liancourt, toujours attentif à tout ce qui promet quelque utilité, a fait une belle expérience à Liancourt, pour introduire cette coutume dans le Clermontois, où l'on en a un si grand besoin, que plusieurs vallées considérables ne valent guère mieux que des fondrières, qui feroient d'excellentes prairies étant arrosées.

La France doit beaucoup aux grandes vues de ce patriote actif et éclairé. Je ne peux pas assurer que cette pratique soit inconnue en Picardie, en Flandre, en Artois, en Champagne, en Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté, en Bourgogne et dans le Bourbonnois; j'en ai vu quelque chose en Alsace; mais, généralement parlant, on peut dire que ces provinces ne sont pas arrosées. J'ai fait plus de trois cent trente-trois lieues dans ces pays, sans y rencontrer la moindre chose de ce genre qui fût digne d'attention; j'y vis même une mul-

titude de rivières et de ruisseaux très-propres à faire des arrosemens, dont on ne faisoit aucun usage pour cela. Ce n'est qu'à Riom, en Auvergne, où les effets de cet usage commencent à paroître. Il n'y a donc guère plus d'un tiers du royaume qui soit censé entendre cet objet important, l'un des premiers de l'économie rurale. Si les académies et les sociétés d'agriculture ont quelque égard pour le tribunal du bon sens, que doit-on penser en les voyant employer leur tems, leur attention et leur revenu sur des houes, des herses, ou à chercher le moyen de faire de la teinture avec des racines, ou du fil avec des orties, tandis que les deux tiers d'un territoire, tel que celui de la France, restent dans l'ignorance des arrosemens ?

CHAPITRE VII.

PRAIRIES.

DANS un pays dont la plus grande partie est ouverte et mal cultivée, les prairies doivent nécessairement valoir davantage que celles des pays différemment

distribués. Je ne connois guère de preuve plus certaine de l'état arriéré d'un empire que lorsque les prairies sont à un prix exorbitant, Quand les collines de craie sont couvertes, comme elles doivent l'être, de sainfoin, le prix des prés diminue de moitié. Quand les terres de labour ne fournissent ni choux, ni navets, ni pommes de terre pour la nourriture d'hiver des bestiaux, le foin est le seul article sur lequel on puisse compter. Quand on connoît peu la valeur du trèfle, les prairies doivent être trop évaluées. Ces seuls exemples montrent au premier coup-d'œil la cause et les effets. Il s'ensuit que le prix et la rente varient, non pas selon la valeur intrinsèque des prairies, mais selon le plus ou le moins de cantons de terres de labour qui se trouvent dans leur voisinage. Leur prix en France est considérable, et dans quelques endroits extrêmement haut ; ce qui ne donne pas une idée flatteuse de l'agriculture générale du royaume. Le produit du foin est dans quelques circonstances très-grand, mais il ne répond pas au prix des prés ; sans doute parce que l'on y fait paître les bestiaux quand la nourriture est rare et

chère, ce qui diminue la quantité de foin qu'ils devroient fournir.

Dans l'administration générale des prairies, le point principal est les arrosemens, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu de nous étendre. Il suffira d'observer qu'il n'y a guère plus d'un tiers des prairies du royaume qui soient ainsi gérées. Les dessèchemens, le travail de sarcler, d'applanir la surface avec un rouleau, etc. sont par-tout insuffisans, excepté dans les cantons arrosés : les dessèchemens sur-tout sont presque universellement négligés. De vastes étendues de terrein dans toutes les provinces du royaume, et dans les environs de presque toutes les principales rivières, sont en communaux ; et conséquemment infestées de droits entiérement contraires à toutes les idées d'une bonne agriculture.

Selon les notes que j'ai prises des plantes utiles les plus fréquentes dans les prairies de France jusqu'aux Pyrénées, il paroît qu'elles sont exactement les mêmes que celles que l'on trouve dans les prés de la Grande-Bretagne. Les principales sont 1, *lathyrus pratensis*, que je regarde comme

la meilleure plante pour les prairies que l'on puisse trouver dans les deux royaumes et qui mérite une attention que l'on ne lui donne guère ; 2, *achillea millefolium*, plante admirable également négligée ; 3, *trifolium pratense*, le trèfle commun, plante biennale, mais que l'on trouve en abondance dans les prés ; 4, *trifolium repens*, le trèfle blanc de Hollande, qui n'est pas estimé par quelques bons cultivateurs ; mais comme on en trouve beaucoup dans les meilleures prairies de l'Europe, cela rend une pareille notion très-douteuse ; 5, *plantago lanceo lata*, l'herbe à côtes ; 6, *medicago lupulina*, trèfle indigène dans tout le royaume ainsi qu'en Angleterre ; 7, *medicago arabica polymorpha* ; 8, *lotus corniculata* ; 9, *poterium sangui sorba*, la pimprenelle, plante excellente que l'on voit dans des situations et dans des sols tout à fait différens ; dans des terreins à moutons et dans les plus belles prairies. On peut ajouter à celles-ci une autre plante, que l'on trouve en abondance dans les prairies les plus fertiles du midi de l'Europe, et qui est indigène en Angleterre dans les pauvres terres sablon-

neuses, la *cichoreum intybus*, qui est égale, et peut-être supérieure à toutes les autres, excepté à la *lathyrus pratensis*, dont la culture est différente.

Je ne parle pas des herbes, à cause de l'extrême incertitude, et de la grande difficulté de s'en procurer des semences pures. Si le terrein qui les produit n'est pas labouré après une récolte, il s'en trouve de mauvaises comme de bonnes; mais lorsqu'on le met en labour alternativement, c'est-à-dire, selon les cours de moissons, on doit découvrir que les herbes s'améliorent et sont susceptibles de préparer la terre pour le grain, comme le trèfle, etc. On a cultivé en Angleterre l'herbe à feuilles, à cause du grand déficit des autres sortes d'herbes pour un objet particulier, la nourriture des moutons au commencement du printems. Si l'on pouvoit se procurer en tout tems, à un prix raisonnable, la *festuca pratensis*, la *poa trivialis*, la *poa pratensis*, *l'alopecurus pratensis*, et quelques autres, on devroit y faire plus d'attention.

Quand on connoît bien les plantes des meilleures prairies d'un pays, on a acquis la

la connoissance la plus importante pour en former de nouvelles ; on devroit se servir de ces plantes qui donnent assez de semences pour permettre au marchand de semences d'en faire commerce, et jamais de ces semences mêlées au hasard, usage qui est aboli en Angleterre ; mais de pareilles questions sont neuves pour la France.

CHAPITRE VIII.

LUZERNE.

PICARDIE. — *Boulogne.* — Elle dure de douze à seize ans, trois coupes ; elle est fort belle et bien épaisse ; seize livres de semence par mesure, environ un acre anglais ; cinq chevaux nourris pendant cinq mois.

Breteuil.—On l'estime plus que le grain, trois coupes ; elle a dans des endroits quatre pieds de haut ; elle dure dix ans ; la première coupe est pour les chevaux, le reste pour les vaches.

ISLE DE FRANCE. — *Arpajon.* — Il y en a beaucoup, trois coupes.

ROUSSILLON. — *Bellegarde.* — Les arrosemens abrègent sa durée ; on l'arrose tous les huit jours, quand il n'y a pas de pluie.

Perpignan. — Il y a de la luzerne arrosée dans toutes les terres.

Pia. — Elle donne ici les plus riches récoltes, et est la culture la plus lucrative ; on la sème abondamment dans deux espèces de terres, dans les pauvres sols pierreux arrosés, et dans le sol profond, friable et gras de la vallée, entre Pia et les montagnes calcaires du nord, qui ne sont pas arrosées ; dans tous les cas elle est semée sans bled. On la coupe pour la première fois vers la fin d'avril ; et, quand on l'arrose, tous les quarante jours après, jusqu'au nombre de cinq coupes ; quand il n'y a pas d'arrosemens, elle se coupe trois fois et donne trois produits pleins, et un médiocre pour la quatrième coupe. Quand elle est arrosée elle ne dure pas plus de sept à huit ans, mais dans les terres non-arrosées elle dure vingt et même trente ans ; son foin est préféré à tous les autres ; il vaut six louis le minatre et se coupe quatre fois (cinq louis et demi par acre

anglais). Je me promenai dans plusieurs champs, et trouvai les moissons extrêmement propres et abondantes, ayant une autre apparence et rapportant un bien autre produit que celles d'Angleterre, mais il est d'un tiers moindre que celui de Barcelone. De Perpignan à Villefranche, on fait trois récoltes de bled après la luzerne.

Languedoc. — *Sijean.* — Elle donne deux récoltes en tems sec, et quatre en tems humide ; elle dure dix ans.

Caussan. — Elle est ici fort belle, sous les mûriers ; de trente-six sestérées on retire cent septiers de semences ; on ensemence une sestérée avec cent livres pesant de bled ; le prix étoit l'année dernière de 50 livres le septier. Les vallées mises en luzerne se louent quelquefois de 40 à 72 livres la sestérée. Les terres de labour ne se louent que 15 livres.

Pézenas. — Il y a de la luzerne par tout ; elle dure dix à douze ans, est bonne pour tous les bestiaux, excepté pour les moutons qu'elle rend trop gras.

Pignan. — On en sème 15 livres pesant par sestérée ; toujours seule ; elle se coupe

cinq fois l'année, et dure quinze ans, rapportant 1200 livres pesant de foin sec à chaque coupe ; et la semence d'une sestérée a rapporté cent livres ; le prix actuel de la semence est de 45 livres le quintal, et celui du fourrage 40 sous : quand elle est remplie de mauvaises herbes, on la nettoie en la labourant, dans l'hiver, avec un soc étroit et pointu, choisissant pour cela un tems de gelée, qui fait mourir les mauvaises herbes, sans injurier la luzerne; usage admirable, et probablement l'origine de la manière de herser de Rocque, si elle est connue en Provence, sa patrie. Quand elle est à bout, ils ont aussi une méthode excellente : quelque bonifiées que soient les terres, ils ne se hasardent pas d'y semer du bled, mais seulement de l'orge et de l'avoine pour faire du fourrage; ils n'y sèment du bled que deux ans après ; comme il pousse beaucoup de luzerne des anciennes racines, cela feroit grand tort au grain, et ne sert, au contraire, qu'à augmenter la valeur d'une récolte de fourrage ; en le fauchant de bonne heure, ils tuent aussi nombre de mauvaises herbes : après ces deux

récoltes, ils sèment du bled, qui est en général fort beau.

Lunel.—Beaucoup de luzerne, mais elle n'est pas belle, car le sol est médiocre.

Carcassonne. —On la coupe quatre ou six fois, selon la quantité de pluie; elle dure dix à quatorze ans.

GASCOGNE. — *Saint-Vincent.* — Elle se coupe trois fois dans les bonnes années; dans les mauvaises, deux. Il s'y trouve beaucoup de chiendent.

Fleurance.—On en sème quelques pièces pour servir aux chevaux.

Estafort. —On la coupe quatre fois pour les chevaux; c'est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner.

Landron. —J'y vis un petit champ de luzerne, et n'en vis point d'autre dans la belle vallée de la Garonne.

POITOU. — *Poitiers.* — Elle dure quinze ans; on en fait usage au lieu de foin, ce qui est meilleur que le sainfoin.

TOURAINE. — *Chanteloup.* — Les vaches du duc de Choiseul sont dans l'étable toute l'année; en été, on les nourrit de luzerne, ce qui donne à la crême et au beurre le goût le plus exquis.

PROVINCES DIVERSES. — *Blois.* — Quelques pièces sur un terrein sablonneux fort sec ; elle dure cinq ans, se coupe trois fois l'an, et le produit est de plus de valeur que celui du grain.

Orléans. — Elle dure huit ou neuf ans ; on la coupe trois fois.

Pithiviers. — Elle dure douze ou quinze ans.

Melun. — Il y en a beaucoup ici ; elle dure dix ans ; on la coupe trois fois, et le produit est plus avantageux que celui du bled.

Lieursaint. — On la coupe trois fois ; la première coupe donne 400 bottes, la seconde 200 et la troisième 100. Le prix du 100 est de 20 livres, ou 140 livres par arpent. Leurs plus belles moissons de grains sont celles qui lui succèdent.

Jusqu'à Montgeron. — La luzerne est ce qu'il y a de plus beau dans leur agriculture. On sème vingt-deux livres de semences par arpent, avec de l'avoine. Elle dure douze ans. Le prix actuel est de 20 livres les cent bottes. Après la luzerne on sème de l'avoine, ensuite du bled, et on recueille les plus belles moissons possibles.

Liancourt. — Elle est ici cultivée en

grandes quantités. On met 30 livres de semences par arpent, à environ 20 ou 24 sous la livre. M. Prévôt, cultivateur très intelligent dans la vallée de Cat-noir, a remarqué une grande différence entre la semence de Provence, etc. que l'on vend communément dans le nord de la France et celle de son canton. Les premières ne réussissent ordinairement pas si bien que les leurs, ce qu'il attribue à la grande différence de climat : leurs semences ne manquent jamais. La coutume générale est de la semer avec de l'avoine. Elle dure, lorsqu'elle est passablement bien gérée, dix à douze ans ; mais sur un sol riche et profond, qui a un fond sec, elle a quelquefois été jusqu'à vingt. Pour détruire les mauvaises herbes qui y croissent, ils la hersent partiellement avec des herses de fer, et la fument de fumier pourri. On la coupe toujours trois fois par an, et quelquefois quatre ; mais cela est rare : un bon arpent se loue 150 liv. par an, ce qui est plus qu'aucune autre production du pays. La plus belle peut rendre 1600 bottes, de douze livres pesant chacune, ou 19,200 livres pesant ; ce qui fait plus de sept tonnes par acre anglais. On peut en général

compter les moissons à 500 bottes par mine, en deux coupes, ou à 1000 par arpent, ce qui fait 12,000 liv. pesant, ou plus de cinq tonnes par acre anglais. Elle ne vaut pas tant que le bon foin ordinaire, et elle n'est pas non plus si bonne pour les chevaux. On ne la paie actuellement que 20 livres les cent bottes : on conserve de la semence à la troisième récolte, et on regarde 200 liv. pesant par arpent comme une bonne moisson. Lorsqu'on en prend la semence, cela ne la détruit pas sur les bonnes terres; mais elle en souffre sur les mauvaises. Un des grands objets que l'on doit avoir en vue dans la culture de la luzerne, c'est qu'elle améliore considérablement la terre : quand on met en labour une terre à luzerne, on n'ose pas y mettre de bled; car il seroit si abondant et si beau qu'il viendroit tout en paille. On fait successivement deux, trois, quatre, et même cinq récoltes d'avoine, qui sont prodigieuses; et quand l'avoine commence à décliner, on y sème du bled, qui vient fort beau.

Marenne. — Elle dure douze à quinze ans; on la coupe trois fois : quand on la laboure, on fait d'abord deux récoltes d'a-

voine, après quoi on y met du bled, qui est sûr d'être excellent.

Pontoise.—Près de la ville, la moitié des terres est en luzerne.

Brasseuse. — Les terres sont ordinairement ensemencées d'avoine après du bled, et quelquefois après avoir labouré une seule fois ; cependant telle est la bonté du sol, un beau lut sablonneux et friable, que la luzerne y réussit passablement bien, et seroit fort bonne si l'agriculture étoit mieux entendue ; elle est néanmoins d'un grand avantage ; elle dure dix ou douze ans, et même plus long-tems quand on en prend soin. On la coupe trois fois l'an. Elle rend aux deux premières coupes 300 ou 400 bottes par arpent, bonnes pour les chevaux, et la troisième est pour les vaches. Madame la vicomtesse de Pons, sœur de la duchesse de Liancourt, a peut-être plus de luzerne qu'aucune autre personne de l'Europe. Elle en a deux cent cinquante arpens, dont quatre-vingts ont été fauchés cette année. J'en vis le foin, et je n'en ai jamais trouvé de meilleur ; cependant on le met en bottes en sortant du champ, selon la méthode générale de toute la France.

Elle me dit qu'il n'y avoit pas de nourriture pour les vaches, plus propre à leur faire donner de beau beurre ; j'en goûtai, et je crois qu'il étoit impossible d'en trouver de meilleur.

Dammartin.—Il y en a beaucoup ; elle dure neuf ans ; on la coupe trois fois, à moins qu'on n'en veuille garder la semence, et alors on ne la coupe que deux fois. La première coupe rend quatre ou cinq cents bottes, et la seconde la moitié. L'archevêque d'Aix, qui a une abbaye dans le voisinage, a pris beaucoup de peine pour en propager la culture, et en a fait semer, par ses persuasions, huit cents arpens.

Soissons. —Elle dure huit ou neuf ans ; on la coupe trois fois ; elle donne à la première coupe trois cents bottes de douze livres pesant ; à la seconde, deux cent cinquante ; et à la troisième, cent, par arpent de quatre-vingt-seize perches de vingt-deux pieds, 46,464 pieds.

Artois. — *Recousse.* — Il y en a qui est excellente ; on la coupe trois fois ; elle dure douze à quinze ans.

Normandie. — *Coutances.* — Dans la route de Granville, on en trouve plusieurs

pièces, la première que j'aie vue en Normandie, et ces pièces deviennent ensuite très-considérables à mesure que l'on avance dans le pays ; elle dure vingt ans, et est constamment coupée trois fois.

Isle de France. — *La Roche-Guyon.* — Il y en a beaucoup ; la duchesse d'Enville en a cinquante arpens, et un fermier du voisinage quarante-sept ; j'en vis quelques bonnes pièces en allant à Magny ; on la coupe trois fois, mais elle ne dure que six ans ; on la sème avec de l'avoine ; quand on la laboure, on y recueille successivement trois récoltes de grain : dans les champs ouverts, tout le monde a droit d'y faire paître ses bestiaux au premier novembre.

Brie Française. — *Nangis.* — Il faut vingt livres de semences par arpent de Paris, à douze et à vingt sous la livre (c'est vingt-six livres pesant par acre anglais) ; on la sème avec l'orge ou l'avoine qui suit le bled ; elle dure six ans ; quand on y met des engrais, huit ; un bon arpent donne trois cents bottes la première coupe, deux cents la seconde, cent la troisième, de dix livres pesant chacune ; on la sème quelquefois seule, en août, sur une jachère bien net-

toyée, et elle est alors fort supérieure ; le foin qu'on en retire vaut de vingt à trente livres les cent bottes ; quand on la loue, c'est à quarante livres l'arpent, ou deux livres deux sous sterlings par acre ; quand on la laboure, on fait deux récoltes d'avoine, et ensuite une de bled, qui sont toutes bonnes.

Brie Champenoise. — *Meaux.* — Quand l'avoine a deux feuilles, on en met dans la semence de la luzerne vingt livres par arpent de cent perches de vingt-deux pieds (dix-sept livres par acre) ; le prix de la semence est de quatre à dix sous la livre, ordinairement six sous ; la première année, elle ne rend, à la première coupe, que cent bottes par arpent, après cela [illegible] cents, et même cinq cents de douze à seize livres pesant chacune ; la seconde coupe donne deux cents bottes, et [illegible] troisième cent ; l'herbe de la première coupe se donne aux chevaux, [illegible]le de la seconde aux moutons, et de la troisième aux vaches : on ne la fume jamais ; mais le sol est un riche lut, très-profond, que l'on peut garder comme un des plus beaux sols du monde ; le chiendent est son plus grand ennemi ; on ne

s'en sert jamais pour litière, mais toujours en place de foin ; pour la faucher, la faire, la mettre en tas et la voiturer, on paie 10 livres l'arpent ; tout se met en bottes dans les champs. On coupe actuellement (le 3 juillet) la première récolte, mais on en a déjà coupé dans plusieurs endroits ; ils sont convaincus que rien n'est si bon pour améliorer la terre ; toute la bonne avoine que M. Gilbert m'a fait voir à Neufmoûtier, avoit été semée après de la luzerne ; toute la différence qu'il y avoit entre ces récoltes et celles qui viennent après le bled, étoit que les unes étoient jaunes et les autres vertes.

Dauphiné. — *Loriol.* — On prépare la terre avec la bèche pour la recevoir, ce qui coûte 12 livres la septérée ; ensuite on la fume bien ; elle dure cinq ans ; après cela, quand on veut la conserver, on la laboure avec une petite charrue, appellée *binet*, pour détruire les mauvaises herbes, et elle dure deux ans de plus. Quand on la détruit, on fait cinq récoltes successives de bled. J'exprimai mon étonnement de cette détestable gestion ; et M. Faujas de

Saint-Fond m'assura de la vérité du fait. Quand il croît de l'avoine sauvage la troisième année, on y sème de l'avoine ou du seigle au lieu de bled.

Comtat Venaissin. — *Avignon.* — Il y en a beaucoup ; elle est ordinairement semée en mars, cinq livres de semences par eymena de 21,600 pieds (ce qui fait dix livres par acre anglais) ; on la coupe quatre, cinq, et même six fois ; elle dure sept à huit ans quand on l'arrose souvent, dix à douze quand on l'arrose moins ; ensuite on la laboure, et la terre est tellement bonifiée qu'on fait cinq, six, sept, et même huit récoltes successives de bled ; mais quelque mauvaise que soit cette gestion, elle ne doit cependant pas être comparée à une gestion semblable chez nous, car les arrosemens font des miracles ; et la moisson de bled se recueille de si bonne heure qu'elle leur donne le tems de semer ensuite ce qu'il leur plaît. Les terres légères et bonnes sont celles qui conviennent le mieux à la luzerne ; elle rapporte dans de pareilles terres, vingt-cinq quintaux chaque coupe (trois tonnes trois cents par acre) ;

mais pour cela, il faut qu'elles soient bien fumées et arrosées, ce qui doit se faire dans l'hiver, lorsque les gelées sont passées : quand les terres ne sont pas fumées, elles ne donnent que quinze quintaux ; prix, 40 à 50 sous le quintal, ce qui est 10 sous moins que le foin. On croit que la luzerne sèche ne vaut rien pour les chevaux, parce qu'elle les remplit trop, mais qu'elle est excellente pour tous les autres animaux ; j'en ai vu à Avignon, qui étoit d'un si beau verd, que je la tâtai pour m'assurer qu'elle étoit sèche et non pas nouvellement coupée, comme mes yeux me l'annonçoient ; elle est quelquefois louée, et alors elle se paie de 20 à 60 livres l'eymena (4 livres 12 sous 9 deniers sterlings par acre) ; à cinq coupes, cela fait en argent, par acre, 21 livres 13 sous 2 deniers sterlings.

Provence. — *Hières.* — J'en examinai un champ apprêté par M. Bataille ; il contenoit un acre et demi anglais, et il y fit la dépense suivante : —pour bêcher la première fois, 96 livres ; — pour brûler les racines, les mauvaises herbes, etc. 96 livres ; — pour fumer, 120 livres ; — pour bêcher

la seconde fois, 96 livres ; — semence, 60 livres ; — total, 468 livres. Il étoit parfaitement uni et bien béché, à un pied de profondeur, nettoyé de toutes sortes de racines et d'herbes, et étoit mis en couches prêtes à être arrosées ; on le sème actuellement (septembre) : l'année prochaine il la coupera quatre fois, ensuite cinq, et peut-être six ; la luzerne durera quinze ans et probablement vingt. Il pourroit le louer 400 liv. par an, et son produit brut est de la valeur de 500 liv. ; quand on la labourera, le champ donnera de grandes récoltes de bled.

OBSERVATIONS.

La culture de la luzerne est un des principaux articles de l'agriculture de France. C'est des Français que nous avons appris à la cultiver ; cependant elle est mal gérée en Angleterre, et l'a toujours été dans tous les tems ; mais en France, même dans des climats semblables au nôtre, c'est presque par-tout un objet très-lucratif ; il seroit donc bien malheureux que nous ne trouvassions rien dans la pratique des Français digne de notre attention et de notre

notre imitation. La principale circonstance qui mérite notre attention, c'est l'usage invariable de la semer en plein champ. La luzerne, en Espagne, qui est d'une richesse dont nous n'avons pas d'idée, et celle que j'ai vue en Italie, sont semées de la même manière : un usage contraire, savoir, celui de semer par sillons, prévaut généralement en Angleterre ; on assure qu'à cause de l'humidité de notre climat, il est nécessaire de houer pour la nettoyer des mauvaises herbes ; et que s'il est nécessaire de houer, il faut aussi semer par sillons ; mais on ne trouve point cette nécessité dans le nord de la France, dont le climat est presque semblable au nôtre. Au bout de quelques années, ces herbes finissent par détruire la luzerne en France comm ici ; mais quand cela arrive, les Français jugent qu'il est plus avantageux de la labourer que de la faire durer plus long-tems, en perpétuant les dépenses et l e soins.

Un provençal, nommé Rocque, introduisit en Angleterre, il y a vingt ans, cette coutume de semer la luzerne en plein champ ; j'ai vu ses récoltes, qui étoient

fort belles, et égales à celles du nord de France. M. Arbuthnot de Mitcham avoit aussi adopté cette méthode en grand, et avec beaucoup de succès; d'autres particuliers, dont on peut trouver les expériences dans les registres de mes voyages ruraux en Angleterre, ont également réussi : la méthode n'a cependant pas été généralement suivie, et le peu de luzerne que l'on trouve en Angleterre est principalement en sillons. Il est digne de nos recherches de savoir si ce n'est pas là la raison pour laquelle sa culture en grand n'a pas fait de progrès chez nous.

Il paroît plus praticable et plus aisé de houer les moissons qu'on ne recueille qu'une fois l'an, et qu'il n'est pas nécessaire de faucher près de terre, que des prairies que l'on coupe trois fois par an, et qu'il est absolument nécessaire de couper de près. Les remarques précédentes semblent prouver que cette culture n'exige pas l'usage des sillons; celui de semer en plein champ, réussit à merveille dans toutes les parties de la France, en raison de la bonté du sol ou de sa gestion, ainsi que toute autre moisson.

Je ne veux point faire de cette publication un ouvrage didactique, ou j'offrirois des idées qui pourroient être avantageuses à sa culture en Angleterre; je m'imagine qu'on pourroit la semer après des navets ou des choux. Si le champ étoit mal-propre pendant deux années de suite, j'entretiendrois la luzerne en y semant en même tems de l'orge ou de l'avoine, les trois quarts de la quantité ordinaire, supposé deux boisseaux par acre anglais. Si les mauvaises herbes paroissoient la troisième année, je dépenserois dix schelings par acre pour les faire sarcler et les extirper, et après je l'abandonnerois à elle-même. Les explications seroient sans fin; le cultivateur-pratique, et sans préjugés, entend à demi-mot: je ne marnerois qu'au bout de deux ans. — J'ai dans les notes précédentes fait mention de sa singulière efficacité pour améliorer les terres. Les relations sont telles qu'elles surprendront quelques personnes; mais quand l'agriculture n'est pas bien entendue, il faut prendre des précautions en évaluant des effets aussi remarquables; on peut, sans craindre de se tromper,

admettre qu'une des principales raisons pour ce mérite, qui paroît exagéré, c'est qu'en France les terres sont ordinairement mises en jachères avant d'y semer du bled. Si les Français savoient que la culture du trèfle est également bonne pour préparer la terre, il n'y auroit rien de si merveilleux dans la luzerne. Les informations, que j'ai prises à Pignan, indiquent à cet égard une conduite excellente; après avoir labouré la luzerne, on y met immédiatement d'autre fourrage; par exemple, de l'ivraie d'hiver, c'est une coutume digne d'être recommandée.

CHAPITRE IX.

SAINFOIN.

Les bornes que j'ai prescrites à cet ouvrage ne me permettent pas d'insérer ici mes remarques sur cette plante. Un homme qui les liroit négligemment, les prendroit peut-être pour un registre de quelque plante inconnue en Angleterre, car il n'est guère croyable que le sainfoin puisse être

géré comme il l'est actuellement en France. Chez nous, il dure généralement douze à quinze ans ; en France, trois, quatre, cinq, quelquefois six ans. J'en examinai beaucoup dans différentes parties du royaume, et quoiqu'il ne fût pas égal au nôtre, je ne vis cependant pas la nécessité de le labourer sitôt. J'attribuai cette circonstance extraordinaire à la briéveté des baux, à la mauvaise gestion des fermes, et à l'ignorance presque universelle de l'importance des bestiaux. Les baux sont en général de neuf ans ; et il est rare qu'on trouve un cultivateur fixé dans une ferme ; dans de pareilles circonstances, on peut naturellement supposer, qu'une plante qui dure plus long-tems que le bail, et qui est connue pour avoir la qualité de préparer la terre pour le bled, ne doit pas être cultivée du tout, parce que celui qui sème n'a pas la certitude de recueillir la moisson.

La conséquence paroît assez juste ; mais il s'élève en même tems une objection qui offre quelque difficulté. Je trouvai exactement la même manière de cultiver, et la même conviction de sa nécessité, chez des gens qui faisoient valoir eux-

mêmes leurs terres, que chez les fermiers, dont ils étoient environnés. Par rapport à ceux qui font cultiver leurs terres par des métayers, pour la moitié ou le tiers du produit, cette objection peut être de quelque poids, mais elle n'en a guère pour ceux qui agissent différemment. Il sera démontré en tems et lieu, qu'il est impossible de faire aucune amélioration, ou d'introduire aucune nouvelle pratique dans ces espèces de fermes, sans courir trop de hasards, et sans une grande injustice. Mais quand un propriétaire tient lui-même ses terres, sans l'intervention d'un métayer, il ne peut avoir aucune raison de cette nature, pour agir d'une manière absurde. Donc, ou c'est l'usage qui influence et fait imiter sans recherches et sans expériences, ou cette conduite est occasionnée par d'autres raisons. Lorsque le grain est l'objet principal d'un fermier, et que, par ignorance de son état, il s'imagine qu'il n'y a rien de mieux que d'en semer la plus grande quantité possible, sans égard pour toute autre circonstance, on peut supposer qu'il s'empresse de labourer le sainfoin avant le tems; qu'il brûle du desir

de se procurer ces trois ou quatre récoltes de bled, que les usages barbares de son pays lui permettent d'attendre.

Guidé par des principes semblables, un fermier qui ne donne aucune attention aux bestiaux, et qui ignore l'art de leur faire produire du grain par un bon arrangement de ses champs, ne sentira aucun remords en mettant la charrue dans un champ de sainfoin, au moment où il est dans toute sa perfection. Ces remarques sont principalement applicables aux récoltes qui paroissent bonnes, et qui promettent de durer plus long-tems que le fermier ne le juge à propos; mais pour celles qui paroissent usées ou étouffées d'herbes et de racines, il est nécessaire de faire une autre observation. Ils n'ont en France aucune idée de nettoyer parfaitement la terre *avant* d'y semer du *fourrage:* toute l'attention qu'ils donnent à cet objet, se porte sur les jachères préparatoires au bled. Le sainfoin se sème ordinairement après une seconde ou troisième récolte de grain, et dans quelques endroits, les fermiers ne pensent pas à cette plante, jusqu'à ce que leurs terres soient tellement

remplies de mauvaises herbes et si épuisées, qu'elles ne puissent plus produire de bled. Dans de pareils cas, je ne suis pas tant surpris que le sainfoin ne dure que quatre ou cinq ans, qu'il croisse du tout, ou que l'on en trouve assez sur la terre pour distinguer la nature de la moisson.

Il n'est pas fort important d'examiner les différentes circonstances qui peuvent occasionner une gestion telle que celle que je viens de décrire. Il suffit de remarquer qu'il peut à peine se trouver, dans toute l'étendue de l'agriculture, une preuve plus convaincante que cet art est encore dans son enfance dans le royaume de France. S'empresser de labourer du sainfoin sur de pauvres sols de craie pierreux, et peu propres au grain, avant qu'il soit épuisé, ou le négliger de manière à abréger sa durée des deux tiers, est une conduite qui ne sauroit être trop sévérement blâmée.

On me soutint fréquemment qu'aucune autre gestion ne le feroit durer plus long-tems en France. Réfuter de pareilles assertions, en démontrant leur absurdité, demanderoit plus de tems et de place que la question n'en mérite. Les Français ne sont

pas maintenant en état de comprendre combien toutes les espèces d'herbages dépendent d'un cours judicieux de moissons; ils ne comprennent pas non plus que de pareilles plantes dépendent autant des navets (ou de quelqu'autre plante qui remplisse le même but), que de tous les préparatifs qu'ils peuvent faire d'ailleurs. Les jachères, dans un pays où l'agriculture est mal entendue, sont toujours ensemencées de grain; mais quand on y met une espèce de plante qui n'est pas moissonnée assez tôt pour semer du bled ou du seigle, et conséquemment qu'il faut y mettre de l'orge ou de l'avoine, la terre se trouve en bon état, *pourvu que le fermier renonce à une seconde récolte.* Cette observation ne peut pas s'appliquer à ceux qui sèment ces plantes avec le seigle sur une jachère; leur agriculture ordinaire leur offre la même occasion, s'ils renoncent à la seconde et à la troisième moisson de grains.

Dans quelques provinces, particuliérement dans le Bourbonnois et dans le Nivernois, sur du gravier sèc, et qui a quelquefois un fond dur, le cours des moissons est comme il suit: 1, jachères; 2, sei-

gle ; et le pays n'est pas ouvert. Je crois qu'on pourroit facilement introduire dans ces pays différentes espèces d'herbes, particulièrement le sainfoin, parce que les fermiers auroient une récolte au lieu d'une jachère ; mais tel est l'état affreux de l'agriculture de France, qu'on n'y cultive aucune espèce d'herbe. Dans différentes conversations que j'ai eues en France sur le sujet des plantes, sujet favori dans ce royaume, je leur ai toujours dit de commencer par des navets, et ils ne pouvoient comprendre quelle connexion il y avoit entre cette plante et les grains. C'est cependant un fait, que cette méthode de cultiver n'est nulle part adoptée, sans donner une récolte qui fournit une nourriture verte aux bestiaux pour l'hiver, telle que des navets, des choux, des raves, des pommes de terre, etc. etc. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce sujet; dans le chapitre des cours des moissons, il est démontré que la culture des herbes, sans celle des récoltes vertes d'hiver, n'est qu'un pauvre systême, et à peine digne d'attention.

Il paroît par mes remarques que le sainfoin n'est nulle part bien géré, ou

qu'il n'est pas ce qu'il pourroit être, mais qu'il est cultivé dans une grande étendue de pays : il y a cependant des provinces, telles que la Bretagne et plusieurs autres où je n'en ai pas vu. Il n'y a rien de si remarquable que la qualité d'améliorer les terres, et de les préparer pour le grain, qui lui est attribuée dans toutes les parties de ce royaume. — Par-tout où on en fait la comparaison, le bled est meilleur après le sainfoin que dans une jachère, et cependant on le sème sans avoir l'attention de bien nettoyer la terre. Cela est sûrement digne de remarque, et sert à prouver combien la préparation dispendieuse des terres par le moyen des jachères est futile; et une leçon de la plus grande importance, non-seulement pour les Français, mais même pour les Anglais et tous les autres peuples, c'est d'apprendre qu'une *couche* d'herbe, prépare beaucoup mieux la terre pour le grain qu'une jachère; et plus encore, qu'il n'y a aucune amélioration si sûre ou à si bon compte que celle produite en cessant le labourage d'une terre pour y semer de l'herbe. Ces conclusions dérivent d'un concours uni-

forme de faits, que l'on peut observer dans tout le royaume. La gestion générale de ces récoltes en France, est à la vérité trop mauvaise pour que les Anglais puissent en tirer quelques lumières ; mais il n'existe aucun pays dont on ne puisse apprendre quelque chose, ni aucun peuple dont les règles et l'expérience, combinées avec ce que nous savons déjà, ne puissent faire une addition très-précieuse à la masse générale de nos connoissances. Il me seroit facile et même agréable de m'étendre sur de pareils sujets ; — mais je ne disserte pas, j'offre seulement le résultat de mes voyages.

CHAPITRE X.

VIGNES.

LE nombre de notes que j'ai prises dans toutes les provinces du royaume, relativement à la culture des vignobles, n'est pas peu considérable ; mais la difficulté de réduire l'immense variété des mesures françaises à un étalon commun, jointe à l'incertitude des renseignemens, rend

une pareille recherche plus embarrassante qu'il n'est possible de se l'imaginer. Mon objet étoit de m'assurer de la valeur que ce genre de culture donne aux terres ; du montant de son produit annuel , et des bénéfices qui en résultent ; recherches qui ne sont pas au-dessous de l'attention des politiques , puisque les principaux intérêts d'un pays dépendent , en quelque sorte , de l'exacte connoissance de tous ces sujets. Or , il n'y a presque aucun produit plus variable que celui du vin. Les terres de labour et les prairies ont leurs bonnes et leurs mauvaises années , mais elles rapportent toujours quelque chose , — et la différence de leur produit est rarement considérable. Il n'en est pas ainsi des vignes, la différence en est énorme : il y a des années où elles ne rapportent rien , et d'autres où il y a un manque de tonneaux pour contenir le produit immodéré de la vendange. Tantôt le prix est extrêmement haut , tantôt il est si bas qu'il menace de réduire à la misère tous les vignerons. Au milieu d'une variation si grande , les idées même des propriétaires , qui vivent de la culture des vignes , ne sont pas souvent

correctes sur le taux moyen d'aucune circonstance. Il n'est pas non plus facile de persuader à des particuliers d'examiner plutôt le taux moyen d'un canton que celui de leurs propres champs. Dans plusieurs cas, il est plus satisfaisant de ne s'en rapporter qu'à son expérience, quand elle paroît passablement exacte, que de chercher des instructions si souvent vagues, quand elles viennent de la part de personnes qui ne sont pas immédiatement employées aux objets dont ils parlent. J'ai si souvent éprouvé de pareilles difficultés, et sous tant de formes différentes, que le lecteur pourroit à peine s'imaginer le travail qu'il m'a coûté pour m'approcher de l'exactitude, chose que j'ai cependant été quelquefois assez heureux pour obtenir.

Mais, après toutes les recherches que j'ai faites, avec beaucoup d'attention et d'assiduité, je n'ai pas la présomption de donner ici ces extraits de mes notes comme des informations sur lesquelles on puisse *entiérement* compter : je suis certain qu'il est impossible de s'en procurer de semblables, sans une application, un tems ou un travail qui ne sont pas à la disposition

de bien des voyageurs. Content donc de la probabilité d'être exempt d'erreurs grossières, et de l'espoir de donner quelques instructions sur ce sujet, que l'on ne trouve dans aucun autre livre, je me hasarde d'offrir l'extrait suivant au public, quoiqu'il soit un résultat, fort au-dessous des peines que je me suis données, de la variété, et du succès attendu de mes recherches. Il faut en même tems que je prévienne le lecteur, qu'il ne doit pas faire le contraste des circonstances d'une ville avec celles d'une autre, dans la croyance qu'une différence considérable soit une preuve d'erreur dans le calcul. Le prix d'un arpent n'a quelquefois aucune proportion avec son produit, et dans d'autres occasions le bénéfice paroît étranger à l'un ou à l'autre ; — cela dépend des demandes, de la concurrence, de la division des propriétés, du plus ou moins de dépense, et d'une infinité d'autres circonstances, qui feroient de ce chapitre un volume, si je voulois entrer dans le détail de chaque article ; je n'en fais ici mention que pour mettre le lecteur en garde contre des conséquences qu'il ne doit tirer qu'avec précaution.

Les villes marquées dans le tableau suivant, sont les lieux où je me suis procuré des instructions. — Il n'y en a aucune d'insérée où je n'aie fait des recherches, parce que j'ai été dans tous les endroits ici mentionnés. La rente des vignes n'est marquée que dans très-peu d'endroits; car il est rare qu'elles soient en d'autres mains qu'en celles du propriétaire; même là où la rente est spécifiée, il n'y en a pas un acre sur cent de loué. Le prix du produit est par-tout celui du même automne que la vendange; ceux qui peuvent garder leur vin, ont de plus grands bénéfices; mais comme c'est une espèce de marchandise autant au pouvoir d'un négociant que d'un planteur, elle ne doit pas servir de guide dans des calculs comme ceux-ci (1).

---

(1) J'ai laissé subsister cette introduction à mes notes, quoique je ne les aie pas insérées; car il seroit ridicule de vouloir cacher le nombre d'endroits où j'ai abrégé cet ouvrage en retranchant la multitude de notes que j'ai prises dans tous les pays à vin de la France; je ne puis en insérer qu'une, à cause de la briéveté à laquelle je me suis astreint; elle servira d'échantillon des instructions que je me suis procurées. Je passe ensuite à quelques observations générales sur la culture des vignes.

A Epernay, etc. en Champagne, les deux tiers du pays des environs, près d'Ay, Cumières, Piéry, Disy, Haut-Villers, etc. sont en vignobles ; et c'est là où l'on fait les célèbres vins de Champagne. Le canton qui produit le vin blanc fin, ne contient que cinq lieues de longueur ; et il y a un autre espace de trois ou quatre lieues de plus pour Avize, Ongé, Lumené, Grammont, etc. où l'on fait le vin blanc avec du raisin blanc seulement. A Ay, Piéry et Epernay, tout le vin blanc est fait de raisin noir. La montagne de Rheims, Bouzé, Verzy, Verzné, Tise, Héry et Cumières, sont célèbres pour le bon vin rouge de la Marne. A Héry on fait aussi la première qualité de vin blanc. Avec le raisin noir on fait du vin rouge ou du vin blanc ; mais avec le blanc on ne fait que du vin blanc. Le prix de la terre est très-haut ; à Piéry, 2000 livres ; à Ay, de 3 à 6000 livres ; à Haut-Villers, 4000 livres. Les plus mauvaises du pays se vendent 800 livres l'acre. Le produit, comme on doit le supposer, varie beaucoup. A Ay, il est de deux à six pièces ; produit moyen, quatre. A Reuil et à Vanteuil, il va à vingt pièces. A Haut-Vil-

lers, couvent de Bénédictins, près d'Epernay, il y en a quatre-vingts arpens, qui rapportent de deux à quatre pièces par arpent. Le prix varie également; à Ay, le taux moyen est deux pièces à 200 liv.; une à 150, et une à 50 liv. —Selon une autre relation, de 2 à 800 liv. la queue de deux pièces. Prix moyen, 400 liv. la queue. — A Reuil et à Vanteuil, il est de 60 à 100 liv. Les vins de Haut-Villers valent de 7 à 900 liv. la queue. Le vin rouge vaut de 150 à 300 liv.

État estimatif d'un vignoble considérable, qui m'a été donné à Epernay.

Pour un arpent.	—Intérêt de l'achat, 3000 l.	150 l.
	Travail, ...	55
	Provins, ...	24
	Pour lier, ...	8
	Echalas, ...	30
	Engrais, un quinzième de fumier sur 14 de terre, ...	20
	Vendange, 12 liv. par pièce, .	48
	Tonneaux, ...	15
	Taille, vingtième et capitation,	9
	Aides, 15 liv. par queue, . . .	30
	Caves, presses, réservoirs, cuves, etc. et bâtimens pour les contenir, 8000 l. pour 20 arp. ou 400 l. par arp. intérêt. . .	20
		409

Produit.

D'un arpent —	deux pièces à 200 liv.	400 l.
	Une ditto, ...	150
	Une ditto, ...	50
		600
	Dépenses, ...	409
	Bénéfice, ...	191

Ce qui, avec l'intérêt de l'achat ci-dessus marqué, fait dix pour cent pour 3000 liv. de terre, et 400 livres de bâtimens, le taux général, supputation admise dans le pays. Il faut soixante femmes pour cueillir le raisin pour quatre pièces, à cause de l'attention qu'il est nécessaire de donner au choix des grappes, circonstance dont dépend beaucoup le bouquet du vin, ainsi que de la singularité du sol et du climat; le sol est tout calcaire, il en est même blanc à force de craie. Le superbe penchant d'une colline de craie, qui s'alonge vers le midi, entre Disy et Ay, est entiérement couvert de vignes depuis le haut jusqu'en bas, et est le plus célèbre vignoble de la province. C'est véritablement plutôt de la marne que de la craie; dans quelques endroits elle est blanche; dans d'autres, beaucoup plus brune;

elle pourroit s'appeller un lut calcaire sur un fond de craie. Cette marne est, dans quelques endroits, fort profonde, et dans d'autres sur la surface seulement. On me fit voir des terres qui valoient 600 livres l'arpent, et d'autres qui alloient à 3000 liv.; mais la différence du sol n'étoit pas sensible; et je ne crois pas non plus que cette différence provienne du sol : aucun n'approchoit de la craie pure. Il est impossible de découvrir, dans l'état actuel des connoissances et des instructions, de quoi dépend la qualité extraordinaire du vin. Les gens du pays assurent que souvent, dans une pièce qui n'a pas plus de trois arpens, dans laquelle le sol est, selon toutes les apparences, parfaitement semblable, il n'y a que l'arpent du milieu qui donne de bon vin, —les deux autres n'en produisent que de moindre qualité.

Dans de pareils cas, lorsqu'il se trouve des choses dont on ne peut pas découvrir la cause, l'amour du peuple pour le merveilleux se porte toujours à des exagérations, ce qui arrive probablement ici. — L'attention donnée en cueillant le raisin et en ôtant de chaque grappe tout raisin

gâté, doit beaucoup contribuer à rendre le vin de la première qualité, quand la différence de sol n'est pas frappante. Les vignes sont plantées pêle-mêle, à trois ou quatre pieds, ou à deux pieds et demi l'une de l'autre ; elles ont actuellement dix-huit pouces ou deux pieds de haut, et sont attachées aux échalas avec de petits liens de paille.

Il y a plusieurs plantations bien éloignées d'être propres ; elles sont pleines de mauvaises herbes ; mais il y a nombre de bras, sur les côteaux, occupés à sarcler. Quant à la culture, on taille vers le milieu de janvier ; en mars, on bèche ou on laboure la terre ; en avril et en mai, on plante les provins ; en juin, on attache, et on sarcle les seps ; en août, on sarcle encore, et on remue la terre ; en octobre, ou dans les bonnes années en septembre, on fait la vendange. La dépense de planter un arpent de vignes est de cinquante louis. Il y a huit mille plants dans un acre, et vingt-quatre mille seps ; et les échalas coûtent 500 livres. L'entretien d'une provision d'échalas coûte 30 livres par an. Elles sont trois ans sans rien produire, et il faut six ans avant que

le vin soit bon. On n'en plante plus à présent; au contraire on en arrache. Il y a très-peu de personnes qui en aient plus de vingt ou trente arpens, excepté le marquis de Sillery, près de Rheims, qui en a deux cent cinquante arpens. — Il y en a actuellement vingt arpens à vendre à Piéry, avec une bonne presse et tout complet, pour 60,000 l. Les vignes sont un peu négligées, mais pas endommagées. Pour une pareille somme, je pourrois acheter une superbe ferme dans le Bourbonnois, et faire plus d'argent en sept ans que je n'en ferois par les vignobles en vingt. Ceux qui n'ont pas de presse à eux, sont sujets à des hasards, qui doivent nécessairement faire tourner la balance contre les intérêts du petit propriétaire. Ils paient 3 livres pour les deux premières pièces, et 25 sous pour tout le reste; mais, comme il faut qu'ils attendent la commodité de celui à qui appartient la presse, leur vin est quelquefois si endommagé, que ce qui devroit être blanc devient rouge. On fait cuver le raisin avant de le presser, pour faire le vin rouge. La meilleure méthode de presser, c'est de le faire vîte et avec vigueur; les gens du pays aiment mieux faire

tourner la roue de la presse par six, sept ou huit hommes que par un cheval. Quant aux aides et aux taxes sur le transport du vin,

Le propriétaire qui en vend une pièce de la valeur de 200 liv. paie .	10 liv.
Les 10 sous pour livre	5
Augmentation, — jauge, etc. .	5
Octroi de la ville et du roi . .	5
TOTAL . . .	25

Le marchand, en le vendant, paie la même chose ; ainsi que toute personne entre les mains de laquelle il passe. Les droits d'exportation au port sont de 15 livres par pièce. Le cabaretier et l'aubergiste paient 30 ou 40 liv. de plus de droits sur le détail. Le commerce de vin avec l'Angleterre, se faisoit autrefois directement d'Epernay ; mais maintenant on envoie le vin à Calais, Boulogne, Montreuil et à Guernesey, pour le faire passer en Anglèterre, selon l'opinion de plusieurs individus, en contrebande. C'est, sans doute, pourquoi notre vin de Champagne n'est pas si bon qu'autrefois. Si le bon génie de la *charrue* me permettoit

jamais d'importer du vin de Champagne ; je prierois M. Quatresoux-Paretelaine, négociant d'Epernay, de m'en envoyer de celui que j'ai bu dans ses belles caves. Mais comment un fermier d'Angleterre peut-il avoir la présomption de boire du vin de Champagne, même en imagination ! — Il faudroit que le monde fût tourné sens-dessus-dessous avant qu'on en vît une bouteille sur ma table. Allez chez les monopoleurs et chez les négocians. — Allez chez — et chez — et par-tout, excepté chez un ami de la charrue.

La dîme du clergé est un grand fardeau. A Haut-Villers, on prend le onzième pour la dîme ; à Piéry, le vingtième, ou en argent 4 livres 10 sous ; à Ay, 48 sous, et à Epernay, 30 sous ; à Disy, un douzième ; mais malgré toutes ces taxes, on ne connoît rien de tel que les énormités commises en Angleterre, où l'on prend *réellement* un dixième. L'idée, que la pauvreté est la compagne des vignobles, est ici aussi forte que dans toute autre partie de la France : les petits propriétaires sont toujours dans la misère. Cela est évident ; une culture précaire est ridicule pour un homme qui n'a

qu'un petit capital. Comment un laboureur de Kent pourroit-il être planteur de houblon ? Mais en France on ne fait aucune différence. — L'assertion générale que les pays vignobles sont les plus pauvres, sans aucune explication, est absolument ridicule. Pour rendre les vignes avantageuses, on observe communément ici qu'il faut qu'un homme ait un tiers de sa propriété en rentes, un tiers en fermes et l'autre tiers en vignobles. Il est aisé de concevoir que les cultivateurs qui réussissent le mieux sont ceux qui ont les plus grands capitaux. C'est ainsi que l'on entend parler des succès des marchands, gens qui possèdent non-seulement un grand nombre d'arpens de vignes, mais qui achètent le vin de tous leurs petits voisins. M. Lasnier, à Ay, a toujours de cinquante à soixante mille bouteilles de vin dans sa cave, et M. Dorsé de trente à quarante mille.

OBSERVATIONS.

Ce n'est que par pure curiosité que j'observe que la proportion de tous ces prix par mesure, pour l'acquisition de ces vigno-

bles, est de 1464 liv. 16 sous l'acre anglais ; ce prix moyen ne peut pas être d'une grande utilité, à moins d'avoir des remarques nombreuses sur toutes les provinces. En rejettant celles où les prix excèdent 2400 livres l'acre, allant certainement au-delà du prix moyen du royaume, la proportion du reste est de 985 livres 16 sous par acre anglais. Mais je préférerois qu'on prît une autre manière de calculer le prix et le produit de ces vignobles. Il y a vingt-trois notes dans lesquelles sont marqués leur prix et leur produit ; leur proportion, exclusivement de ceux qui se vendent plus de 2400 livres, et dont le produit monte à 584 livres, est :

Prix du fonds par acre anglais, . . .	45 l. sterling.
Valeur du produit, ...	9 (1)
Ce qui fait, argent de France, et arpent de Paris — prix, ...	871 liv.
Produit, ...	175

D'où il paroît que les vignes, dans ces

(1) Le marquis de Mirabeau a remarqué qu'un arpent de vignes vaut, en général, le double du meilleur arpent de grain. *L'Ami des Hommes*, cinquième édit. 1760, tom. VI, p. 137. Cela s'accorde assez bien avec mes remarques.

provinces, donnent pour produit annuel un cinquième du premier achat. Le montant du travail par acre, selon la proportion de ces notes, dans lesquelles elle semble satisfaisante, en rejettant les articles exorbitans comme ci-dessus, est de 63 livres, et le bénéfice net entre 7 et 10 pour cent du capital employé. Il est impossible d'estimer avec exactitude jusqu'à quel point ces proportions, prises dans mon voyage, approchent du véritable taux moyen de tout le royaume; mais je suis porté à croire que la différence n'en est pas considérable.

Je dois cependant laisser cette décision au jugement supérieur du lecteur bien instruit. L'importance de cette branche d'agriculture pour le royaume, et l'idée si commune, je pourrois presque dire générale, que les pays vignobles sont les plus pauvres, et que la culture des vignes nuit aux intérêts de la nation, sont des sujets trop curieux pour ne pas nous y arrêter quelques instans. Comme mon opinion est exactement contraire à celle qui prévaut en France, il est nécessaire que j'explique sur quoi je la fonde. Il paroît par les remarques précédentes que la valeur du sol ainsi employé

est plus grande qu'elle ne pourroit être, si l'on en faisoit un tout autre usage, les bonnes prairies (à cause de leur rareté) seules exceptées; que son produit surpasse de beaucoup celui des autres terres; et finalement que les occupations qui en dépendent sont considérables.

En envisageant ces points capitaux, qui sont d'ailleurs liés à une autre circonstance aussi essentielle, *savoir*, que de vastes étendues des terres ainsi employées, sont des rochers et côteaux trop roides pour la charrue, il semble étonnant qu'on puisse entretenir l'idée qu'une pareille culture soit préjudiciable à un pays : cette idée est néanmoins universelle en France. Il faudroit seulement poser la question de cette manière : — les mêmes terres, sous un autre genre de culture, se vendroient-elles au même prix? 45 livres sterlings ou 1080 livres tournois par acre, étant au denier trente, 1 liv. 10 sous sterlings, ou 36 livres tournois par acre de revenu, sont une valeur dont la France n'a pas d'idée dans les vallées les plus fertiles, non plus que l'Angleterre, les prairies seules exceptées, dont la valeur sera toujours en proportion de leur rareté et de

la bonté du climat. Or, cette grande valeur ne vient aucunement des terres les plus fertiles, mais de celles qui, considérées à un taux moyen, sont certainement inférieures à celles du reste du royaume. Il y en a de vastes étendues que l'on ne pourroit employer qu'à faire paître les moutons ou à former des garennes ; il se trouve plusieurs vignobles dans les plus pauvres sols du royaume, sur du sable, du gravier, et sur un sol si pierreux qu'il seroit impraticable pour la charrue. Posséder un climat qui a le pouvoir d'élever la valeur de pareilles terres à 720 ou à 960 livres l'acre, est sans doute posséder une supériorité inestimable. Le montant du produit n'est pas moins frappant ; les riches pâturages se vendent partout chers, parce qu'ils n'exigent pas de dépenses ; et par ce moyen les bons et les mauvais produits se prennent ensemble ; mais il n'en est pas ainsi des vignes. La proportion de neuf louis par acre, pour les bonnes et les mauvaises années, est telle qu'elle surpasse celle de toutes les autres plantes cultivées en France, les terres arrosées exceptées. Ce n'est que sur les sols singuliérement fertiles, dans certains cantons

particuliers, que l'on trouve quelque chose qui approche d'un pareil produit. Il n'y a aucun pays de l'Europe où une récolte de bled de cette valeur ne soit pas extrêmement grande, et fort au-dessus des proportions ordinaires. Celui du bled, dans les plus riches comtés d'Angleterre, est de six à sept louis par acre, préparé peut-être par une jachère dispendieuse, ou au moins par quelque chose de moins lucratif que le froment. Que doit-on donc penser d'une plante qui couvre tous les ans les terres d'une récolte abondante de bled? Il se trouvera néanmoins plusieurs personnes qui diront, il faut que VOTRE RAISONNEMENT SOIT FAUX; *car il n'y a pas un vigneron en France qui ne soit prêt à vous donner ses vignobles pour votre bled imaginaire de tous les ans.*

Cette remarque peut être fort juste; mais elle ne répond pas à ce que j'avance, puisque je ne parle pas d'*un bénéfice net*, mais du *produit*. Le premier n'est pas l'objet d'un homme qui considère ce sujet sous un point de vue national et en politique; — son but est de s'assurer d'un grand produit. Il est possible que le prince lève des impôts

considérables sur le produit, et il peut arriver que sa culture soit si dispendieuse, que l'ouvrier en exige autant pour son travail ; il s'ensuivroit que le bénéfice du cultivateur seroit très-médiocre ; mais l'importance du produit seroit la même pour la nation en général. Sous ce point de vue, je regarde le produit des vignes comme tellement avantageux, que, si la proportion que j'ai assignée à tout le royaume étoit moindre selon mon estimation, — si elle n'alloit même qu'à sept louis par acre anglais, j'en regarderois cependant la culture comme un objet de la plus grande importance pour la nation.

Quant au bénéfice net, qui, dans mes remarques, varie de sept à dix pour cent, il ne paroît pas à une infinité de gens être égal à la bonté singulière du climat, et à la célébrité du vin dans le monde entier, soit pour le prix de la terre, ou le montant de son produit. Mais il faut considérer que les remarques, en tant qu'elles ont rapport au revenu en argent, n'indiquent que les prix de la vendange seulement ; au lieu que tout homme qui a un capital suffisant, augmente beaucoup son bénéfice, en gardant son vin

pendant trois ou quatre mois. — Quand un propriétaire est en état de garder son vin, et n'est pas obligé de le vendre faute de tonneaux, il en retire un plus grand prix, ce qui augmente beaucoup la proportion de son bénéfice ; il est juste de donner au vigneron le même tems que prennent ses confrères cultivateurs de grains, c'est-à-dire, six mois après la moisson. La différence des profits est extrêmement grande entre une vente faite pendant la vendange, et une autre six mois après.

Il est encore plus important d'observer que le taux pour cent, mentionné ci-dessus, n'est pas sur les travaux seuls du cultivateur, mais aussi sur l'achat de la terre sur laquelle la culture se fait : cela fait une énorme différence. Si l'agriculture rapporte en Angleterre quinze pour cent, et les propriétés territoriales trois, mettez les deux ensemble, et le terme moyen ne sera que de cinq et demi ou six pour cent ; et ceux qui, en Angleterre, achètent une ferme, la fournissent de tout ce qui est nécessaire, la cultivent et en retirent six pour cent, ne se croient pas lésés, malgré les avantages accumulés d'un siècle de liberté.

C'est

C'est ce grand produit annuel qui donne du pain à tant de monde dans les pays vignobles : outre l'objet direct du travail ordinaire, qui monte, comme nous l'avons vu, à 63 livres par acre anglais, et qui est conséquemment trois fois aussi considérable que celui des récoltes de grains, qui, outre cela, si les vignobles ne sont point en parfaite culture, est encore plus grand, il y a le trafic des tonneaux, qui, indépendamment de l'emploi des tonneliers, donne une valeur au bois d'un pays, et de l'activité à son commerce étranger, par l'importation des douves et des cerceaux. Les échalas ont le même effet que nos perches à houblon, en donnant aux plantations de saules, ainsi qu'aux bois taillis, une plus grande valeur qu'ils n'auroient autrement.

D'ailleurs, il y a une circonstance que bien des politiques regardent seule comme de la plus grande importance, savoir, l'exportation du vin, des tonneaux et des bouteilles, formant, soit sous la forme de vin ou sous celle d'eau-de-vie (comme je le ferai voir tout à l'heure) un des plus grands commerces d'exportation qu'il y ait en Europe, une exportation de travail aussi con-

sidérable que les soieries de Lyon et les draps de Louviers. Après cela, s'il m'est permis de faire mention, en dernier lieu, de ce qui véritablement devroit être considéré comme le premier objet, la consommation intérieure, la culture des vignes a l'avantage inestimable de fournir amplement à toute la boisson d'un peuple, par l'effet de sa propre industrie et le résultat de son travail; et ce n'est certainement pas un avantage peu important pour une nation de trouver cet objet de consommation dans ses sables, ses graviers, ses côteaux et ses rochers, et de ne pas l'exiger de ses plaines fertiles, mais seulement de ces sortes de terres, que ses voisins moins heureux sont forcés de couvrir de bois taillis et de sapins.

Mais nous ne devons pas oublier ici que les raisonnemens doivent toujours céder aux faits. De ce que je viens de dire, le lecteur ne doit pas conclure que les vignobles sont toujours sur de pareilles terres ; c'est précisément tout le contraire ; j'en ai trouvé dans la belle plaine de la Garonne, dans la fertile vallée qui s'étend de Narbonne à Nismes, dans les plaines du Dauphiné et de la Loire ; en un mot, dans toutes les espèces

de terres indistinctement; mais j'en ai aussi vu dans les mauvais sols que je viens de décrire, et en si grandes quantités, que cela prouve combien ils sont adaptés à des sols et à des situations semblables.

Il y a deux raisons pour lesquelles on trouve si souvent les vignes dans les riches plaines; la première, c'est que l'exportation du bled est ou prohibée ou si irréguliérement permise, que le cultivateur n'est jamais certain d'un prix; au lieu que l'exportation du vin et de l'eau-de-vie n'a jamais été arrêtée un moment. L'effet d'une pareille contradiction en politique a dû être considérable, et j'ai remarqué son influence dans toutes les parties de la France, par les nouveaux vignobles déjà plantés ou commencés sur des terres à bled, tandis que le peuple meurt de faim; tant est importante pour l'encouragement de toute culture quelconque, une politique *constante et invariable!* Ce fait est d'autant plus frappant en France, que la culture des vignes est surchargée d'impôts; mais par la possession d'un commerce libre elle fait des progrès. La seconde raison, c'est que la culture de cette plante est beaucoup mieux entendue en France que

celle du grain. Une succession avantageuse de moissons, et cet arrangement dans une ferme qui rend les bestiaux nécessaires au grain, et le grain nécessaire aux bestiaux, dont dépendent principalement les bénéfices des terres de labour, sont des choses dont les Français ont à peine la moindre idée. On ne les voit jamais dans leur pratique, et on ne les lit jamais dans leurs ouvrages. Mais leurs vignobles sont des jardins ; les navets de Norfolk, les carottes de Suffolk, les fèves de Kent et les choux d'un gentilhomme anglais ne sont pas aussi bien tenus que les vignes de France, et ils entendent parfaitement l'économie de cette plante en théorie et en pratique.

J'ai souvent, dans la conversation, entendu proposer cette question : seroit-il plus avantageux à une nation que sa boisson ordinaire fût du vin, comme en France, ou de la bière comme en Angleterre? Je ne puis comprendre comment on a jamais pu mettre cela en question. Nous sommes *obligés* d'avoir recours à nos meilleures terres pour notre boisson ; les Français, au contraire, sous un bon gouvernement, tireroient *toute* la leur de leur plus mauvais terrein. Les sables

de la Sologne, depuis Blois jusqu'à Chambord, etc. etc. sont aussi mauvais que ceux de Suffolk et de Norfolk, qui ne nourrissent que des lapins. Les sables de la France, par le moyen des vignes, rapportent huit ou neuf louis par acre, tandis que ceux de Suffolk ne donnent pas autant de schelings. Dans les neuf dixièmes de l'Angleterre, les terres qui produisent du bled produisent aussi de l'orge successivement.

Si nos collines, nos rochers, nos sables et nos côteaux de craie nous fournissoient de la boisson, ne pourrions-nous pas employer ces sols plus fertiles à quelque chose de mieux qu'à de la bière? Ne pourrions-nous pas, par une succession de pommes de terre, d'ivraie, de fèves et d'herbes artificielles, pour préparer alternativement la terre pour le bled, faire en sorte de produire beaucoup plus de pain, de bœuf et de mouton, si l'orge n'étoit pas pour nous un objet d'une aussi grande nécessité que le bled? Le bled, le seigle, l'orge et l'avoine épuisent, les autres moissons améliorent directement ou dans leurs conséquences. Ne seroit-il pas avantageux de bannir un de ces objets d'épuisement pour en substituer un

d'amélioration ? Ne seroit-il pas avantageux de nourrir tous les chevaux de la Grande-Bretagne avec des fèves au lieu d'avoine ? Votre population peut être proportionnée à la quantité de pain, de mouton et de bœuf que vous possédez. Avec un quart de vos terres en orge, est-il possible que vous ayez autant de pain, de mouton et de bœuf, que si vous n'étiez pas dans la nécessité d'avoir de l'orge ? Qu'il y a bien peu de combinaison d'agriculture dans la tête d'un homme qui peut avoir quelques doutes sur de pareilles questions !

L'idée commune est que le vin n'est pas une bonne boisson ; mais je crois que c'est une erreur vulgaire ; le mauvais vin ou le vin gâté peut être mal-sain ; mais la mauvaise bière ou la bière gâtée l'est aussi : cela n'a rien de commun avec la question. Si la basse classe du peuple est forcée, par pauvreté, à faire usage d'une mauvaise boisson, on ne doit pas se plaindre pour cela que le vin soit mal sain, mais que le gouvernement est mal-sain ; en pareil cas, les buveurs de bière n'auront pas plus beau jeu. Il peut se faire qu'il y ait plus de force et de vigueur chez les gens du commun en

Angleterre qu'en France ; s'il en est ainsi, cela ne prouve rien contre le vin. Les pauvres de France sont-ils aussi bien nourris que les nôtres ? mangent-ils autant de viande ? étoient-ils aussi libres ? Les préjugés vulgaires pour ou contre certaines boissons sont ordinairement fondés sur des observations insuffisantes.

Mais les ennemis des vignobles reviennent à la charge : *les pays vignobles sont les plus pauvres du royaume, et vous voyez toujours la misère des pauvres proportionnée à la quantité des vignes* (1). — C'est là le pivot sur lequel tourne tout l'argument ; c'est une observation que l'on m'a faite mille fois en France, et la conversation ne tombe jamais sur ce sujet qu'on ne soit sûr de l'entendre répéter. Il y a en cela quelque vérité pour le fait ; — il n'y en a pas pour l'argu-

(1) Dans le Journal de Physique, pour le mois de mai 1790, M. Roland de la Platière, avec qui j'ai eu quelques conversations agréables, à Lyon, dit que de tous les pays, les pays vignobles sont les plus pauvres, et les habitans les plus misérables. t dans le cahier du clergé d'Auxerre, il est demandé que les ordonnances contre la plantation des vignes, dans les terres propres au grain, soient exécutées, p. 19.

ment. Il y a ordinairement une population considérable dans les pays vignobles ; il n'est conséquemment pas surprenant que, sous un mauvais gouvernement, il se trouve beaucoup de pauvres où il y a une grande population. Il y a outre cela une autre raison plus satisfaisante, qui ne provient pas du tout du genre de culture, mais de ses abus. Ce sont les petites divisions des vignobles, chose portée à un tel excès, que la misère qui en résulte peut à peine être conçue par un homme qui parcourt la France en chaise de poste.

Ce genre de culture dépendant presque entiérement du travail des mains, et n'exigeant d'autre capital que la possession de la terre et d'une paire de bras, sans charriots, bestiaux ou charrues, engage nécessairement les pauvres gens à l'adopter ; et la pratique universelle de diviser les terres entre les enfans, multiplie ces petites plantations au point qu'une famille compte pour vivre sur un espace de terrein qui n'est pas suffisant ; cela distrait son attention de tout autre objet d'industrie, attache les enfans à un sol d'où ils devroient émigrer, et leur donne un intérêt flatteur à une pièce de terre

qui les tente à rester, tandis que des intérêts plus grands les appellent ailleurs. La conséquence est qu'ils travaillent de tout leur pouvoir pour leurs plus riches voisins, que leurs petits vignobles sont négligés, et que cette culture, qui seroit décidément avantageuse entre les mains d'un propriétaire plus opulent, devient ruineuse pour ceux qui n'ont point de fonds suffisans. Mais un malheur plus grand encore, c'est l'incertitude des récoltes; pour un homme qui a un capital suffisant, et qui ne considère conséquemment que le produit moyen de sept ans, cela n'est pas fort désavantageux; mais pour le pauvre propriétaire, qui vit au jour la journée, cela est funeste; il ne voit point une demi-année de travail détruite par la grêle, la gelée, le froid ou les autres intempéries de la saison, sans voir en même tems ses enfans manquer de pain; avant que la bonne vendange arrive, qui doit nécessairement arriver selon les proportions, il est réduit à l'hôpital. C'est là, je crois, l'origine de ce préjugé universel contre les vignobles en France. La pauvreté est évidente; elle est liée avec les vignes, et, faute de faire une distinction convenable, on la regarde

nécessairement comme provenant des vignobles ; mais dans le fait, ce n'est que le résultat des petites propriétés chez les pauvres. Une pauvre famille ne sauroit être nulle part mieux située que dans un pays vignoble, pourvu qu'elle ne possède pas un pied de vigne ; elle est sûre, dans toutes les saisons, de trouver de l'occupation chez ses plus riches voisins, et d'un rapport trois fois aussi grand que dans les terres de labour. La culture qui exige 65 livres pour le travail des mains seulement, récolte ou non récolte, et qui emploie les femmes et les enfans de tous les âges, ne doit pas être regardée comme l'origine de la misère des pauvres. Imputez le fait à sa vraie cause, le desir de posseder des propriétés territoriales, qui est universel en France, et qui occasionne une infinité de maux.

Cette circonstance, si dominante dans ce royaume, et, comparativement, si peu connue dans le nôtre, où les pauvres sont beaucoup plus à leur aise qu'en France et dans la plupart des autres pays, est fort curieuse pour un observateur politique. Quelle contradiction apparente que la propriété soit la mère de la pauvreté ! cependant il n'y a

point de fait plus clair ni mieux prouvé dans les annales de la politique moderne. La seule propriété convenable à une pauvre famille, est sa chaumière, son jardin, et peut-être un peu d'herbe pour nourrir une vache ; cela n'empêchera pas son travail journalier : si elle en a davantage, elle doit être mise au rang des fermiers, et aura des terres de labour qui, selon la nature des choses, seront mal cultivées, et conséquemment l'intérêt de la nation en souffrira. J'espère que les explications que j'ai données du systême du vin en France seront reçues avec candeur. Pour approfondir de pareilles questions, il faudroit écrire des dissertations sur tous les sujets qu'elles présentent, ce qui seroit incompatible avec la briéveté nécessaire à un journal de voyage : je me contente d'arranger les instructions que je me suis procurées ; il est du ressort de l'arithméticien politique de les combiner et de les éclaircir.

CHAPITRE XI.

Des Enclos en France.

Il y a à peine une seule circonstance touchant ce grand royaume, plus susceptible d'être mieux connue, et qui soit cependant si faussement représentée dans les livres et dans la conversation ordinaire, que le sujet de ce chapitre. Les oisifs, qui écrivent des guides et des voyages à Paris et à Rome, feroient croire à leurs lecteurs que si on lâchoit un cheval à Calais, il pourroit aller jusqu'à Bayonne sans trouver un enclos pour l'arrêter. La France a certainement moins d'enclos que l'Angleterre ; mais les voyageurs qui suivent la grande route ordinaire de Calais à Paris, à Dijon, à Lyon, à Chambéry, ne peuvent pas avoir plus de connoissance des enclos de ce royaume, que s'ils étoient restés chez eux dans *Portman*, ou *Grosvenor Squares*.

Les principaux pays d'enclos que j'ai vus sont, toute la Bretagne, la partie occidentale de la Normandie, avec la partie au

nord de la Seine ; la plus grande partie de l'Anjou et du Maine jusqu'à Alençon. Au midi de la Loire, il y a une vaste étendue de pays qui est enclose ; le bas-Poitou, la Touraine, la Sologne, le Berri, le Limosin, le Bourbonnois, une partie du Nivernois, et depuis Mont-Cenis en Bourgogne jusqu'à Saint-Pourçain en Auvergne, tout est enclos. Il y a des champs ouverts dans l'Angoumois, et dans la partie orientale du Poitou, mais il y en a davantage d'enclos. Le Quercy est en partie de même ; mais tout le canton des Pyrénées, depuis Perpignan jusqu'à Bayonne, qui s'étend jusqu'à Auch, et presque jusqu'à Toulouse (les bruyères exceptées), est rempli d'enclos. Cette masse contiguë de pays ne contient pas moins de onze mille lieues quarrées (1) des vingt-six mille qui composent le royaume ; si l'on y ajoute les étendues considérables d'enclos dans d'autres parties de la France, on trouvera qu'une bonne moitié du royaume est

(1) C'est-à-dire, est égale au contenu des généralités suivantes, Rennes, Caen, Tours, Bourges, Poitiers, Limoges, Moulins, la Rochelle, Auch et Pau, Montauban et Bordeaux.

enclose. Il faut considérer que la Provence, sur-tout dans les environs d'Avignon, n'est pas sans enclos, et que le Dauphiné en a davantage. Tout le canton montagneux d'Auvergne, du Vélay, du Vivarais et des Cévennes en contient beaucoup ; la Franche-Comté et la Bourgogne, principalement la première, ont de vastes étendues d'enclos ; la Lorraine en a quelques-uns ; et la Flandre est toute enclose. Ajoutez à cela la plupart des vignobles, des bois, des forêts et des prairies (1) du royaume ; et il paroîtra que je n'exagère pas, en supposant que la moitié du royaume est enclose.

Dans une pareille estimation, il seroit ridicule de vouloir prétendre à l'exactitude ; c'est une conjecture fondée sur des observations et sur une multitude de remarques prises sur les lieux. Quelques-unes des provinces encloses sont entremêlées de champs ouverts ; et toute province ouverte est entrelacée d'enclos. Une autre remarque qu'il ne sera pas inutile de faire, pour l'usage de ceux qui pourront voyager par la suite,

---

(1) Pas tous, car il y en a plusieurs en communes, et d'autres sur lesquels il y a des droits.

c'est qu'il y a plusieurs terres en France assez encloses pour tous les besoins de l'agriculture, quoiqu'elles paroissent ouvertes; c'est-à-dire, que la propriété y est assez distincte, quoiqu'elle n'ait pas pour limites une haie ou un fossé.

L'usage que l'on fait des enclos dans ce grand empire est un sujet de plus d'importance. Si les habitans ne savent pas en tirer parti, autant vaudroit-il qu'ils n'en eussent pas. C'est précisément ce qui arrive; tout homme qui voyage avec attention ne sauroit en douter; et il n'y en a pas de plus grande preuve que celle-ci, qui est qu'on donne le même prix pour les terres ouvertes que pour les terres encloses, pourvu qu'elles soient en labour. C'est un fait que j'ai souvent vu, à mon grand étonnement. Il est d'autant plus singulier, que, dans plusieurs parties du même royaume, les petits propriétaires montrent combien ils entendent la valeur des enclos; car à peine ont-ils fait l'acquisition d'un champ, qu'ils l'environnent immédiatement de haies ou de fossés, et souvent de tous les deux. Le Béarn offre un exemple plus frappant de ce que j'avance, qu'aucune autre partie de l'Europe.

Il ne se trouve pas dans toute l'Angleterre, un canton plus et mieux enclos; et, ce qui est rare en France, les barrières et les sauts de haie y sont en bon état. Tout le territoire des Pyrénées est en général enclos; mais les champs ne sont pas si propres ni si bien entretenus que dans le Béarn. Dans la Bretagne non plus, qui est par-tout plus ou moins enclose; elle a un aspect rude et sauvage; cependant il y a un canton depuis Guingamp jusqu'à Belle-Isle, qui est beaucoup mieux entretenu, où les barrières sont bien imaginées pour épargner le fer, les poteaux étant très-forts; celui sur lequel la porte est suspendue, a une saillie en haut et en bas; la dernière étant suffisante pour que la porte tourne dessus en s'ouvrant, et la première, en se fermant, afin de la tenir dans une position perpendiculaire; l'autre poteau a une entaillure sur le devant, pour y mettre un bout de la barrière en la levant; par ce moyen, elle est aussi bien fermée qu'avec des verrous en Angleterre. — Cette invention est fort bonne pour les endroits où le bois n'est pas trop cher.

On

On ne sauroit douter que dans ces provinces, ainsi que dans le Limosin, le Berri et plusieurs autres, où j'ai trouvé les haies bien entretenues et les trous bouchés avec attention, les fermiers ne connoissent par expérience les avantages des enclos ; ils ne feroient pas des dépenses si considérables s'ils n'espéroient pas en être dédommagés. Mais dans les provinces où les champs ouverts dominent, les enclos n'y sont guère estimés : je n'en sais pas la raison. — Si l'agriculture étoit différente dans les enclos que dans les champs ouverts, il n'y auroit rien de surprenant ; mais par la folie singulière des habitans, dans les neuf dixièmes des enclos de la France, le même systême prévaut que dans les champs ouverts, c'est-à-dire, il y a autant de jachères, et conséquemment, les bestiaux et les moutons d'une ferme ne sont rien en comparaison de ce qu'ils devroient être. La Flandre, l'Alsace, et en général les terres fertiles, sont bien cultivées, mais pas par-tout ; car le beau lut qui se trouve entre Bernay et Elbeuf, et celui du pays de Caux, sont honteusement mis en jachères. La Sologne est enclose, cependant c'est la plus misérable

province de France ; elle peut être classée avec la Bretagne. Le Bourbonnois et une grande partie du Nivernois sont enclos ; cependant les cours que l'on y suit sont, 1, jachère ; 2, seigle ; et 1, jachère ; 2, seigle ; 3, abandonnées aux mauvaises herbes et au genêt, — et cela sur des terreins susceptibles des plus grandes améliorations, et du meilleur genre d'agriculture du comté de Norfolk. Avec des systêmes si misérables, de quelle utilité sont les enclos ? — Delà on doit conclure qu'en trouvant la moitié de la France enclose, il ne faut pas supposer que l'agriculture de ce royaume soit dans cet état d'amélioration que cette circonstance indique parmi nous ; au contraire, elle n'indique rien de semblable ; car quelques-unes des plus pauvres et des plus misérables provinces sont précisément celles qui sont encloses ; et je ne serois pas surpris qu'il se trouvât des visionnaires dans ce royaume, qui, s'appuyant sur cette circonstance, argumentassent contre l'usage des enclos, puisque les absurdités les plus grossières ont toujours trouvé des défenseurs.

La principale cause des nouveaux enclos

en France, qui soit parvenue à ma connoissance, c'est que les communautés de plusieurs paroisses, dans différentes parties du royaume, et particuliérement dans le territoire des Pyrénées, étant propriétaires des terres incultes, les vendent à ceux qui veulent les acheter ; elles donnent à ces acheteurs la propriété absolue du terrein, sans se réserver aucuns droits de communaux ou de bois; en conséquence de quoi, ils ont le pouvoir de s'enclore, ce qu'ils ne manquent jamais de faire. C'est de là qu'il s'est fait tant d'améliorations dans les provinces des montagnes. D'un autre côté, dans les plaines incultes de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et de la Guyenne, tout étant entre les mains de grands seigneurs qui ne veulent pas vendre, mais seulement donner ces terres en fief, on les trouve dans le même état de désolation où elles étoient il y a cinq cents ans ; et dans ces cas, il y a de grandes entraves aux enclos, quand les communautés réclament des droits de communaux, et que la propriété est entre les mains des seigneurs ; réclamation qui ne peut avoir lieu quand

les terres appartiennent à la communauté elle-même.

Les champs ouverts de la Picardie, de l'Artois, d'une partie de la Normandie, de l'Isle-de-France, de la Brie et du pays de Beauce, sont infestés de toutes les circonstances pernicieuses connues en Angleterre en pareils cas, telles que les droits de pâturages commençant à certaines époques, lorsque les terres sont en culture, et toute l'année quand elles sont en jachères ; il y a aussi cette bizarre et misérable division des propriétés qui ne semble avoir été inventée que pour donner au propriétaire tout le mal possible dans la culture de son petit morceau de terre. En Angleterre, nous avons fait, depuis quarante ou cinquante ans, des progrès considérables dans la distribution et les enclos des champs ouverts ; et quoique les dîmes, la folie, l'opiniâtreté, les préjugés et les grandes dépenses en parlement, opèrent avec beaucoup de force pour empêcher nombre d'enclos ; nous en avons néanmoins assez pour conserver l'habitude, la méthode et le système de les faire ; ils continuent, et il faut espérer que les progrès du bon sens et de l'expérience

feront enclore tout le royaume en moins d'un siècle. En France, au contraire, on n'a pas encore fait le premier pas; on n'a pas encore de méthode de procéder; on n'a pas d'idée de donner des pouvoirs à des commissaires, d'entreprendre les travaux d'Hercule, selon l'estimation des Français, pour faire une juste division des communes sans appel. Il y eut un édit du roi à ce sujet en 1764 ou en 1765, qui, je crois, étoit relatif à la Lorraine; mais en passant dans cette province, je m'informai de ses effets, et je trouvai qu'il n'en avoit eu que très-peu ou point. Bien plus, on m'assura à Metz, à Pont-à-Mousson, à Nancy et à Lunéville, que le droit de parcours étoit universel dans la province, et que tout ce qui étoit semé contradictoirement à l'usage établi, se trouvoit mangé. Je demandai à Lunéville pourquoi il n'y avoit pas plus de luzerne? on me répondit, le droit de parcours l'empêche. Sous l'ancien régime, il étoit impossible d'exécuter de pareils réglemens, parce que, dans le fait, il n'y avoit pas en France de législature. Je ferai voir cela plus clairement dans un autre lieu: aucune loi n'avoit de force à moins d'être

volontairement consentie par les parlemens, et vigoureusement exécutée par eux ; car, par le moyen de la constitution vicieuse des cours de justice, il n'y avoit pas de pouvoir exécutif pour faire mettre les loix à exécution, de sorte que quand toutes les parties n'étoient pas parfaitement d'accord pour exécuter, ainsi que pour donner une mesure, rien n'étoit fait : — le roi, malgré tout son despotisme, étant réellement impuissant à cet égard. Sous le nouveau gouvernement qui se forme en France, je doute beaucoup qu'il se fasse de grands progrès dans ce premier pas, vers toutes les améliorations utiles dans l'agriculture : de la manière dont la nouvelle constitution doit être entendue, c'est la volonté du peuple qui doit gouverner, et je ne connois aucun pays où le peuple ne soit pas contre les enclos. Le tiers-état et le clergé de Metz (1) demandent expressément la révocation de

(1) *Cahier du Tiers-état de Metz*, p. 45. — *Du Clergé*, p. 17. Les gens qui sont les plus infestés de communes sont les premiers à les desirer. *Mém. sur la Culture du chou-navet, par Mr. de Manoncourt*, in-8°. 1788, p. 7.

l'édit pour les enclos : celui de Troies, de Nîmes et d'Anjou, fait la même requête (1) ; un autre demande que le droit de communaux dans les forêts soit accordé aux paroisses voisines (2). La noblesse de Cambray déclare qu'il ne faut pas rompre les communes (3). Il y a même des cahiers qui vont jusqu'à demander que les communes, qui ont déjà été encloses, soient de nouveau ouvertes (4). Nous pouvons juger de-là combien il est probable qu'on fasse aucune loi ou aucun réglement pour *favoriser* la mesure des divisions et des enclos.

Il seroit superflu d'entrer dans le détail de tous les avantages des enclos, dans un ouvrage tel que celui-ci, et dans le moment

---

(1) *Tiers-état de Troyes*, art. 118. — *Nîmes*, p. 27. — *Anjou*, p. 49.

(2) *Tiers-état de Thimerais*, p. 44.

(3) *Noblesse de Cambray*, p. 19. Il est cependant juste de remarquer que la division des communes est demandée par la noblesse de Sens, p. 26 ; la noblesse de Provins, p. 24 ; la noblesse de Saint-Quentin, p. 12 ; le clergé de Bayonne, art. 51 ; la noblesse de Lyon, p. 23 ; le tiers-état du Cotentin, M. S.

(4) *Clergé de Saumur*, p. 9. — *Troyes*, p. 10.

actuel (1) ; il paroît suffisant d'observer que, sans un système régulier d'enclos, il

---

(1) Le roi de Prusse remarque avec justesse que « Ce » ne fut qu'après la division des communes que » l'agriculture des Anglais commença à prospérer ». *Œuvres*, tom. XV, p. 151. *Voyez* aussi, pour de grands avantages, *l'Ami des Hommes*, cinquième édit. 1760, tom. V, p. 125. Mais sur-tout qu'il me soit permis de citer les exemples donnés par un écrivain français, si propres à ce sujet, qu'ils sont dignes d'attention. « Il y a, dans l'élection de Châ- » teau-Thierry, cent neuf communautés, dont trente- » deux possèdent des communes, et soixante-dix-sept » n'en ont pas. Dans les 32, onze ont augmenté » de cent cinquante-deux feux ; vingt ont éprouvé une » diminution de trois cent soixante-quinze, et une est » restée dans le même état ; dans les soixante-dix-sept, » sans communes, treize ont augmenté de cent qua- » rante-sept feux ; quarante-deux ont éprouvé une » diminution de quatre cent soixante-treize, et vingt- » deux sont restées telles qu'elles étoient. L'élection » de Soissons offre un exemple non moins frappant ; » trente-deux paroisses possèdent près de quatre mille » arpens de communes qui contenoient, en 1729, » deux mille quatre cent soixante-dix familles ; mais » à présent, elles sont réduites à mille six cent quatre- » vingt-neuf. Dans vingt villages sans communes, il y » a quatre-vingt-dix feux de plus que dans vingt villa- » ges qui ont des communes. Avec des communes, il

est impossible d'entretenir des bestiaux, à moins de suivre le système flamand, et de les tenir constamment dans des étables, ou dans des cours ; et cette méthode, quand les terres qui doivent fournir leur nourriture sont éloignées de la maison, est peu commode et dispendieuse, quoiqu'à plusieurs égards elle soit admirable. Avec des champs ouverts, il faut que les fermes soient dispersées ; il est impossible de suivre le système flamand, non-seulement parce que le cours établi des moissons ne permet pas la culture des plantes propres aux bestiaux, mais parce que, quand même on les cultiveroit, on ne pourroit pas les faire tous les jours voiturer à la ferme, sans passer sur les terres des autres ; c'est pourquoi on doit toujours avoir présent à l'esprit que bétail et enclos sont des termes syno-

---

» y a une vache sur 13 arpens $\frac{1}{15}$; sans communes, » une sur neuf arpens $\frac{1}{6}$ ». *Traité des Communes*, in-8°. 1777. Et il est fort justement observé par un autre, que les communes sont beaucoup moins utiles à ceux qui en ont le plus de besoin, qu'à ceux qui pourroient s'en passer. *Mém. de la Soc. écon. de Berne*, 1762, tom. II, p. 89.

nymes. Les académies nombreuses et les sociétés d'agriculture en France, qui, par des prix et des dissertations, essayèrent d'augmenter le bétail du royaume, par la culture de nouvelles plantes et d'herbes propres à leur nourriture, sans faire les distinctions convenables, et sans donner une attention particulière aux cantons enclos, ne pouvoient, selon la nature des choses, voir naître aucun bon effet de leurs efforts : c'est comme l'intendant qui donnoit de la semence de navets à des fermiers, qui n'avoient peut-être pas un seul acre de terre propre à les cultiver. Nous pouvons assurer, sans crainte de nous tromper, que, sans enclos, la moitié de la France ne sauroit entretenir le nombre de moutons et de bestiaux nécessaire, et que sans un pareil approvisionnement une bonne agriculture est absolument impraticable. Quelque sujet d'agriculture que nous traitions, il ne faut jamais oublier que les jachères d'une ferme doivent en soutenir les bestiaux et les moutons.

Le premier objet capital de l'agriculture française est d'établir une meilleure gestion dans les parties du royaume déjà encloses,

et le second d'enclore les champs encore ouverts. Il est remarquable que les vignobles soient en général ouverts, quoique la propriété soit distincte et reconnue : j'ai vu des exemples où les morceaux de terre dispersés, employés à cette culture, étoient aussi variés et aussi incommodes que dans les terres de labour, probablement parce qu'ils étoient dans cet état, avant d'être convertis en vignobles. Les enclos ne sont cependant pas plus importans dans les terres de labour que dans les vignobles. Les délits sont communs en proportion de la valeur du produit, et de la facilité de les commettre. L'assiduité et la dépense, qu'exige la surveillance des vignobles dans plusieurs parties de la France, sont des preuves convaincantes que mieux ils seroient enclos, plus leur valeur seroit considérable. Il est digne de l'attention des agriculteurs français d'examiner jusqu'à quel point l'abri, accordé par les enclos, pourroit protéger les vignes de la rigueur des saisons peu favorables. Cette amélioration peut encore être considérée sous un autre point de vue, qui n'est pas de peu d'importance, lorsque les sept huitièmes d'un royaume éprouvent

un manque de charbon de terre, c'est qu'elle fourniroit du chauffage. J'ai déjà fait voir quelle immense étendue de pays étoit en forêts pour avoir du bois de chauffage ; au lieu qu'un enclos bien géré, des haies judicieusement plantées et conservées, rapporteroient, comme en Angleterre, une grande quantité de matériaux pour faire du feu. Là où il faudroit beaucoup d'abri et d'humidité, la quantité en seroit grande ; là où il ne faudroit simplement qu'un enclos, elle seroit moindre, puisque la hauteur des haies seroit réglée sur ces motifs.

Fin du tome deuxième.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

A.

Aiguebelle, 88
Aix, 59
Allier, la vallée, 3
Alpes, leur passage, 84 *et suiv.*
Antibes, 79
Aubenas, 37
Avignon, 50

B.

Briare, 105
Brioude, 22
Bourgogne, 95

C.

Cavalero, 82
Chambéry, 89
Chambre (la), 88
Château-Neuf, 11
Clermont, 12
Costeroux, 28
Crau, 59
Cujes, 72

D.

Droiturier, 104

F.

Fix, 23
France, son étendue, 153
son sol, 158

G.

Gérand-le-Puy (St.), 104
Gravenne, (volcan de) 32

H.

Hières, 74

I.

Issoire, 20
Jean-de-Maurienne (S.), 187

L.

Lasnebourg, 84
L'Isle, ou Vaucluse, 54
Lyon, 96

M.

Modane, 187
Maisse, 29
Maltaverne, 188
Marseille, 64
Melun, 107
Michel, (St.) dans les Alpes, 86
Mont-Cenis, son passage, 84
Montelimart, 43
Moulins, 5

N.

Nice, 79
Nevers, 103

O.

Olioules, 73
Orgon, 57
Orange, 48

P.

Paris, 107
Polignac, 26
Pont-de-Beauvoisin, 94
Portcros, (île de) 76
Porquerolles, (île de) 76
Pradelles, 39, (Ancienne seigneurie d'Olivier de Serres).
Puy en Vélay, 25

R.

Riom, 11
Roye, 14

S.

Salon, 59
Simphorien, (St.) 103

T.

Toulon, 73
Toulon, 179
Toulon, 80
Tour-d'Aigues (la), 60
Tour-du-Pin, 94
Tarare, 103
Thueys, 29

V.

Vaucluse, 54
Verpilière, (la) 94
Vevay, 92
Villeneuve-de-Berg, 37
Viviers, 42

SECONDE PARTIE.

CHAP. Ier. De l'étendue de la France, 153
CHAP. II. Du sol et de la surface du Pays, 158
Surface du Pays, 183
CHAP. III. Du Climat de la France, 188
CHAP. IV. Produit des Grains, Rentes et prix des Terres en France, 214

PAYS DE BONNES TERRES.

Picardie, 222
Isle-de-France, 225
Picardie, 232
Flandre, 234
Picardie, 242
Artois, 243
Picardie, 243

Normandie, 244
Isle-de-France, 251
Plaine de la Garonne, 254
Quercy, 254
Plaine d'Alsace, 261
Limagne, 263
Pays de Bruyères, 269
Bretagne, 270
Anjou, 274
Gascogne, 275
Pays de Montagnes, 280
Roussillon, 281
Languedoc, 281
Auvergne, 283
Dauphiné, 284
Provence, 285

PAYS DE TERREINS PIERREUX.

Lorraine, 290
Alsace, 293
Franche-Comté, 294
Bourgogne, 295

PAYS DE CRAIE.

Sologne, 298
Saintonge, 301
Angoumois, 302

Poitou, 304
Touraine, 305
Sologne, 306
Champagne, 306

PAYS DE GRAVIER.

Bourgogne, 309
Bourbonnois, 311
Nivernois, 312

PAYS DE DIFFÉRENS SOLS.

Berri, 315
La Marche, 317
Limosin, 318
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE, 319
Observations, 324
CHAP. V. Cours des Moissons en France, 339
Pays de riche lut, 341
Observations, 342
Plaine d'Alsace, 345
Observations, 345
La Limagne, 348
Plaine de la Garonne, 349
Remarques générales, 356
Pays de Bruyères, 358

Observations, 359
Gascogne, 361
Observations générales, 365
Pays de Montagnes, 368
Observations, 37
Sols Pierreux, 372
Pays de Craie, 373
Pays de Gravier, 376
Pays de différens luts, 377
Remarques générales sur les cours de Moissons en France, 379
CHAP. VI. *Arrosemens*, 391
Observations, 408
CHAP. VII. *Prairies*, 412
CHAP. VIII. *Luzerne*, 417
Observations, 432
CHAP. IX. *Sainfoin*, 436
CHAP. X. *Vignes*, 444
Observations, 457
CHAP. XI. *Des enclos en France*, 476

Fin de la Table.

